LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 38 | Légère chute de neige et vents modérés. Max.: −2 (détail page 18) | Montréal, vendredi 15 février 1985 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 45 cents; Nouveau-Brunswick: 50 cents; Toronto: 50 cents | 35 CENTS

Déjeuner d'affaires aux Fruits de Mer
PSAROTAVERNA DU SYMPOSIUM
4293 ST-DENIS 842-0867

Unanimes, les provinces demandent à Ottawa de changer radicalement sa politique monétaire

LE REFUS FÉDÉRAL N'ALTÈRE PAS LE CLIMAT DE LA «CONFÉRENCE DE L'ESPÉRANCE»

BERNARD DESCÔTEAUX

RÉGINA — Les provinces ont, d'une même voix, demandé hier au gouvernement fédéral de modifier sa politique monétaire, jugeant toujours impérieux de réduire les taux d'intérêts, même au prix d'une baisse du dollar canadien, si l'on veut favoriser l'emploi.

Tel est le fait saillant de la première journée de la conférence des premiers ministres sur l'économie baptisée «la conférence de l'espérance» par le premier ministre Mulroney qui n'a cependant laissé à ses homologues aucun espoir pour l'instant de voir cette revendication reçue positivement.

C'est la deuxième fois en trois ans que les provinces font ainsi pression auprès du gouvernement central pour obtenir un changement de cap de la politique monétaire. Et curieusement ils ont utilisé les mêmes arguments, adopté à la surprise des fédéraux un ton aussi pressant que la dernière fois. À ce point qu'on se serait cru à la conférence sur l'économie de février 1982. La grande différence aura été que, même si le premier ministre Mulroney partage aujourd'hui les vues que défendait Pierre Elliott Trudeau à l'époque, cette fois-ci personne n'a brandi les poings.

Le climat visiblement n'est plus à la confrontation. Tout le monde prend le plus grand soin à mettre l'accent sur les points de convergence plutôt que de divergence et personne n'ose parler d'incompréhension. Personne non plus n'a l'impertinence de rappeller qu'il y a à peine sept mois, en campagne électorale, M. Mulroney tenait exactement le même discours que celui des premiers ministres. On est enclin à croire qu'on est pas devant un refus définitif.

Cette attitude se comprend quand on précise que la fin de non recevoir que M. Mulroney opposait en matière de politique monétaire aux demandes des provinces ne présumait pas du reste de la conférence. De fait, quelques heures plus tard les premiers ministres allaient faire l'unanimité sur une nouvelle politique fédérale de formation et de développement de l'emploi, y voyant des progrès substantiels et le résultat de la nouvelle harmonie fédéraleprovinciale.

C'est le premier ministre albertain, Peter Lougheed, qui s'est fait le plus direct pour exiger une révision de la politique monétaire. Certes la Banque du Canada doit garder son indépendance, mais le gouvernement devrait pouvoir établir des paramètres permettant au dollar canadien d'évoluer non plus seulement en fonction du dollar américain mais en fonction d'un «panier de monnaies», a-t-il proposé.

La récession est passée, mais la relance reste fragile, a expliqué M. Lougheed en notant que les taux d'intérêts qui sont à la hausse

Voir page 10: Régina

Tchernenko serait à l'article de la mort

BONN (d'après AFP et Reuter) — Le «numéro un» soviétique, M. Constantin Tchernenko, est atteint d'une maladie incurable et n'a plus que «trois à quatre semaines à vivre», a affirmé hier le journal ouest-allemand *Bonner Rundschau*, se basant sur des informations recueillies dans les milieux gouvernementaux à Bonn.

En outre, un journaliste grec, qui accompagnait cette semaine à Moscou le premier ministre Andreas Papandreou, a rapporté que M. Tchernenko a été hospitalisé mardi à la suite d'une série d'attaques.

Nikiforos Antonopoulos, correspondant du quotidien du soir *Nea*, citant une «très bonne source moscovite», a écrit hier que M. Tchernenko a été admis à l'hôpital quelques heures seulement avant sa rencontre prévue avec M. Papandreou.

L'entretien entre les deux hommes avait été annulé au dernier moment par les autorités soviétiques, et un porte-parole de la délégation grecque avait indiqué que l'état de santé de M. Tchernenko en était la cause.

Selon le quotidien conservateur ouest-allemand, l'emphysème pulmonaire chronique dont souffre M. Tchernenko ne peut plus être guéri.

Le journal estime que la période actuelle est, sans aucun doute, une période de transition à la tête du Kremlin. Il ajoute qu'en consé-

Voir page 10: Tchernenko

La «guerre des étoiles» risque de torpiller les négociations

NATIONS-UNIES, Genève (AFP) — L'URSS rompra ses discussions avec les Américains si Washington s'obstine à développer jusqu'aux essais la «guerre des étoiles», a déclaré hier à Genève, M. Victor Israelyan, le négociateur soviétique à la conférence du désarmement de l'ONU.

M. Israelyan a clairement affirmé devant la presse que les premiers essais relatifs à ce projet feraient sauter immédiatement et définitivement la négociation américano-soviétique qui doit s'ouvrir le 12 mars prochain à Genève.

Prié de préciser à quel moment les Soviétiques jugeraient que la négociation n'a plus sa raison d'être, il a répondu: «Au moment des essais».

L'ambassadeur a estimé qu'il sera impossible de vérifier les recherches menées dans ce domaine par les États-Unis, puisqu'elles se dérouleront sur papier et en laboratoire. «Mais de toute façon, a-t-il ajouté, elles feront du tort au bon déroulement de la négociation».

Les dépenses engagées constitueront un élément plus concret, a affirmé M. Israelyan. «Si les États-Unis consacrent $26 milliards à un tel projet, s'est-il demandé, comment peuvent-ils poursuivre une négociation qui a jus-

Voir page 10: Négociations

Le premier ministre québécois, M. René Lévesque, faisant son entrée à la salle de la conférence de Régina. . . avec quelques minutes de retard pendant que M. Brian Mulroney s'adresse à ses homologues provinciaux. Entre les deux, le ministre fédéral du Travail, M. Bill McNight.

Lévesque en forme . . . mais en retard

GILLES LESAGE

RÉGINA — Le premier du Québec était en excellente forme, hier, mais il a quelque peu assombri sa bonne performance en se présentant avec plusieurs minutes de retard à la séance inaugurale de la conférence des premiers ministres sur l'économie.

Il était prévu que la conférence commencerait vers 9 h 05, en raison de sa télédiffusion intégrale par les deux réseaux (français et anglais) de Radio-Canada. Constatant, quelques minutes plus tard, que la délégation québécoise n'était pas à ses côtés, le premier ministre fédéral commença quand même son allocution liminaire, à titre de président. Une dizaine de minutes plus tard, M. René Lévesque fit son entrée, sourire gêné aux lèvres et haussant les épaules en s'assoyant auprès de M. Mulroney qui lui jetait un regard oblique.

Puis, intervenant après le premier ministre hôte, M. Grant Devine, de la Saskatchewan et celui de l'Ontario, M. Frank Miller, M. Lévesque s'excusa tout en se disant flatté de ce que son homologue fédéral ait hésité à lancer la réunion sans la présence du Québec. « Les temps ont changé », lance t-il. Après avoir fait référence à la rencontre « très agréable » de la veille, chez le lieutenant-gouverneur de la province, M. Lévesque expliqua qu'il en était sorti avec l'impression que la conférence débuterait autour de 9 h 15 seulement. De fait, il semble que ce soit M. Lévesque lui-même qui, trouvant que la réunion débutait à une heure très hâtive, proposa qu'elle ne commence qu'à 9 h 30. De-

Voir page 10: Lévesque

Québec en réclame la maîtrise d'oeuvre

Les provinces accueillent avec enthousiasme la stratégie de formation professionnelle

BERNARD DESCÔTEAUX
et GILLES LESAGE

RÉGINA - Le gouvernement fédéral et les provinces se sont entendus hier pour adopter une stratégie commune en matière de développement de l'emploi qui mettra l'accent sur la formation.

Cette nouvelle stratégie a été rendue publique au cours de la conférence sur l'économie des premiers ministres qui d'une seule voix ont loué le virage que constitue cette stratégie qui mise sur la complémentarité des programmes des deux paliers de gouvernement.

Les premiers ministres ont dit voir dans l'adoption de cette nouvelle stratégie une illustration de ce que peut produire le nouveau fédéralisme coopératif inauguré par M. Brian Mulroney. Ce sera cependant l'occasion d'un test important pour ce nouveau fédéralisme puisque le Québec réclame la maîtrise d'oeuvre de la nouvelle politique de formation professionnelle sur son territoire. C'est une demande à laquelle Ottawa s'est gardé de répondre jusqu'ici.

Cette nouvelle politique est le fruit de consultations intenses qui ont été menées depuis huit semaines auprès des gouvernements provinciaux et des entreprises. En décembre, la ministre fédérale de l'Emploi et de l'Immigration, Flora MacDonald, avait publié un document de consultation. À la mi-

Voir page 10: Formation

■ L'éditorial de Jean-L. Roy —page 8

■ Voir autres informations —page 2

Les grévistes de Marine prêts pour un long siège

■ Le comité des conjointes, pour l'intendance et le moral

CAROLE BEAULIEU

À Sorel-Tracy ces jours-ci le pain ne coûte que 65 cents. L'huile à chauffage est réduite de 10%. L'essence aussi, dans certaines stations.

Tous les paiements sur les hypothèques et les prêts personnels sont « suspendus » indéfiniment. Les taxes municipales peuvent attendre. Tout cela à condition évidemment de détenir une carte de gréviste de Marine Industrie.

« C'est la première fois qu'on voit ça, raconte Jacques Gladu, président du comité de soutien du syndicat de Marine. On a réuni toutes les institutions financières de la région. Une trentaine au total, avec le caisses, les banques. Elles ont toutes accepté de suspendre ».

« Toutes sauf une, raconte Jacques Gladu, celle qui faisait affaire avec Marine Industrie. Mais elle a joint le mouvement hier », ajoute-t-il en soulignant. (La Confédération des syndicats nationaux (CSN) aurait menacé de boycotter cette institution si elle ne rentrait pas dans le rang, explique M. Gladu.)

Sûrs de la « validité de leurs revendications », les grévistes de Marine sont prêts pour un long siège.

« Avec une paie de grève de $126 par semaine pour une famille avec des enfants, quand on est habitué à plus de $400, il fallait s'organiser », explique Mme Manon Laprade, vice-présidente du comité des conjointes des grévistes de Marine.

Le comité des conjointes de Marine, c'est la « 5e colonne » du conflit qui, depuis six mois, paralyse les chantiers maritimes de Sorel-Tracy. Jamais un conflit de la région n'a connu une telle implication des femmes.

« Rentrer avec la flexibilité de métiers? Jamais, lance Manon Laprade.

Voir page 10: Marine

Photo Jacques Grenier

« Partenaires » de leurs maris dans le conflit qui les oppose depuis six mois à la direction des chantiers maritimes de Sorel, les conjointes des grévistes de Marine Industries ont mis sur pied depuis les derniers mois le plus important comité de conjointes que la région ait connue. Pour Huguette Deschamps, Gisèle Desgagné, Lucille Robidoux, Manon Laprade et Odette Lemoyne, « l'avenir » est l'enjeu de la grève.

APPLE II

POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE!

IMPÔTS 84

• ÉCONOMISEZ TEMPS ET ARGENT!
• AUSSI FACILE QUE 2 + 2 = 4!

IMPÔTS 84 (QUÉBEC) 69,95$
IMPÔTS 84 (FÉDÉRAL) 69,95$

LOGIDISQUE

TRS 80 III IV

Le Comptable maison

par Michel Bellefeuille

Confiez tous vos comptes à votre micro-ordinateur.

129,95$

LOGIDISQUE

DISPONIBLE CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE ET CHEZ LOGIDISQUE: 455, RUE ST-JEAN, SUITE 100, MONTRÉAL, QC, H2Y 2R5 – (514) 842-9551 – 1-800-361-7633

Péréquation et fonds LaPrade: Québec se réjouit de ses discussions avec Ottawa

GILLES LESAGE

RÉGINA — Le gouvernement du Québec ne cesse de se réjouir du climat de collaboration qui prévaut dans ses discussions avec Ottawa, qu'il s'agisse de péréquation, de formation professionnelle, du fonds LaPrade ou de développement économique. Même au sujet de la politique monétaire, qu'il souhaite plus expansionniste, le premier ministre ne considère pas que le gouvernement fédéral a fermé la porte à un possible virage en profondeur; il estime normal qu'Ottawa y songe à deux fois avant de s'engager dans cette voie.

De la même manière, le Québec n'avait pas encore décroché hier soir l'accord de principe qu'il souhaite sur la garantie que les paiements de péréquation venant d'Ottawa seront au moins aussi élevés en 1985-86 et 1986-87 qu'ils ne l'ont été au cours des trois dernières années. Mais, tant M. René Lévesque que son ministre des Finances, M. Yves Duhaime, estiment que les vues du Québec sont bien connues et comprises; ils se gardent de jeter les hauts cris, même si Ottawa hésite encore à corriger ce que Québec appelle une injustice flagrante et une iniquité dont il est le seul à souffrir, avec le Manitoba.

Considérant le sujet comme un vrai test de ses relations harmonieuses avec Ottawa, M. Lévesque dit toutefois qu'il ne lâchera pas prise et il veut en discuter à nouveau, dans les meilleurs délais, avec M. Mulroney. Il souhaite une réponse favorable avant le budget québécois, prévu pour le mois d'avril.

Mercredi soir, deux ministres québécois, MM. Duhaime et Pierre-Marc Johnson, ont eu un entretien privé de deux heures avec deux ministres fédéraux, MM. Michael Wilson (Finances) et René de Cotret (Trésor), au cours duquel le problème des paiements de transfert a été discuté en long et en large, sans que l'on puisse en venir à une entente précise. Malgré tout, M. Duhaime garde espoir, notant qu'il y a une grande différence entre une discussion avec MM. Marc Lalonde et Jean Chrétien, les anciens ministres fédéraux, et avec les nouveaux ministres conservateurs.

Sans fermer la porte, M. Wilson a dit quant à lui qu'il devait d'abord en discuter au conseil des ministres, cette question ne relevant pas de sa responsabilité exclusive.

M. Duhaime se refuse à quantifier la réclamation québécoise, parlant seulement de quelques centaines de millions, tandis que M. Lévesque parle d'une somme minimale de $ 240 millions pour chacune des deux années en cause. En décembre, le premier ministre en a discuté privément avec M. Mulroney et il se propose de le refaire, aujourd'hui même, si possible.

D'autre part, au sujet du fonds LaPrade, créé il y a quelques années pour compenser la fermeture d'une usine d'eau lourde dans la Mauricie, M. Duhaime a convenu avec ses collègues fédéraux que l'argent en reste sera dépensé à la suite d'une entente entre les deux gouvernements et visant à créer des investissements pour des emplois permanents.

Mais c'est à propos d'une politique monétaire plus expansionniste que le premier ministre a fait sa plus remarquable intervention publique de la journée. À l'aide de deux textes écrits et de discrétion appropriée, il a fait valoir que la politique monétaire est le seul grand levier dont le Canada dispose à l'heure actuelle pour relancer l'emploi à brève échéance, influé de manière appréciable sur les taux d'intérêt et la valeur du dollar canadien.

Notant que la politique monétaire canadienne est encore l'une des plus restrictive de tous les pays industriels, M. Lévesque estime qu'une politique plus expansionniste aurait des impacts positifs sur l'économie.

Le ministre fédéral, M. Wilson, se montrant à tout le moins réticent, M. Lévesque ne se compte pas pour battu. Selon lui, le climat des discussions actuelles n'a rien de comparable avec le refus de M. Trudeau et du gouverneur de la Banque du Canada, M. Bouey, en 1982. Il est d'avis qu'Ottawa se rendra compte que, s'il se contente de réduire le déficit de $ 19 milliards en quatre ans, comme il se le propose, il fera du même coup perdre un quart de million d'emplois au Canada. La Banque du Canada n'est pas un État souverain, ajoute M. Lévesque, estimant normal que le nouveau gouvernement prenne un peu de temps pour s'ajuster. Il se réjouit vivement du consensus manifeste des provinces à cet égard comme furent beaucoup d'autres. Il ajoute que le gouvernement fédéral ne doit pas être obsédé par ce que fait Oncle Sam, le gouvernement américain.

En fin de journée, les premiers ministres ont discuté de développement économique régional, devançant même l'horaire prévu. Là aussi, l'entente et l'harmonie ont fleuri, les provinces se félicitant de l'ouverture d'esprit et de la collaboration d'Ottawa. Au nom du Québec, M. Johnson a concouru en ce sens, souhaitant la fin des batailles stériles et paralysantes, la fin aussi des chevauchements et dédoublements entre les programmes des gouvernements.

Selon Elmer MacKay

Richard Hatfield voulait que la GRC accélère son enquête

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, voulait qu'on demande à la GRC d'accélérer son enquête, a admis hier le Solliciteur général, M. Elmer MacKay, prenant de sérieuses distances des nouvelles déclarations de M. Hatfield.

Aux Communes hier, M. MacKay s'est à nouveau trouvé sur des charbons ardents pour avoir accepté de rencontrer M. Hatfield, le 7 octobre dans un hôtel d'Ottawa , alors que la Gendarmerie royale faisait enquête sur la découverte de marijuana dans les bagages du premier ministre.

Interrogé par le député néo-démocrate de Burnaby, M. Svend Robinson, qui rappelait que M. Hatfield voulait qu'on accélère son enquête, M. MacKay a « confirmé que le premier ministre voulait me voir rapidement parce qu'il était préoccupé par les procédures ». Pressés de questions, MM. MacKay et Erick Nielsen, le vice-premier ministre, se sont toufefois refusés à fournir davantage de détails, repoussant du revers de la main la requête incessante des libéraux pour qu'une enquête publique indépendante soit déclenchée sur l'affaire Hatfield.

« Je me sens comme un détective frustré devant un cadavre, ils doivent prouver que justice a été rendue sinon les têtes devront rouler », a lancé, hors des Communes, le député libéral torontois John Nunziata qui, depuis l'acquittement de M. Hatfield.

« Morin est-t-il désespéré de passer à l'histoire ? »

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, est outré de voir son ex-conseiller en matières d'affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, l'accuser d'avoir perdu le droit de veto du Québec lors de la conférence de Victoria en 1971.

S'interrogeant sur les raisons qui ont poussé M. Morin à lancer « une affirmation aussi malhonnête » dans un texte publié mercredi et jeudi par LE DEVOIR, M. Bourassa se demande si l'ex-ministre des Affaires intergouvernementales « ne serait pas désespéré de passer à l'histoire » pour celui qui a fait faire à M. René Lévesque « l'erreur historique » d'abandonner le droit de veto du Québec en avril 1981.

« Comment M. Morin peut-il soutenir honnêtement que j'étais opposé au droit de veto? Nous avions la volonté d'obtenir un nouveau partage des pouvoirs, notamment en matière de sécurité sociale, partage que nous n'avons pas obtenu à Victoria », a déclaré M. Bourassa lors d'une conférence de presse tenue hier après-midi à Québec.

M. Bourassa justifie donc ainsi son opposition à la formule constitutionnelle de Victoria, qui prévoyait un droit de veto pour le Québec. « Le Parti québécois et l'Union nationale ont alors considéré mon geste comme faisant honneur au Québec », a ajouté l'ex-premier ministre.

Contre-attaquant, M. Bourassa estime que M. Claude Morin diminue sa crédibilité lorsqu'il propose un droit de veto du Québec sur la réforme du Sénat. « Pourquoi n'a-t-il pas réclamé ce droit de veto sur la réforme du Sénat en avril 1981? C'est là un autre exemple d'incompétence et d'irresponsabilité », a déclaré M. Bourassa.

« La preuve de l'erreur, et du comportement erratique (de M. Morin), c'est qu'il réclame maintenant une chose qu'il n'a pas fait réclamer par son chef il y a quatre ans, c'est-à-dire un droit de veto sur certaines institutions fédérales », continue le chef du PLQ. « Il faut s'attendre à tout en politique », en conclue le politicien.

Photolaser PC

Robert Bourassa

Bourassa condamne la proposition de Lévesque de dévaluer le dollar canadien

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC - Le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, soutient que la dévaluation du dollar canadien, proposée hier à Régina par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, ne serait pas une mesure économiquement efficace.

« Depuis quelques années, le dollar canadien a déjà été dévalué de 30 % sans améliorer la situation du chômage, ni diminuer l'inflation. Et les Français ont dévalué trois fois sans réduire le chômage », a déclaré M. Bourassa lors d'une conférence de presse tenue hier après-midi à Québec.

« J'ai toujours soutenu que la dévaluation du dollar canadien n'était pas un remède efficace à des problèmes économiques », rappelle l'ex-premier ministre. « La dévaluation donne l'apparence de la compétitivité. Et elle crée un cercle vicieux puisque les coûts de production augmentent et qu'il faut à nouveau dévaluer », ajoute-t-il.

Comme le chef du Parti libéral se déclare du même souffle opposé à une augmentation des taux d'intérêt — mesure permettant d'attirer des placements étrangers au Canada, et donc de diminuer la pression à la baisse sur la monnaie canadienne — il ne reste comme solution qu'une mesure très temporaire: l'intervention massive de la Banque du Canada pour freiner la chûte du dollar sur les marchés des changes.

Selon M. Bourassa, la Banque du Canada doit « protéger le plancher du dollar canadien en intervenant sur les marchés monétaires, via un consortium de banques centrales ». La Banque du Canada doit donc intervenir en utilisant ses réserves en or et en devises étrangères pour acheter des dollars canadiens.

« A très court terme, il faut l'intervention de la Banque du Canada. Puis il faut créer un climat de confiance pour les investisseurs », prêche le chef libéral. « Il faut surtout qu'à moyen terme l'économie canadienne se consolide, qu'elle devienne plus compétitive, qu'elle attire des capitaux étrangers », continue M. Bourassa. Il a rappelé le désastre économique qu'a constitué la politique énergétique du gouvernement Trudeau, qui a exporté des capitaux étrangers.

Interrogé par LE DEVOIR, M. Bourassa reconnait que la dévaluation des monnaies européennes et la dévaluation du dollar canadien sont essentiellement dues à un phénomène hors du contrôle de leurs gouvernements: la surévaluation du dollar américain. Considérant comme d'autres analystes que la montée du dollar américain n'est pas irréversible, M. Bourassa prévoit que ««la minute de vérité financière arrivera aux Etats-Unis », mais il ne peut en préciser l'échéance.

« Mais, en plus du fait que le dollar américain est la seule monnaie internationale, cette minute de vérité ne peut survenir tant que la confiance dans la force de l'économie américaine est plus forte que les problèmes liés aux énormes déficits américains: déficit extérieur et déficit budgétaire », commente M. Bourassa. Selon lui, il faudrait une reprise relativement forte de l'économie européenne et un renforcement de la quasimonnaie européenne (l'écu) pour casser la montée du dollar américain. Le Canada se contentera d'attendre...

Par ailleurs, M. Bourassa souhaite que les premiers ministres fédéral et provinciaux abordent « au moins indirectement » sa suggestion d'implanter au Canada une taxe à la valeur ajoutée (TVA), taxe qui nécessiterait une réforme de la Constitution. « Comme premier ministre du Québec, je serais ouvert à une réforme constitutionnelle à cet égard », a précisé M. Bourassa au DEVOIR.

L'ex-premier ministre (et candidat à le redevenir) a déjà vanté les mérites de la TVA à M. Brian Mulroney, ainsi qu'à plusieurs premiers ministres des provinces anglophones. « La taxe sur la valeur ajoutée permet d'exempter les exportations et d'inciter les entreprises à être productives, ce qui augmenterait la force économique du Canada », estime M. Bourassa.

Car, selon lui, le gouvernement fédéral n'aura pas d'autre choix que de réformer (et d'augmenter) la fiscalité pour diminuer ou freiner son déficit, en proportion déjà deux fois supérieur à celui des Etats-Unis et trois fois supérieur à celui de la France ou de la Grande-Bretagne. « Beaucoup de dépenses sont incompressibles et il faudra peut-être envisager une taxe sur la valeur ajoutée », a déclaré M. Bourassa en conférence de presse.

Cette conférence de presse avait été convoquée à l'occasion d'une rencontre du chef libéral avec des représentants du secteur de la hautetechnologie dans la région de Québec et avec des représentants de la recherche universitaire. M. Bourassa approuve la priorité accordée par le gouvernement aux secteurs du laser-optique, de la bureautique et de la biomasse dans la région de Québec. Il se dit « fortement stimulé à poursuivre le développement de la haute-technologie dans la région de Québec » s'il redevenait premier ministre.

Par ailleurs, M. Bourassa trouve essentiel que le gouvernement du Québec augmente les fonds disponibles aux universités pour qu'elles encouragent le nombre de diplômés de deuxième et troisième cycles. « C'est une situation inacceptable », a déclaré M. Bourassa au sujet de la formule de financement des universités, qui ne tient compte que du nombre d'étudiants, et non pas de la spécialité, ni du niveau d'études. Selon M. Bourassa, il s'agit de « sommes assez raisonnables » que le gouvernement Lévesque devrait dégager rapidement.

Modernisation de la ligne DEW

Des retombées d'au moins $ 600 millions pour le Canada, dit Clark

PAULE DES RIVIÈRES

OTTAWA — Des retombées industrielles d'au moins $ 600 millions découleront de l'accord canado-américain sur la modernisation du système d'avertissement radar dans le Nord et les travaux devraient débuter dès cet été, a déclaré hier le ministre intérimaire de la Défense, M.Joe Clark. M.Clark apportait ainsi, devant un comité parlementaire très animé, un nouvel argument dans sa défense du remplacement de la ligne radar DEW, qui fait présentement l'objet de négociations entre le Canada et les États-Unis et qui devrait aboutir à un accord très bientôt .

Il a également été révélé hier que le coût total de l'accord NORAD, qui doit être renouvelé d'ici un an, est de $ 7 milliards et que le Canada assumera environ 12 % des coûts. Il a aussi été confirmé qu'en ce qui a trait précisément à la modernisation de la ligne DEW, le Canada paiera environ $ 600 millions, soit la moitié du coût total de $ 1,2 milliard.

M. Clark résume l'impact économique canadien en parlant « d'un dollar au moins pour chaque dollar versé ». Il n'a pas précisé quel type de retombées mais les experts du ministère de la défense ont mentionné le domaine des communications, qui s'ajoute aux travaux comme tels de construction des nouveeux radars.

M. Clark a aussi donné l'assurance que son gouvernement ne signerait pas d'accord « artificiel » le mois prochain dans le seul but de faire plaisir au président américain Ronad Reagan, qui sera au pays les 17 et 18 mars, s'il n'est pas prêt. Mais il n'a pas caché que les pourparlers « en sont maintenant aux dernières étapes ». Et à son avis le temps presse.

« Nous accusons du retard dans la modernisation et plus nous attendons, plus notre force de dissuasion se détériore. Nous avons assez attendu. Il faut aller de l'avant », a répété M. Clark aux députés libéraux Lloyd Axworthy et Jean Chrétien, qui continuent de croire qu'en posant un premier geste de participation au nouveau système de défense, le Canada pourra difficilement éviter de s'associer au nouveau système de défense américain de défense stratégique (guerre des étoiles) simpliquant le recours à des armes nucléaires.

« Nous allons trop vite et pourrions accoucher de quelque chose que nous regretterions toute notre vie », a dit M. Chrétien, en faisant valoir que le Canada avait mis plus de 20 ans à se départir de toutes ses armes nucléaires, à la suite de l'acceptation par M. John Diefenbaker des missiles Bomarc munis d'ogives nucléaires.

« Il n'y a aucun lien entre les deux systèmes (celui de surveillance radar et celui de la guerre des étoiles des Américains) mais il y aurait moyen de se sortir de conséquences non voulues qui découleraient par inadvertance de l'accord », estime M. Clark, qui, comme Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a déjà eu l'occasion à maintes reprises de défendre ce dossier aux Communes.

M. Clark et les représentants du ministère de la Défense présents au comité parlementaire ont mis le paquet pour « vendre » l'accord, que ce soit en assurant que la présence américaine diminuerait « substantiellement » en vertu de la nouvelle entente, parce que le Canada serait responsable de l'entretien et du fonctionnement des nouvelles installations et parce que seulement la moitié des 840 personnes qui assurent maintenant le système (soit 570 dans le Nord et 270 dans le Sud, préposés aux communications) seraient nécessaire.

Le gouvernement promet aussi de consulter les populations du Nord qui seront touchées par les travaux. Le ministre a dû admettre cependant qu'il n'aurait probablement pas le temps de consulter avant la signature de l'accord.

M. Clark a aussi invité M. Axworthy à lui soumettre par écrit la liste de ses inquiétudes . Il n'a cependant pas accepté sa requête de faire venir des experts américains, dont certains n'hésitent pas à faire un lien entre les installations dans le Nord des nouveaux radars et le développement du programme américain Initiative de défense stratégique, inquiétant ainsi les libéraux.

L'accord vise le remplacement de 31 radars DEW jugés complètement « désuets », par 52 autres radars plus modernes et plus aptes à détecter les missiles et bombardiers soviétiques.

Le système serait complété en 1992.

guérin
l'éditeur qui édite

Maintenant disponible

Les grandes puissances et leurs ressources

Cahier d'activités — 7,00$
ISBN-2-7601-1313-2 (264 pages)

En vente dans toutes les librairies

guérin
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

Le nouveau cahier d'activités "Les grandes puissances et leurs ressources" respecte les orientations du programme officiel de géographie de 5e secondaire.

Dans chacun des 8 modules, la premiere page est réservé à un plan détaillé du contenu des activités. Celles-ci peuvent être effectuées de façon autonome à partir des sources de référence bibliographique de la dernière page de chaque module.

A l'intérieur des 8 modules, les activités suggérées favorisent l'utilisation des diverses techniques géographiques. L'élève va apprendre à localiser et expliquer des faits sur des cartes muettes, à tracer et interpréter des diagrammes, à analyser des tableaux statistiques et à commenter des articles d'actualité.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241

Destination SOLEIL? Adoptez
Hôtel
Castelhaiti
Cuisine créole et française... orchestre... piscine
Port-au-Prince, Haïti — C.P. 446 — Tél.: 2-0624
Consultez vos conseillers en voyages

LES JARDINS DE L'ÉGLISE LE DE BULLION

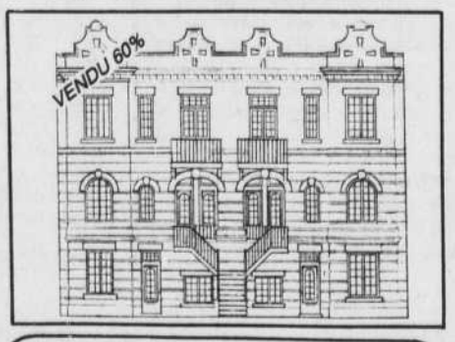

24 condominiums exceptionnels dans une église splendidement restaurée à partir de $75,000

9 condominiums de luxe — 4½ Entièrement restaurés, foyer, puits de lumière, à partir de $59,000

315, Prince-Arthur ouest

3444 de Bullion, au sud de Prince-Arthur

Bureau des ventes: lun. au jeu.: 13 h à 20 h sam. et dim.: 13 h à 17 h

289-9073

849-5929

visite: dimanche de 14 h à 17 h

LES DÉVELOPPEMENTS CREDO INC. 844-1196

Denis Lortie va en appel

Les avocats de la défense porteront plainte contre le juge Ivan Mignault

LIA LEVESQUE

QUEBEC (PC) — Les avocats du caporal Denis Lortie, condamné mercredi à purger 25 ans ferme d'emprisonnement, iront en appel du verdict et de la sentence prononcée contre leur client.

En conférence de presse hier, Mes André Royer et François Fortier ont expliqué qu'en plus d'aller en appel, ils demanderont au Conseil de la magistrature de se pencher sur « la partialité flagrante dont a fait preuve le juge Ivan Mignault » dans cette cause, ainsi que sur « l'agressivité inexplicable » du juge à leur endroit.

Comme troisième recours, les procureurs porteront plainte devant l'Association des psychiatres du Québec contre deux des trois psychiatres de la Couronne.

Mes Fortier et Royer estiment avoir plusieurs motifs d'appel à faire valoir pour que soit ordonné un nouveau procès.

Selon eux, le juge de la Cour supérieure a montré « une partialité flagrante » dans cette cause.

De plus, ils prétendent que « le verdict a été dirigé de façon évidente ». Me Fortier croit que dans son adresse au jury, le juge Mignault a fait en sorte qu' « il ne restait plus qu'une seule avenue » et que si le jury devait suivre ses directives en droit, il n' « avait plus le choix » du verdict.

Les procureurs estiment aussi que le juge a erré en droit en « retirant illégalement aux jurés tous les témoignages des psychiatres ».

De plus, les avocats contestent l' « interprétation restrictive » donnée par le juge à la preuve de oui-dire et à sa valeur probante.

Le oui-dire est constitué de faits non prouvés, ou rapportés par un témoin sans que leur véracité soit prouvée.

Selon Me Fortier, il appartient au jury d'apprécier la valeur probante du oui-dire, selon les faits sur lesquels l'expert a fondé son diagnostic. Ainsi, selon l'avocat, si un psychiatre fonde son expertise sur des faits non mis en preuve et en partie sur des faits prouvés, le jury peut en estimer la valeur globale.

C'est pour ces raisons que les avocats interjèteront appel du verdict et de la sentence. Ils se disent même prêts à aller jusqu'en Cour suprême pour faire valoir leur point.

Les procureurs entendent aussi s'adresser au Conseil de la magistrature parce qu'ils croient que le juge a fait preuve de « partialité évidente et d'agressivité inexplicable » à leur endroit. Cet organisme peut réprimander un magistrat s'il le juge opportun.

Photolaser CP

Les avocats François Fortier, à d., et André Royer, procureurs de Denis Lortie, condamné à purger 25 ans d'emprisonnement pour meurtre, ont décidé d'en appeler de la sentence du juge Ivan Migneault. Ils accusent également le magistrat d'avoir fait preuve de « partialité flagrante » durant le procès.

Me Royer cite en exemple le fait qu'après le verdict du jury, le juge a qualifié d' « indigne de foi » le témoignage des psychiatres de la défense. Il a aussi « discrédité » le témoignage du socio-linguiste appelé par la défense pour démontrer que les policiers étaient intervenus dans la confession écrite de Lortie.

Quant au recours à l'Association des psychiatres du Québec, Mes Fortier et Royer espèrent déposer une plainte contre deux psychiatres de la Couronne « pour manquement à l'éthique professionnelle ».

Les deux avocats reprochent principalement à l'un des psychiatres d'avoir « menti sur le temps passé auprès du caporal Lortie en entrevues ». Un des psychiatres affirmait d'abord avoir passé quatre à cinq heures en entrevues avec Lortie puis s'était repris en parlant de deux heures.

Sur le plan professionnel, ils reprochent aussi à un de ces psychiatres d'avoir voulu « s'appuyer sur le sondage de CFCF pour démontrer que les propos de Denis Lortie n'étaient pas délirants ».

L'enquête-maison de cette station de radio anglophone de Montréal avait fait couler beaucoup d'encre. Elle indiquait que plusieurs personnes ayant téléphoné lors d'une émission de tribune téléphonique approuvaient en partie les motifs d'intervention du caporal Lortie à l'Assemblée nationale.

Ce fait s'était produit hors de la présence du jury et ne pouvait donc être rapporté par les médias. Le juge avait alors interdit à la Couronne de faire allusion à ce sondage en questionnant ses experts.

Les procureurs de la défense avaient peu de commentaires à faire sur la recommandation du juge de prouver les actes de violence familiale et d'inceste commis par le père de Lortie.

Un psychiatre de la défense avait bien mentionné ces faits durant son témoignage mais les avocats n'en avaient pas prouvé la véracité par le témoignage d'une personne directement concernée ou par tout autre moyen.

Le juge avait souligné aux avocats qu'il aurait été facile de prouver ces gestes puisque le père a eu affaire à la justice à ce sujet.

Mes Fortier et Royer estiment qu'en ne faisant pas corroborer ces faits par un autre témoin, ils n'ont pas nécessairement mal fait.

« C'est un choix que nous avons fait. Ce n'était pas l'élément central de notre défense. Nous faisions une défense d'aliénation mentale, pas une défense d'inceste. » Selon Me Royer, l'inceste était même « extrêmement secondaire » dans cette cause.

La conférence de presse des avocats de la défense a eu lieu au Palais de justice de Québec, dans une salle fort exigue pour la vingtaine de journalistes qui s'y trouvaient.

Les avocats avaient d'abord prévu tenir leur conférence à 14h30 dans une salle de presse de l'édifice abritant la bibliothèque de l'Assemblée nationale et obtenu l'autorisation des responsables.

La conférence a dû être reportée à 15h00 et déplacée au Palais de justice, après que l'attachée de presse du président de l'Assemblée nationale eut protesté contre la tenue de la conférence des avocats du caporal Lortie dans des locaux appartenant à l'Assemblée.

La CAI et le rapport d'enquête sur la gestion de la Curatelle publique

Le ministère des Finances en appellera du jugement Lesage

ANGÈLE DAGENAIS

La guérilla continue entre le ministère des Finances du Québec et la Commission d'accès à l'information (CAI). Le responsable de l'accès à l'information du ministère, M. André Montminy, appuyé cette fois par le Procureur général du Québec, a en effet décidé hier d'en appeler du jugement du juge Robert Lesage de la Cour supérieure de Québec, rendu le mois dernier, qui permettait à la CAI de consulter un rapport d'enquête sur la gestion de la Curatelle publique gardé jusqu'à maintenant confidentiel par l'ex-ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, et son successeur, Yves Duhaime.

Le président de la CAI, M. Marcel Pépin, avait demandé en novembre dernier au ministre des Finances de pouvoir consulter ce rapport avant de décider si le groupe Auto-Psy (assurant la défense des droits des malades mentaux) pouvait ou non y avoir accès. Cette requête de la CAI était justifiée en vertu des pouvoirs normaux de consultation que la loi 65 lui a conféré.

Le ministre des Finances de l'époque, M. Jacques Parizeau, s'est opposé violemment à cette demande et obtenait une requête en évocation de la Cour supérieure pour éviter de se conformer à la demande du président de la Commission d'accès à l'information. Le procureur du ministère des Finances contestait alors la juridiction de la CAI sur les documents appartenant «en propre» aux ministres. Dans son jugement le juge Lesage refute cette interprétation étroite de la responsabilité ministérielle et précise que le document recherché par la CAI n'est ni privé ni politique mais bien «de caractère administratif» comme en témoigne le mandat d'enquête confié par M. Parizeau au contrôleur des finances qui a mis neuf mois pour faire cette enquête et remettre son rapport.

Le juge Lesage ajoutait en outre que «les documents du ministre sont les documents du ministère» puisque dans ce cas il ne s'agit pas d'un document privé mais intéressant la gestion d'un organisme de l'État.

En Cour d'Appel, les procureurs du ministère des Finances ont déjà annoncé qu'ils contesteraient à nouveau la juridiction de la Commission d'accès à l'information sur les «documents des ministres» qui ne sont pas à confondre, prétendent-ils, avec les « documents des organismes publics, soit les ministères » ; qu'ils démontreraient que la simple détention d'un document n'est pas suffisante pour « déclencher la juridiction » de la Commission d'accès à l'information comme l'a prétendu le juge Lesage ; que le juge Lesage a erré en droit en décidant que « les erreurs de la CAI sur des questions attributives de sa juridiction ne pouvaient porter atteinte à sa compétence que s'ils (sic) étaient déraisonnables, le tout contrairement à la jurisprudence bien établie de la Cour suprême du Canada ».

Le Procureur général du Québec prétend rechercher « les mêmes conclusions » que l'appelant dans cette cause et prévoit également utiliser les mêmes moyens pour faire valoir ses droits.

Un porte-parole de la CAI, Mme Nicole McKinnon, exprimait hier la « vive déception » de la Commission face à ce geste qui démontre que non seulement le ministre des Finances tend à vouloir soustraire « ses » documents de la juridiction de la CAI mais tous les ministres par l'intervention du Procureur général du Québec. « Après avoir fait voter la loi 65, le gouvernement est prêt aujourd'hui à engager d'importantes sommes d'énergie et d'argent pour la combattre par la voie des tribunaux », a déclaré Mme McKinnon. Cette cause pourrait n'être entendue que dans deux ans, compte tenu de l'engorgement des causes à la Cour d'Appel du Québec.

La situation des femmes s'aggravera si elles persistent à s'orienter vers les emplois traditionnels

RENÉE ROWAN

La situation des travailleuses ne fera que s'aggraver si les femmes persistent à s'orienter vers les même emplois qu'elles ont toujours occupés jusqu'à maintenant, si les filles continuent à bouder les emplois non traditionnels.

La présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Francine McKenzie n'a pas caché son inquiétude hier alors qu'elle présidait, avec le ministre de l'Education, M. François Gendron, au lancement de deux deux documents d'information et d'orientation (écrit et audiovisuel) intitulés « Explorons de nouveaux espaces ».

Ces documents visent à inciter les étudiantes à diversifier leur choix de carrière en leur présentant un éventail de plus de 50 choix non traditionnels dans les secteurs professionnel et métiers spécialisés.

Les filles d'aujourd'hui ne se préparent pas à occuper ces emplois d'avenir, a affirmé statistiques à l'appui, Mme McKenzie:

- au secondaire professionnel, 80 % des filles étudient en commerce, secrétariat et soins esthétiques. Leur présence dans les secteurs traditionnellement masculins plus prometteurs (électronique, mécanique d'ajustage et équipement motorisé par exemple) varie de 0 à 2 %;
- au collégial professionnel, les filles sont encore massivement inscrites dans les techniques infirmières et les techniques de secrétariat. La famille des techniques physiques, qui prépare à occuper des postes dans les domaines de l'électronique, de la mécanique, de l'aéronautique et de l'informatique, entre autres, est composée à 90 % de garçons;
- à l'université, malgré des percées récentes en droit, médecine et administration, les filles se cantonnent encore beaucoup en sciences humaines et en éducation, alors que le secteur des sciences appliquées, conduisant notamment aux carrières d'ingénieurs, est monopolisé par les garçons. Les étudiantes n'y représentent que 15 % des effectifs.

Alors que les spécialités féminines se précarisent de plus en plus, a noté la présidente du CSF, d'autres orientations professionnelles sont en plein essor: génie, électronique et informatique, biotechnologie, physique, agro-alimentaire, toutes des options gagnantes où on retrouve encore très peu de femmes.

Des pénuries de main-d'oeuvre sont projetées dans le secteur des métiers spsécialisés: monteurs, machinistes, outilleurs, mécaniciens, des corps de métier où les femmes ne représentent qu'à peine 10 % des effectifs.

Devant ces faits, le Conseil du statut de la femme a décidé, en se ralliant l'appui de trois autres ministères — Education, Science et Technologie, Communications — d'entreprendre un travail systématique d'incitation aux carrières non traditionnelles d'avenir.

Les adolescentes pourront puiser dans le document écrit « Explorons de nouveaux emplois » de l'information sur la situation des femmes sur le marché du travail, les secteurs prometteurs et des renseignement précis (par le biais de fiches techniques) sur le contenu, les exigences, la durée de plus de 50 choix professionnels non traditionnels à tous les niveaux scolaires. Elles y trouveront aussi les témoignages d'une cinquantaine d'étudiantes « pionnières » qui disent pourquoi elles ont fait un tel choix et comment elles vivent leur décision.

Le document écrit sera distribué dans les écoles secondaires du Québec et sera disponible auprès du personnel d'information et d'orientation scolaires et professionnelles. Le document audiovisuel, qui pourra être utilisé comme instrument déclencheur en classe ou dans les rencontres de sensibilisation organisée par le personnel d'information et d'orientation scolaires et professionnelles sera prêté gratuitement par les directions générales du ministère de l'Education.

M. Gendron a insisté par sa part sur la nécessité pour le ministère de l'Education d'intensifier le travail de recherche dans lequel il est déjà engagé. L'une d'elle a comme objectif d'éclairer la différence entre garçons et filles dans les cours de sciences, tant au niveau des inscriptions que de la réussite scolaire.

Une autre, qui sera entreprise conjointement avec le secrétariat à la Condition féminine et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, vise à cerner les facteurs qui limitent l'orientation des adolescentes dans les programmes de formation scientifique et technique.

Les entrevues réalisées dans le cadre d« Explorons de nouveaux espaces » feront l'objet d'une recherche exploratoire sur les caractéristiques des étudiantes des programmes de formation non traditionnels.

Le MEQ, à l'occasion de la fin de la décennie des femmes, vient d'adopter un plan triennal d'interventions visant à inciter la clientèle féminine, jeune et adulte, à s'orienter en plus grand nombre vers des programmes de formation non traditionnels et prometteurs d'emplois, a annoncé M. Gendron.

Outré, Mulroney écrit à Turner

Les sénateurs libéraux bloquent un emprunt

OTTAWA (PC) — Sans avoir reçu de mandat de la population, le Sénat se moque des Communes et des électeurs en bloquant le projet d'emprunt de $19.3 milliards du gouvernement fédéral, estime le premier ministre Brian Mulroney.

Dans une lettre cinglante à son vis-à-vis libéral John Turner, le premier ministre Mulroney a pressé hier les libéraux de mettre fin à l'obstruction au Sénat du projet de loi C-11, bloqué depuis le 23 janvier au comité des Finances de la Chambre haute.

Plus tôt dans la journée les sénateurs conservateurs, minoritaires au Sénat, avaient vainement tenté de convaincre les libéraux d'approuver le C-11 au comité du Sénat. Le projet de loi, essentiel si Ottawa veut aller sur le marché obligataire pour remplir ses coffres, est au Sénat depuis le 21 décembre 1984 après avoir obtenu l'assentiment unanime aux Communes.

Les libéraux sont disposés à adopter une requête d'emprunt de $7.3 milliards, nécessaires à la présente année financière, mais refusent de donner dès maintenant le feu vert aux $12 milliards qu'estime avoir besoin Ottawa pour l'année financière 1985-86.

Le gouvernement a désormais épuisé son pouvoir d'emprunt, ce qui a créé de l'incertitude sur le marché des capitaux, aggravant les conséquences pour une devise canadienne déjà faible, rappelle M. Mulroney. Les délais à l'adoption du bill forceront le gouvernement à emprunter à des taux plus élevés encore d'intérêt, accroissant la taille du déficit qui atteint déjà $34.5 milliards.

Mais pour le leader adjoint des libéraux au Sénat, M. Royce Frith, les accusations de M. Mulroney sont « hystériques ». M. Turner ne reçoit pas d'ordres du Sénat, affirme-t-il.

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél.: _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

LE CODE DE DROIT CANONIQUE EN FRANÇAIS

EST FINALEMENT PARU!

Cet ensemble de lois qui régissent la vie interne de l'Église Catholique est disponible au SERVICE DE DOCUMENTATION PASTORALE dans sa traduction française officielle.

C'est un livre que tous ceux qui ont une responsabilité au niveau du diocèse, de la paroisse, d'une communauté religieuse, d'un organisme ecclésiastique, doivent obligatoirement posséder.

Deux Éditions du nouveau Code de Droit Canonique en Français sont maintenant en vente au SDP:

— **CODE DE DROIT CANONIQUE — TRADUCTION FRANÇAISE, 363 pages,** 6.50" X 10" X 1", **$13.95;**

— **CODE DE DROIT CANONIQUE LATIN-FRANÇAIS, 700 pages,** 6.50" X 10" X 2", **$32.00** (texte latin sur la page de gauche et traduction française correspondante sur la page de droite).

Les commandes postales et téléphoniques seront traitées avec notre sollicitude habituelle.

SERVICE DE DOCUMENTATION PASTORALE

312, Sherbrooke Est — Montréal — H2X 1E6
Tél.: (514) 844-1753 (Métro Sherbrooke)

Ouvert de 9h à 17h du lundi au vendredi de 10h à 13h le samedi

LES PRIX 1984 DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

NOM DES PRIX: Prix du Conseil de Patronat 1984.

MONTANT DES PRIX: 5 000$ chacun.

OBJECTIFS DES DEUX PRIX: Rendre hommage à deux personnalités québécoises: a) l'une pour une réalisation personnelle et exceptionnelle à la promotion de l'éducation économique et/ou de l'entreprise privée au Québec **en 1984;** b) l'autre pour une contribution personnelle et exceptionnelle à la promotion de l'éducation économique et/ou de l'entreprise privée au Québec au cours de l'ensemble de sa carrière.

ÉLIGIBILITÉ: Toute personne résidant au Québec est éligible à l'exception des gens d'affaires toujours actifs et des personnalités politiques en fonction. À titre d'exemple, est éligible toute personne agissant à titre d'universitaire, de journaliste, de fonctionnaire, de commissaire industriel, d'enseignant, de chercheur, de dirigeant d'organisme, etc.

PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE: Du 1er janvier au 19 avril 1985.

REMISE DU PRIX: Lors de l'Assemblée générale annuelle du C.P.Q., le 10 juin 1985.

MEMBRES DU JURY: Président: **M. Jean-Marie Toulouse**, École des Hautes Études Commerciales
Membres: **M. Jacques Gagnon** (Alcan), **M. Jacques Viau** (Shell Canada), **M. Claude Beauregard** (Bell Canada), **M. Mario Bertrand** (Brasserie Labatt).

MISE EN CANDIDATURE

Une personne est mise en candidature sur présentation d'une formule officielle délivrée par le secrétariat du C.P.Q. La candidature doit être appuyée et justifiée par au moins trois personnes. Le consentement écrit du (de la) candidat(e) est requis. Les noms des candidats(es) ne seront pas rendus publics, sauf ceux des gagnants(es).

Pour information: (514) 288-5161

Botha rejette la libération de Mandela

JOHANNESBURG (Reuter) — Le président sud-africain P. W. Botha s'est prononcé hier contre la libération de prison du dirigeant nationaliste noir Nelson Mandela, disant que ce dernier demeurait adepte du terrorisme.

M. Botha avait offert la liberté à M. Mandela, un des dirigeants du Congrès national africain (interdit) emprisonné depuis plus de vingt ans, ainsi qua d'autres prisonniers, s'ils s'engageaient à rejeter le recours à la violence.

Mais M. Mandela a répondu le weekend dernier que c'était le gouvernement qui pratiquait le terrorisme d'État et qu'il devrait d'abord légaliser son parti et supprimer le système de l'apartheid.

Par contre, quatre autres Noirs purgeant de longues peines de prison dans le pénitencier de l'île Robben, près du Cap, ont accepté, selon les autorités pénitentiaires, les conditions imposées par les autorités.

M. Botha a précisé dans un communiqué qu'il avait autorisé leur libération.

Dans ce communiqué publié au Cap, le président Botha a également déclaré : « leur maintien en détention (parlant de ceux qui refusent les conditions de libération) doit, à partir de ce jour, être attribué à leur refus de renoncer à leur engagement envers la violence », ajoutant « nous ne pouvons ordonner leur remise en liberté s'ils demeurent engagés envers la violence, le sabotage et le terrorisme ».

M. Mandela, âgé de 66 ans, purge depuis 1964 une peine de détention à perpétuité après avoir été reconnu coupable d'actes de sabotage et de conjuration en vue d'un renversement par la violence du régime minoritaire blanc. Il est maintenant détenu en prison après avoir passé de nombreuses années au pénitencier de l'île Robben.

Sa réponse à la proposition du gouvernement est venue sous forme d'une déclaration lue par sa fille, Zinzi Mandela, au cours d'un meeting à Soweto.

« Mon père déclare je ne peux, et ne pourrai pas, donner une assurance quelconque à un moment où moi-même et vous, le peuple, ne sommes pas libres. Votre liberté et la mienne ne peuvent être séparées », a-t-elle dit.

L'offre du gouvernement sud-africain disait que le gouvernement envisagerait sa libération s'il rejetait la violence et se conduisait « de telle sorte qu'il n'aurait pas à être de nouveau arrêté ».

Pendant ce temps à Paris, l'apartheid, la Namibie et le sort du leader noir Mandela ont été les principaux sujets évoqués hier au cours de l'entretien accordé par M. Roland Dumas, ministre français des Relations extérieures, à son homologue sud-africain, M. Pik Botha.

En Amérique centrale

Les négociations de paix sont suspendues

SAN JOSE (AFP) — Un différend sur un cas de droit d'asile entre le Costa Rica et le Nicaragua a empêché la tenue à Panama d'une réunion cruciale au cours de laquelle la médiation de paix du groupe de Contadora devait entrer dans sa phase finale, relèvent les observateurs dans la région.

Le cas de Jose Urbina Lara, un jeune Nicaraguayen arrêté le 24 décembre à Managua dans des circonstances confuses par la police sandiniste alors qu'il était réfugié depuis quatre mois à l'ambassade du Costa Rica, a amené la suspension du sommet qui devait réunir hier et aujourd'hui les cinq pays d'Amérique centrale — Guatemala, Costa Rica, Salvador, Nicaragua, Honduras — et les quatre pays médiateurs de Contadora — Panama, Mexique, Colombie, Venezuela. Le but de la réunion était d'examiner les modifications à apporter à un projet d'accord global régional de paix présenté en septembre.

Selon les milieux diplomatiques, le fait qu'un conflit bilatéral sur un cas de droit d'asile fasse échouer une réunion impliquant neuf pays montre la fragilité du processus de Contadora, 25 mois après son début.

Le Costa Rica soutient que le droit d'asile, principe traditionnel des relations internationales, ne saurait être passé par pertes et profits du fait de la recherche de la paix dans la région.

Urbina Lara, un opposant nicaraguayen qui voulait échapper au service militaire obligatoire, avait trouvé refuge à l'ambassade du Costa Rica en août dernier. Le Costa Rica exige que le jeune homme puisse retourner à l'ambassade et affirme que le droit d'asile a été violé. Le gouvernement sandiniste considère au contraire que l'affaire est close. Selon lui, l'arrestation d'Urbina Lara s'est produite à l'extérieur de la mission diplomatique et il avait renoncé de lui-même à son statut de réfugié.

Le groupe de Contadora a tenté dans les deux dernières semaines, sans succès, de régler le différend. Ouvertement inquiet des tensions dans la région, le président cubain Fidel Castro a lui-même essayé la semaine dernière de convaincre les deux gouvernements de reprendre la voie de la négociation.

Dans la nuit de mercredi à hier, annonçant l'ajournement de la réunion de Panama, Managua a accusé les États-Unis d'en être responsables, et a affirmé que le Honduras, le Costa Rica et le Salvador avaient cédé à un « chantage » américain visant à « boycotter » le processus de Contadora.

À Washington, au contraire, un porte-parole du département d'État, M. Bernard Kalb, a accusé hier soir le Nicaragua d'utiliser l'affaire Urbina Lara « pour bloquer les nouvelles délibérations dans le cadre du processus de Contadora ».

Le torpillage du Belgrano

Mme Thatcher se retranche derrière le «secret defense»

LONDRES (AFP) — Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, s'est réfugiée hier derrière le « secret defense » pour justifier son refus de faire toute la lumière sur les circonstances du torpillage du croiseur argentin *General Belgrano* pendant la guerre des Malouines.

Pressée par l'opposition travailliste de révéler tous les détails sur la destruction du navire le 2 mai 1982, qui avait entraîné la mort de 368 marins argentins, Mme Thatcher a déclaré : « Certaines informations ont toujours une grande importance d'un point de vue opérationnel et pour les services de renseignement, d'autant plus que l'Argentine n'a toujours pas annoncé la cessation des hostilités. »

Cette affaire qui ne cesse de rebondir en Grande-Bretagne fera l'objet d'un important débat devant les Communes lundi prochain.

Mme Thatcher s'est à nouveau défendue hier d'avoir menti aux Communes. L'opposition lui reproche notamment de ne pas avoir dit dans un premier temps que le croiseur avait été torpillé par un sous-marin nucléaire britannique, en dehors de la zone d'exclusion maritime, alors qu'il avait changé de cap et faisait route vers l'Argentine.

Le premier ministre a affirmé que la divulgation de certains renseignements mettraient en péril les forces armées britanniques et devaient encore rester secrets.

« Chaque fois que l'information avait perdu toute son importance d'un point de vue opérationnel, nous avons donné un compte-rendu détaillé des faits », a souligné Mme Thatcher ajoutant « qu'il n'existe aucun droit à l'information lorsque la sécurité de nos forces armées est en jeu. »

Par ailleurs, M. Neil Kinnock, le leader de l'opposition travailliste, s'est rétracté hier après avoir accusé mardi Mme Thatcher d'avoir personnellement ordonné des poursuites judiciaires contre un haut fonctionnaire, M. Clive Ponting, qui avait communiqué des documents secrets sur les circonstances du torpillage à un député travailliste.

Professeurs et étudiants
Aux questions pratiques, des réponses!

La Chambre de commerce de Montréal vous propose son service de conférenciers sur le monde des affaires.

Pour traiter un sujet précis, pour donner un avant-goût des impératifs de l'entreprise et du marché du travail, pour mieux saisir le monde des affaires, n'hésitez pas à ajouter une dimension pratique à vos cours.

Curieux de leur avenir et de perspectives nouvelles, les étudiants sauront tirer profit de l'expérience et du témoignage des porte-parole de la Chambre. Les conférenciers rencontreront, à titre gracieux, tout groupe d'étudiants.

Pour inviter un porte-parole, communiquez avec: Le secrétariat de la Chambre de commerce de Montréal
772, rue Sherbrooke ouest
Montréal, Qc H3A 1G1
(514) 288-9090

Le Japon menace de quitter l'Unesco

PARIS (AFP) — Les menaces qui pèsent sur l'avenir de l'Unesco se font de plus en plus précises avec la mise en garde formulée par le représentant du Japon, M. Takaaki Kagawa, devant le conseil exécutif de l'organisation réuni en session extraordinaire à Paris depuis mardi.

Le Japon, a déclaré mercredi M. Kagawa, sera amené à « reconsidérer ses relations avec l'Unesco » si d'importantes réformes ne sont pas réalisées à la prochaine conférence générale de l'organisation convoquée pour l'automne prochain à Sofia (Bulgarie).

À Tokyo, hier, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a précisé : « Il s'agit d'un avertissement marquant la détermination du Japon à obtenir ces réformes ». Sévère avertissement, qui fait suite au retrait des États-Unis de l'Unesco, effectif depuis le 1er janvier. C'est ce retrait qui avait motivé la convocation en session extraordinaire du conseil executif de l'Unesco. Quant à la mise en garde japonaise, elle s'ajoute aux préavis de retrait déjà notifiés par la Grande-Bretagne et Singapour.

La contribution des Etats-Unis était de 25% du budget de l'Unesco. Celle de la Grande-Bretagne est de 4.6%, et celle de Singapour de 0.09%.

Après le retrait des États-Unis, le Japon est devenu le 2ème contributeur avec 10.19%, derriere l'URSS avec 12.41%.

Les réformes exigées par Tokyo concernent l'élimination des programmes controversés ou superflus, le gel du budget au degré de croissance zéro et une rationalisation de la gestion.

L'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture est une institution spécialisée de l'ONU, fondée à Londres en 1946 et dont le siège est à Paris. Son directeur général est le Sénégalais Amadou Mahtar M'Bow.

Composée à l'origine de 20 Etats membres, elle en compte aujourd'hui 60, compte tenu du départ des Américains. Ses programmes les plus contestés concernent le désarmement et l'information, deux problèmes auxquels l'Unesco s'est particulièrement intéressée ces dernières années. Plusieurs pays occidentaux considèrent que ces questions ne sont pas de son ressort.

Outre ces sujets «politiques» qui, à chaque réunion, font apparaître les clivages traditionnels entre les pays occidentaux et ceux qui se situent dans la mouvance de l'URSS, la Grande-Bretagne, les États-Unis et maintenant le Japon reprochent à l'Unesco sa «mauvaise gestion».

La France, qui partage en partie les critiques de ses partenaires occidentaux, avait toutefois regretté la décision de Washington et de Londres, estimant que l'Unesco était en mesure de procéder aux réformes nécessaires. Elle a annoncé cette semaine qu'elle ajouterait exceptionnellement cette année à sa contribution, de 6.43% du budget de l'Unesco, une somme de deux millions de dollars pour l'aider à pallier le déficit causé par le retrait des États-Unis, que M. M'Bow a évalué à 28 millions de dollars.

Libération d'un journaliste américain kidnappé il y a un an

Liban: les attentats anti-israéliens se multiplient

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — En réponse à une nouvelle vague d'attentats, les forces d'occupation israéliennes au Liban ont mené hier de nouvelles opérations de police dans la région de Tyr, notamment dans le village chiite de Bourj Rahal où un incident les a opposées au Casques bleus français de la FINUL.

Cette recrudescence des attentats anti-israéliens intervient alors que les dernières unités de Tsahal se préparent à quitter la région de Saïda d'ici lundi prochain, en application de la première phase du redéploiement sur une nouvelle ligne de défense au nord du fleuve Litani.

Selon les Israéliens, la plus grave de ces attaques s'est produite le long de l'Awali, où onze maquisards ont été tués et neuf autres capturés par une patrouille.

D'autres incidents se sont produits au cours de la journée mais aucun ne semble avoir fait de victimes dans les rangs israéliens.

À Bourj Rahal, à huit kilomètres de Tyr, un pugilat a opposé des Casques bleus français de la FINUL à des soldats israéliens qui voulaient raser une maison de «suspects».

Un porte-parole de la FINUL a par ailleurs précisé que les militaires français avaient découvert dans le village le corps d'un civil tué par balles.

Mardi dernier, les observateurs des Nations unies avaient protesté auprès des militaires israéliens après une opération de représailles contre le village de Toura, au cours de laquelle un villageois avait été tué et deux autres blessés.

Dans une lettre au secrétaire général de l'ONU, le président de la Commission des droits des Palestiniens, le Sénégalais Massamba Sarre, a dénoncé les raids israéliens qui ont selon lui aggravé la situation dans la région.

M. Sarre précise que de nombreux réfugiés palestiniens, y compris des femmes et des enfants, ont été blessés il y a quelques jours lors d'une opération israélienne dans le camp de Bourj al-Chemali, près de Tyr.

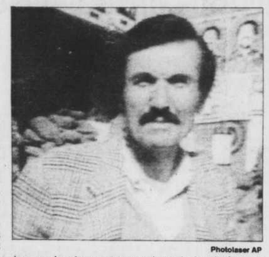

Photoleser AP
Jeremy Levin, correspondant de la chaine de télévision américaine NCC.

La date exacte du retrait des forces israéliennes de la région de Saïda sur une nouvelle ligne au nord du Litani est gardée secrète, mais l'opération devrait être menée à terme d'ici mardi prochain.

Le général Ori Orr, chargé de cette opération, a précisé hier que le mouvement pourrait s'effectuer quatre heures après réception des ordres, d'autant plus que de nombreux éléments se sont déjà retirés au cours de ces dernières semaines sur les nouvelles positions.

Les officiers supérieurs de Tsahal n'ont pas caché que la nouvelle ligne leur semblait moins défendable que celle de l'Awali, dont les rives abruptes rendaient le franchissement difficile par les éléments armés hostiles.

Par ailleurs, le journaliste américain Jeremy Levin, kidnappé au Liban il y a près d'un an, se trouve à Damas «heureux et en bonne santé» et c'est la Syrie qui a obtenu sa libération, a déclaré hier l'ambassadeur de Syrie à Washington, M. Rafic Jouejati.

Le département d'État et la Maison-Blanche ont confirmé que M. Levin était à Damas, sans préciser toutefois s'il s'était enfui, comme le journaliste américain l'a déclaré hier matin dans la vallée de la Bekaa, ou s'il avait été relâché par ses ravisseurs.

M. Jouejati s'est refusé à identifier ces ravisseurs et à indiquer quelles tractations avaient été menées par les autorités syriennes. Il a indiqué que M. Levin avait été examiné dans un hôpital de Damas et que le gouvernement syrien ferait tout son possible pour qu'il retrouve au plus tôt sa famille.

Il a ajouté qu'il n'avait aucune information sur les quatre autres Américains kidnappés ces derniers mois au Liban, précisant que tout commentaire à ce sujet pourrait nuire aux efforts en cours pour obtenir leur libération.

Le Caire demande à Israël d'approuver le plan OLP-Jordanie

ASSOUAN (Reuter) — L'Égypte a demandé hier à Israël d'accepter que l'accord jordano-palestinien conclu cette semaine à Amman serve de cadre de travail à une tentative de règlement du conflit du Proche-Orient.

« Israël doit répondre positivement à cette nouvelle proposition et renoncer aux habituels slogans négatifs tendant à jeter le doute sur les intentions arabes », a déclare M. Osama Baz, conseiller du président Hosni Moubarak qui recevait à Assouan l'homologue soudanais de ce dernier Jaafar Nimeiri.

M. Baz a précisé que les États-Unis avaient une « responsabilité particulière » dans la recherche d'un règlement pacifique du conflit, en raison de leurs relations avec Israël et de leurs intérêts dans le monde arabe.

Américains et Soviétiques doivent tenir les 19 et 20 février prochains à Vienne des conversations principalement consacrées au Proche-Orient.

Washington a toutefois tenu à souligner hier qu'il ne s'agissait pas là de négociations mais de simples « échanges de vues ».

Prudent, le département d'Etat a bien précisé qu'il ne fallait pas attendre trop de ces « échanges », car la position des États-Unis n'avait pas changé sur la question, non plus que celle de l'Union soviétique.

Les Américains seront représentés par le secrétaire d'Etat adjoint Richard Murphy, l'URSS par le chef du département « Proche-Orient » du ministère des Affaires étrangères, M. Vladimir Polykov.

L'accord conclu entre le roi Hussein de Jordanie et Yasser Arafat reposerait sur l'acceptation des résolutions de l'ONU et du plan de paix arabe adopté en 1982 à Fès, selon un responsable de l'OLP interrogé mercredi à Amman.

« Le fait que cet accord se réfère à toutes les résolutions des Nations unies sans mentionner particulièrement la résolution 242 signifie que cette dernière n'a pas été rejetée », a précisé hier M. Baz.

Jusqu'ici, l'OLP avait refusé cette résolution 242 qui selon elle ignorait le droit des Palestiniens à l'autodétermination.

Par ailleurs, le roi Hussein a quitté Alger hier, à l'issue d'une visite de 48 heures au cours de laquelle il a notamment présenté l'accord au président Chadli Bendjedid.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

Année Internationale de la Jeunesse
Les voyageurs, voyageuses de la Paix
MOSCOU, PÉKIN, PARIS, LONDRES, WASHINGTON
Concours: 20 jeunes sélectionnés
Information: 527-2561

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:
À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022
Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

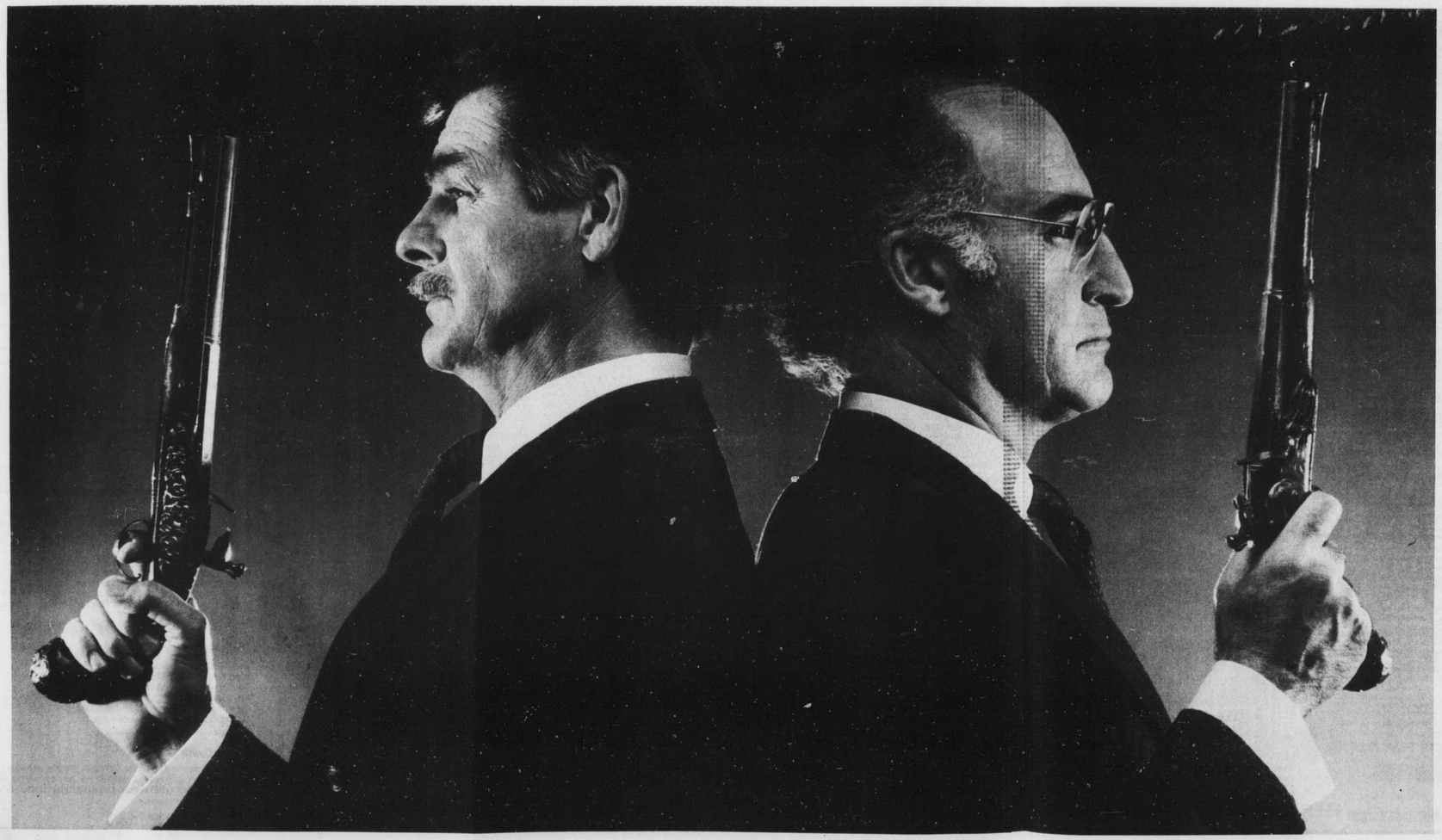

"Nous voici en face d'un problème de communication.

De vendeur à client, de matériel à logiciel, d'ordinateur à ordinateur: chez Honeywell nous sommes passés maîtres en matière de communication. Et vous seriez étonné de découvrir où sont les véritables problèmes.

En affaires comme dans la vie, lorsqu'on ne communique pas ou qu'on ne parle pas la même langue, on risque de se mettre quelqu'un à dos. Il en va de même des ordinateurs. Tout repose sur la communication et pourtant c'est précisément de là que peuvent surgir les problèmes.

Chez Honeywell nous adaptons les systèmes informatiques aux problèmes qu'ils doivent résoudre, et non l'inverse. Cette approche fait de nous des maîtres de la communication.

Nous favorisons les rapports. Nos différents micro et mini-ordinateurs communiquent à merveille, non seulement entre eux, mais aussi avec les ordinateurs d'autres marques, dont IBM.

Résultat: vous pouvez accroître la capacité d'un système Honeywell selon vos besoins — ce que les autres systèmes ne permettent pas toujours. Avec Honeywell, vous n'aurez donc pas à vous départir de votre système simplement parce qu'il vous faut plus de puissance.

Le micro-ordinateur sociable. Il est peu recommandable, selon nous, que chacun s'isole avec son micro-ordinateur, coupé du reste du monde...À moins que cet ordinateur soit un Honeywell, car les micro-ordinateurs Honeywell peuvent communiquer librement. Honeywell conçoit ses ordinateurs de telle sorte qu'ils puissent fonctionner seuls ou en équipe.

De même, les plus petits des mini-ordinateurs Honeywell peuvent communiquer avec les systèmes de plus grande puissance de Honeywell et même d'autres fabricants.

La discrétion avant tout. Entre la communication et l'indiscrétion, il y a un monde. En matière de protection, Honeywell ne craint pas la concurrence (nous avons gagné la confiance de bases militaires stratégiques et *d'établissements à sécurité maximale* partout dans le monde). Nous appliquons les mêmes principes de sécurité au secteur commercial. Ainsi, tous nos ordinateurs, du plus puissant au plus petit, bénéficient de la même protection.

Effets synergiques. C'est parce que nous savons créer une véritable synergie entre toutes les composants — non seulement le matériel et le logiciel, mais aussi la formation et le service etc. — que nous sommes chef de file dans notre domaine.

Pour obtenir plus d'information sur Honeywell, contactez-nous. Nous vous ferons parvenir une brochure qui vous indiquera ce que Honeywell peut faire pour vous.

Composez, sans frais, 1-800-268-4148.
Honeywell, division Informatique
155, chemin Gordon Baker,
North York (Ontario) M2H 3N7

Ensemble, nous trouverons la solution.

Honeywell

La révolution sandiniste est «calomniée», estime Daniel Heap, un observateur canadien aux élections nicaraguayennes

CLÉMENT TRUDEL

Le député (NPD) de Toronto-Spadina aux Communes, M. Daniel Heap, qui était observateur lors des élections du 4 novembre au Nicaragua, estime que la révolution sandiniste est « calomniée ». A l'université Concordia, en présence de l'ambassadeur nicaraguayen à Ottawa, M. Casimiro Sotelo, M. Heap s'est dit d'avis, mercredi, que le gouvernement de Managua tente de répondre aux besoins de la population. Face à cette révolution qui a triomphé en 1979, les Etats-Unis et le Canada ont, selon le député, leur « dernière chance de pratiquer ce que nous prêchons », c'est-à-dire la démocratie, l'entraide mutuelle et la « paix fondée sur la justice ».

M. Sotelo a déclaré pour sa part que son pays était orienté vers la paix mais que, malheureusement, il devait consacrer 40 % de son budget à « maintenir en vie sa Révolution » qui ne mourra que si les Etats-Unis se livrent à une invasion en règle de son pays; cette hypothèse, si elle se concrétisait, transformerait le Nicaragua en « cimetière », a dit l'ambassadeur car la très forte majorité des Nicaraguayens (population de 3 millions) est prête à défendre la souveraineté du pays.

Hier midi, à McGill cette fois, le vice-recteur de l'Université d'Amérique Centrale, le jésuite Cesar Jerez (ex-provincial des Jésuites de cette région) a comparé son pays, le Nicaragua, à David que l'on oppose au Goliath américain, souvent au prix d'une « manipulation » de l'opinion publique internationale. Une partie du problème au sujet du Nicaragua, c'est que ce pays entend rester libre, pense-t-il; libre de choisir ceux avec qui il doit commercer, libre d'établir le dialogue avec tous. M. Jerez croit que seul un petit groupe de gens d'extrême-gauche voudrait doter Managua d'un régime « marxiste-léniniste ». Washington est-il prêt à accepter qu'un régime socialiste bien établi — c'est le but vers lequel tendent les Sandinistes — soit amical envers les Etats-Unis et se défende d'exporter *sa* révolution?

Managua a prouvé, selon Cesar Jerez, qu'il voulait établir un dialogue mais il s'est heurté à beaucoup de froideur et d'hostilité: les pourparlers de Manzanillo viennent d'être rompus, les Américains ont refusé de se plier à un arbitrage de la Cour Internationale de La Haye 'sur le minage des ports nicaraguayens), les « contras » ou opposants semblent se renforcer et le Congrès doit discuter en mars de sommes additionnelles destinées aux antisandinistes. Managua veut « négocier avec le vrai pouvoir derrière ces contras », estime M. Jerez qui, vivant à Managua, peut témoigner qu'il n'existe pas de crainte d'une « intervention » américaine car elle existe déjà, sous forme d'une guerre « low profile » contre le régime sandiniste.

Sous l'égide du Catholic Institute for International Relations (Londres), le Père Jerez a publié l'an dernier une étude sur l'Eglise et la Révolution nicaraguayenne. Il avoue que la situation dans son pays porte à une polarisation extrême, que l'Eglise est « passablement divisée » sur certains enjeux. On ne discute pas du Nicaragua sans émotion, ce qui provoque aussi des clivages dans les universités et autres corps sociaux. M. Jerez dit s'opposer à tout geste de censure et qualifie d'erreur la censure (militaire) jouant de temps en temps contre les médias. Le Nicaragua tend au pluralisme et au respect des valeurs du peuple nicaraguayen et deux signes d'espoir apparaissent, selon le Père Jerez: les deux tiers de la population sont dans le groupe des 25 ans ou moins et la solidarité internationale va croissant, comme le montre le résultat de la tournée du vice-président Sergio Ramirez en Europe, où le Nicaragua tente de renforcer l'appui au plan de paix du groupe de Contadora (mis au point le 7 septembre 1984 et approuvé moins de 15 jours plus tard par Managua).

L'ambassadeur Sotelo est favorablement impressionné par l'aide non gouvernementale acheminée par des Canadiens vers le Nicaragua: en quatre ans, Tools for Peace est passé d'un budget de $ 15,000 à une aide de $ 1,2 million. Quant à l'ACDI, elle a déjà ouvert des lignes de crédit de $ 15 millions. Des discussions sont en cours pour que, avec l'Italie et la France, l'ACDI s'implique dans un « projet géothermique » au Nicaragua.

Aide sociale et assurance-chômage

Les Caisses Desjardins aboliront certaines mesures discriminatoires

LAURENT SOUMIS

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins et la Fédération des caisses de Montréal et de l'Ouest du Québec se sont engagées dans un processus visant à abolir les mesures discriminatoires dont sont l'objet, certains de leurs sociétaires, bénéficiaires de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage.

Hier, les bureaux de MM. Raymond Blais et Guy Bernier, présidents respectifs de ces deux instances du Mouvement Desjardins ont confirmé la nouvelle au DEVOIR.

Le printemps dernier, une coalition d'organismes, formée à l'initiative de l'Organisation populaire des droits sociaux et la Ligue des droits et libertés, avait vivement dénoncé les pratiques de certaines caisses à l'égard de cette clientèle particulière.

Ces pratiques allaient du gel du montant du premier chèque pendant 10 jours, un mois ou six mois, jusqu'au dépôt obligatoire pendant 10 jours du tiers de la somme encaissée.

Le 8 janvier dernier, le président de la Confédération, M. Raymond Blais, a écrit lui-même aux autorités des 1,400 caisses québécoises les enjoignant de collaborer à l'aménagement de solutions.

Les caisses ne peuvent pratiquer de discrimination, indiquait M. Blais, « pas plus qu'à l'égard de n'importe quel groupe ou individu de notre société qui est membre de notre caisse ».

« Les principes de la coopération contiennent des valeurs humaines que nous nous devons de respecter en tant que coopérative d'épargne et de crédit », concluait le président.

Le 9 janvier, le numéro un de la fédération montréalaise et ouest-québécoise, M. Bernier, annonçait à ses caisses que des mesures administratives et des politiques seraient bientôt adoptées.

Rejoint au téléphone, M. Guy Bernier nous a précisé que « les rencontres conjointes avec la coalition avaient permis d'établir des pistes de travail ».

Chiffres à l'appui, le président considère aujourd'hui que les transactions effectuées avec les bénéficiaires ne génèrent pas plus de problèmes de fraude, de vols ou de faux qu'avec d'autres catégories de la clientèle.

Selon M. Bernier, le problème tiendrait davantage à l'achalandage qui frappe, au même moment, certaines caisses où la concentration de prestataires est plus élevée.

La situation qui affecte inégalement l'ensemble des caisses entraîne des coûts supplémentaires pour certaines coopératives d'épargne et de crédit.

Les caisses Desjardins examinent actuellement avec le gouvernement québécois diverses solutions, telles que le dépôt direct volontaire, l'étalement de la période d'émission des chèques et une formule de compensation dite de péréquation qui, comme dans le cas du système Intercaisses, permet de dédommager les institutions désavantagées.

Selon M. Guy Bernier, « les autorités des caisses sont désormais sensibilisées et les mentalités ont évolué ».

Tant à la Ligue des droits et libertés qu'à la Fédération montréalaise, un responsable a été identifié pour enregistrer toute plainte éventuelle.

EN BREF...

■ *Loi 101*

(PC) — Le Conseil des ministres a renvoyé à leurs réflexions les trois ministres mandatés pour trouver une solution à l'impasse dans laquelle se trouve le gouvernement face à la Charte de la langue française. Le ministre de l'Éducation, M. François Gendron, a indiqué hier en conférence de presse que « le conseil des ministres a pris acte de certains éléments que nous lui avons recommandés; par contre, il nous a laissés voir qu'il voulait qu'on poursuive notre réflexion sur un point précis et nous allons le faire ». M. Gendron a indiqué qu'avec ses collègues Gérald Godin, responsable de l'application de la loi 101, et Pierre-Marc Johnson, ministre de la Justice, il ferait de nouveau rapport devant le conseil avant le début de la session et que la décision serait rendue publique ultérieurement.

■ *Contrat de solidarité*

QUÉBEC (LE DEVOIR) — D'ici deux à trois semaines, Mme Pauline Marois, ministre de la Main d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, précisera les modalités du Contrat de solidarité, permettant un partage du temps de travail en faveur des jeunes. Le premier ministre, M. René Lévesque, a fait allusion à ce projet lors de l'ouverture de la conférence des premiers ministres hier à Régina. Selon la porte-parole de Mme Marois, interrogée hier par LE DEVOIR, ce contrat de solidarité émane de la consultation avec les partenaires socio-économiques, notamment des trois réunions à huis-clos tenues ces derniers mois. Mme Marois a été surprise, mais très contente, d'entendre M. Lévesque annoncer clairement ce projet, qui doit encore franchir deux étapes importantes, l'approbation en conseil des ministres et l'accord du Conseil du Trésor. Le projet semble maintenant sûr de franchir rapidement ces étapes...

■ *Lac Osisko: fin de l'occupation*

Le Lac Osisko retrouvera demain sa froide tranquillité. La vingtaine de jeunes chômeurs et assistés sociaux de Rouyn-Noranda qui avaient, depuis deux semaines, installé leur camp du désespoir sur ce lac du Nord-Ouest québécois ont en effet décidé hier de « lever le camp ». Dès samedi matin les tentes qui ont abrité leur protestation pour la « parité de l'aide sociale pour les moins de 30 ans et une politique de plein emploi » seront remises à leurs propriétaires. La tente cuisine fermée. « Nous avons décidé de passer à l'action de façon plus claire. Avec de meilleurs moyens de pression », expliquait hier au DEVOIR, le porte-parole du groupe, M. Philippe Marquis. M. Marquis n'a toutefois pas précisé de quel type seraient ces nouveaux moyens de pression.

■ *Un continuel chantier*

Le Syndicat des professeurs du Collège Vieux-Montréal est exaspéré de vivre depuis 1976, dans un « continuel chantier ». Ce cégep, situé à l'arrière de l'ancien Mont-Saint-Louis sur la rue Sherbroke, a été construit selon la technique de l'« aire ouverte ». Cela a suscité depuis un perpétuel mécontentement si bien que devant l'évidence, on a fermé les aires. Le Syndicat affirme pour sa part que la reconstruction intérieure s'est faite sans planification, en fonction de ceux qui criaient le plus fort. On dénonce surtout l'administration qui, l'an dernier, a bousculé d'autres services pour quadrupler son espace à bureau et « s'isoler dans un confort bien tamisé où ni la rumeur étudiante ni le murmure professoral ne pouvaient pénétrer ».

■ *Histoire acadienne*

HALIFAX (PC) — Les jeunes Acadiens des provinces maritimes pourront à compter de 1987 étudier leur histoire et leur culture dans un livre écrit en français. Cette initiative a été annoncée mercredi par ses commanditaires, les ministères de l'Éducation de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

12 000 000
de lépreux à guérir

S.É. le Cardinal Paul-Émile Léger fondait en 1962 l'*Institut Fame Pereo pour les lépreux* afin d'aider ces malades qui forment un véritable peuple: environ douze millions de personnes encore aujourd'hui, dont cinq millions d'enfants. Depuis sa fondation, l'oeuvre a distribué près de 14 millions de dollars, pour venir en aide directement ou indirectement à plusieurs centaines de milliers de lépreux. Avec la collaboration de ses partenaires internationaux, l'*Institut Fame Pereo pour les lépreux* dépiste, soigne et guérit les malades, contribue à leur réinsertion sociale et soutient des programmes de recherche.

N° d'enregistrement de l'*Institut Fame Pereo pour les lépreux* comme organisme de charité autorisé à établir des reçus pour fins d'impôt 0025734-03-08

Faites parvenir vos dons à: **Institut Fame Pereo pour les lépreux**
130, avenue de l'Épée
Outremont, H2V 3T2

L'Institut Fame Pereo pour les lépreux est une filiale de la *Fondation Jules et Paul-Émile Léger*.

Montant $ Prière de joindre les dons sous forme de chèque ou mandat

M. Mme Mlle

N° Rue App.

Ville Province Code Postal

Je désire un reçu pour fins d'impôt Oui ☐ Non ☐

Pour dons par carte de crédit: VISA ☐ MasterCard ☐

Signature

N° de carte Date d'expiration

«Authentique, à vous couper le souffle!» – Los Angeles Times
«Une agréable surprise!» – U.S. Magazine
«Mérite un Oscar.» – Détroit Free Press
«Un film épique d'une rare beauté.» – Denver Post

TREVOR HOWARD EST...
l'esprit du vent
(V.F. de 'Windwalker')
un film de KEITH MERRIL avec NICK RAMUS · James Remar · Serene Hedin

Distribution FRANCE FILM

12.10 - 14.20 - 16.30 - 18.40 - 20.50
Cinéma du COMPLEXE desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141 PdesA

PIERRE LAMY Présente
IL Y A QUELQUES CLASSIQUES... IL Y A FRANÇOIS TRUFFAUT... ET IL Y A CLAUDE JUTRA ET SA DAME EN COULEURS: CLAUDE JUTRA À SON MEILLEUR.
Francine Laurendeau - LE DEVOIR
POUR TOUS

LA DAME EN COULEURS
Un film de CLAUDE JUTRA
Avec CHARLOTTE LAURIER GUILLAUME LEMAY-THIVIERGE ARIANE FREDERIQUE FRANÇOIS METHÉ MARIO SPENARD JEAN FRANÇOIS LESAGE GREGORY LUSSIER LISETTE DUFOUR GILLES RENAUD PAULE DAILLARGEON RITA LAFONTAINE GINETTE BOIVIN CHRISTINE OLIVIER JOHANNE HARRELL MURIELLE DUTIL NICOLE LEDLANC SYLVIE HERPEL MONIQUE MERCURE GISÈLE SCHMIDT
LES PRODUCTIONS PIERRE LAMY LTÉE et L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA
Distribué par LES FILMS RENÉ MALO
BERRI 4 ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:10.

C'EST COMME UNE PEINE D'AMOUR
UN FILM DE SUZANNE GUY
L'AVORTEMENT VÉCU DE L'INTÉRIEUR DES ÊTRES
À L'AFFICHE AU CINÉMA PARALLÈLE JUSQU'AU 28 FÉV.
Tous les jours 19h30 — 21h00
3682 Boul. Saint-Laurent

«BRAVO! UNE PROUESSE! ...UN SPECTACLE CAPTIVANT, PLEIN D'HUMOUR, DE DRÔLERIES ET DE TENDRESSE...» Serge Turgeon LA PRESSE
«UN IRRÉSISTIBLE TOUR DE FORCE... SI VOUS NE DEVIEZ VOIR QU'UN SEUL FILM CET AUTOMNE... C'EST LE BAL QU'IL FAUT CHOISIR!» Richard Garneau LE DEVOIR
POUR TOUS
PRIMÉ PARTOUT ★ MEILLEUR FILM ★ UN SUCCÈS DEPUIS 21 SEMAINES À L'AFFICHE!
ETTORE SCOLA
LE BAL

THÉÂTRE DU CAMPAGNOL
JEAN-CLAUDE PENCHENAT RICARDO ARONOVICH
GIORGIO SILVAGNI VLADIMIR COSMA
2001 UNIVERSITE COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
Tous les jours: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15.

RENÉ MALO PRÉSENTE
LES RIPOUX
«LES RIPOUX sont en ville: Danger de mourir de rire!!!» Louis Guy Lemieux, LE SOLEIL
POUR TOUS

CLAUDE ZIDI
PHILIPPE NOIRET et THIERRY LHERMITTE
Crémazie, Lun. à Ven.: 7:15, 9:30. Sam.-Dim.: 12:45, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30.
CRÉMAZIE ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210
Brossard, Lun. à Ven.: 7:00, 9:00. Sam.-Dim.: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
BROSSARD 2 MAIL CHAMPLAIN 465-5906

LE MEILLEUR FILM CANADIEN ET QUÉBECOIS René Homier Roy et Chantal Tolot A PREMIÈRE VUE
«LE CHEF D'OEUVRE DE L'ANNÉE AU CANADA, C'EST MARIO» Louis Guy Lemieux LE SOLEIL
POUR TOUS 18e SEM.
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.
LE DAUPHIN 2 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
MARIO

UN FILM DE PAOLO ET VITTORIO TAVIANI
KAOS
9e SEM.
Tous les jours: 1:15 - 4:00 - 6:40 - 9:20.
BERRI 5 ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115

LA GUERRE DES TUQUES
20e SEM.
POUR TOUS
un film de ANDRÉ MELANÇON
BERRI 2 ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
12:00 - 1:50 - 3:40 - 5:20 - 7:10 - 9:00

«UN DES DIX MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE!»
— Vincent Canby, New York Times
— Roger Ebert, Chicago Sun Times
— Sheila Benson, Los Angeles Times
LE MEILLEUR FILM DE 1984
— National Society of Film Critics
POUR TOUS
3e SEM.
STRANGER THAN PARADISE
UN NOUVEAU FILM AMÉRICAIN
THE SAMUEL GOLDWYN COMPANY PRESENTS A FILM BY JIM JARMUSCH
Tous les jours: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20.
Samuel Goldwyn
CAMÉRA D'OR Meilleur premier film festival de cannes 1984
2001 UNIVERSITE COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
Ciné Bleu cinémas

EN NOMINATION POUR 11 PRIX DE L'ACADÉMIE
— DONT —
MEILLEUR FILM
MEILLEUR ACTEUR — F. MURRAY ABRAHAM
MEILLEUR ACTEUR — TOM HULCE
MEILLEUR DIRECTEUR
POUR TOUS
9e SEM.

LA VIE DE MOZART
L'HOMME... LA MUSIQUE... LA FOLIE... LE MEURTRE... LE FILM
AMADEUS
EN VERSION FRANÇAISE

DOLBY STEREO ORION
Cinéma ODÉON
(au Dauphin)
Dauphin, tous les jours: 1:20 - 4:10 - 7:00 - 9:50. Cartier-Laval, Ven.: 7:00 - 9.50. Sam.-Dim.: 1:20 - 4:10 - 7:00 - 9:50. Lun. à Jeu.: 8:00.
LE DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
CARTIER-LAVAL 226 BOUL. DES LAURENTIDES 663-5124

ARTS ET SPECTACLES

Au Musée d'art contemporain

La nouvelle vague chorégraphique

MATHIEU ALBERT

À l'occasion de son 20e anniversaire, le Musée d'art contemporain, sous l'initiative de son service d'animation et d'éducation, présente non seulement un survol de sa collection permanente, (à travers quelque 180 oeuvres des 2,700 qu'il possède en réserve), mais également une série de randonnées hebdomadaires tous les dimanches après-midi dans le paysage de la nouvelle danse.

Ginette Laurin, Gilles Simard et Louise Bédard, de la compagnie O Vertigo.

Durant 13 semaines, pas moins de huit représentants de la nouvelle vague chorégraphique fouleront le sol de son théâtre de poche. Avec, pour les enfants, du théâtre et de la danse, mis en scène par le groupe la Marmaille (24 mars) et Tournifolie (six et sept avril), tous deux spécialistes du public junior.

Par ce volet spectacle qui vient s'ajouter aux activités régulières du MAC, celui-ci remplit mieux que jamais sa mission de diffuser l'art contemporain, et ce, sous toutes ses formes. Et même plus encore, car non seulement les oeuvres à l'affiche sont-elles d'avant-garde — comme il se doit en pareil lieu — mais plusieurs d'entre-elles seront étrennées sur place par les chorégraphes.

Entre autres, Silvy Panet-Raymond, qui refait surface après un exil de cinq semaines dans les déserts du sud-ouest américain, présente le 24 février, en trio avec Denis Farley et Rodrigue Jean, les résultats de ses méditations solitaires. Une pièce intitulée *Désert incognito*, à l'image des grands espaces où elle a fleuri.

Mais auparavant, c'est Ginette Laurin, au poste de commande de sa jeune compagnie, O Vertigo, qui s'empare de la scène, le 17 février. Entourée de quatre danseurs: Louise Bédard, Kenneth Gould, Johanne Madore et Gilles Simard, la directrice en herbe présente un assortiment de quatre pièces récentes, dont une parfaitement inédite au public montréalais: *Up the wall*, un 30 minutes de chorégraphie à haut-voltage pour cinq danseurs derrière un mur de plexiglass installé entre la scène et les spectateurs. De la dynamite en pespective comme seule Ginette Laurin sait en actionner le détonateur. En complément de programme, on pourra voir *Olé*, *Crash landing* et *Étude 2 pour tables et chaises*.

On retrouve également inscrit au calendrier le groupe Opéra-Fête dirigé par Pierre A. Larocque, qui reprend le 10 mars, la pièce *Fin, séquence 1 de Splendid hôtel*, déjà présentée à Tangente en novembre dernier. Un spectacle *heavy metal* qui opère à sa façon la fusion du théâtre et du mouvement. Les amateurs d'émotions fortes se précipiteront.

Également à l'affiche, le 3 mars, le Department of Public Dance Works, une compagnie new-yorkaise qui arpente les sentiers de l'art post-moderne depuis sa création en 1977. Sous la gouverne de Jonathan Apples, les six membres de la compagnie profiteront de leur escale au musée pour non seulement présenter un extrait d'une oeuvre récente, *Still life with airplane*, mais surtout pour arracher aux tableaux en exposition matière à chorégraphie. Le but: dessiner sous nos yeux un tout nouveau trajet chorégraphique.

Et finalement le performeur italien Luigi Ontani viendra réincarner le 17 mars les personnages légendaires qui parsèment l'histoire de la peinture et de la mythologie populaire. Une sorte de résurrection personnelle de l'iconographie picturale.

Avec cette série de spectacles parallèles à l'exposition en cours *Les 20 ans du Musée à travers sa collection*, le service d'animation ouvre la porte où l'on s'était trop souvent résigné à regarder par le trou de la serrure.

S'il est vrai, cependant, que l'institution avait déjà accueilli quelques 'mini-festivals', chorégraphiques ou autres, aucun toutefois n'avait connu cette ampleur. On ne peut aujourd'hui que louer l'initiative. Car nous savons tous que l'art nouveau ne germe plus seulement dans les casemates d'artistes visuels, mais depuis au moins une décennie, sur le sol des studios de répétition. En fait, la nouvelle danse, quelle est-elle, sinon une peinture à jamais inachevée ?

Table ronde sur la photographie

ARTS PLASTIQUES

GILLES DAIGNEAULT

Le Centre Dazibao (4060, boul. Saint-Laurent) présentera, dimanche à 14 h, une table ronde qui devrait permettre à un public élargi de mieux connaître le dossier complexe et passionnant de la photographie actuelle. Intitulée *Aspects de la photographie au Québec* et animée par Michel Gaboury, la rencontre réunira le sociologue Guy Bellavance, l'artiste Pierre Boogaerts, le critique Denis Lessard et la professeure Katherine Tweedie qui feront chacun un exposé avant d'engager la discussion avec l'auditoire sur toutes les questions qui intéressent la pratique photographique. L'événement est subventionné par le ministère des Affaires culturelles du Québec et le Conseil des Arts du Canada.

D'autre part, Dazibao prépare actuellement une exposition thématique sur la nudité et la sexualité en photographie qui tentera de présenter un *portrait* complet de la question et qui donnera aussi lieu à une table ronde sur ce sujet encore controversé. Les artistes intéressés à y participer doivent faire parvenir leurs dossiers à la galerie entre le 1er et le 15 mars. (Pour renseignements : 845-0063)

Enfin, dans la série *L'Art qui parle*, la photographie Lise Bégin fera une présentation de son travail avec diapositives à la galerie Powerhouse (3738, rue Saint-Dominique), mercredi prochain à 20 h.

☆ ☆

Après avoir fait la tournée d'une dizaine de centres d'exposition depuis plus d'un an, les livres primés lors du premier Concours national de livres d'artistes du Canada organisé par la galerie Aubes 3935 sont tous exposés à la Bibliothèque nationale du Québec (1700, rue Saint-Denis) jusqu'au 9 mars. Souhaitons que l'institution veuille ainsi répondre — au moins partiellement — à la réflexion du critique René Payant qui termine l'introduction du catalogue : « On se demande quelle sorte de bibliothèque sera réservée à ce genre de livres... »

☆ ☆

La fête continue au MAC et, dimanche à 14 h, c'est au tour du groupe de danse O VERTIGO de donner un spectacle comprenant quatre chorégraphies de Ginette Laurin qui est la directrice artistique de l'ensemble. Comme d'habitude, l'entrée est libre mais il est nécessaire de réserver ses places en téléphonant au 873-2878.

☆ ☆

Ceux qui suivent le programme de films du MBA intitulé *L'Art et les femmes* pourront voir, dimanche à 13 h 30, des courts métrages sur Barbara Hepworth, la sculpteure anglaise la plus célèbre après Henry Moore, et sur Lee Krasner dont LE DEVOIR parlait longuement il y a deux semaines; et, à 15 h, un long métrage qui raconte l'élaboration du fameux *Dinner Party* de Judy Chicago. (Pour renseignements : 285-1600).

☆ ☆

À l'Espace OVO (307, rue Sainte-Catherine ouest), l'artiste relieure Odette Drapeau-Milot animera un atelier-démonstration des techniques de reliure, demain de 14 h à 17 h, dans le cadre de l'exposition de maquettes originales de livres de photographie. Cette démonstration ne s'adresse pas aux seuls photographes, mais à toute personne intéressée par la reliure. Le prix d'entrée est de $ 3; le nombre de places étant limité, on est prié de réserver au 849-6253. Notons que l'exposition en cours est prolongée jusqu'au 23 février.

Les Traiteurs Hélium et leurs drôles de clichés

PAUL LEFEBVRE

Audience, texte et mise en scène de Ghyslain Gagnon. Décors de Ghyslain Gagnon et Serge Guillemette. Costumes de Ghyslain Gagnon et Denis Vidal. Éclairages de Sylvain Tremblay. Avec Denis Vidal (le Narrateur), Claudine Paquette (Médée), Benoît Geoffroy (le fils), ainsi que Jacynthe Bélanger, Hélène Ferland, Ghyslain Gagnon, Marie-Lise Hétu, Michel Hudon, Linda Laplante, Marcel Pomerleau et Daniel Sirois. Une production des Traiteurs Hélium. Au cinéma du Village (ex-Théâtre National) jusqu'au 16 février.

Audience pourrait être sous-titrée « Du niaisage considéré comme l'un des beaux-arts. » Et, dépendant de l'humeur qui nous habite, le spectacle peut se transformer, ou en une insupportable niaiserie, ou en une heure et demie de rigolade, ou encore faire poser au spectateur la question du docteur Knock : « Est-ce que ça vous chatouille ou est-ce que ça vous gratouille ? »

Les Traiteurs Hélium, qui produisent ce spectacle, n'en sont pas à leurs premières armes; après avoir donné dans la parodie d'opéra aux Clochards Célestes, ils avaient produit au Conventum en 1983, *Inondation d'eux*, une satire du chant IV de l'Énéide de Virgile, qui conte l'histoire d'amour entre Didon et Énée. Au sujet de leur travail, ils parlent d'un « double sacrilège d'un théâtre de l'inauthentique, d'un théâtre-cabaret-party (qui) devra suffire à démystifier (et alléger) l'image du théâtre, à en assurer la distanciation ».

Il est vrai que leur théâtre est fondé sur des *ready made*. On ne parodie pas, on emprunte des gestes, des poses à des traditions déjà existantes, en particulier celle développée par le dessin animé. L'univers mythologique grec sollicité dans le spectacle n'est pas tiré vers une actualisation de son sens mais, au contraire, employé comme banque de clichés désuets et inoffensifs.

Il faut dire que l'*Audience* en question est celle que le Narrateur (vêtu en hérault médiéval) aimerait bien avoir avec les dieux de l'Olympe, question de savoir si « les fous (qui) règnent ici bas » peuvent faire quelque chose et si les dieux ont à mettre leur grain de sel là-dedans. Il y a aussi (et surtout) Médée qui gère une brochetterie sur la rue Duluth dont l'équipe de serveurs sert de choeur. Il y a le fils de Médée (né après l'égorgement de ses aînés) qui voudrait aller vivre en appartement et Médée qui ne veut pas...

Rien n'est épargné au spectateur : mimiques outrancières, gestes ridiculement emphatiques, paroles grandiloquentes. On fait flèche de tout bois : lorsque la Pythie se pointe en scène avec une grappe de raisins, le Narrateur annonce : « La Pythie vient en mangeant. » Si certains des participants ont des dons comiques (en particulier, Claude Paquette dans le rôle de Médée) et que la plupart savent au moins se débrouiller sur scène, l'ensemble de la production manque du fini technique (je pense au travail des acteurs, surtout, tant corporellement que vocalement) qui lui permette de mener son projet jusqu'au bout. Et on sent continuellement cet écart entre le projet visé et sa réalisation.

Ce spectacle, souvent fort drôle, prend continuellement d'infinies précautions pour ne rien dire. On peut comprendre que le refus de s'engager à tous les niveaux fonde l'esthétique des Traiteurs Hélium, mais leur gratuité si minutieusement élaborée ne s'impose pas comme différence face au discours dominant. Malgré leur souhait d'être irrécupérales, les Traiteurs Hélium n'y parviennent pas, leur esthétique étant trop tributaire de clichés qu'ils ne parviennent pas à présenter de façon à les remettre en question.

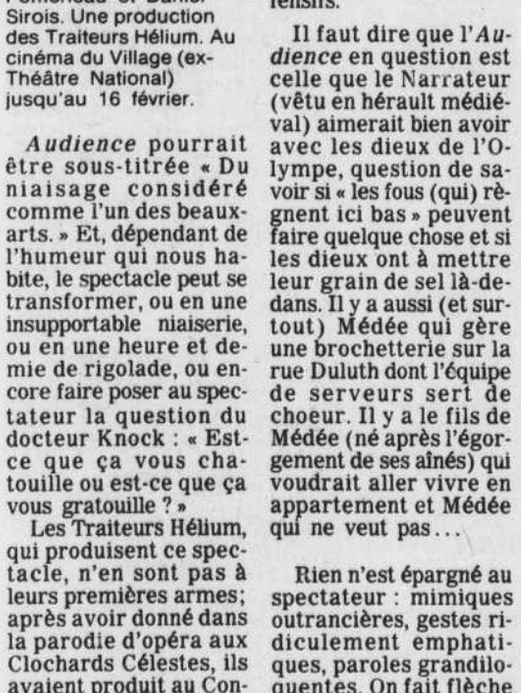

Un portrait d'ÉMILE NELLIGAN par Michel Forgues, jusqu'au 23 février à La Licorne, 2075 boul. St-Laurent. *Réservations:* **843-4166.**

(Publicité)

LE FILM LE PLUS APPLAUDI ET LE PLUS POPULAIRE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ABITIBI/TÉMISCAMINGUE 1984

Le film no. 1 sur votre liste de films à voir!

Un film intéressant: bien joué, bien mis en scène! — Serge Dussault, LA PRESSE

Admirable . . . à voir absolument . . . — Jay Scott, GLOBE AND MAIL

CINÉMAS UNIS

Samedi & dimanche: 12:15, 2:30, 4:45, 7:05, 9:25,
Semaine: 7:05, 9:25

ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

EN NOMINATION POUR 8 CÉSARS INCLUANT
LE MEILLEUR FILM!

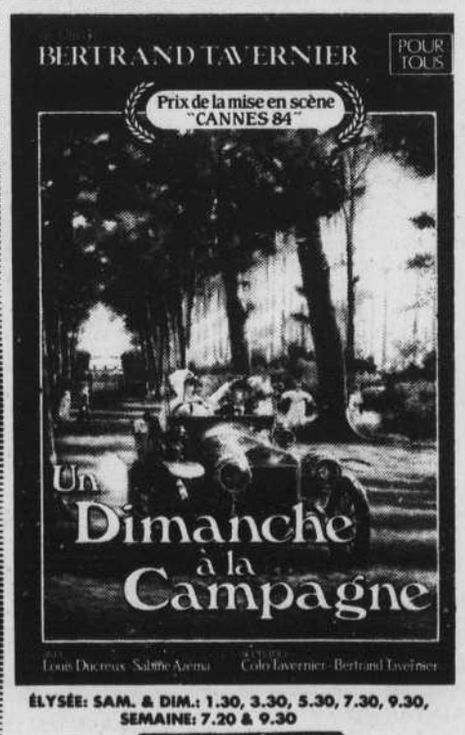

ÉLYSÉE: SAM. & DIM.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30,
SEMAINE: 7.20 & 9.30

ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

Une Délicieuse, Radieuse et Pétillante Comédie!

POUR TOUS

PARISIEN 1: 12.45, 2.35, 4.25, 6.15, 8.05, 9.55.
SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.40.
VERSAILLES 3: SAM., DIM.: 12.45, 2.35, 4.25, 6.15, 8.05, 9.55.
SEM.: 6.15, 8.05, 9.55.

Le PARISIEN 1 | VERSAILLES 3
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL | PLACE VERSAILLES 353-7880

"AUSSI TROUBLANT QUE LE LIVRE . . . UN FILM À VOIR." — Franco Nuovo, LE JOURNAL DE MONTRÉAL

"UNE ADAPTATION EXCELLENTE . . . D'UN IMPACT SAISISSANT." — Richard Gay, LE DEVOIR

14 ANS

LA VISION TERRIFIANTE DE GEORGE ORWELL PORTÉE À L'ÉCRAN

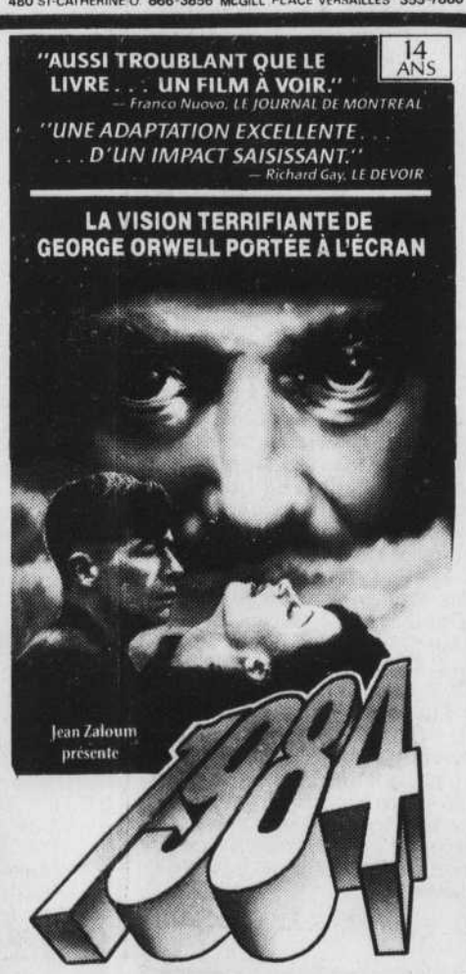

JOHN HURT • RICHARD BURTON

dans un film de Michael Radford d'après l'oeuvre de George Orwell "1984"
avec SUZANNA HAMILTON • CYRIL CUSACK
Producteur exécutif MARVIN J. ROSENBLUM • Co-producteurs AL CLARK, ROBERT DEVEREUX

VERSION ANGLAISE
SAM. et DIM.: 12.45, 2.45, 5.00, 7.05, 9.10,
SEM.: 7.05, 9.10

LE CINÉMA Westmount Square
GREENE AU NORD DE STE-CATHERINE O. 931-2477
ATW

LES RÉCITALS Grand Marnier

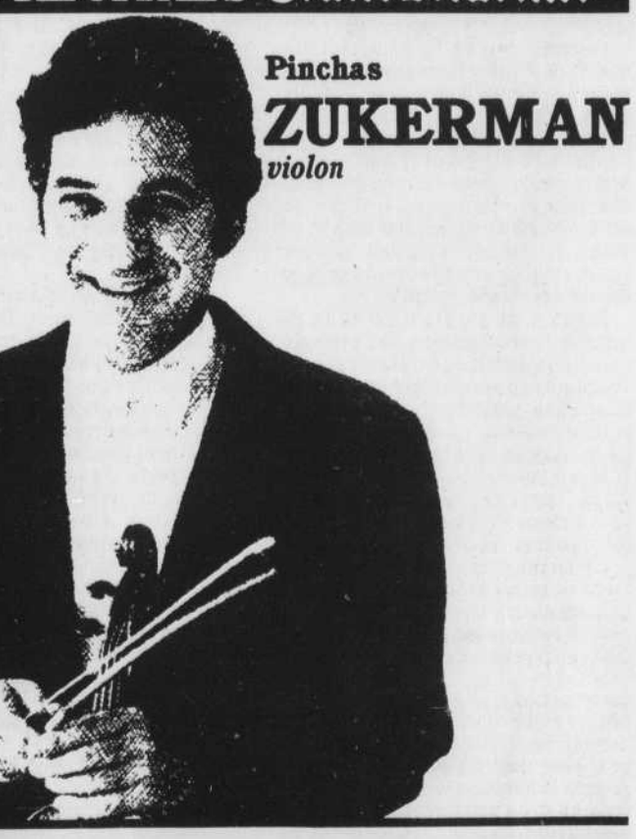

Pinchas ZUKERMAN
violon

Marc NEIKRUG
piano

JEUDI, LE 7 MARS 1985
20h00
Billets: 25$, 17$, 11$

Une présentation OSM

BEETHOVEN: Sonate en ré majeur, opus 12 no 1
SAINT-SAËNS: Sonate en ré mineur, opus 75
J.S. BACH: Sonate en mi majeur, BWV 1016
PROKOFIEV: Sonate en ré majeur, opus 94 bis

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

Guichets 514 842-2112
Redevance de 0.75 $ sur tout billet de plus de 6 $

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur | Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay | Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot | Directeur des services administratifs: Michel Paradis

L'ESPRIT DE REGINA

DE la première journée des travaux de la conférence réunissant à Regina les premiers ministres de la fédération se dégagent quelques constatations d'importance. La volonté de coopération est désormais commune autour de la table des chefs de gouvernement. De plus, les orientations économiques proposées par ces derniers convergent généralement. L'unanimité demeure cependant bien circonscrite, la question de la politique monétaire notamment, ce volcan au repos, divisant toujours et clairement Ottawa et les provinces.

Sous la tranquille unanimité des attitudes et des propos, de nombreuses questions parmi les plus graves, les plus urgentes et aussi les plus litigieuses confrontant le pays ont refait surface. Ces questions n'apparaissent pas directement à l'ordre du jour de la conférence. Leur règlement éventuel dira un jour si le pari du renouvellement du fédéralisme dont M. Brian Mulroney s'est fait le protagoniste inspirera à long terme la politique canadienne. À Regina hier, ce pari commandait la conduite et les interventions de tous les chefs de gouvernement, y compris celles de M. René Lévesque.

■

Planifiée avec soin, tenue au coeur de l'Ouest, réunissant neuf premiers ministres appartenant à la même famille politique, libérée de la contestation du Québec, expurgée des questions lourdes, la conférence de Regina vise en priorité à consolider « ce nouveau climat de confiance »: climat de confiance dans la gestion du fédéralisme et dans la gestion et le développement de l'économie.

Le fédéralisme est aussi fait d'un niveau certain d'estime et de solidarité entre les partenaires qu'il réunit. Ce niveau d'estime et de solidarité ne crée pas seul la prospérité économique et la confiance politique requises pour le bon fonctionnement du pays. Il n'aplanira pas les intérêts divergents entre niveaux de gouvernement, régions et provinces, ni les contradictions entre des objectifs politiques opposés. Mais son absence ou son contraire nourrit la méfiance, suscite l'affrontement et conduit aux pires excès. Tel est l'enseignement qui se dégage de l'expérience des dernières années. En conséquence, le climat qui prévaut à Regina est à porter à l'actif du bilan nécessairement provisoire de l'équipe Mulroney.

Ce niveau climat s'est clairement manifesté hier suite au dépôt par le premier ministre fédéral d'une nouvelle stratégie visant les programmes d'aide à l'emploi et de soutien à la formation de la main-d'oeuvre.

Un véritable concert d'éloges a suivi. De l'Est à l'Ouest, en passant par le centre, « l'enthousiasme » de M. René Lévesque participait d'une véritable contagion. Mais la première réaction du chef du gouvernement québécois s'est dangereusement éloignée de la position historique du Québec dans ce domaine. Cette réaction aurait été plus éclairée et plus claire si la ministre responsable de ces dossiers, Mme Pauline Marois, avait été à la table pour dire sans esquive la position du Québec. Mais assise dans le fauteuil qui revenait de droit à sa collègue, la ministre Francine Lalonde, dont la présence à Regina apparaît bien curieuse, a lu un texte qui ne répondait pas à la question centrale: la politique de Mme Flora MacDonald est-elle oui ou non acceptable au Québec? La gentillesse de circonstance ne remplaçait malheureusement pas la compétence, la connaissance des dossiers en cause et de l'importance des enjeux.

Après le temps de la colère, le Québec serait-il entré dans celui de toutes les souplesses verbales pour ne pas indisposer le gouvernement Mulroney?

S'il est un domaine où le Québec doit affirmer avec transparence et soutenir avec force ses aspirations aux changements devant ses partenaires canadiens, c'est bien celui des programmes d'aide à la formation de la main-d'oeuvre. Certes, le Québec recherche une nouvelle entente avec le Canada. Mais il n'a pas à louanger une politique incomplète, une politique qu'il pourrait répudier demain et laisser entendre qu'il y adhère alors que des questions centrales n'ont pas encore été débattues et réglées. On doit regretter l'absence de Mme Marois à Régina, dans la délégation québécoise et à la table où se discutaient des projets politiques d'envergure dont elle a une connaissance intime et complète pour les avoir négociés avec Mme Flora MacDonald.

Dans la mesure même où l'on s'est généralement gardé d'aborder franchement et directement à la table même de la conférence les irritants majeurs qui dans le passé ont opposé les capitales et qui pourraient dans l'avenir les diviser à nouveau — niveau du déficit fédéral et moyens de le réduire, politique de transfert aux provinces et aux particuliers, équité dans les calculs de péréquation, harmonisation des objectifs budgétaires — les perspectives visant le développement économique ont généralement été convergentes. Sur un point cependant, les provinces et Ottawa apparaissent toujours profondément divisés.

Les premier ministres du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta ont longuement abordé la difficile question de la politique monétaire.

Après avoir rappellé les désastres économiques causés par la croissance dramatique des taux d'intérêts au début des années 1980, ils ont cherché à obtenir des assurances des porte-parole fédéraux, un engagement pour qu'une autre politique inspire désormais les décisions de la Banque du Canada.

Dans ces eaux pleines de récifs politiques, MM. Wilson et Mulroney ont navigué avec grande prudence. Mais deux affirmations du premier ministre fédéral pointent en direction du statu quo. La Banque du Canada est une institution indépendante et le Canada n'est pas isolable. En conséquence, concluait le chef du gouvernement canadien, nous ne pouvons éviter les effets de courants internationaux qui échappent à notre contrôle.

■

Un climat visant l'harmonie, un projet d'envergure visant l'emploi, un désir manifeste de travailler ensemble, tels sont les résultats de la première journée de la conférence de Regina. Politiques mais non encore historiques, ces résultats substantiels et précaires confirment une volonté claire de changement, ses chances aussi. Mais les contradictions, les intérêts divergents, les difficultés des économies publiques affaiblies exigeront dans l'avenir des discussions poussées et une discipline de fer quand seront débattues les véritables défis de l'économie et du fédéralisme canadien si largement absents des travaux de Regina.

— JEAN-LOUIS ROY

Les Cent-jours d'un ex-fumeur

BILLET

ALBERT BRIE

FUMER ou ne pas fumer, « that is the question ».

Je fumais depuis 35 ans. La cigarette, cela s'entend. Je fumais sans scrupule et sans trêve. Et aussi sans peur et sans reproche. Avec Plaisir. Honnêtement.

Subitement, je décidai d'en finir. Subitement, c'est le mot : comme ont dit « mort subite ». Nous étions le 7 novembre. Je ne m'en suis avisé qu'après. Avant d'aller au lit, fidèle à ma posologie, j'allumai une cigarette, tirai ma première bouffée.

« C'est ma dernière » !

Le son de ma voix me surprit, au point de douter que ce fut la mienne. Et les mots encore plus. Appelons ça une inspiration. C'est donc arrivé comme ça sèchement, tout bêtement, ou intelligemment, comme il vous plaira, lecteur, d'en juger.

Le sort en était jeté : ç'allait être ma dernière cigarette. Je n'allais pas revenir sur ma décision, qui avait sans doute mûri à mon insu. Les voies de la subconscience sont insondables, il faut croire.

Ma femme ne dit d'abord rien. Elle me regarda. Elle me jaugeait sans juger. Il m'arrive de me parler à moi-même. On poursuit une pensée secrètement, puis on la laisse s'achever à haute voix. Chacun sa façon de livrer ses secrets.

« J'ai bien entendu : tu cesses de fumer ? »

- J'ai dit. Tu n'as rien contre, je le sens.

Elle me sourit. Elle aurait pu être interloquée. Ou partir d'un grand rire. Non ! Elle ne se moquait pas. C'était comme si elle attendait ce moment. Et pourtant, ma femme n'a jamais cherché à me faire rompre avec ma nicotomanie ? (Je préfère ce mot à tabagisme qui me suggère le brutal traitement du passage à tabac). D'ailleurs, elle fume aussi.

Jamais, au cours des ans, il ne fut question que j'en vienne à cette extrémité. Moins encore, de façon aussi imprévue. Ensemble, pour le meilleur comme pour le pire, notre couple observait le rite en communauté de bien ou de mal. Dorénavant, il en parlerait comme d'un bon vieux souvenir. En effet, pour la dernière fois s'enlaçaient ses volutes de fumée.

Ici, une précision s'impose. Sur le parti que j'ai pris, l'influence des non-fumeurs (ex-fumeurs compris) a été absolument nulle. L'esprit d'exclusion du clan des intolérants m'aurait plutôt engagé à fumer encore et toujours. Je me dissocie donc en totalité de ces fanatiques, qui sont de toutes les causes (et causettes), et dont le premier précepte, pour ne pas dire le seul, est l'excommunication des hérétiques, qui n'acceptent pas comme eux de souffrir aigrement de leurs vertueuses frustrations.

Pourquoi ai-je cessé de fumer aussi abruptement ? Une chose est sûre : je ne me lançais pas un défi. Je n'ai pas un tempérament « concurrentiel ». Je déteste les affrontements, les combats, les rivalités, les records. Si j'avais un Nobel à décerner à l'oeuvre crétiniste par excellence, il irait au Guinness.

Cela dit, si je n'aime pas les défis, j'adore les expériences inédites. Je veux savoir. J'étais curieux de voir et d'éprouver les affres par lesquelles passent ceux qui disent adieu au tabac, si affres il y avait, bien entendu. Et de quelle nature étaient ces tourments. « Affres », « tourments », « supplices » même, ce sont des mots que j'ai entendus de la bouche des tabacomanes devenus abstinents.

Je me suis donc jeté à corps perdu dans l'épreuve.

Eh bien, rien ! Ou presque rien.

Beaucoup de ceux qui ont cessé de fumer font valoir que c'est épouvantable. Ceux-là veulent se donner du mérite. Ils exagèrent. Ils plastronnent. Ils veulent s'entendre dire qu'ils sont courageux. Vanité. Il ne faut pas écouter ses matamores, ces vaniteux qui voudraient qu'on leur octroie la palme du martyre. Bien sûr il y a le syndrôme du sevrage : le terme impressionne et, fallacieusement, confère un caractère de gravité qui inquiète le néophyte.

Une phrase de Dostoievski m'est toujours restée en mémoire, fulgurante de vérité : « Un être qui s'habitue à tout, voilà, je pense, la meilleure définition qu'on puisse donner de l'homme ». S'habituant à tout, il peut tout autant, en toute logique, se déshabituer de tout. C'est une contre-habitude à cultiver.

On trouve sur le marché des antidotes miracles, qui se donnent pour des panacées. Il se publie des livres de recettes magiques, des techniques, des prescriptions, des méthodes, des règles de conduite, des disciplines, des exercices physiques ou psychique, des pratiques de vie. Il se vend aussi des médicaments pour dégoûter ou détourner le fumeur, de porter une cigarette à ses lèvres, sans compter des cours de rééducation.

Quand on réfléchit un court instant à cette extravagante médecine, on se dit : « Le fumeur qui veut s'arracher à sa drogue ne peut faire autrement que de grossir la difficulté qu'il aura à s'en dégager ». À son insu, il devient un velléitaire et risque de s'enliser dans son impuissance à surmonter son accoutumance.

C'est pourquoi après 100 jours d'abstinence totale de cigarette, j'en arrive à la conclusion que pour cesser de fumer, il n'y a qu'un recours : se guérir soi-même, en se répétant : « Y'a rien là » !

Il ne suffit pas d'avoir de la volonté. D'ailleurs, la mienne manque de constance. Il n'y a qu'une méthode pour se corriger d'un vice ; le combattre par un plus grand. Et le mien, plusieurs l'ont en partage : être buté comme un âne.

Taillables et corvéables (2)

SI l'arbitrage paraît souhaitable dans le différend qui oppose les jeunes médecins et le gouvernement, il ne peut en conclure que les points qui restent en litige sont tous également « arbitrables ».

Les salaires le sont sûrement. Quoiqu'en dise le gouvernement. La Fédération des médecins internes et résidents (FMIRQ) réclame une hausse de 20 pour cent sur trois ans (dans un contrat qui expirerait le 30 juin prochain !). Le gouvernement, dans son offre, s'inspire des paramètres qu'il a imposés à tout le secteur public: gel des salaires pour l'année 1983, suivi de deux hausses égales à l'augmentation de l'indice des prix moins 1.5 pour cent.

Le ministre de la Justice répliquait, ces jours derniers, aux policiers provinciaux qui manifestaient en sa présence, que l'équité exigeait que tous les salariés du secteur public soient également frappés par les restrictions consécutives à la crise des finances publiques. L'argument est-il valable pour les internes et résidents, ou faut-il exception dans leur cas et risquer une brèche dans la politique appliquée jusqu'ici ?

En fait, il s'agit d'un faux dilemme. On n'applique pas aveuglément une politique salariale sans égard aux principes qui la sous-tendent et la justifient. Or un de ces principes n'est-il pas la capacité de payer du gouvernement québécois. Si le principe est valable lorsqu'il s'agit de freiner des hausses excessives, pourquoi ne le serait-il plus lorsqu'il est question de rattrapage ?

En l'occurrence, la FMIRQ soutient que la rémunération de ses membres est la plus basse au Canada à l'exception de ceux de Terre-Neuve. Elle demande la parité avec l'Ontario. C'est peut-être trop, compte tenu de l'écart historique généralement admis dans la richesse collective de l'une et l'autre provinces. Mais on voit mal pourquoi ces jeunes médecins — et toute la profession dans son ensemble — ne recevraient pas un traitement au moins équivalent à la moyenne canadienne. Agir autrement n'affaiblit-il pas les fondements de la politique que le gouvernement s'est donnée.

De toute manière, il y a là une marge qui pourrait être laissée à la discrétion d'un arbitre.

Les heures de travail sont aussi au coeur du litige. Comme jadis les serfs sous la férule féodale, les internes et résidents, main-d'oeuvre d'appoint absolument indispensable pour le réseau de soins de santé, ont l'impression d'être de toutes les corvées, « taillables et corvéables à merci ».

Leur convention, sous ce rapport, n'est pas « tricotée » très serré. On y prévoit (art. 12.01) que l'interne et le résident « est sujet à l'horaire que lui imposent ses responsabilités ». Deux soupapes cependant. En aucun temps, il ne peut être astreint « à plus d'une garde par quatre jours de calendrier » (art. 12.05) et il a droit (art. 12.06) « à une fin de semaine de congé aux deux semaines ». Dernière réserve: le lendemain d'un service de garde (où il aura été « appelé à fournir des soins de façon excessive » (art. 12.07), il est le seul juge de son état de fatigue et sera libéré de son service régulier sans autre justification.

La FMIRQ soutient que le système fonctionne mal, qu'il conduit à une semaine de travail de 70 heures et plus en moyenne, soit le double des 35 heures qui apparaissent sur le bordereau de paie des jeunes médecins. Curieusement, ces derniers ne demandent pas une réduction de leur semaine de travail. Ils veulent une protection accrue contre de présumés abus. Actuellement, les gardes supplémentaires (au-delà de la norme d'une garde aux quatre jours) sont compensées par des congés. Cela ne suffit pas, dit la FMIRQ qui réclame que ces heures supplémentaires soient payées en espèces sonnantes. C'est la façon la plus efficace, soutient-on, de limiter les accrocs faits à la norme sur le dos des jeunes médecins.

L'approche est singulière mais, encore une fois, l'intervention d'un arbitre ne serait pas inutile pour débroussailler une question qui a grand besoin de l'être.

D'autres demandes paraissent arbitrables, telles les assurances collectives, compte tenu des avantages déjà consentis aux employés du secteur public. Par contre, on peut entretenir des doutes sérieux sur l'opportunité de confier à un tiers certaines revendications qui restent prioritaires sur la liste de la FMIRQ.

Difficilement arbitrable, entre autres, paraît cette demande portant sur l'instauration d'« unités d'enseignement clinique » dans les hôpitaux. On comprend l'intérêt que les stagiaires accordent à ce mode de fonctionnement qui améliorerait leurs conditions de travail. Mais le processus syndical de négociation collective n'est guère le véhicule idéal pour promouvoir ce concept. On conçoit mal qu'un arbitre puisse statuer sur ce point par-dessus la tête des multiples intervenants qui y sont directement impliqués.

Les associations d'internes et résidents voudraient, en outre, choisir eux-mêmes les coordonnateurs et leurs adjoints. La partie patronale soutient qu'il lui appartient de faire ses nominations. Les dits coordonnateurs sont-ils des cadres hospitaliers ou des délégués syndicaux ? On voit mal un arbitre s'ingérer aussi profondément dans l'organigramme d'un établissement.

La FMIRQ demande enfin « un droit de regard sur les coupures de postes ». Cette question ne lui est pas indifférente. Diverses mesures de contingentement ont entraîné une baisse de ses effectifs, alourdissant ainsi le fardeau de travail des jeunes médecins. Il est souhaitable que les porte-parole syndicaux soient associés aux comités ou tables de concertation où ces questions sont discutées. Un arbitre cependant serait mal placé pour préciser la forme à donner à un tel « droit de parole ».

Il y a donc place pour l'arbitrage dans le conflit des médecins internes et résidents. Mais il y a encore place aussi pour la négociation informelle, à moins qu'on s'obstine à perpétuer une erreur trop commune dans le secteur public qui consiste à vouloir étendre indéfiniment le champ du contractuel.

— JEAN FRANCOEUR

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75*. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LETTRES AU DEVOIR

■ Bonne St-Valentin

CONÇUE dans la douleur sur le parquet de la Bourse de Montréal... Née dans l'enchantement sur les rives d'un lac gelé et biologiquement mort, neuf mois plus tard comme de raison. La révolte des jeunes, il ne reste plus qu'à la baptiser, au printemps, au retour de l'eau. La débâcle, la fonte de la glace. D'ici là, patience, trouvons-lui un nom à cet enfant. Paix, rage, liberté... et pourquoi pas amour ? Bonne St-Valentin aux travailleurs du DEVOIR.

— MARC O. RAINVILLE

Montréal, 13 février.

■ Un livre vert sur la famille

UN COMITÉ ministériel permanent des « Affaires sociales » vient de produire un document appelé Livre vert. Comme tous les documents de ce genre, il est apparemment soumis à la consultation et à la critique du grand public.

Un curé réagit et exprime globalement son point de vue. De toutes évidences, avec ces quelques fonctionnaires rédacteurs, c'est aujourd'hui que commence une certaine philosophie de la famille ! Dans l'histoire du Québec, selon eux, il ne s'est jamais rien dit ni fait qui vaille dans le domaine de la famille. Nos ancêtres n'ont rien dit ni fait non plus ! Ou si peu que ça ne vaut même pas la peine d'en parler. La famille d'hier construite et inspirée des valeurs chrétiennes n'était pas une vraie famille et on prend bien soin de taire tout ce qui pourrait y faire référence.

Dans ce même document, il n'est évidemment nullement question de quelque intervention que ce soit du pape ou des évêques en ce qui a trait à la famille. Pur respect des libertés individuelles, il faut absolument taire toutes interventions qui inciteraient à la co-responsabilité ou à la conscience collective. Pourtant que nous le voulions ou non, dans la province de Québec, la foi catholique a profondément marqué nos institutions et tout spécialement celle de la famille.

Visiblement, selon ce livre vert, il faut chasser de tous les souvenirs les tabous qui s'appellent Église, foi et famille traditionnelle. Nous sommes encore, nous peuple du Québec, sur le point de nous faire passer un autre sapin. Cette ignorance volontaire de notre histoire et de notre patrimoine constitue une offense à ce qui fait notre plus grande richesse et notre culture. Avec ce faux souci de respecter les libertés individuelles, ce livre vert doit être qualifié, dans toutes ses omissions malhonnêtes, de propos injurieux à la face du peuple québécois, propos que l'on pourrait même taxer d'injustes.

Au nom du respect que j'ai pour tous ceux et celles qui ont bâti notre société avec tant de courage et de renoncement, je me fais un devoir de réagir et d'inviter tous ceux et celles qui sont tannés de se faire bafouer dans ce qu'ils ont de plus sacré et dans ce qui leur tient à coeur de réagir et à se présenter aux audiences publiques des 20 et 21 avril prochains à Saint-Jérôme.

Toujours dans un esprit de saine démocratie, avec lequel on a pris l'habitude de leurrer le peuple québécois, cette consultation se fera et se voudra très large en multipliant les restrictions de telle sorte que seule une petite élite avertie pourra se faire entendre; les autres qui y parviendraient seront vite taxés d'attardés qui voudraient servir ou réclamer du réchauffé. Pour résumer, les audiences des 20 et 21 avril ressembleront à certaines assemblées syndicales où on vote très librement à main levée. Après cela, on pourra toujours affirmer, quand il sera publié, que le livre vert a fait l'objet de très sérieuses et très attentives consultations dans le respect de nos très démocratiques institutions.

D'ici, le 20 avril, il nous est toujours possible d'exprimer notre point de vue en s'adressant au Centre de la famille de l'évêché de Saint-Jérôme où on prendra grand soin de filtrer minutieusement votre intervention.

— JACQUES FORTIER, ptre
curé de la paroisse
Saint-Janvier à Mirabel

Saint-Janvier, 7 février.

■ Le programme Jeunes Volontaires du Secrétariat à la Jeunesse.

EN TANT qu'organisme associé au projet « En Marche 85 » nous croyons que le programme Jeunes Volontaires répond bien aux aspirations de nos membres quant à l'intégration du jeune au monde du travail.

Jeunes Volontaires permet actuellement à une douzaine de jeunes de participer à l'inauguration d'un centre d'activités pour jeunes ayant des problèmes d'apprentissage provenant de difficultés de perception, de conception ou de coordination. Douze jeunes qui n'avaient pas grandes chances de se procurer un emploi, manque d'expériences et manque de connaissances.

Les jeunes travaillent beaucoup et participent grandement à l'inauguration du centre. « Un rêve pour eux qu'ils sont en train de réaliser ».

Nous trouvons le programme Jeunes Volontaires très ouvert aux réalités des jeunes. Original et motivant il permet un développement personnel pour chaque participant. Le programme n'est pas compliqué et sa formule adoucit puisqu'on y fournit un encadrement conçu pour nous faciliter la tâche. La participation d'un agent régional, d'un agent de projet et d'un agent administratif.

Le programme Jeunes Volontaires « félicitations ».

Le programme Jeunes Volontaires, nous nous y croyons compte-tenu de ses réalisations.

— RONALD DERAICHE,
Jeune Sentier Inc.

Montréal 21 janvier.

■ Question de libre expression.

JE SUIS d'accord avec Lise Bissonnette à propos de son *éditorial* sur le dérapage de René Lévesque. (8 février). À sa suite, Gérald Godin, dans une entrevue qu'il accordait à *Radio-Canada*, disait qu'il y avait « trop de mères supérieures » au Québec. Les Mères supérieures ? Merci, monsieur le ministre ! L'on en demandait pas tant !

Car, s'il faut accepter cette épithète pour que notre langue ne soit pas bafouée de la sorte, par René Lévesque, c'est un bien grand honneur que vous nous faites ! En retournant en arrière, je me rends bien compte que les mères supérieures (cachées dans l'ombre du pouvoir clérical) ont contribué positivement à ce que nous sommes comme peuple. Je fais référence aux *Soeurs Grises* qui ont créé, administré nos institutions. On l'oublie trop souvent. Elles se sont avérées de très bonnes femmes d'affaires également.

Lise Bissonette dit tout haut ce que bien des hommes et des femmes pensent secrètement. Et si Monsieur le Ministre n'accepte pas que cette dernière dénonce ces « grossièretés » (si au moins elles avaient la verve d'un Rabelais !), je lui fais une suggestion. Faites donc la cueillette de toutes les « expressions savoureuses » (ou que vous aimeriez que l'on savoure) de votre chef. Ce recueil que l'on garderait précieusement dans nos archives, dans la collection folklorique québécoise, s'intitulerait : « Le petit manuel bleu » de René Lévesque. Bon sujet de thèse. « À l'occasion d'une fête, on le sortirait pour s'en amuser comme des chansons de la Bolduc. Ainsi, les poètes de votre acabit, M. Godin, alimenteraient leur discour poétique à même le « livre ».

La liberté d'expression est très importante. Ce dernier a parfaitement raison. Seulement, lorsqu'il s'agit d'un chef de gouvernement, nous ne parlons plus de la même chose. Le peuple et surtout les jeunes ont besoin d'un (ou des) modèle et cela devient de plus en plus pressant. Ils ont besoin de valeurs sur lesquelles ils s'identifieraient. Cela commence par la *langue* que M. Lévesque rabaisse (depuis trop longtemps) à son niveau le plus bas. Pourtant, ce n'est pas qu'il manque de culture.

Il est compréhensible que les jeunes s'y désintéressent : cette parlure québécoise leur fait honte. Comment peut-on aimer ce pour quoi l'on a aucun respect ? Lévesque ravive le fameux complexe d'infériorité des québécois. La population n'est pas à l'aise avec d'autres québécois qui s'expriment dans un français à peu près correct ou avec les « maudits français de l'autre bord ». Pourquoi ? Allez voir et entendre leur chef !

C'est cela que Monsieur Godin appelle la liberté de parole : chacun est libre de s'exprimer comme il le veut ? Le grand timonier qui jadis tenait le flambeau de l'espoir nous enserre dans un Québec qui recule au lieu d'avancer. Le Québec a besoin d'un maître ? Il aurait surtout besoin de s'aimer.

— SOLANGE ÉLISABETH BOLDUC.

Montréal, 9 février.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Les centres Travail-Québec : un service compétent

PAULINE MAROIS

Mme Marois est ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

LE réseau Travail-Québec du ministère de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu est un service gouvernemental fort complexe, aux fonctions et aux objectifs multiples. Certains rapports, certains commentaires formulés à son endroit parlent souvent des lacunes de ce service, rarement de ses performances.

Je voudrais aujourd'hui faire une mise au point qui, je l'espère, établira face à la clientèle desservie par les Centres Travail-Québec, la réalité des services auxquels peut s'attendre cette clientèle.

Mais d'abord, il faut savoir que le ministère dont je suis responsable actuellement, qui s'appelle ministère de la Main d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu, a connu de nombreux bouleversements au cours des dernières années : le ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre s'est vu attribuer la responsabilité de la Sécurité du revenu, puis enlever la responsabilité du Travail et, enfin, tout récemment, amplifier son rôle dans la formation professionnelle.

Ceci signifie, en terme de services à la clientèle, que la responsabilité actuelle du ministère de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu concerne surtout le placement de la main-d'oeuvre, sa formation ou son recyclage via les Commissions de formation professionnelle ainsi que l'administration de la plupart de tous les programmes et services qui sont reliés à la sécurité du revenu, entre autres et surtout à l'aide sociale.

Afin d'offrir un service cohérent, les 114 centres Travail-Québec regroupent des professionnels de qualité habilités à l'une ou l'autre des fonctions nécessaires à la dispensation de ces services. En tout, pas moins de 3,000 personnes répondent aux besoins de sécurité de revenu de plus de 400,000 bénéficiaires d'aide sociale, font la recherche de postes disponibles auprès des employeurs de chaque région, organisent des rencontres entre employeurs et candidats et, depuis presque une année, ont aidé plus de 25,000 jeunes de moins de 30 ans à s'engager dans l'un des trois programmes de la relance : travaux communautaires, stages en milieu de travail, rattrapage scolaire.

Compte tenu des ressources limitées dont dispose le gouvernement du Québec, il a fallu établir certaines priorités d'action. La conjoncture économique a fait s'accroître le nombre de bénéficiaires d'aide sociale aptes au travail et, d'un autre côté, le nombre d'emplois disponibles a diminué considérablement.

De plus, les jeunes, étant les principales victimes de cette situation économique et ne bénéficiant d'aucun support, sont entrés en grand nombre à l'aide sociale. Au début de 1984, ils étaient 120,000 ayant moins de 30 ans et aptes au travail. Le ministère de la Main-d'Oeuvre et de la sécurité du revenu, après entente avec le gouvernement fédéral, a décidé de diriger ses efforts envers cette clientèle. Grâce à un engagement total du personnel du réseau, à celui des Commissions de formation professionnelle, grâce au support et à la collaboration de tous les partenaires impliqués : autres ministères, employeurs, syndicats, il a été possible d'atteindre plus de 25,000 jeunes, de les aider à se situer dans l'un des trois programmes de relance, d'administrer leurs chèques mensuels pour des montants doublés tout en continuant d'offrir les services habituels au reste de la clientèle. Et cela, en moins de 10 mois.

S'il est vrai que certaines lacunes existent dans l'administration publique, je veux souligner aujourd'hui la performance exceptionnelle du réseau Travail-Québec depuis les 10 derniers mois.

Et, puisque le travail n'est pas terminé, loin de là, les responsables du ministère évaluent constamment son fonctionnement dans un souci d'amélioration des services à la clientèle. L'accent a été mis, dû à la nécessité, sur l'amélioration de l'employabilité, mais qu'en est-il de la responsabilité quant au placement ? Un rapport de vérification interne a été déposé, avec certaines recommandations.

Mais, avant même ce dépôt, un certain nombre d'actions ont été entreprises visant à corriger les lacunes les plus importantes. Ainsi, un système informatisé de placement était en préparation afin de mieux assurer la jonction entre les demandeurs et les offreurs d'emploi. Ce système est en fonctionnement et comprend tous les éléments de sécurité aptes à assurer la confidentialité des informations. Parallèlement, une revue complète de l'organisation, incluant les bureaux locaux et régionaux, a permis de mieux définir leurs rôles, de répartir les fonctions de chacun et, en particulier, on y a consolidé la fonction de placement. Ces modifications s'implantent graduellement dans l'ensemble du réseau et ils incorporent, évidemment, d'autres corrections plus mineures. Il faut comprendre, cependant, qu'on ne décide pas de changements de systèmes ou d'organisation d'un réseau de plus de 3,000 personnes à la légère.

C'est pourquoi il en est ainsi de l'un des nouveaux rôles du ministère de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu, celui de l'implantation de la politique d'éducation des adultes et de l'intégration de la formation professionnelle. De longues périodes de préparation sont nécessaires, des ententes à finaliser avec d'autres ministères (notamment celui de l'Éducation), l'établissement de lieux de concertation pour identifier puis réaliser les besoins en formation de la main-d'oeuvre ainsi que les besoins, région par région, en main-d'oeuvre.

En somme, le réseau Travail-Québec a une tâche immense à accomplir, tâche qui se traduit dans le quotidien par le support aux personnes les plus démunies de notre société et tâche qui va jusqu'à la responsabilité de bâtir, avec elles, leur autonomie.

En guise de conclusion, je réitère aux employés du réseau Travail-Québec ma confiance et j'assure la population du Québec de l'engagement inouï qu'individuellement et quotidiennement ils investissent dans leur travail.

Où se situe la solution à la crise des universités québécoises ?

JACQUES DAGNEAU

L'auteur est professeur au département d'histoire de l'Université Laval.

LA SITUATION dramatique dans laquelle se débattent les universités québécoises à cause des coupures budgétaires des dernières années donne lieu à des interventions et à des protestations de plus en plus nombreuses. On reconnaît de plus en plus largement l'importance du développement de la recherche et la nécessité d'y confier une place importante aux universités, ne serait-ce que parce qu'elles disposent, par la force des choses, d'une part considérable des ressources disponibles en ce domaine. Toute comparaison avec les pays étrangers, comme celles auxquelles a fait procéder la FCAC (organisme subventionnaire du gouvernement québécois), ne peut que conclure à l'urgence d'une nouvelle opération « rattrapage ». On admet même officiellement que les fonds supplémentaires ne doivent pas être réservés aux secteurs plus prestigieux associés habituellement au « virage technologique » mais être disponibles pour tous les domaines dynamiques, y compris dans les sciences humaines et les arts, car le progrès n'est soutenable à terme que s'il touche l'ensemble du savoir. De même, on proclame l'importance d'assurer à tous les individus qui en ont la compétence une formation universitaire de qualité.

Le ministre de l'Éducation n'accepte cependant qu'avec réticence d'admettre les ravages opérés, ces dernières années, par les restrictions budgétaires, et refuse de prendre quelque engagement que ce soit pour l'avenir. Et les « solutions » envisagées ici et là, en commission parlementaire de l'Éducation et de la Main-d'oeuvre par exemple, ou dans les pages du DEVOIR, ne sont guère encourageantes. Les principales seraient, en effet, les suivantes : augmentation des frais de scolarité imposés aux étudiants et étudiantes; planification accrue du développement des universités au moyen d'une « concertation » imposée par l'État et surveillée par lui; maintien du niveau actuel, très faible, de la subvention de base (fonctionnement et investissement) mais avec attribution en plus de subventions spécifiques en fonction des priorités gouvernementales; politique de subventions aux seules équipes performantes par une augmentation des ressources accordées aux organismes subventionnaires. Les trois premières relèvent ou d'une réflexion insuffisante ou d'une méconnaissance sérieuse de la réalité universitaire.

Frais de scolarité

Les frais de scolarité ne représentent guère actuellement que 5 % environ du coût d'une éducation universitaire; on sait que dans les universités privées des États-Unis, ils atteignent et dépassent les $ 10,000 par année. Comme la plupart des étudiants et étudiantes proviennent de milieux relativement favorisés et que leur diplôme leur procurera des revenus élevés, une sécurité d'emploi réelle et un travail plus intéressant (malgré la légende des « chômeurs instruits » dont toutes les enquêtes ont prouvé le caractère nettement exagéré), il peut sembler juste de leur réclamer un effort financier personnel un peu plus important, quitte à améliorer le système des prêts-bourses pour les personnes issues de milieux moins fortunés.

Trois remarques s'imposent à ce propos : d'abord, le gel actuel des frais de scolarité ne devait être qu'une étape sur la voie de leur abolition et leur augmentation signifierait la renonciation à un autre des acquis de la Révolution tranquille; ensuite, cette abolition était envisagée à une époque où l'accès aux universités était loin d'être aussi large que maintenant (bien qu'il soit toujours insuffisant), en particulier pour les étudiantes; enfin, ces frais de scolarité exercent d'ores et déjà une influence désincitative sur les candidatures souhaitées, influence d'autant plus forte que les ressources familiales sont plus réduites et qu'on hésite à s'endetter de quelques milliers de dollars (la partie « prêts » de l'aide) afin de consacrer plusieurs années de jeunesse à des études ardues. Paradoxalement donc, une hausse des frais de scolarité risquerait de pénaliser bien davantage les jeunes provenant des groupes défavorisés que ceux et celles dont le milieu familial est garant de l'importance des études universitaires. Un des meilleurs atouts du Québec réside actuellement dans la croissance du nombre des passages du secondaire au cégep et de celui-ci à l'université, croissance qui est maintenant le fait des membres de groupes pour lesquels de longues études étaient traditionnellement impossibles ou réservées à l'élite. Les gens qui, comme moi, ont bénéficié des politiques progressistes adoptées dans les années soixante ne doivent pas permettre que les portes se ferment là aussi pour des jeunes qui ont, tout autant que d'autres, le droit de développer leurs compétences et d'en faire bénéficier le Québec.

La concertation entre universités

Le Conseil des universités insiste depuis plusieurs années sur les dédoublements d'efforts qu'il croit constater et qu'il assimile à une dispersion des ressources, voire à du gaspillage; à son avis — et sa position est partagée par d'autres —, une sérieuse remise en ordre s'impose et le gouvernement doit voir à ce qu'elle se fasse au plus tôt. Mais si cette recommandation tarde tant à être appliquée, c'est parce qu'elle est largement irréaliste, au moins dans les moyens proposés pour faire face aux problèmes. Ceux-ci sont d'ailleurs réels, bien que de nombreux exemples de dédoublement appréhendé se révèlent, à l'examen, être à l'origine d'une fructueuse émulation. En fait, les universités sont des organismes très complexes et très spécialisés dans chacune de leurs composantes; le poids des initiatives personnelles et des intérêts spontanés pour un objet de recherche donné y est le plus souvent déterminant et, en conséquence, la décentralisation y est absolument nécessaire sous peine de stériliser l'ensemble !

Il faut comprendre que les membres du corps professoral sont recrutés vers la trentaine après plus de vingt années d'études de plus en plus spécialisées et n'obtiennent la permanence que six années plus tard après évaluation de leurs activités de recherche. Engagés donc dans des démarches de longue durée, l'éphémère n'étant guère productif, leurs travaux en viennent à ne pouvoir être compris et évalués que par un petit nombre d'autres spécialistes (et en tout cas par très peu d'administrateurs); d'où l'importance et la difficulté des travaux de vulgarisation, d'où aussi l'impossibilité d'une gestion autoritaire et d'une planification « par en haut » dans les universités. Les administrateurs universitaires auxquels on demande de s'y livrer se savent incapables d'y procéder autrement que d'une façon qui frôlerait l'arbitraire et qui causerait sans doute bien plus de dommage que la situation actuelle.

Les subventions spécifiques

Quant à la tendance actuelle à multiplier les institutions d'enseignement spécialisées et les centres de recherche en dehors des universités, jusqu'à sembler préparer un nouveau réseau doublant ce qui existe déjà, elle semble plus dangereuse encore. Non seulement organise-t-on ainsi une dispersion autrement plus importante que celle que déplore le Conseil des universités mais, dans les cas mêmes où ces unités nouvelles sont intégrées aux universités, on les leur greffe sans respecter leur dynamisme intérieur et leurs efforts propres de réflexion sur les priorités à adopter. L'avenir de la recherche québécoise ne concerne pas que les universitaires et on comprend que le gouvernement tienne à ce que se développent rapidement les secteurs qu'il juge cruciaux pour l'avenir du Québec. Mais ce développement ne peut pas ne répondre que des objectifs souhaités; il doit partir des compétences disponibles, des ressources en place et des programmes déjà lancés.

Il serait absurde de penser réorienter à brève échéance des activités dont le propre est de s'inscrire dans le long terme à cause de la lenteur obligatoire dans l'acquisition d'une formation de haut niveau et dans l'obtention de résultats solides. Plutôt que par des créations de centres nouveaux ou d'équipes supplémentaires, le gouvernement serait bien avisé de s'engager publiquement à l'avance sur le niveau de financement qu'il consacrera aux domaines qui seront prioritaires pour les cinq ou, si possible, dix prochaines années : les institutions auraient alors et la volonté et le temps de se préparer, par un recrutement adéquat ou par des adaptations dans l'utilisation des ressources en place. Les chercheurs et les chercheuses manquent toujours d'argent, on le sait, et la perspective de pouvoir améliorer leurs subventions ne manquerait pas d'influencer ceux et celles dont le profil de carrière ne serait pas entièrement incompatible avec les priorités retenues et qui ne seraient pas déjà au coeur d'une autre recherche longue.

Les équipes performantes

Le professesur Chornet, de l'Université de Sherbrooke, a présenté dans LE DEVOIR du 20 novembre une proposition dont je sais qu'elle correspond à un point de vue largement répandu dans les milieux universitaires. Je me permets de résumer son propos : il s'agirait d'identifier les individus les plus productifs en recherche et de concentrer sur eux et sur les équipes qui les entourent les ressources qui pourraient être libérées. Cette solution aurait le mérite évident de construire sur ce qui existe déjà et de reconnaître que la meilleure politique en recherche est toujours celle qui encourage ce qui va bien et non celle qui tente de stimuler ce qui ne va pas. Elle respecterait aussi la nécessaire autonomie de la recherche et des établissements universitaires tout en donnant à l'État les moyens d'une influence réelle à moyen terme, soit sur une période de quelques années, puisque le choix des équipes subventionnées tiendrait compte *aussi* des priorités gouvernementales.

Mais pour qu'une telle politique porte fruit, quelques conditions préalables devraient être satisfaites. Il faudrait d'abord hausser le niveau actuel des subventions de base, sans quoi l'asphyxie ambiante aurait tôt fait de gagner les équipes encore performantes. Il faudrait aussi veiller à réserver des fonds pour favoriser l'émergence de nouvelles équipes, surtout dans les centres périphériques, parce que l'excellence nourrit l'excellence et qu'il est illusoire d'envisager la coexistence de groupes de recherche de haut calibre dans un contexte voué à la médiocrité. Il faudrait s'assurer que la mission d'enseignement ne souffre pas encore plus qu'aujourd'hui de la primauté accordée à la recherche, ce qui signifie, entre autres choses, que tous les enseignants et enseignantes des universités devraient avoir les moyens au moins d'alimenter leurs cours par des recherches modestes et n'exigeant que des ressources limitées. Bref, une telle politique ne peut jouer efficacement qu'*à la marge*, pour ainsi dire, en accordant un encouragement spécial et des ressources supplémentaires là où il semble que les résultats seraient les meilleurs, mais à partir d'un financement de base stable et suffisant pour l'ensemble des institutions et d'un financement minimal de tous les secteurs de recherche.

Vivre l'envers du travail : la retraite

LU

ALAIN PILON

★ Louis Plamondon, Gilles Plamondon et Jean Carette, **Les enjeux après 50 ans, Comment vivre son quotidien de l'autre côté du travail,** Paris, Éditions Laffont, collection « Réponses », 1984, 215 pages.

ENFIN un livre sur la retraite destiné particulièrement aux individus de 50 ans et plus et qui fait fi des conseils traditionnels et moralistes. Prière de s'abstenir ceux qui recherchent un guide pour devenir « sage » ou encore un livre technique « Retraite : mode d'emploi », incluant des adresses pour les voyages de l'âge d'or. *Les enjeux après 50 ans* ne sont pas non plus de « tuer » le temps mais de l'approprier, l'autogérer afin de vivre pleinement un jour *son quotidien de l'autre côté du travail.*

Les auteurs, Louis et Gilles Plamondon et Jean Carette possèdent une expertise en gérontologie sociale et bénéficient d'une riche expérience d'intervention auprès d'associations de retraités au Québec et en France.

Leur volume invite à une réflexion sur les facteurs personnels et sociaux qui façonnent le passage de la vie active vers l'après-travail : la retraite. Dans un premier temps, les auteurs nous dressent un tableau des mutations sociales qui transformèrent la vieillesse en retraite-retrait social. Dans un tourbillon de dévalorisation sociale, l'espérance de vie au « 3e âge » se répandra différemment selon le sexe et le statut professionnel.

De par une rigide division sociale des âges, l'avance en âge et l'accès à la retraite prennent souvent la tournure d'un événement traumatisant pour le commun des mortels. D'autant plus que l'absence de référent caractérise la cessation d'activité. La voie à suivre ici : la retraite à 50 ans ? Tout se joue à 50 ans ? En partie oui ! Car c'est vers la cinquantaine que certains indices telles une santé déficiente, une dévalorisation professionnelle, l'exclusion des programmes de formation signalent aux « désignés » que les temps changent. Il faut donc envisager progressivement son exit de cette fameuse vie de travail.

La trame à suivre : utiliser cette phase, la préretraite, comme moment privilégié de « recyclage », comme « laboratoire » pour expérimenter des pratiques de vie alternatives au travail. Vient le temps d'enclencher les mécanismes de glissement vers un mode de vie non structuré où l'autonomie et la non-interdiction se retrouvent au poste de commande.

Selon cette équipe de gérontologues, l'originalité de la crise de la retraite, en tant qu'événement, réside moins dans l'existence de choc, de rupture que dans les conséquences psychosociologiques de l'éclatement d'un cadre de vie érigé sur le travail.

D'autre part, ce livre ayant des visées pédagogiques, nous initie à l'univers du « nouvel âge ». À l'aide de scénarios, nous assistons à des scènes quotidiennes, à des situations anodines mais combien porteuses de tensions mal comprises. Par ces « histoires-miroirs », les auteurs ont ainsi voulu faciliter toute ressemblance entre les personnages racontés et le lecteur-préretraité.

Cet ouvrage collectif répondra aux interrogations que pose la « tombée à la retraite » et à tous ceux qui prévoient prochainement vivre « au-delà » du travail. Avis aux intéressés : penser à sa retraite — notre avenir à tous — ne fait pas vieillir ! Hors du travail, point de salut ?

Hommage à Camille Laurin

Avec le départ, le 25 janvier dernier, du docteur Camille Laurin, la politique québécoise, l'Assemblée nationale et le gouvernement du Québec perdaient l'un de ses piliers incontestables.

Nous qui avons eu l'occasion de le côtoyer surtout lorsqu'il était le titulaire du ministère de l'Éducation, tenons à lui rendre, par la présente, un hommage juste et sincère.

Certes, les historiens ne pourront passer sous silence son important rôle de chef parlementaire, de ministre et enfin de simple député où il a su conserver, malgré l'épreuve et avec dignité, la stature d'un homme d'État et de devoir.

Mais pour nous, c'est à titre de ministre de l'Éducation qu'il a su gagner notre profond respect.

Dès son accession à ce ministère, il ouvrit sans hésitation la porte à une participation paritaire des étudiants aux tables de concertation sur l'avenir universitaire (1981). En 1982, Camille Laurin, caractérisé par une ouverture remarquable, répondit favorablement aux demandes des étudiants de cegeps et entreprit une large consultation sur le projet de réglementation des études collégiales laissé « en aval de la rivière » par son prédécesseur.

Plusieurs recommandations mises de l'avant par les étudiants furent retenues par le ministre de l'Éducation et permirent un meilleur accueil du projet de réforme dans le milieu. Bien que la méfiance persistait, c'est surtout avec la parution de l'énoncé politique « Étudiants étudiantes : une participation active et responsable » que nous avons trouvé chez Camille Laurin l'ouverture politique dont le mouvement étudiant avait besoin pour changer les mentalités, quitter l'anarchospontanéisme, stabiliser son organisation et enfin être reconnu comme un interlocuteur valable et crédible.

Vinrent ensuite les bourses de libérations syndicales qui permettaient aux associations nationales, comme c'est le cas pour les autres partenaires, de dégager un nombre important d'étudiants pour fouiller et articuler leurs revendications. Nous réaffirmons la justesse de cette décision qui peut être jugée sur les résultats qu'elle a apportés.

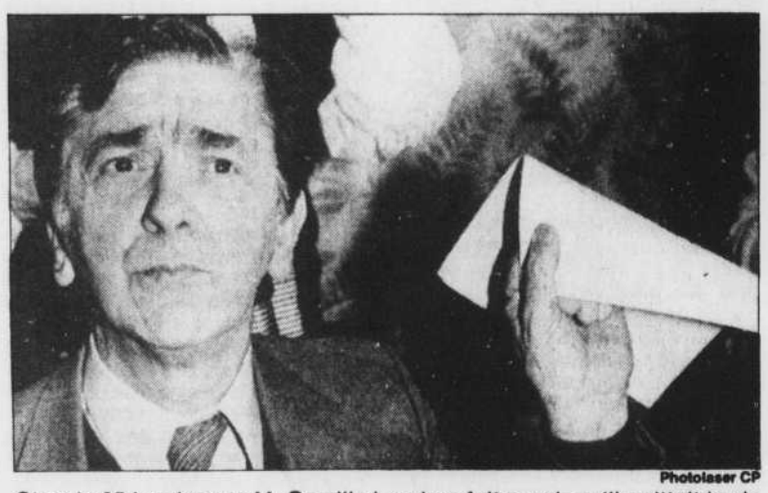

Photolaser CP

C'est le 25 janvier que M. Camille Laurin a fait savoir qu'il quittait la vie politique. C'est le jour le plus triste de ma vie, avait-il déclaré en faisant part de sa décision.

En mars 1983, pour la première fois, les étudiants universitaires et collégiaux déposaient en commission parlementaire permanente sur l'éducation un mémoire sur les négociations dans le secteur public et para-public. Le ministre de l'Éducation reconnaissait ainsi les étudiants comme des partenaires à part entière.

En juin de la même année, malgré la résistance des recteurs d'universités, des syndicats d'enseignants et des directeurs de cegeps, *la volonté et l'acharnement du ministre Laurin à vouloir donner une place légitime* aux jeunes, l'amena à faire adopter par l'Assemblée nationale la loi 32 qui confirmait la reconnaissance et stabilisait le financement des associations étudiantes québécoises. *Une premières mondiale* et sans la conviction profonde et l'assurance qui habitait le docteur Laurin, cette loi demandée depuis quelques années par le milieu étudiant, serait demeurée au stade de projet.

Une fois l'existence d'un mouvement étudiant fort et organisé, notre volonté d'agir et notre audace de créer nous amena à mettre sur pied le Centre étudiant de services communautaires (CESC), lieu privilégié d'apprentissage pratique pour tout étudiant universitaire. À ce projet, le ministre Laurin a souscrit sans réserve parce qu'il croyait à ces actions et qu'il encourageait cette solidarité nécessaire entre étudiants et les groupes ou individus moins nantis de notre collectivité.

C'est de concert avec les associations étudiantes que Camille Laurin avait entrepris une longue route, loin d'être certaine quand aux résultats et quand au type de société (et quand au type d'écoles) que notre action concertée contribuerait à bâtir. Une société dynamique, moderne, communautaire et responsable, bref évidemment plus libre . . .

C'est sans doute avec la volonté bien arrêtée d'atteindre bientôt cet objectif individuel et collectif que nous rendons hommage aujourd'hui à ce bâtisseur de société.

Bien à vous,

— JOSÉ ROY
ex-secrétaire général du RAEU (1981-82)
— FRANÇOIS HOULE
ex-secrétaire général de la FAECQ (1982-83)
— JEAN BAILLARGEON
ex-secrétaire général de la RAEU (1982-83)
— SUZANNE ROY
ex-secrétaire générale de la FAECQ (1983-84)
— JULIE MORENCY
ex-secrétaire du RAEU (1983-84).

Québec, le 4 février 1985

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Marine

Mon mari n'aurait pas de job dans six mois ».

Chaque mercredi soir, une cinquantaine de conjointes, souvent plus, se réunissent dans la grande salle du conseil central de Sorel-Tracy, sur la rue de l'Église, pour faire le point sur la situation.

« Au début je ne comprenais pas pourquoi çà traînait, raconte Germaine Girard, dont le mari travaille depuis 30 ans sur les chantiers de Marine. Je chicanais chez nous. Depuis que je viens ici je comprends mieux. C'est pour l'avenir qu'on fait çà ».

Les conjointes ne sont pas sur les lignes de piquetage. Elles assurent, diraient certains, « l'intendance et le moral des troupes ».

Et elles sont nombreuses les troupes. Plus de 990 ouvriers dans les chantiers. Quelque 300 travailleurs — surtout travailleuses — de bureau.

Depuis le début du conflit le comité des conjointes a négocié les escomptes chez les commerçants, organisé des fêtes, des activités de loisir, des rencontres d'information.

Du côté patronal, on conteste d'ailleurs cette image de solidarité des commerçants locaux.

« Un commerçant qui n'a pas accepté de leur donner un escompte s'est retrouvé avec une manifestation devant sa porte », déclarait hier au DEVOIR, M. Guy Sarrazin, le porte-parole de Marine Industrie.

Les syndiqués soutiennent que le seul commerce actuellement boycotté c'est la pharmacie du député de Richelieu et nouveau ministre du Revenu, M. Maurice Martel.

Financièrement les grévistes se débrouillent plutôt bien. Plus de 45% des conjointes des grévistes travaillent. Le comité estime que dans plus de 75% des familles ce sont les femmes qui s'occupent du budget et donc, du budget de grève.

« On a sacrifié le surplus », explique Manon Laprade.

Les grévistes qui ont des dépendants reçoivent $86 par semaine du fonds de défense de la CSN. À ce montant s'ajoute $40 du syndicat de Marine. Dans le cas des célibataires le montant initial est de $53.

« Une grève qui se prolonge çà crée toujours des tensions dans les couples. On ne voulait pas que çà se termine par des divorces », explique Mme Laprade.

Un comité de soutien étudie les cas des familles qui auraient besoin de revenus supplémentaires. Ces sommes sont prises à même un fonds de secours alimenté par les dons de d'autres syndicats. Impossible de savoir combien de familles ont jusqu'ici dû y faire appel.

« Évidemment, c'est pas toujours drôle d'avoir nos maris à la maison, raconte Manon Laprade. Mais ça aussi du bon. Ils réalisent mieux ce qu'on fait nous autres comme travail. Les enfants aussi commencent à connaître leur père ».

« Ils vont s'ennuyer quand il recommencera à travailler », renchérit la présidente du comité, Mme Odette Lemoyne.

Prudentes, les femmes hésitent à commenter quelle tournure prendra le conflit au cours des prochaines semaines.

Chose certaine elles en ont assez des messages radiophoniques que la direction de Marine fait périodiquement passer sur les ondes de la station de radio locale et qui, selon elles, recèlent des faussetés.

« C'est comme de la provocation. Çà convainc pas le monde. Au contraire çà les rend plus agressifs, lance rageusement Manon Laprade. Chaque fois qu'on entend la petite musique martienne qui précède le message on a le goût de garrocher le radio ».

Depuis le début du conflit, la direction de Marine a largement fait usage de la radio locale pour expliquer son point de vue.

« Le syndicat avait commencé à faire des émissions spéciales de 15 minutes le soir, quand on a décidé en mai de faire nous aussi des messages », explique le porte-parole de Marine Industrie, M. Guy Sarrazin.

Les messages de 90 secondes de la compagnie passent à cinq ou six reprises au cours de la journée. La station refuse toutefois de dire à combien s'élève jusqu'ici la facture publicitaire de Marine. M. Sarrazin dit ne pas être en mesure non plus de préciser ce montant.

De son côté le syndicat a retenu chaque semaine des émissions spéciales de 15 minutes, parfois une demi-heure, qui lui coûtent $128 et $257.

« La grève est maintenant à un point tournant, déclarait hier M. Sarrazin. Si le syndicat ne revient pas négocier avec des demandes plus raisonnables, on est parti pour longtemps ».

◆ Négociations

tement pour but d'empêcher une course aux armements dans l'espace?»

M. Israelyan n'est pas membre de la délégation soviétique qui rencontrera le 12 mars prochain à Genève les Américains pour traiter des trois dossiers des armements stratégiques, des armements nucléaires de portée intermédiaire (INF) et de la «guerre des étoiles». Il est cependant un spécialiste averti de ces problèmes, puisqu'il dirige depuis sept ans la délégation soviétique à la conférence du désarmement de l'ONU.

L'ambassadeur a vigoureusement défendu la thèse soviétique selon laquelle l'accord Shultz-Gromyko du 8 janvier dernier oblige les signataires à discuter des trois dossiers en même temps, ceux-ci étant liés les uns aux autres. Il ne sera pas possible aux Américains, a-t-il dit, de chercher à obtenir des résultats en ce qui concerne les armements stratégiques ou les armements nucléaires de portée intermédiaire, tout en poursuivant le développement de leur projet de «guerre des étoiles».

Auparavant, l'ambassadeur soviétique s'était plaint du ton et de l'attitude de Washington qui cherche toujours, à son avis, à negocier à partir d'une position de force.

Il a également vivement critiqué les récents propos de M. Kenneth Addleman, directeur de l'Agence américaine pour le contrôle des armements et le désarmement (AGDA), qui a accusé, mardi dernier à Genève devant la conférence du désarmement, l'Union soviétique de violer systématiquement la plupart des traités portant sur la limitation des armements.

Dans l'intervalle, les États-Unis ont à nouveau invité hier leurs alliés européens et japonais à participer aux recherches sur le futur bouclier stratégique américain dans l'espace, communément appelé «guerre des étoiles».

Le porte-parole du Pentagone, M. Michael Burch, a déclaré que Washington «est favorable à une participation» des pays d'Europe de l'Ouest à l'initiative de défense stratégique américaine (IDS). «Nous étudions diverses façons de permettre aux Européens de rivaliser» avec les industriels américains si les États-Unis décident de procéder à un quelconque déploiement, a-t-il dit.

«Nous en discuterons plus en détail dans les prochains mois, a cependant ajouté M. Burch, car nous n'en sommes encore qu'à la phase de définition».

Le porte-parole du département de la Défense a confirmé que le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger avait évoqué cette question au cours de son récent séjour en Europe.

Interrogé sur une participation du Japon à ces travaux exploratoires, M. Burch a répondu: «Je crois savoir qu'on leur a fait savoir que c'est possible, a-t-il dit, mais il n'y a pas eu d'échange de lettres à ce sujet».

«Nous sommes intéressés par les meilleurs systèmes, au meilleur coût», a souligné M. Burch, qui a indiqué que les alliés des États-Unis «sont peut-être plus avancés que les États-Unis dans certains domaines».

Enfin, l'Union soviétique a avancé hier aux pourparlers MBFR de Vienne un projet d'accord sur une réduction vérifiable par l'Union soviétique et les États-Unis de leurs forces terrestres basées en Europe centrale, a annoncé à Moscou M. Vladimir Lomyeko, porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères.

M. Lomeyko, qui parlait au cours d'un briefing, a précisé qu'aux termes de ce document, l'URSS et les États-Unis s'engageraient à réduire respectivement leurs forces de 20,000 et 13,000 soldats pendant la première année suivant sa signature.

Il s'agit d'une «nouvelle initiative» soviétique, a dit M. Lomeyko en précisant que le projet d'accord comportait une clause prévoyant la supervision du retrait des forces des deux parties par «trois ou quatre points d'observation de part et d'autre». L'Union soviétique, a dit M. Lomyeko, a ainsi «pris en compte certains éléments des propositions occidentales».

«D'autres mesures destinées à assurer l'exécution de l'accord sont également prévues», a-t-il dit, sans en fournir le détail. Moscou tente ainsi, selon le porte-parole, de «donner une impulsion nouvelle» aux pourparlers de Vienne.

L'accord, d'une durée de trois ans, prévoit d'autre part l'engagement des pays participants à «ne pas augmenter le niveau de leurs forces armées et de leurs armements en Europe centrale».

L'Union soviétique propose enfin la poursuite des pourparlers de Vienne «jusqu'à la conclusion d'un accord global», aux termes duquel les deux parties réduiraient leurs forces en Europe centrale jusqu'à un niveau de 900,000 hommes de part et d'autre, dont 700,000 pour les forces terrestres.

La proposition a été soumise hier à Vienne par le chef de la délégation soviétique, M. Valerian Mikhailov.

◆ Lévesque

vant les réticences de ses collègues, il fit un « deal » pour 9 h 15, quittant avec l'impression que tel était le marché conclu avec ses collègues.

S'étant excusé de ce quiproquo, le premier ministra livra ensuite une allocution d'une demi-heure environ, à partir d'un texte écrit, mais en débordant largement avec aisance, brio même, comme seul il sait le faire à ses meilleurs jours.

La veille, ironie du sort, M. Lévesque est arrivé à Régina une heure plus tôt que prévu, en raison des vents favorables qui poussaient le F-27 du gouvernement du Québec. Comme il aime souvent le faire pour se détendre, durant les envolées de quelque longueur, le premier ministre avait joué aux cartes avec des collaborateurs, devisant gaiement avec les membres de l'imposante délégation québécoise, composée, outre lui-même, de trois ministres, une quinzaine de fonctionnaires et de quatre observateurs.

En soirée, M. Lévesque prit part à la réception offerte au premier ministre, dans une atmosphère de détente. À un point tel que le premier ministre fit état publiquement de l'accueil fort aimable et de l'hospitalité extraordinaire de M. Devine, dit-il.

En fin de soirée, il participa à une séance de travail avec ses principaux collaborateurs, toujours en bonne forme, et rien ne laissa prévoir qu'il sèmerait un moment d'émoi en arrivant en retard au Centre des arts de la Saskatchewan.

En fin de journée hier, au cours de mini-conférences de presse, M. Lévesque se félicitait encore de la chaleur de l'accueil à Régina et du climat sec et froid qui prévaut, comparativement à l'humidité de Québec et Montréal. Railleur, blagueur, il s'est exclamé : « Mais c'est le renouveau », à un reporter qui notait son excellente performance de la matinée.

◆ Tchernenko

quence, le 27ème congrès du PCUS, prévu normalement pour février 1986, pourrait être avancé à l'été ou à l'automne 1985.

Le brusque retour en URSS du Dr Evgueni Tchazov, responsable médical du Kremlin, qui a écourté un voyage aux États-Unis, a été interprété à Moscou comme un indice de la détérioration de la santé de M. Tchernenko.

«C'est une indication concrète que quelque chose va mal, bien plus que toutes les rumeurs demeurent normales dans l'actuelle situation d'incertitude», a estimé un diplomate occidental.

Le docteur Tchazov, un cardiologue, devait séjourner jusqu'à dimanche aux États-Unis, mais il a interrompu sa visite mercredi pour rentrer à Moscou, selon des responsables de l'Association des médecins pour la responsabilité sociale, un mouvement anti-nucléaire américain dont il était l'invité.

Âgé de 56 ans, le docteur Tchazov est depuis 1968 vice-ministre de la Santé et dirige depuis 18 ans le quatrième département principal du ministère qui est responsable de la santé des dirigeants soviétiques. Il passait pour le médecin personnel de l'ancien président Leonid Brejnev dont il avait signé, de même que pour son successeur Youri Andropov, le bulletin médical donnant la cause du décès.

Constantin Tchernenko, qui est âgé de 73 ans, n'a pas été vu en public depuis le 27 décembre et son état de santé a depuis été l'objet de multiples spéculations de la part de spécialistes occidentaux, alors que dans des interventions publiées hors d'URSS des responsables soviétiques se sont bornés à confirmer qu'il était «malade».

Pendant son séjour aux États-Unis, le docteur Tchazov avait tenté de se montrer rassurant sur la santé du secrétaire général: «Il travaille, avait-il dit samedi dernier à Los Angeles, et s'il travaille, cela signifie qu'il n'est pas mourant».

Une autre de ses déclarations aux États-Unis, relèvent les spécialistes à Moscou, est de nature à dramatiser sa décision d'écourter son séjour pour rentrer en URSS. Il avait en effet cité Armand Hammer, un industriel américain qui fréquente les leaders soviétiques depuis un demi-siècle et qui avait dit du cardiologue: «Si vous pensez que le docteur Tchazov est le médecin de Tchernenko et s'il est ici, cela prouve que tout va bien».

«Toutes proportions gardées, a estimé mercredi un diplomate occidental, son retour à Moscou rappelle celui d'Igor Andropov», le fils de l'ancien numéro un revenu brusquement de Stockholm en URSS deux jours avant le décès de son père.

La décision du cardiologue soviétique, soulignent les experts, n'est toutefois pas nécessairement motivée par la santé du numéro un.

Un autre membre de la direction soviétique, M. Vassili Kouznetsov, suppléant du bureau politique et premier vice-président du Soviet suprême, n'a en effet pas été vu en public depuis le 25 janvier alors que sa présence aurait protocolairement été requise à une occasion au moins.

Il devait en effet prononcer, comme tous ses pairs, un discours préélectoral avant le scrutin du 24 février, mais ne l'a pas fait, ce qui donne à penser qu'il connaèt également des problèmes de santé.

M. Vassili Kouznetsov est à 84 ans le doyen des 22 membres du bureau politique et du secrétariat du comité central.

◆ Régina

menacent de saper la confiance. De fait, en début d'après-midi, la Banque du Canada confirmait la hausse de son taux d'escompte pour une troisième semaine consécutive. Ce qui est en cause, ce sont des emplois, a-t-il dit.

Ceux qui craignent que la baisse du dollar canadien puisse entraîner une reprise de l'inflation s'inquiètent inutilement, assure le premier ministre albertain. Il rappelle que les prédictions pessimistes du gouverneur de la Banque du Canada, Gérald Bouey, faites en 1982 devant les premiers ministres ne se sont pas réalisées. Pourtant le seuil psychologique du dollar à $0.80 est abaissé maintenant à moins de $0.75.

Le premier ministre ontarien Frank Miller avait pour sa part ouvert le bal rapidement en notant que les taux d'intérêts sont beaucoup trop élevés. Alors que l'inflation est à 3.5%, des taux d'intérêts de 7% devraient être suffisants, a-t-il souligné.

Le premier ministre René Lévesque a suivi en qualifiant la politique monétaire canadienne de «l'une des plus restrictives de tous les pays industriels». En 1982, les taux d'intérêt réel (l'inflation déduite) étaient de 5%. Ils sont maintenant de 7%, dit-il. Avec le haut taux de chômage, il faut une politique monétaire expansionniste. Cela encouragerait la cnsommation, la construction domiciliaire et stimulerait les exportations, a-t-il dit. Plusieurs premiers ministres notent que le dollar canadien est surévalué par rapport aux monnaies autres que le dollar américain.

Le premier ministre manitobain Howard Pawley a souligné pour sa part l'effet dévastateur qu'avait eu la politique monétaire avec ses hauts taux d'intérêts sur les régions ayant une économie peu diversifiée. Cela a accentué des disparités régionales, a-t-il dit tout en affirmant qu'il y a «des occasions à saisir».

Le premier ministre Mulroney, comme son ministre des Finances, Michael Wilson, noteront en réponse que le gouvernement fédéral partage les vues des provinces à l'égard des taux d'intérêt. M. Wilson rappellera que dans son Exposé économique du mois de novembre il s'est fixé comme objectif la réduction des taux d'intérêts. Pour cela, il faut moins une modification de la politique monétaire qu'une réduction des déficits gouvernementaux et le rétablissement de la confiance des investisseurs. Selon M. Wilson, le gouvernement conservateur a déjà eu quelques succès et il demande en quelque sorte qu'on lui laisse de poursuivre la mise en oeuvre de ses politiques.

Les hausses des trois dernières semaines du taux d'escompte sont simplement conjoncturelles et dues qu'à la force du dollar américain, note le ministre qui se dit convaincu que cela passera. Il ajoute que la Banque du Canada n'est pas restée inactive et a tenté de modérer les pressions à la hausse. Puisque le Canada fait 80% de son commerce extérieur avec les États-Unis, il est difficile de ne pas prendre le dollar américain comme monnaie de référence, répond-il enfin au premier ministre albertain. Celui-ci souligne que son objectif est la recherche d'une plus grande stabilité et se dit heureux que le débat soit amorcé.

Ce débat sur la politique monétaire résume ce que les premiers ministres avaient à se dire sur le premier sujet à l'ordre du jour de la conférence: les investissements. À priori, c'était un sujet où les consensus étaient impossible. Alors que le fédéral ne pouvait accepter une révision de sa politique monétaire, M. Mulroney savait que certaines provinces ne pouvaient accepter maintenant de réduire leurs déficits et l'intervention de l'État dans l'économie, sinon que pour en faire un voeux pieux.

Par exemple, le premier ministre ontarien qui sera très bientôt en élection notait que personne ne peut promettre que les déficits disparaîtront. Les gouvernements doivent s'engager plus simplement à ne pas accroître leurs dépenses. Bref, il ne faut plus chercher à faire davantage, mais «il faut faire mieux. Et parfois faire mieux signifie souvent faire moins», comme a déclaré M. Mulroney en début de scéance en notant que que l'on ne peut plus vivre audessus de nos moyens. Il y a deux paliers de gouvernement, mais un seul contribuable, dit-il pour justifier la nécessité pour les gouvernements d'harmoniser leurs actions.

L'absence de décisions concrètes de la part des premiers ministres en matière d'investissements n'inquiète pas outre-mesure le premier ministre canadien. Cette «conférence de l'espérance» doit viser avant toute chose à donner aux Canadiens une idée claire de ce qu'il faut faire pour assurer le renouveau économique et donner l'impulsion nécessaire, a-t-il dit en ouvrant la conférence et à cet égard les premiers ministres seront en mesure de tirer quelques lignes générales d'action au terme de la conférence.

De manière générale, les premiers ministres acceptent en effet les priorités qu'a proposées M. Mulroney en ces termes: «Ce que les Canadiens attendent de leurs gouvernements, c'est l'harmomie et la cohérence. (...) Ce que les investisseurs attendent des gouvernements, c'est la prévisibilité; ce que les consommateurs recherchent, c'est la fiabilité; et ce que les milieux d'affaires attendent avant tout des gouvernements, c'est la stabilité. (...) Ce que nos partenaires étrangers souhaitent trouver au Canada, c'est la fiabilité et l'adaptabilité».

Le premier ministre Pawley apportera pour sa part une réserve en rappellant que la relance de l'économie n'est pas une fin en soi. Ce n'est pas seulement la création d'emploi qu'il faut rechercher, mais l'équité entre les régions, entre les groupes sociaux, a-t-il rappellé.

La recherche de l'équité entre les régions est une préoccupation partagée par plusieurs premiers ministres qui ont pu commencer hier leurs discussions sur le développement régional. Le deuxième point de l'ordre du jour, la formation de la main d'oeuvre, ayant été réglé rapidement, les premiers ministres ont pu passer plus rapidement que prévu au troisième point à l'ordre du jour. Cela leur laissera plus de temps aujourd'hui pour discuter de commerce extérieur, un point auquel M. Mulroney accorde beaucoup d'importance.

◆ Formation

janvier, elle avait rencontré ses homologues provinciaux à Toronto.

L'entente s'est faite rapidement pour dire que les programmes d'emploi tels que conçus par le gouvernement fédéral ne répondent plus aux besoins. Mme MacDonald les caractérisent rapidement en disant qu'il s'agissait finalement que de programmes qui visaient avant tout à créer des emplois de courte durée. Un adjoint précise que l'on voulait auparavant permettre aux chômeurs de se qualifier pour l'assurance-chômage, ce qui faisait que les emplois offerts étaient de 20 ou 28 semaines.

Désormais, l'objectif premier sera de permettre aux participants aux programmes de formation ou de création d'emploi d'acquérir des compétences. Comme cela a déjà été dit pour les emplois d'été pour étudiants, on cherchera à faire en sorte que l'emploi occupé permette de développer des compétences acquises ou d'en acquérir de nouvelles en vue d'un futur emploi permanent.

À cet objectif s'ajoutera cinq autres objectifs: l'accès à l'emploi pour aider les jeunes et les femmes à entrer sur le marché du travail; le développement de l'emploi pour aider les chômeurs chroniques à trouver de nouvelles possibilités d'emploi; la formation dans les secteurs en pénuries de main-d'oeuvre; l'aide aux collectivités en perte de vitesse; l'innovation.

Les deux paliers de gouvernement s'engagent à harmoniser leurs programmes, mais surtout Ottawa accepte de respecter les besoins propres à chaque province, à chaque région. On tiendra compte des différences, assure-t-on tout en promettant que les décisions seront décentralisées. En plus, on s'engage du côté fédéral à mettre fin au financement temporaire de ces programmes. Il y aura des engagements à long terme de financement.

Selon Mme MacDonald, la création d'emploi et la formation sont une repsonsabilité tripartite qui engage autant les provinces que le secteur privé. Des discussions auront lieu au cours des prochaines semaines pour définir leur participation et les ajustements nécessaires.

Pour l'instant, le gouvernement fédéral attend des provinces qu'elles feront un effort pour non seulement s'ajuster à ette stratégie mais aussi un effort financier. Elle se refuse à préciser ses attentes pour l'instant. On peut présumer que les provinces n'investiront pas plus d'argent qu'actuellementÇpuisque Ottawa n'en met pas plus.

Les chiffres publiées hier montrent que le budget fédéral ne consacrera que $2.2 milliards à la création d'emploi, soit exactement le même montant qu'en 1984-85. Comme M. Mulroney l'avait souligné en début de journée, il s'agit de faire mieux avec parfois moins d'argent. Mme MacDonald estime que ses programmes impliqueront cette année 400,000 personnes, ce qui serait 12,000 de moins que l'an dernier. Ce pourra être moins cependant compte-tenu des difficultés normales de démarrage.

Le budget fédéral pluriannuel avait prévu $1.2 milliard pour l'emploi et la formation. En novembre, le ministre des Finances avait ajouté $1 milliard qui pour l'essentiel servira aux emplois d'été ($205 millions); à l'accès des jeunes et des femmes aux marché du travail ($125 millions); aux chômeurs chroniques ($350 millions).

De son côté, le premier ministre du Québec a salué avec enthousiasme cette entente générale, disant même à l'instar de son homologue de la Colombie Britannique, que la conférence de Régina aura été fructueuse même si elle n'a accompli que cela de concret. Il ajoute toutefois qu'il reste de nombreuses modalités à résoudre et que le Québec réclame toujours la maîtrise d'oeuvres des programmes d'éducation des adultes.

La ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Francine Lalonde, a fait valoir que la duplication et les chevauchements des deux gouvernements en cette matière sont coûteux, inefficaces et intolérables. Elle ajoute que le gouvernement a consulté ses partenaires syndicaux et patronaux, et que tous conviennent que le Québec devrait être le seul maître. Rappelant les propos conciliants de M. Mulroney durant la campagne électorale, elle souhaite que son souci s'harmonisation et de concertation se concrétise dans les discussions à venir entre Ottawa et le Québec.

Dans un document d'appui, le Québec estime que les politiques des programmes qu'il s'est donnés impliquent qu'il assume la pleine responsabilité à l'égard de la formation et des développements de ses ressources humaines. Il se réjouit de l'attitude du nouveau gouvernement fédéral, « plus conscient des nouveaux besoins et qui reconnaît le rôle capital des provinces et la nécessité de renouveler le dialogue ». Il note aussi l'importance nouvelle qu'Ottawa accorde à la souplesse, à la simplification et à la décentralisation.

Le document reprend l'argument traditionnel voulant que la formation professionnelle des adultes doive être du ressort exclusif du Québec, « parce qu'elle constitue un instrument-clé pour régulariser le fonctionnement du marché du travail et pour soutenir son développement économique et social ».

Ensemble, dans les mêmes secteurs, les deux gouvernements dépensent environ $1 milliard pour la formation des adultes au Québec, soit près de $600 millions par le Québec et un peu moins de $400 millions par Ottawa. D'une responsabilité « partagée », on est passé à une responsabilité « mêlée », selon le Québec, avec des résultats fort discutables et dommageables pour les premiers intéressés. Au lieu d'être souples et adaptés, les programmes sont complexes et rigides, en raison du nombre des intervenants et des dédoublements qui s'ensuivent.

Tout en se réjouissant de l'entente générale, M. Lévesque n'a pas l'intention de lâcher afin que le Québec obtienne la complète maîtrise du volet éducatif. Pour lui, l'entente est le début d'un processus vers la maîtrise d'oeuvres. M. le ministre Johnson ajoute que l'on pourra enfin sortir du maquis en cette matière.

Michel Clair accorde $1 million à ONET

NATHALIE PETROWSKI

Le ministre Michel Clair s'était déplacé pour l'occasion. Et l'occasion avait quelque chose de solennel. Au terme de près d'un an de négociations, le gouvernement québécois acceptait enfin de signer un protocole d'entente avec ONET (Opération de nettoyage de l'environnement territorial) et d'accorder au groupe de jeunes écologistes, une subvention de $1 million dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse.

Dans les locaux décapés de la rue Delorimier, l'esprit était à la fête, mais surtout au soulagement puisque le gouvernement a tenu les jeunes en haleine jusqu'à la toute dernière minute. Il y a à peine deux semaines, les jeunes menaçaient d'ailleurs de fermer boutique devant le manque d'empressement du gouvernement et surtout devant l'urgence de leurs propres échéances. Il ne leur reste en effet plus que six mois pour mobiliser une bonne part de la jeunesse québécoise âgée entre 14 et 18 ans, qui sera invitée au cours de l'été, à participer à une sorte de happening écologique, sur les berges du fleuve Saint-Laurent. L'événement aura lieu du 20 au 28 juillet.

Si la date ne pose aucun problème,tous les autres détails de l'opération, ont été source de migraines et de différents entre le gouvernement et les jeunes. Le gouvernement ne s'est finalement rallié au projet qu'après avoir émis une liste interminable de conditions. Celles-ci portent autant sur le financement que sur l'ampleur du projet et témoignent à leur façon de la prudence maladive d'un gouvernement qui ne veut pas répéter les erreurs des fêtes de l'année dernière.

Parmi les points saillants du protocole, on remarque d'abord que la subvention initiale de $ 2.4 millions, a diminué en cours de route. Les jeunes devront désormais se débrouiller avec un million pour autant que le gouvernement fédéral accepte de verser le même montant. Ils recevront $125,000 dans les prochains jours. Le reste de la somme, soit $875,000, sera versé à raison de $1 pour chaque $4 recueilli dans l'entreprise privée ou chez la population. Mais le Secrétariat à la Jeunesse qui gère le budget de $9.4 millions destiné à l'Année Internationale de la Jeunesse, se réserve le droit d'arrêter le versement de la subvention si les conditions de l'entente ne sont pas respectées.

Par ailleurs, la longueur des rives nettoyées est passée de 3,000 km à 1,000km, à la demande du gouvernement. Celui-ci a également proposé que la mobilisation de 100,000 jeunes soit réduite de moitié. A ce sujet, le ministre Clair déclarait que ces conditions n'avaient pas été imposées mais qu'elles étaient le fruit de négociations dans le but «d'aider les jeunes à bâtir un scénario réaliste.»

Les jeunes ont accepté le nouveau scénario sans trop rechigner, comme une concession nécessaire pour arriver à leurs fins. Mais ils semblent beaucoup moins enthousiastes à l'idée de voir deux observateurs du Secrétariat de la Jeunesse, siéger sur leur conseil d'administration. Malgré l'assurance du ministre Clair qu'il n'est nullement question de mettre le conseil d'administration d'ONET en tutel, la question n'est pas encore réglée. Les jeunes et le gouvernement s'entendent sur le fait que les observateurs offriront leur soutien technique et assureront une liaison permamente entre les deux partenaires. Mais ils ne s'entendent pas sur l'éventuel rôle de conseillers des observateurs. Pour l'instant toutefois, le climat est à la détente et les deux partis semblent enfin unis par leur optimisme sinon par leur bonne foi.

AUJOURD'HUI

Soirée d'introduction à un atelier intitulé « Harmonisation corporelle et méditative » au Centre Le Lotus, 10055 Papineau, à 19 h 30. 387-9663

■

Dans le cadre des activités du Carnaval de Québec, l'Association Québec-Louisiane présente deux fais-dodo, soirées de danses louisianaises, en compagnie de Dewey Balf, musicien louisianais, Lisa Ornstein des Danseries de Québec, Yves Lambert et André Marchand de la Bottine souriante. Rendez-vous aujourd'hui et demain à compter de 20 h 30 au Théâtre du Grand Dérangement, 30 rue Saint-Stanislas. (418) 692-3000

■

Soirée de la Saint-Valentin pour célibataires offerte par Allo Mondial, au 3660 rue Saint-Denis. 287-9719

■

Conférence de Guy Corneau à 20 h, en la salle A-M050 du pavillon Hubert Aquin de l'UQAM. 738-6620

■

Inform'Elle est un organisme à but non lucratif qui offre des consultations téléphoniques ou en personne sur des sujets tels que: les contrats de mariage, les régimes matrimoniaux, les procédures en cas de séparation ou de divorce, les successions, les testaments, le budget, etc. 465-4142 ou 465-6280

■

Soirée dansante avec orchestre, organisée par La Maison des Parents, au sous-sol de l'église St-Jean-Baptiste,2525 boul. Pie IX. 598-5455

■

Deux journalistes du Service international de Radio-Canada reviennent de Chine et présentent à la Société Canada-Chine « La Chine, une période de changement ». Rendez-vous à 19 h 30 à la Société Canada-Chine, 1072 boul. Saint-Laurent. 866-4119

■

Cette semaine, le Centre Interculturel Monchanin fait découvrir le jeu de simulation Bafa-Bafa, utilisé dans la formation des coopérants. Ce jeu vise à donner les moyens pour s'adapter à n'importe quelle culture. Rendez-vous à 20 h, au Centre, 4917 rue Saint-Urbain. 288-7229

■

Le Bureau de Commerce de Montréal offre un atelier intitulé « La vente: un art à maîtriser » avec M. Philippe Sebag, président de Sebag et associés, au 1080 Côte du Beaver Hall de 8 h 30 à 16 h 30. 878-4651

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Saint-Sauveur, Chalet Pauline Vanier, rue de l'Eglise, de 15 h à 20 h 30; à Charlemagne, salle Le Bercail, 62, rue St-Paul, de 14 h 30 à 10 h 30; et à Montréal, Carré Victoria, hall d'entrée, de 9 h 30 à 16 h 30.

Évitez la fumée
Pour mieux respirer

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, vendredi 15 février 1985

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

SYLVAIN BLANCHARD

■ *Baisse du bénéfice de Molson*

Les Compagnies Molson Limitée ont encaissé des revenus consolidés de $1.5 milliard au cours des neuf premiers mois de leur exercice financier s'étant terminé le 31 décembre dernier. Le bénéfice net encaissé durant cette période s'établit à $52.3 millions, ou $1.83 par action, comparativement à $65.4 millions, ou $2.29 par action, l'année dernière. Le bénéfice net dilué est de $1.69 par action, comparativement à $2.10 en 1983. Les revenus du troisième trimestre s'élèvent à $460.3 millions, tandis que le bénéfice net passe à $7.8 millions, soit un bénéfice dilué de $0.27 par action, par rapport à $14.2 millions, ou 47 cents par action, lors de l'exercice précédent.

■ *1984, une excellente année pour le Trust Général du Canada*

Le bénéfice net du Trust Général a atteint $ 14.5 millions en 1984, en hausse de 10.7 % par rapport aux $ 13.1 millions réalisés en 1983.

Exprimé par action, le bénéfice net dilué a été de $ 2.92. L'actif total du Trust Général au 31 décembre 1984 frise les $ 2.5 milliards, une progression de près de 17 % par rapport à l'an dernier. L'actif sous gestion à la fin de 1984 se chiffre à $ 7.3 milliards alors que le rendement sur l'avoir des actionnaires atteint les 16.8 % en 1984.

Les revenus bruts ont totalisé $ 325 millions en 1984, $ 45 millions de plus qu'en 1983 .

■ *Daon réagit à l'offre de EBC*

Entreprises Bell Canada Inc. (BCE) a annoncé hier que 41 millions d'actions ordinaires de la Corporation d'aménagement Daon, soit 62.8 % des actions ordinaires en circulation de cette société, avaient été soumises en réponse à l'offre d'achat de BCE. Cette offre, qui prévoyait un prix d'achat de $3.00 l'action, a pris fin hier après-midi à 16 h 30, heure locale.

Ainsi qu'il était prévu dans l'offre, BCE a fait savoir, après avoir obtenu l'approbation des autorités compétentes, qu'elle prendrait livraison et effectuerait le paiement de 100 % des actions déposées par chacun des actionnaires.

Comme l'indiquait l'offre du 18 janvier, le conseil d'administration de DAON a accordé à BCE une option d'achat sur un maximum de 13 millions d'actions ordinaires non émises de DAON au prix de $3.00 l'action. Ce droit d'option peut être exercé d'ici au 3 mars prochain.

■ *Abitibi-Price acquiert CIP Daxion*

Abitibi-Price Inc. de Toronto va accroitre sa part du marché de la distribution des papiers industriels grâce à l'acquisition de CIP Daxion Inc., filiale à part entière de CIP Inc. L'entente, signée le 13 février devrait entrer en vigueur le 28 février prochain. CIP Daxion approvisionne en papier et en produits d'emballage les hôpitaux, hotels, restaurants et autres établissements de services. L'industrie de la restauration-minute constitue l'un des principaux marchés de CIP Daxion. L'entreprise emploie quelque 360 personnes. En 1984, son chiffre d'affaires s'est élevé à $ 111 millions grâce aux activités de 18 centres de distribution situés dans de nombreuses grandes villes du Canada.

■ *Baisse du bénéfice de Rothmans*

Le bénéfice consolidé de Rothmans de Pall Mall Canada pour les neuf premiers mois de son exercice financier 1984-1985 s'est élevé à $ 30.9 millions, contre $41.3 millions pour la période correspondante de l'an dernier. Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à $ 1.2 milliards, tandis que le bénéfice d'exploitation du secteur du tabac de la compagnie ressort à $ 16.3 millions , contre $ 17.3 millions en 1983. Au 31 décembre dernier, le bénéfice trimestriel consolidé s'établissait à $ 8.3 millions, contre $ 12 millions pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Par action ordinaire, le bénéfice se chiffre à $ 1.42, contre $ 2.10 en 1983.

Pour le secteur du tabac, le bénéfice d'exploitation s'élève à $ 6.5 millions, contre $ 5.6 millions en 1983.

■ *Falconbridge fractionnera ses actions*

Falconbridge Limited a annoncé hier qu'elle demandera à ses actionnaires d'approuver le fractionnement des actions de la société sur une base de cinq contre une lors de l'assemblée annuelle de la compagnie qui aura lieu en avril. La société a annoncé en outre que son Conseil d'administration avait approuvé le dépôt d'un bref prospectus préliminaire auprès de toutes les commissions de valeurs mobilières provinciales en vue d'une offre d'actions ordinaires.

■ *Profit record de $ 2.9 milliards pour Ford*

Le constructeur américain Ford Motor Co a enregistré des bénéfices nets de $721 millions au cours du quatrième trimestre de l'année dernière, ce qui porte ses bénéfices pour 1984 à un montant record de $2.9 milliards.

Les résultats financiers du deuxième constructeur automobile américain au trimestre dernier ont néanmoins été inférieurs aux $781 millions réalisés au quatrième trimestre 1983. Cette diminution de 8 % des bénéfices nets est due, a indiquée Ford, à un accroissement des impôts, résultant de la fin des crédits d'impôts accumulés durant les quatre années de marasme de l'industrie automobile américaine.

Au quatrième trimestre 1984, les ventes de Ford ont néanmoins été en hausse de 8 % par rapport à la même période de 1983, soit $13.4 milliards contre $12.4 milliards.

Pour l'ensemble de 1984, les ventes de Ford ont atteint $52.3 milliards, en hausse de 18 % par rapport aux $44.4 milliards réalisés en 1983.

■ *. . . Et de $2.4 milliards pour Chrysler*

Le troisième constructeur américain d'automobiles, Chrysler Corp., a annoncé hier un bénéfice record de $2.4 milliards pour l'année 1984, contre $ 701 millions l'année précédente.

Le chiffre d'affaires de la firme s'est élevé à $19.6 milliards contre $ 13.3 milliards en 1983. Les bénéfices annoncés par Chrysler portent à près de $ 10 milliards l'ensemble des bénéfices réalisés par les trois grands américains de l'automobile en 1984. L'ampleur de ces bénéfices, a souligné hier un analyste de la firme d'études économiques Data Resources Inc., ne va pas manquer d'apporter de l'eau au moulin de ceux qui sont en faveur de la suppression du contingentement volontaire des exportations de voitures japonaises aux États-Unis.

Selon un rapport de la commission internationale du commerce, les constructeurs, à l'abri du contingentement, ont pu largement relever leurs prix. Il en a coûté, a-t-il noté, quelque $ 15.7 milliards aux consommateurs américains depuis 1981.

Le taux d'escompte grimpe à 10.48 %

(PC-AFP) — Le taux d'escompte a monté de 10.31 à 10.48 %, hier. Il se trouve ainsi à son plus haut niveau depuis deux mois.

La hausse du loyer de l'argent constatée ces dernières semaines aurait été encore plus forte n'eût été de l'intervention de la Banque du Canada pour modérer le mouvement, avait dit le ministre des Finances Michael Wilson à la réunion des grands argentiers à Regina, quelques minutes seulement avant que l'institut d'émission n'annonce le relèvement de son taux d'escompte.

Cambistes et observateurs estiment que la montée du taux directeur est une indication de la banque centrale de s'en tenir à sa ligne de conduite tracée depuis longtemps et qui consiste à empêcher que notre dollar se déprécie vis-à-vis de la devise américaine. Mais cela signifie aussi, ajoutent-ils, que les Canadiens peuvent s'attendre à payer le prix pour la défense de notre monnaie, ce qui se traduira par une augmentation des taux d'emprunt dans les semaines qui viennent.

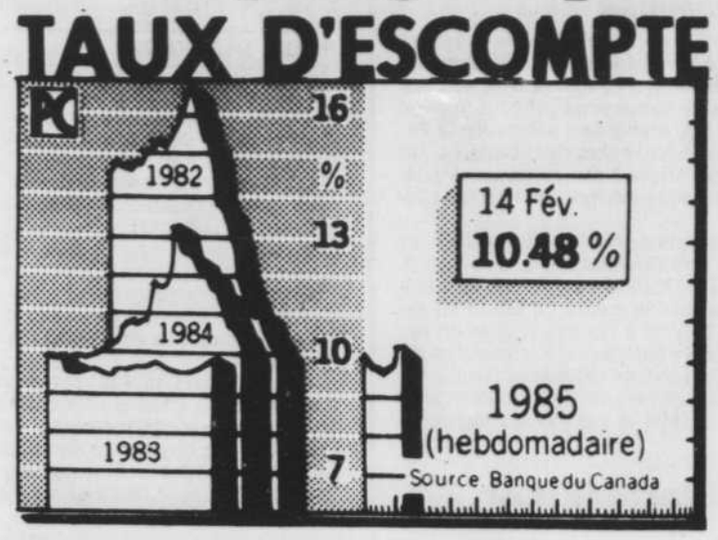

Quelques grandes banques ont déjà haussé les taux hypothécaires, de l'ordre d'un quart à un demi-point, au début de cette semaine et la tendance pourrait s'étendre aux autres taux d'intérêt.

Quant au dollar américain, il s'est accordé une pause hier sur les marchés des changes, après sa vertigineuse ascension des jours précédents.

À l'ouverture du marché de New York, la monnaie américaine, qui avait passé la barre des 3.30 marks mercredi soir, cotait 3.2820-30 marks, 10.0430-60 ff, 2.7975-85 francs suisses et 0.9140-49 livre sterling. Quant au dollar canadien, il a terminé à Montréal à 74.62, en hausse de .03.

Selon des cambistes, ce moment de répit, après deux semaines de hausse, s'explique notamment par des prises de bénéfices.

À Paris, le dollar a été coté 10.051 ff contre 10.055, son cours record de mercredi, le mark progressant de 3.053 ff à 3.058 ff.

Sur le marché de Francfort, la monnaie américaine s'est également légèrement repliée, se changeant à 3.2823 dm contre 3.2894 dm la veille, son cours le plus haut depuis 13 ans, sans que la Bundesbank intervienne. Le franc français s'est changé à 32.69 dm contre 32.75 pour 100 ff.

Enfin, l'or a profité de cette pause pour se raffermir: il a débuté la séance sur le marché de New York à 303.6 dollars contre 302.80.

LA CONFIANCE ET LA CROISSANCE ONT FAIT EXPLOSER LE DOLLAR US

JACQUES LÉTANG
du Monde

Un dollar US à plus de 10 francs ! Une telle hypothèse paraissait parfaitement incongrue il y a seulement trois ou quatre ans. La plupart des experts s'appuyant sur de savants modèles économétriques ne prévoyaient-ils pas un déficit énorme et insurmontable du commerce extérieur de la France avec un dollar à 6 francs, puis à 7 francs, puis à 8 francs . . .

Or, les paiements courants du pays se sont quasiment rééquilibrés en dépit — certains diront grâce — à un dollar supérieur à 9 francs. En outre, le franchissement du seuil psychologique des 10 francs se fait presque dans l'indifférence.

Le marché et plus généralement le public constatent qu'aucune catastrophe n'est survenue. Blasés ou résignés, ils ne seraient pas autrement surpris que le billet vert file désormais vers les 11 francs. Que s'est-il passé pour que les schémas prévisionnels antérieurs se trouvent à ce point démentis par les faits ?

Un tel décalage semble mettre en cause la rationalité de la science économique. C'est oublier que les enchaînements les mieux établis peuvent être modifiés considérablement par un changement des comportements. Difficiles à prévoir, ces derniers sont en effet à la base des bouleversements observés ces dernières années.

Le dollar à 10 francs, c'est un record historique absolu, redevable en partie à la faiblesse intrinsèque du franc et aux dernières dévaluations de la monnaie française à l'intérieur du système monétaire européen. Il ne s'agit pas toutefois d'un phénomène purement français. L'ascension du dollar est générale, et s'il n'a pas retrouvé les niveaux des années 60 contre yen, deutschemark ou franc suisse, il s'en approche.

La période de flottement général, commencée en 1973, peut ainsi, d'une certaine façon, être considérée comme une grande parenthèse à l'issue de laquelle le dollar aurait presque retrouvé son statut antérieur. Alors, simple restauration d'un dollar fort après un affaiblissement momentané et accidental ? Retour à la normale ?

Les choses ne sont pas aussi simples. Certes, les « chartistes » — spécialistes de l'étude des graphiques — transposant aux changes les méthodes utilisées couramment pour évaluer la tendance des cours des valeurs mobilières ne se privent pas de triompher. Beaucoup d'entre eux avaient bien anticipé la remontée du dollar en se fondant sur l'analyse des courbes du passé. Le mouvement de baisse ne pouvait être suivi que d'une phase de hausse symétrique. Une bonne prévision ne vaut cependant pas une explication.

Certes, du côté américain, on met volontiers l'accent sur l'aspect restauration. Le dollar retrouverait la vigueur qu'il n'aurait jamais dû perdre, en liaison avec le redressement de l'économie américaine et avec le retour de la confiance provoquée par M. Reagan. Cette force, reflet et symbole de la puissance américaine, ne peut être que bénéfique pour les États-Unis et pour le reste du monde, puisqu'elle est l'attribut normal et attendu de la principale monnaie servant aux échanges commerciaux et financiers dans le monde.

Pourtant, si l'on se réfère aux raisonnements économiques traditionnels qui s'efforcent de relier l'évolution des taux de change aux données économiques fondamentales, la montée du dollar apparaît davantage comme une rupture que comme un phénomène s'inscrivant dans la continuité.

De fait, les calculs théoriques de parité où les modèles économétriques retiennent généralement, pour le long terme tout au moins, la comparaison des pouvoirs d'achat. Les taux de change sont censés s'ajuster pour compenser les écarts d'inflation entre les pays. Or, si les fortes tensions inflationnistes aux États-Unis ont bien provoqué la chute du dollar en 1979 et au début de 1980, ce critère ne peut justifier son rétablissement ultérieur. La hausse des prix est certes revenue à 4 % environ aux États-Unis, mais l'Allemagne et le Japon, dont les monnaies s'affaiblissent, ont fait nettement mieux avec une progression du coût de la vie ne dépassant pas 2 %.

Même constatation au regard d'un autre facteur souvent considéré comme déterminant : le solde du commerce extérieur et des paiements courants. Un excédent est habituellement le signe d'une bonne compétitivité d'un pays et d'une bonne gestion de l'économie. Là aussi, l'envolée du dollar de ces dernières années paraît quelque peu étonnante compte tenu de l'élargissement du déficit commercial américain : $ 61 milliards en 1983 et pas loin de $ 130 milliards l'année dernière. Pour les paiements courants, un solde négatif de $ 42 et $ 107 milliards respectivement pour 1983 et 1984. Dans le même temps l'Allemagne et le Japon affichent au contraire des soldes positifs insolents. Tokyo a annoncé par exemple un excédent commercial de plus de $ 40 milliards pour 1984.

La divergence est moins grande en ce qui concerne la comparaison des taux de croissance des agrégats monétaires, mais là encore elle ne plaide pas en faveur de la devise américaine.

Inversement, et contrairement aux théories qui n'accordaient aux différences de taux d'intérêt qu'une influence relativement marginale et limitée au court terme, celles-ci ont eu un impact prolongé et considérable au bénéfice du dollar.

Bien que les variations de cours de la devise américaine n'aient jamais été en étroite corrélation comme pour d'autres monnaies, avec ces données fondamentales — en raison même de sa nature de véhicule des transactions financières internationales, — elles n'en revêtent pas moins un tour étonnant et paradoxal depuis 1980 et encore plus depuis deux ans. C'est ainsi que, selon la plupart des experts qui calculent les taux de change réels (tenant compte des écarts d'inflation) et pondérés (par la structure des échanges extérieurs), la surévaluation du dollar serait actuellement comprise entre 30% et 40%.

Les marchés, pourtant, ne se soucient guère de ces évaluations, et le dollar continue sa marche en avant que les interventions nombreuses et multiples des banques centrales depuis l'automne dernier ne parviennent pas à enrayer. De nombreux hauts représentants de l'administration américaine ne viennent-ils pas d'ailleurs, dans de récentes déclarations, de réaffirmer leur confiance sereine dans la force du dollar ? Ils insistent sur la plus grande flexibilité des structures de l'économie américaine et sur la meilleure rentabilité des investissements. Ils rejettent comme contingente la différence de taux d'intérêt et l'influence du déficit du Trésor. Inspirés dans une certaine mesure par l'autosatisfaction et l'action psychologique, ces propos ne constituent qu'une explication partielle.

L'importance des mouvements de capitaux

Autour de quels points peut-on essayer alors d'articuler une nouvelle interprétation de l'appréciation du dollar ?

Depuis de nombreuses années déjà, on assiste à une profonde mutation dans les relations financières internationales. Auparavant, l'offre et la demande d'une devise étaient déterminées principalement par les transactions commerciales et courantes. Elles dérivent maintenant dans une proportion de plus en plus large des mouvements de capitaux. Or il semble que cette véritable inversion des facteurs n'ait pas été suffisamment intégrée dans les analyses.

Classiquement, il est d'usage de partir du solde des paiements courants pour envisager son financement. Dans cette optique, l'énorme déficit américain suppose effectivement le recours intensif à des capitaux extérieurs pour le couvrir. D'où des taux d'intérêt plus élevés qu'ailleurs pour les attirer. Cet enchaînement attribue l'origine première de ce déséquilibre extérieur à l'impasse du budget des États-Unis, elle-même cause d'une forte croissance économique et des importations. C'est en vertu de ce schéma que les Européens demandent avec insistance la réduction du déficit des finances publiques américaines pour obtenir une baisse des taux d'intérêt et, partant, un arrêt de la hausse du dollar.

L'idée se fait jour toutefois, si l'on tire toutes les conséquences de la mutation déjà mentionnée, que les phénomènes jouent peut-être à l'envers. Selon cette grille de lecture, les entrées de capitaux aux États-Unis seraient, dans une certaine mesure tout au moins, non la conséquence mais la cause du solde négatif des paiements courants. Au centre de cette interprétation, il y aurait donc, en quelque sorte, un surfinancement spontané de la croissance américaine. L'appréciation du dollar qui en résulte déterminerait en retour un surcroît d'importation et un freinage des exportations. Le niveau élevé des taux d'intérêt américains serait alors un ingrédient utile, mais relativement secondaire, dans l'explication des entrées de capitaux. Il serait davantage un sous-produit de l'expansion vigoureuse de l'économie dans un contexte de politique monétaire assez rigoureuse (phénomène de collision) que le résultat d'une volonté délibérée d'attirer l'épargne extérieure.

L'examen de la balance des paiements des États-Unis est instructif à cet égard. Ainsi, en 1981 et 1982, il y a eu de substantielles entrées de capitaux privés en provenance des non-résidents, provoquées par le regain de confiance après la crise de crédibilité suscitée par l'administration Carter. Néanmoins, l'activité étant déprimée, elles avaient été presque compensées par les sorties du secteur bancaire au titre de prêts à l'étranger. Changement de décor en 1983 et 1984 avec la forte reprise de l'économie. Pour couvrir les besoins de la croissance et servir la demande interne de crédit (et également, il est vrai, du fait de la crise d'endettement des pays en voie de développement), les banques contractent fortement leur concours à l'extérieur, tandis que les entrées de capitaux suscités par les entreprises américaines tendent à augmenter.

Divergences des taux de croissance

Dans cette optique, l'appréciation du dollar amorcée par un retour de la confiance dériverait donc, depuis 1983, de la différence des taux de croissance entre les États-Unis d'une part, l'Europe et le Japon d'autre part. On comprend mieux alors le paradoxe apparent des pays « vertueux », comme l'Allemagne et le Japon, qui voient leurs monnaies fondre en dépit d'excellentes performances sur le front des prix et du commerce extérieur. De fait, les entrées de fonds aux États-Unis ont pour contrepartie des sorties symétriques au Japon, en Allemagne et en Suisse. Or celles-ci dérivent sans doute moins de l'attrait des taux d'intérêt aux États-Unis que des opportunités de placements. La forte hausse du dollar dès la fin de 1984, en dépit d'une baisse sensible du loyer de l'argent, confirme d'ailleurs cette thèse.

Dans ces conditions, il est clair que le dollar restera vigoureux, voire continuera à monter, si les rythmes de croissance des principaux pays industriels restent aussi différents. Une telle observation ne peut conduire pour autant à recommander sans précautions une politique de relance générale en Europe, et en France plus particulièrement. Les dangers d'une reprise isolée sont parfaitement clairs. En revanche, une action concertée avec, en tête, les pays les mieux placés, comme l'Allemagne et le Japon, aurait certainement des chances d'aboutir. Si la croissance n'y est pas activée et si l'excès d'épargne ne peut s'y investir qu'à l'extérieur, le dollar sera encore poussé à la hausse. C'est un véritable cercle vicieux, car la réaction des pays dont la monnaie fléchit est alors, contre la logique, d'imposer une gestion encore plus restrictive de l'économie.

Une baisse progressive et modérée du dollar, en 1985 et 1986, serait certes souhaitable. Mais, si les conditions pour une telle évolution ordonnée n'étaient pas réunies, il vaudrait mieux à tout prendre pour l'Europe un dollar s'acheminant vers les 11 francs que retombant brutalement à 6 francs.

À la recherche d'une maison? d'un condominium?
Surveillez notre rubrique
L'IMMOBILIER
Tous les samedis

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

AU JOUR LE JOUR

CLAUDE TURCOTTE

■ *Un Temple de la renommée*

Le Bureau de commerce de Montréal prend l'initiative de créer un Temple de la renommée des affaires à Montréal, dont le rôle sera de souligner l'apport des entreprises montréalaises centenaires, et non des individus, ce que fait déjà la Chambre de commerce avec les grands Montréalais. Le Temple comportera une exposition permanente regroupant des panneaux relatant l'histoire des entreprises choisies. On souhaite que cela devienne un attrait touristique à moyen terme. Au départ, l'exposition pourrait être logée dans des édifices d'affaires; plusieurs offres ont déjà été faites.

Le Bureau de commerce a dressé une première liste de près de 160 entreprises centenaires qui pourraient être éligibles; on en a retenu 56 parmi lesquelles un jury, présidé par Mme Manon Vennat, choisira une dizaine de gagnants, pour la première année du moins. La liste des premiers élus au Temple sera dévoilé le 19 avril à l'occasion d'un dîner-gala auquel participeront 800 convives qui s'habilleront à la manière du 19e siècle. Le projet a été lancé hier à l'hôtel de ville en présence du maire Jean Drapeau, ravi de cette idée qui permettra d'illustrer que « le passé est tissé d'événements en continuité et que l'avenir peut être aussi bien tissé que le passé ».

■ *Régime enregistré d'épargne pour COOP?*

Le mouvement coopératif a demandé au gouvernement fédéral d'établir un régime enregistré d'épargne coopérative afin de favoriser l'investissement dans les entreprises de ce secteur et dans l'économie en général. La Co-operative Union of Canada et le Conseil canadien de la coopération, ont fait cette proposition lors d'une réunion tenue avec Mme Barbara McDougall, ministre d'Etat aux Finances, qui s'est dit intéressée, sans toutefois s'engager lors de la réunion.

Aucune décision concernant la proposition, qui a été formulée en premier par un groupe de travail fédéral dans son rapport sur les coopératives l'année dernière, ne devrait figurer dans le prochain budget, mais une suite pourrait être donnée à la proposition « dans une période de temps assez courte. Un régime enregistré d'épargne coopérative fonctionnerait à peu près comme un régime enregistré d'épargne-retraite sauf que, au lieu de mettre l'argent à l'abri dans un régime de retraite, l'argent exonéré de l'impôt serait le revenu provenant des membres d'une coopérative et qui serait réinvesti dans celle-ci. Environ 43 % des Canadiens font partie d'une coopérative, système grâce auquel ils détiennent et contrôlent un actif supérieur à $45 milliards. Dans un mémoire présenté à Mme McDougall, les associations de coopératives déclarent que le régime d'épargne servirait à promouvoir les coopératives dont les travailleurs sont les propriétaires.

■ *Le Canada, 1er pour les capitaux*

Le Canada a détrôné les États-Unis au rang de premier emprunteur sur le marché international des capitaux en levant en janvier $4.41 milliards, soit presqu'autant que durant les six derniers mois de 1984, indiquent les statistiques mensuelles de l'OCDE. Les 24 pays industriels occidentaux que regroupe l'Organisation de coopération et de développement économiques ont maintenu à un niveau élevé leur recours au financement extérieur: ils ont emprunté deux fois plus qu'en janvier 1984 — $8.29 milliards contre $8.82 milliards — et absorbé 82 % des ressources offertes par le marché international.

En tête des statistiques mensuelles de l'OCDE durant presque toute l'année 1984, les Etats-Unis occupent la deuxième place et ont levé $3.84 milliards en janvier 1985. Ils se placent devant le Japon, $2.61 milliards, l'Italie, $1.06 milliards, la France, $899 millions, et l'Australie, $752 millions. L'essentiel des capitaux empruntés en janvier par le Canada provient de prêts bancaires internationaux. Ils ont atteint $4 milliards, marquant une nouvelle accélération après $1 milliard en décembre et seulement $1.66 milliard pour l'ensemble de l'année 1984.

■ *Nordair et la Floride: un vol additionnel*

Nordair a déposé une requête auprès de la Commission canadienne des transports en vue d'offrir des vols réguliers entre Mirabel et Orlando en Floride. Nordair offre déjà trois vols présentement entre Mirabel et Fort Lauderdale. On ramenerait ces vols à deux et on en offrirait deux autres par semaine entre Mirabel et Orlando dès la fin avril. Les tarifs et horaires de ces vols seraient semblables à ceux de la liaison Mirabel - Fort Lauderdale.

■ *Un record pour le Concorde*

Un avion supersonique Concorde de British Airways a réalisé hier un record de vitesse en effectuant la liaison Londres-Sydney en 17 heures, 3 minutes et 45 secondes. Un porte-parole du transporteur britannique à Sydney a précisé que la compagnie allait demander l'homologation de ce record mondial auprès de la Fédération aéronautique mondiale dont le siège est à Paris. Le temps de vol moyen pour cette liaison est de vingt-six heures. A bord du supersonique franco-britannique se trouvaient une centaine de passagers qui avaient déboursé plus de $2,250 pour participer à ce vol historique. Le porte-parole a indiqué que British Airways n'envisage pas, pour le moment, de mettre le Concorde en liaison régulière sur la ligne Londres-Sydney, mais que d'autres vols nolisés vers cette destination étaient prévus.

■ *Mise en vente officielle du Manoir*

Le gouvernement du Québec a annoncé que le Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic est mis en vente selon la procédure dite de l'approche conventionnelle du marché, c'est-à-dire par contacts directs et indirects avec la clientèle du marché-cible. Le gouvernement a retenu les services de la firme Price Waterhouse et Associés qui sera chargée d'effectuer toutes les démarches requises auprès des clients potentiels afin de vendre le Manoir Richelieu. Le ministère négociera alors avec le ou les candidats ayant présenté des propositions satisfaisantes. Finalement le conseil des ministres approuvera la transaction de vente auprès du candidat choisi ainsi que les modalités de cette transaction. Le gouvernement indique sa volonté d'assurer la continuité des opérations du complexe hôtelier qui constitue le principal pôle d'attraction touristique de la région de Charlevoix.

■ *Petite amélioration de l'emploi*

Les choses semblent s'améliorer quelque peu pour les personnes à la recherche de travail; l'indice de l'offre d'emploi désaisonnalisé a progressé légèrement en janvier par rapport au mois précédent, note Statistique Canada. Cet indice (base 100 en 1981) mesure les variations du volume d'annonces publiées dans 18 grands quotidiens au Canada; il reflète en gros la tendance de l'offre pour les 1.4 million de personnes au chômage. En janvier, l'indice se trouvait à 64 (niveau révisé), contre 60 en novembre et décembre.

La croissance du produit national brut américain se poursuivra en 1985

PAUL DURIVAGE

La croissance du produit national brut (PNB) américain en 1985 sera supérieure à ce que la plupart des observateurs s'attendent.

C'est ce qu'a annoncé M. Robert T. Parry, vice-président et économiste en chef de la Security Pacific Corporation de Los Angeles, au cours d'une allocution prononcée devant l'assemblée conjointe de l'Association des économistes québécois et de l'Association des économistes de Montréal.

L'économiste qui fut longtemps à l'emploi de la FED a « un fort sentiment » que le chiffre révisé de la croissance de l'économie américaine au quatrième trimestre sera supérieur au 3.9 % que l'on a affiché jusqu'à maintenant. Le ministère du commerce des États-Unis doit faire part de la nouvelle donnée la semaine prochaine.

1984 a certes été une bonne année pour l'économie américaine qui est entrée dans une phase d'expansion. Les États-Unis ont obtenu une croissance de 6.8 % de leur PNB en 1984. Ceci se compare à 3.7 % pour 1983.

L'exploit est d'autant plus remarquable qu'il survint sans que l'inflation ne soit réalimentée. La hausse du déflateur national brut, une mesure globale de l'inflation, fut alors de 3.7 % ce qui est le plus bas taux enregistré aux États-Unis depuis 1967.

Sur cette lancée, M. Parry a avancée le chiffre de 4.0 % comme facteur de croissance du PNB américain pour l'année en cours. Il s'enligne ainsi sur la prévision identique faite précédemment par le ministère du Commerce des États-Unis.

Selon l'économiste conseil de la ville de Los Angeles, le Canada ferait un peu moins bien que les États-Unis cette année. L'année achevée aura été la meilleure au Canada depuis 1976 avec une croissance du produit national brut de l'ordre de 4.5 % au total pour l'année.

La dernière année aura par contre laissé l'économie américaine avec un certain nombre de problèmes, qui n'ont d'ailleurs pas encore trouvé de solutions. C'est pourquoi le scénario optimiste de l'économiste repose sur l'hypothèse d'un dollar américain qui demeurera fort.

Les taux d'intérêt sont en effet considérés comme relativement élevés et la tendance est à la hausse, ce qui a pour effet de gêner les investissements des entreprises. Il en va de même du déficit record de la balance commerciale américaine qui s'est établi en 1984 à $ 123.3 milliards US, une hausse de 78 % par rapport à l'année précédente.

De l'avis de M. Parry, la force relative du dollar américain peut jouer un rôle majeur pour contenir la poussée à la hausse des taux d'intérêt en facilitant l'accès du gouvernement américain aux capitaux étrangers. Il permet également de contenir la hausse de l'inflation alors que les producteurs n'ont d'autres choix que de maintenir leurs coûts à des niveaux internationalement compétitifs.

Rééchelonnement de sa dette extérieure

Le Brésil devra entreprendre de nouvelles négociations avec le FMI et ses autres créanciers

WASHINGTON (AFP) — Le Brésil devra négocier un nouveau programme de redressement économique avec le Fonds monétaire international (FMI), puis reprendre, pratiquement à zéro, ses discussions avec ses banques créditrices pour le rééchelonnement de sa dette extérieure, a-t-on appris hier de sources bancaires et financières à Washington et à New York.

Le FMI a confirmé mercredi soir qu'il suspendait le versement au Brésil des $ 1.5 milliard non encore débloqués sur le crédit de $4.23 milliards qu'il lui avait accordé en mars 1983, parce que ce pays n'a pas atteint les objectifs économiques qu'il s'était fixés en accord avec le Fonds. Cette décision a entraîné la suspension pour trois mois des négociations en cours entre le Brésil et ses banques créditrices pour le rééchelonnement de $ 45.3 milliards de dettes extérieures (sur un total de plus de $ 100 milliards), correspondant aux remboursements venant à échéance entre 1985 et 1991.

Selon un communiqué publié mercredi soir par la Citibank, chef du comité représentatif des quelque 600 banques créditrices du Brésil, les nouvelles négociations de ce pays avec le FMI devraient commencer la semaine prochaine.

Illusion

Mais de source monétaire à Washington, on estime qu'il serait illusoire de croire possible l'engagement de discussions sérieuses avant la prise de fonctions du nouveau président brésilien, M. Tancredo Neves, le 15 mars prochain.

Le désaccord entre le FMI et le Brésil porte essentiellement, indique-t-on dans les milieux financiers new-yorkais, sur la persistance d'un accroissement rapide de la masse monétaire et des dépenses publiques brésiliennes, alors que le plan d'austérité accepté par Brasilia prévoyait des évolutions beaucoup moins inflationnistes.

Le blocage des négociations illustre le fonctionnement du dispositif mis en place l'an dernier, largement à l'initiative de M. Jacques de Larosière, directeur général du FMI, pour faire face à l'accroissement de la dette internationale, considéré comme très alarmant.

Selon ce dispositif, les banques commerciales du monde entier ont accepté d'étaler les remboursements des pays les plus en difficultés, avec des conditions plus favorables, si ces pays obtenaient l'aval du FMI sur leur plan de redressement et d'austérité.

Le Mexique et l'Argentine ont ainsi déjà obtenu un rééchelonnement de leur dette.

Les négociations du Brésil avec les banques commerciales, qui avaient recommencé il y a deux semaines, avaient déjà permis d'importants progrès, selon les banques elles-mêmes. Les négociateurs étaient notamment parvenus à un accord sur un taux d'intérêt plus avantageux pour le Brésil, à 1.125 % au-dessus du taux du libor (taux interbancaire londonien). En attendant la reprise des négociations, les banques ont accepté de retarder les paiements dûs jusqu'au 31 mai prochain.

Les USA et Israël sur le point de signer un accord de libre-échange

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis sont sur le point de conclure un accord de libre-échange avec Israel mais ignorent encore si le Canada envisage de signer avec eux un accord du même genre, a-t-on appris hier dans les milieux américains autorisés.

Le Congrès, rappelle-t-on, avait autorisé en octobre dernier le gouvernement américain à conclure avec Israel et le Canada des accords de libre-échange. Cette autorisation avait été inclue dans un projet de loi sur le commerce que les deux Chambres avaient adopté le 9 octobre et que le président Reagan avait promulgué peu après.

Les négociations avec Israel, préparées par des discussions d'experts commencées depuis de nombreux mois, sont allées bon train depuis lors puisqu'un projet d'accord a désormais été réalisé, précise-t-on de source officielle américaine.

Ce projet prévoit, sur une période de dix ans, l'élimination progressive des tarifs douaniers de part et d'autre, ajoute-t-on. Il est actuellement soumis à l'attention des milieux politiques et économiques des deux pays et pourrait, indique-t-on de même source, donner lieu à un accord définitif avant la fin de février.

L'accord envisagé devra être sousmis à l'approbation du Sénat qui aura 60 jours pour se prononcer.

Par ailleurs, les perspectives sur la négociation d'un accord de libre-échange avec le Canada sont pratiquement au point mort, donne-t-on à entendre dans les milieux autorisés américains. Des échanges de vues très préliminaires, indique-t-on dans ces milieux, avaient eu lieu avec le gouvernement canadien avant les élections générales de septembre dernier qui ont porté au pouvoir l'ancien parti d'opposition, le Parti progressiste-conservateur. Le nouveau gouvernement canadien étudie la question mais n'a encore pris aucune décision, ajoute-t-on.

À l'ambassade du Canada à Washington, on souligne qu'aucune négociation en vue d'un quelconque accord de libre-échange avec les États-Unis n'est en cours. On n'en indique pas moins que la question est à l'étude séparément, aussi bien aux États-Unis qu'au Canada.

De bonne source, on donne à entendre que l'une des possibilités étudiées au Canada viserait la négociation éventuelle d'accords de libre-échange pour certains secteurs et, en particulier, pour ceux des télécommunications, des aciers spéciaux et des matériels agricoles.

Les États-Unis et le Canada, rappelle-t-on dans les milieux informés, sont déjà liés depuis 25 ans par un accord de ce genre dans le domaine des constructions automobiles. En outre, ajoute-t-on, pour de nombreux produits transitant entre les deux pays, les droits de douane sont souvent nuls ou peu élevés.

Le Canada est à la fois le premier client et le premier fournisseur des États-Unis. Au cours des 11 premiers mois de l'année écoulée, les exportations des États-Unis vers leur voisin au nord se sont élevées à $ 41.18 milliards. Leurs importations du Canada ont atteint $ 60.82 milliards.

Avec Israel, les échanges sont beaucoup plus modestes. Pour la même période de 1984, les exportations des Etats-Unis vers Israel se sont chiffrées à $ 1.76 milliard et leurs importations en provenance de ce pays à $ 1.62 milliard.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS est par la présente donné que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des membres de l'ASSURANCE-VIE DESJARDINS sera tenue à Québec, le mercredi 20 mars 1985, à 13 h 45, au Centre Municipal des Congrès, pour recevoir et considérer le rapport annuel de la compagnie et le rapport des vérificateurs; pour procéder à l'élection des administrateurs et au choix des vérificateurs; pour ratifier les décisions prises et les actes posés par les administrateurs et dirigeants de la compagnie depuis la dernière assemblée générale annuelle; pour discuter toute autre question qui pourra être soumise à l'assemblée.

Le secrétaire de la compagnie
Michel St-Cyr

Lévis, le 15 février 1985

Assurance-vie Desjardins

DONOHUE INC.

AVIS DE DIVIDENDES

Avis est par la présente donné que les dividendes suivants ont été déclarés:

ACTIONS ORDINAIRES

Un dividende trimestriel de dix-huit cents (18¢) a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, lequel dividende sera payable le 1er mars 1985 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 15 février 1985.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES 6-1/4% CUMULATIF, RACHETABLES, SÉRIE 1967

Un dividende de trente-neuf point zéro six deux cinq cents (39.0625¢) a été déclaré sur les actions privilégiées 6-1/4% cumulatif, rachetables, série 1967 (de la valeur au pair de $25.00 chacune) de la compagnie, lequel dividende sera payable le 1er mai 1985 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 17 avril 1985.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jacques Massicotte, avocat
Vice-président et secrétaire

Québec (Québec)
le 7 février 1985.

SSQ Mutuelle d'assurance-groupe

Les Services de Santé du Québec

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Avis est par les présentes donné que Les Services de Santé du Québec tiendront une assemblée générale extraordinaire
Date: Le lundi, 18 mars 1985
Heure: 14 h 30
Endroit: Hôtel Loews Le Concorde
1225, Place Montcalm
Québec
en vue d'étudier et d'approuver, s'il y a lieu:
a) un règlement fixant la rémunération des administrateurs de la Société;
b) un règlement apportant certaines modifications aux règlements généraux de la Société.

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis est également donné que l'assemblée générale annuelle des membres de Les Services de Santé du Québec se tiendra au même endroit, à 20 h, le même jour.
Les membres de la Société seront appelés à, entre autres choses,
a) recevoir le rapport du Conseil d'administration;
b) recevoir les états financiers de la Société;
c) élire 5 administrateurs;
d) nommer les vérificateurs externes de la Société.

Sainte-Foy, le 15 février 1985
Le Secrétaire
YVES DEMERS

ÉPARGNE-RETRAITE TRUST GÉNÉRAL

NOS REÉR SUSCITENT BEAUCOUP D'INTÉRÊT.

Vous avez déjà un REÉR dans une autre institution mais vous recherchez un rendement supérieur? Un de nos conseillers financiers se chargera de le transférer sans frais au Trust Général. Informez-vous sur nos fonds de placement en actions canadiennes.

• Taux d'intérêt élevés • Conseillers financiers
• Aucuns frais d'administration • Sécurité du capital et des intérêts • Fonds de placement en actions, en obligations ou en hypothèques • REÉR autogérés • Aucuns frais de transfert

• Dépôts garantis • Int. annuel • Min. 500$
11½% (5 ans) 11% (3 ans) 10½% (2 ans)
Taux sujets à confirmation

Les REÉR du Trust Général... un gage de rendement et de sécurité

TÉLÉPHONEZ-NOUS: Succursales: Laval: Place du Carrefour 682-3200 • Ville Mont-Royal: Centre Rockland 341-1414 •
Outremont: 1 Vincent d'Indy 739-3265 • Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques 861-8383 • Montréal/University: 1100 University 871-7200
Conseillers: Laval/Chomedey: 682-3200 • Montréal/Ahuntsic: 382-8000 • Longueuil: 651-9381 • Rive-Sud/St-Hubert: 462-1880 • Granby: 378-8461
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

TOUT SUR LES REÉR DANS INFO-REÉR, LE BULLETIN GRATUIT DU TRUST GÉNÉRAL.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Différend entre les CLE et les commissariats industriels

Québec demande à Ottawa de mettre fin à son programme sur les Sociétés de croissance locale d'emploi

MIVILLE TREMBLAY

(PC) — Deux structures administratives s'affrontent sur le terrain du développement économique local, et les sociétés CLE du Québec (Sociétés de Croissance Locale d'Emploi), qui furent crées par les libéraux fédéraux, s'estiment sacrifiées sur l'autel de la bonne entente fédérale-provinciale, au profit des commissariats industriels défendus par Québec.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, a en effet demandé au fédéral de surseoir à la création de nouvelles sociétés CLE au Québec, car selon lui, elles menacent et font une concurrence déloyale aux Corporations de développement régional (commissariats industriels).

Mme Flora McDonald, ministre de l'Emploi et Immigration, a donc décidé de geler le financement de toutes les sociétés CLE du Québec, même si le programme continue ses activités ailleurs au Canada.

Présentement, les deux gouvernements négocient une entente sectorielle portant sur l'aide aux PME, et à Québec, on espère que le fédéral acceptera de financer en partie les Corporations de développement régional, que supportent présentement les communautés locales et le gouvernement provincial.

M. Biron espère que l'entente sera signée « avant que la neige ne soit complètement fondue ».

Les sociétés CLE, sont au nombre de 30 au Québec, implantées principalement en Gaspésie et en Estrie. De ce groupe, seulement quatre sont en pleine activité, ayant servi d'expérience pilote dans le cadre de l'ancien programme d'Aide au développement local de l'emploi. Six autres sont devenues opérationnelles récemment et une vingtaine sont prêtes à le devenir, pour autant que le financement reprenne.

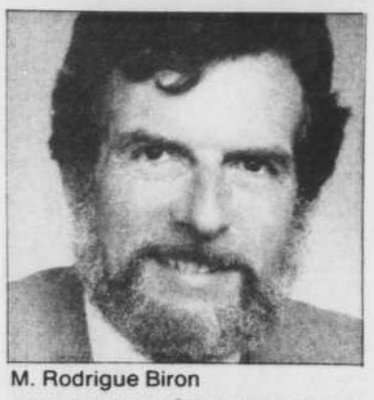

M. Rodrigue Biron

Le programme fut lancé à la fin de 1983, et il existe maintenant une trentaine de ces organismes ailleurs au Canada.

Financées à 100 pour cent à même la caisse de la Commission d'Emploi et Immigration Canada (anciennement connue sous le nom de caisse d'assurance-chômage), les sociétés accordent un support technique et subventionnent des petites entreprises qui veulent créer quelques emplois permanents. Le maximum de l'aide apportée sous forme de capital de risque est de $25,000 et la moyenne des projets se situe à $17,000.

Le réseau des Corporations de développement régional, plus élaboré au Québec que partout ailleurs au Canada, s'occupe principalement d'attirer de nouveaux investissements et assiste les entreprises qui veulent se prévaloir des programmes d'aide financière offerts par les gouvernements.

« Nous ne faisons pas concurrence aux commissaires industriels, car nous occupons le créneau de la petite entreprise en lui fournissant du capital de risque. Les commissaires s'occupent plutôt d'attirer des gros investissements », affirme M. Armand Paré, vice-président de l'Association nationale des sociétés CLE.

« Un nombre important d'entre eux ont même créé des sociétés CLE et travaillent étroitement avec elles. Nos activités sont complémentaires. »

À ce jour, environ $1.5 million a été versé par Ottawa pour la création des sociétés CLE du Québec et près de $2 millions ont été engagés dans des petites entreprises.

Selon M. Paré, il resterait une somme $38 millions non dépensée dans le programme fédéral pour l'année en cours, et environ la moitié devrait être versée au Québec puisqu'il compte la moitié des sociétés canadiennes. Il dit craindre que ces fonds ne soient irrémédiablement perdus lorsqu'ils seront périmés le 31 mars.

Les sociétés CLE ont recu l'appui du caucus québécois des députés conservateurs, ajoute-t-il.

« Nous craignons que les sociétés CLE ne mettent en péril notre réseau de commissariats industriels », affirme M. Serge Ouellet, attaché politique de M. Biron.

« Il a fallu beaucoup d'efforts pour convaincre le milieu d'y participer et de le supporter financièrement. Le point litigieux c'est que les sociétés CLE sont financées entièrement par les deniers publics et qu'elles disposent d'un budget d'intervention après seulement un an. »

Non seulement cette concurrence est-elle déloyale, mais elle s'éloigne du concept du guichet unique réclamé par les gens d'affaires.

M. Ouellet affirme que les commissaires industriels ont à coeur le développement de la pette entrepise, signalant que le dernier « commissaire industriel de l'année », s'était illustré en aidant des entreprises de 10 employés ou moins.

De plus, croit-il, la distribution de capital au niveau local risque d'aider un entreprise au risque de nuire à une autre dans une région voisine. La SDI accepte d'aider les petites entreprises et est mieux placée pour maintenir une certaine harmonie, quitte à déconcentrer les décisions pour les petites transactions.

« Québec doit être le seul intervenant auprès des PME », affirme M. Ouellet.

Un mariage forcé

Pour les commissaires industriels, l'association avec les sociétés CLE représente un mariage « obligé » et ils en ont noyauté plusieurs afin de pouvoir profiter de la manne fédérale, tout en conservant un certain contrôle.

C'est ce que croit M. Pierre Dagenais, président de l'Association des commissaires industriels du Québec: « Jamais nous n'avons considéré que ces gens venaient nous nuire avec leur intérêt pour la petite entreprise, car le besoin existe, surtout en région. »

Mais avec des ressources additionnelles, les Corporations de développement régional seraient mieux placées pour effectuer ce travail, tout en économisant les coûts d'une structure administrative distincte, estime M. Dagenais.

Il ne peut accepter que les sociétés CLE soient entièrement subventionnées par les fonds publics, car il y a moins d'efficacité lorsque les gens du milieu ne sont pas impliqués, mais il espère néanmoins qu'un compromis puisse être trouvé.

Le bureau de Mme McDonald n'a pas retourné les appels à temps pour commenter cette affaire.

GESTION PERSONNELLE

ROBERT McLEOD
de la *Presse canadienne*

Acheter des actions directement des sociétés

Plusieurs grandes compagnies canadiennes vendent directement leurs actions aux consommateurs, sans passer par le biais de courtiers ou d'institutions financières. Une telle initiative permet aux petits investisseurs d'épargner.

Les courtiers ne jouent en effet aucun rôle dans ces programmes d'investissement. L'investisseur n'a donc pas à verser de commission au courtier à l'achat et, parfois, il obtient même d'acheter ces actions à un prix légèrement inférieur à celui du marché.

De tels programmes d'achat sont particulièrement intéressants aux yeux de ceux qui ont peu d'argent à investir. Dans un tel cas, le courtier est en effet susceptible de mettre la main sur une partie substantielle de l'argent disponible.

Parmi les compagnies offrant de telles opportunités, citons Bell Canada Entreprises, Dofasco, Canadien Pacifique, Impérial Oil, Hiram Waler Ressources et de nombreuses banques.

Comment procéder

Les firmes qui agissent ainsi sont nombreuses. Goro Hirasawa, vice-président et directeur du marketing pour le courtier en investissement Wood Gundy, affirme qu'un grand nombre des principales firmes canadiennes ont de tels plans. Si vous êtes intéressé à acquérir des actions d'une firme précise, informez-vous directement auprès de cette compagnie des possibilités qu'elle offre dans ce domaine.

Chez Bell Canada Entreprises, à Montréal, on offre deux programmes de ce type, un premier qui permet de réinvestir les dividendes et un second qui verse des dividendes directement à l'acheteur.

En vertu du premier programme, vous versez votre investissement à la compagnie pour l'achat d'actions ordinaires. La compagnie réinvestit les dividendes en achetant d'autres actions ordinaires à 95 % de la valeur de marché. En vertu du prix actuel de l'action, qui est d'environ $35 l'unité, vous épargnez ainsi environ $1.70 l'action.

En vertu du second programme, vous pouvez toucher vos dividendes en numéraires.

Ces programmes sont énormément populaires — le programme de Bell regroupe pas moins de 133,000 investisseurs — et ne sont soumis qu'à quelques restrictions.

Conditions

Chez Bell, vous devez déjà être propriétaire d'au moins une action de la compagnie avant d'être admissible à un tel programme et vous ne pouvez investir plus de $20,000 par année.

Chez Alcan, à Montréal, la limite annuelle d'investissement est de $8,000 et la mise minimale initiale est de $50.

Alcan offre également deux plans distincts. Dans le premier, vous obtenez des dividendes en numéraires mais celles-ci sont automatiquement réinvestis dans d'autres actions. Dans le second, les dividendes sont directement transformées en nouvelles actions.

Un porte-parole de la compagnie admet que ces deux plans semblent parfaitement identiques. « Les seules différences ont pour raison d'être des épargnes au niveau de la fiscalité, » a-t-il expliqué.

Règle générale, les dividendes sur ces actions sont libres de la voracité du fisc. Par ailleurs, si vous vendez certaines de ces actions, vous devez additionner tout profit réalisé sur ces actions ainsi que les dividendes perçues, ce qui représente un gain de capital taxable.

Réinvestissement

Si les dividendes sont versées en numéraires mais sont immédiatement réinvesties par la compagnie dans de nouvelles actions, elles seront taxables comme si vous aviez réellement touché le numéraire.

Il est à souligner d'autre part que les crédits d'impôts sur les dividendes entrent en ligne de comptes au moment de faire votre rapport d'impôts. Ces crédits libéreront vos dividendes de toute taxe si vos revenus annuels imposables sont inférieurs à $19,000.

Rien ne vous empêche non plus de vendre vos actions en tout temps. Chez Bell Canada, vous n'avez qu'à apposer votre signature à l'endos du certificat d'investissement, faire certifier cette signature par votre gérant de banque, compagnie de fiducie ou courtier, et à vendre vos actions, soit par le biais d'un courtier ou par vente directe.

« Ces plans d'investissement présentent très peu de risques, » de dire M. Hirasawa. « Il faut toutefois souligner que ces compagnies ne conseillent pas les investisseurs, comme le font les courtiers et maisons spécialisées. Personne ne vous dira quelle est la compagnie dont les actions représentent le meilleur investissement. »

Avant d'investir les milliards de dollars nécessaires

L'industrie pétrolière veut en savoir plus sur les aspects financiers de l'entente entre Ottawa et T-N

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Les toasts célébrant l'accord sur l'énergie conclu entre Ottawa et Terre-Neuve n'étaient pas sitôt terminés que certains émettaient déjà des réserves.

« Plusieurs détails restent à préciser », a souligné Robert Pogontcheff, vice-président senior de Husky Oil, tout en admettant que l'entente représentait un grand pas en avant.

Comme les prix mondiaux du pétrole connaissent une baisse, a-t-il expliqué, certains analystes s'attendent à ce que les compagnies pétrolières concentrent leurs activités sur l'exploitation moins coûteuse des ressources de l'Alberta et de la Saskatchewan. Mais le développement des ressources offshore dépendra également, a-t-il dit, d'autres facteurs comme l'attitude du gouvernement fédéral.

En fait, le leader du Parti libéral de Terre-Neuve Leo Barry a récemment soutenu que l'accord tant attendu coûterait quelque $4 milliards à la province parce qu'il ne lui permet pas de participer aux revenus fédéraux tirés du développement des ressources offshore.

Sous plusieurs aspects, M. Peckford peut à juste titre se féliciter d'avoir fait une meilleure affaire que celle que lui proposaient les libéraux, deux ans plus tôt.

L'Accord de l'Atlantique signé lundi par les premiers ministres Brian Mulroney et Brian Peckord accorde aux deux niveaux de gouvernement des pouvoirs égaux de décision sur l'exploitation des ressources en pétrole et gaz naturel au large de Terre-Neuve.

L'entente prévoit l'établissement d'un fonds de $300 millions pour aider Terre-Neuve à faire sa place au sein de l'industrie pétrolière. Selon le premier ministre Peckford, l'accord pourrait ouvrir la voie à un plan de développement des ressources du champ pétrolifère Hibernia d'ici la fin de cette année.

Mais le ministre de l'Energie de la Nouvelle-Ecosse Joel Matheson a fait remarquer que l'entente conclue entre sa province et le précédent gouvernement libéral fédéral, l'an dernier, était tout aussi profitable, sinon davantage. En vertu de son entente, la Nouvelle-Ecosse reçoit tant les revenus fédéraux que provinciaux jusqu'à ce que la province se soit substantiellement enrichie.

Selon Arne Neilson, dirigeant de la compagnie Canadian Superior Oil et président du conseil d'administration de l'Association pétrolière canadienne, la signature de l'Accord de l'Atlantique est de bon augure pour la province la plus pauvre du pays.

Mais, a-t-il tenu à souligner, l'industrie a besoin d'en savoir plus long sur les aspects financiers de l'entente avant d'investir des milliards de dollars dans le développement de ces ressources.

Chambre de Commerce Française au Canada
French Chamber of Commerce in Canada

Déjeuner-causerie

Jeudi
21 février 1985
à midi
au Salon Ovale
Ritz-Carlton de Montréal

Conférencier
Monsieur Robert BERTAUX
Président
Groupe des Sociétés La Mutuelle Générale Française

Thème de l'exposé:
La contribution de l'Assurance Française au fonctionnement des entreprises.

Réservations:
866-2797

RENDEZ-VOUS

Pour assuré le succès d'un congrès, d'un salon, d'une conférence d'un séminaire ou d'un colloque, il faut annoncer dans cette rubrique **«rendez-vous»**
Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires, communiquez avec: Françine Gingras
844-3361

CONFÉRENCIER D'HONNEUR INVITÉS AU 41ÈME CONGRÈS ANNUEL DE
L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET GRANDS TRAVAUX DU QUÉBEC
QUI SE TIENDRA LES 20, 21 ET 22 FÉVRIER 1985 AU HILTON DE QUÉBEC PORTES KENT ET DU PALAIS

VENDREDI
22 février 1985
12:00

L'Honorable Robert De Cotret, président Conseil du Trésor à Ottawa

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS:
Johan Cantin
(418) 529-2949
ou
1-800-463-4672

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE THÉOLOGIE

CONFÉRENCES
sur le thème
CLERCS ET LAÏCS DANS L'ÉGLISE

MARDI, 5 mars: 19:30
JÉSUS ÉTAIT-IL CLERC OU LAÏC?
Conférencier: M. Laval Létourneau

MARDI, 12 mars — 19:30
CLERCS-LAÏCS DANS LA LITURGIE?
Conférencier: M. Guy Lapointe

MARDI, 19 mars — 19:30
AU-DELÀ DES PROBLÈMES CLERCS-LAÏCS la crise de foi
Conférencier: M. Gilles Raymond

MARDI, 26 mars — 19:30
L'ÉMERGENCE CRÉATRICE DES FEMMES ENGAGÉES EN PASTORALE
Conférencière: Mme Lise Baroni

LIEU: Université de Montréal
5620, rue Darlington
(coin Côte-Ste-Catherine)
salle 2040: Ernest-Cormier

ENTRÉE: 2,00$

Inf.: 343-7024

SYMPOSIUM
SUR LA FÉCONDATION IN VITRO

ASPECTS — MÉDICAL — JURIDIQUE — ÉTHIQUE — SOCIAL

Organisé par les étudiants aux grades supérieurs de la faculté de médecine de l'Université de Montréal (A.E.G.S.DF.M.). **Vendredi 22 février** de **13:30h** à **18:00h** à l'auditorium **M-415** de l'immeuble principal de l'Université de Montréal, **2900 Édouard-Montpetit.**

Entrée libre.

Adm. A
La Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec

SÉMINAIRE
09h00 à 12h00

DÉJEUNER-CAUSERIE
12h30 à 14h00

La Régionale de Montréal, vous invite à l'HÔTEL MÉRIDIEN, le mercredi 20 février 1985 à un SÉMINAIRE sur la FISCALITÉ CORPORATIVE "NOUVELLE LÉGISLATION" avec M. Roch Provencher, fiscaliste et associé de Malette, Benoît, Boulanger, Rondeau et Associés. Cette activité sera suivie d'un DÉJEUNER-CAUSERIE intitulé DERNIER SPRINT SUR LA FISCALITÉ avec Me Serge R. Tison de Desjardins, Ducharme, Desjardins et Bourque.

Inscription: Mme Marie Morin (514) 651-1260 ou 849-6241.

La Chambre de Commerce de Montréal
Mardi, le 19 février 1985 — midi

Déjeuner-causerie

Hôtel Le Quatre Saisons
(Salon des Saisons)

Son Éminence le cardinal Paul-Émile Léger

Son Éminence le cardinal nous entretiendra des avatars du Tiers-Monde.

À VENIR:
26 février 1985
Dr. Aurèle Beaulnes
Directeur
Institut Armand-Frappier

Billet à l'entrée: **27$**

Renseignements et réservations:
Danyelle Giroux
288-9090

772, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec) H3A 1G1
288-9090

Centre de commerce mondial de Montréal
World Trade Centre Montréal
Le jeudi, 21 février 1985 — midi

Déjeuner-causerie

Hôtel Bonaventure,
Salon Verdun

Mme Monique Vézina
Ministre
des Relations extérieures
Ministère des Affaires extérieures

Madame Vézina a intitulé son allocution « L'aide au développement et ses perspectives ».

Billet à l'entrée: **30$**

Renseignements et réservations:
Louise Lauzon
288-9090

772, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec) H3A 1G1
Tél.: (514) 288-9090

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Tassement des cours

TORONTO (PC) — Les cours se sont tassés, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a cédé 5.14 points et marquait 2623.17 au terme d'une séance animée.

Le volume des échanges s'est inscrit en hausse à 12.69 millions d'actions, contre 10.88 millions le jour précédent.

Dans les industrielles: Amca International perd 3 5-8 à $16 3-4; Peoples Jewellers A 1-8 à $8 1-2; Alcan 1-8 à $41 1-4; Genstar 1-8 à $30 5-8 et Northern Telecom 1 à $54. Rogers Cablesystems B gagne 1-8 à $10 1-4; Imperial Oil A 1-8 à 47; Highfield A cinq cents à 30 cents et Doman B 25 cents à $2.15.

Dans les mines: Denison B cède 1-8 à $14 1-2; Franco-Nevada trois cents à 82 cents et Barrick Resources un cent à $1.37. Royex Gold gagne un cent à $3 et Durham Resources six cents à $2.05.

Dans les pétroles: Asamera Inc. abandonne 1-8 à $10 5-8; Ranger Oil 1-8 à $6 3-4 et Pominex Resources trois cents à 33 cents. Drmmond Pete gagne deux cents à 30 cents et Westmin Resources 1-8 à $12 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

TSE 300	Services publics	Pétrole et gaz
2623,17	2,61	3231,54
5,14	2535,17	2,60
Variations des titres	**Produits industriels**	**Produits de consommation**
373	1935,23	3548,73
355	20,93	1,47
284		

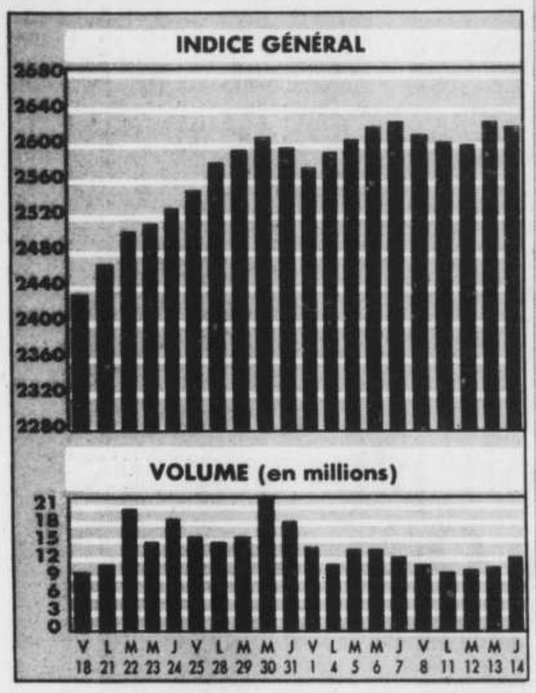

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	400	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
AMCA	483573	$17½	16¾	16¾	—3⅝
AMCA p	7450	$25	24⅝	24⅝	— ⅜
AMCA 2 p	54440	$25⅝	25	25½	—1¾
Abatera o	4000	50	50	50	
Aberford	8000	$8⅝	8¼	8½	
Aberford w	500	130	130	130	+ 4
Abti Prce	2790	$41½	40¼	41	
Abitibi 10	z17	$50⅝	50⅝	50⅝	
Agassiz	1000	189	189	189	+ 5
Agnico E	3550	$13¾	13½	13½	
Agra B f	1000	$6½	6½	6½	— ¼
Alguebel o	1200	490	485	485	— 5
Albany o	700	38	38	38	— 4
Alt Energy	9805	$20¼	20	20	
Alt Enr A	6075	$28¾	28½	28⅝	+ ⅛
Al Enr 1125	300	$37	36¾	37	+ ¾
Alta Nat	2100	$15¾	15⅝	15⅝	+ ⅛
Alcan	187031	$41¾	41⅛	41¼	— ⅛
Alcan w	11189	$11	10⅝	10⅝	
Algoma St	32235	$22¾	22¼	22¼	— ⅛
AStel p	z40	$24⅜	24⅜	24⅜	
Algma St B	4900	$24¾	24¼	24¾	
Altex o	1200	102	102	102	+ 2
Alum A	1975	$25⅞	25¾	25⅞	
Alum c p	4100	$25½	25¼	25½	+ ⅛
Amco A o	50000	16	16	16	
Am Eagle o	6291	182	175	182	+ 2
Am Leduc	3600	30	28	30	+ 4
Androck B	z50	110	110	110	
Ang UDev	6000	70	70	70	+ 5
Argcen	918	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Argus	z8	$10½	10½	10½	
Args 260 p	z50	$28½	28½	28½	
Argus C pr	167	$11¼	11¼	11¼	
Argyll A f	1800	245	245	245	+ 5
Asamera	21900	$10⅞	10½	10⅝	— ⅛
Astral A f	2750	490	490	490	—10
Astral B f	4050	490	480	480	—15
Atco I f	8200	$8⅞	8½	8⅞	+ ⅜
Atco 11½	2050	$31¼	31	31⅛	+ ⅛
Atco w	5450	150	145	150	+10
Atl Shop p	100	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ¼
Atlas Yk o	1666	27	26	26	+ ½
Augmitto o	1200	90	90	90	
Aur Res o	3600	123	118	118	+ 3
Avinda o	3000	130	125	125	
Avinda w	17000	4	4	4	
BC Rail p	2400	$26	25⅞	25⅞	
BC Sugar A	3300	$22¾	22½	22½	— ¼
BC Sugar w	1550	305	295	295	—10
BGR A	3800	$6⅞	6⅝	6¾	— ⅛
BGR w	4500	69	65	69	+ 4
BP Canada	621	$27	27	27	— ¼
Bachelor	4500	280	280	280	
Banister C	5400	$7⅞	7⅝	7⅞	+ ⅛
Bk Alberta	2800	$8	8	8	
Bonk BC	25278	$6	5⅞	6	
Bk BC 222	1550	$24½	24	24	— ½
Bk Mtl	101846	$27⅞	27⅜	27½	— ⅛
Bk Mtl 285	2040	$33¾	33½	33¾	+ ⅛
Bk Mtl 250	2750	$30⅝	30⅝	30⅝	+ ⅛
Bk Mtl 3p	200	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Bk Mtl w	3850	400	395	395	— 5
Bank N S	77944	$14½	13⅞	14	+ ⅛
Bk N S 1p	3300	$25½	25¼	25⅜	
Bankeno o	284	350	350	350	—10
Bankeno w	z160	35	33	33	
Barbcon A f	200	$7	7	7	+ ¼
Barbcon B	1800	$7	7	7	
Barrick o	52395	141	133	137	— 1
Baringtn o	6100	100	95	100	+ 5
Baton A f	300	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Baton B	z25	$18¾	18¾	18¾	
Baxter	3030	30	30	30	+ 2
Bay Mills	900	$10¼	9¾	10¼	+ ⅞
Beauty C o	7000	35	35	35	
BCE	205054	$37⅝	37⅛	37⅛	
BCE 1.80 p	6300	$25¼	25	25⅛	+ ⅛
BCE 2.05 p	1000	$37¼	37¼	37¼	+ ¼
BCE 2.70 p	12850	$38	37¾	37¾	+ ¼
Bentall 1 p	1000	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Biotec	111800	$7⅛	6¾	7	+ ¼
Black Phot	12150	$19½	19	19	
Blkdom o	1250	225	225	225	—10
Blkwod	1000	375	375	375	
Bluesky	28492	440	430	440	
Bombdr A	600	$23½	23⅛	23½	+ 1
Bombdr B f	200	$23	23	23	— ¼
Bonanza R	22005	410	400	405	
Bonza R w	6000	48	48	48	+ 3
Bonar	4100	$12¼	12	12¼	+ ¼
Bonar w	1600	320	315	315	
Bow Valy	49176	$17½	17	17	— ¾
Bow Vly 205	1800	$26½	26⅛	26⅛	+ ⅛
Bow Vly R	3000	$7⅝	7½	7½	— ⅛
Bralorne	9415	$5⅜	5¼	5¼	
Bralor 8.75	2500	$20⅜	20⅛	20¼	
Bralorn w	1500	115	115	115	— 5
Bramalea	6161	$18	17⅞	17⅞	+ ⅛
Brmlea B p	300	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Brscade p	3224	$40⅝	40¼	40⅝	
Brascan A	20988	$35¾	35⅜	35⅜	
Brscn 8½	350	$25¼	25	25	— ¼
Brscn 1981	800	$26⅜	26¼	26¼	— ¼
Brkwater o	36750	$5⅝	5¼	5⅜	+ ⅛
Brenda M	1467	$11¼	11⅛	11⅛	+ ⅛
Brinco	3336	180	173	180	+ 5
Brinco p	z5	280	280	280	
Brisa o f	1700	193	190	193	+18
BCFP	38484	$12	11¾	11⅞	— ⅛
BC Res	23120	268	260	265	+ 9
BC Res p	3400	$28⅝	28⅜	28⅝	
BC Phone	17417	$22	21⅞	21⅞	
BCPh 4⅞ p	z30	$45¾	45¾	45¾	
BCPh 1956	z50	$48¾	48¾	48¾	
BCPh 4.84	200	$13½	13½	13½	— ¼
BCPh 5¾ p	z10	$60½	60½	60½	
BCP 11.24 p	11800	$29⅛	29	29⅛	+ ⅛
Broulan	21500	115	100	111	+13
Brunswk	1210	$15⅝	15⅝	15⅝	
Budd Can	43100	$21¾	20¾	21¾	+ 1

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	72774	$17⅛	16⅞	17	— ⅛
CB Pak	6450	$14¾	14½	14¾	+ ¼
CB Pak w	3950	395	385	390	+10
CCL B f	1900	$26¾	26½	26⅝	— ⅛
CDC Life	15900	$17	16¾	16¾	— ¼
CIL	13273	$29¼	29	29¼	
CIL pr	z4	$38⅞	38⅞	38⅞	
CSA A f	1000	460	450	460	+35
Cableshar	200	165	165	165	
Cabre	1300	295	295	295	
Cad Frv	11495	$15⅛	15	15⅛	
Cad Frv A	15100	$8¾	8½	8¾	+ ⅛
Cad Frv w	2650	$8¼	8	8¼	
Calais	5000	68	65	65	+ 2
Cambridg	2100	$17⅝	17½	17½	
Cmbridg w	1000	360	360	360	— 5
Camco Inc	9960	$12¼	12	12⅛	+ ½
Camel O G	2600	45	44	45	
Camndx o	1000	60	60	60	+ 7
Camp RL	23795	$25⅜	25	25	— ¼
Camp Res	z55	$6⅝	6⅝	6⅝	
Cam Res A	522	$16¾	16⅝	16¾	— ¼
Camp Soup	1054	$18¾	18⅝	18⅝	— ⅛
Campeau f	18900	$25¼	25	25	
Cmpeau w	55900	$5½	5⅜	5½	
Camreco o	1000	51	51	51	— 1
CCem ex p	33190	$12¼	12	12	+ ⅛
CCem 2 p	7419	$16	15⅞	16	
CDC f	10194	$8⅝	8⅜	8½	— ⅛
CDC pr B	1102	$102¼	101¾	101⅞	— ⅜
CDC 1980	13655	$16	15⅞	16	
CDC 1983	8500	$25¼	25⅛	25⅛	— ⅛
Can Malt	3100	$24	23¾	24	+ ¼
C Nor West	16710	$24¾	24¼	24¾	+ ½
CanP E	111498	$28⅛	27⅞	28	
C Packrs	998	$30	30	30	
CS Pete f	800	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Can Trust	1850	$33	32⅝	32½	+ ½
C Trust 11	800	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
CTrust w A	1800	$40	38½	38½	+ ½
C Tung	100	$16½	16½	16½	
Canadex o	4000	42	42	42	+ 3
CComrcl p	3341	$20¾	20½	20½	— ⅜
CForms A f	3300	440	420	420	—10
C Formst B	900	440	430	440	+10
CG Invest	110	$41	41	41	+ 1
CI Bk Com	26487	$31⅞	31⅝	31¾	
CIBC 250 p	3200	$25¾	25⅝	25¾	+ ⅛
CIBC 2.05 p	7875	$26	25⅝	25¾	+ ⅜
CIBC 35625	3580	$29	28⅞	28⅞	— ⅛
CIBC 3 p	200	$100⅜	100⅜	100⅜	
CIBC w	2000	465	460	465	+ 5
Cdn Jorex	24500	385	380	380	
C Lncort o	z500	8	8	8	
C Manoir	17800	$10	10	10	
C Marconi	6875	$22⅛	21⅞	21¾	
CNat R	3200	29½	29½	29½	+2½
C Ocdental	12042	$27½	27⅛	27⅛	+ ⅛
C Ocdntl p	100	$26¼	26¼	26¼	
CP Ltd	94118	$59⅝	59⅛	59¼	— ⅛
CPL UK p	1800	300	300	300	+50
Concom	4950	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Cdn Tire	200	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅜
CTire A f	55299	$10⅝	10⅜	10⅜	
CUtil A f	2925	$16¾	16⅝	16¾	
C Util B	10500	$17	16⅞	17	+ ¼
CUtil 4¼ p	z20	$43¾	43¾	43¾	
CUtil 6 pr	200	$63	63	63	— ½
C Util 9.24	660	$25¾	25¾	25¾	
C Util 7.30	530	$21	21	21	
CUtil 2nd D	200	$26¼	26¼	26¼	+ ⅜
CUtil 2nd E	440	$26½	26½	26½	+ ⅜
CUtil 2nd F	900	$28½	28⅜	28⅜	
CUtil 2nd G	1300	$28¾	28¾	28¾	
CUtil 2nd H	1500	$22⅞	22¾	22¾	
CU I	193400	$25⅝	25⅜	25⅜	
CUtil A w	2108	283	278	283	+ 1
CUtil B w	8982	298	290	298	+13
CWN G 4 pr	300	$8½	8	8½	
CWN 5½ p	200	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
C Wrldwd p	300	$19¼	19¼	19¼	— ¼
Cnomax o	6095	425	415	425	+10
Canfor	1750	$11¾	11½	11¾	+ ⅛
Canfor pr	2450	$26	25½	25½	— ⅜
Canron A	56158	$12¾	12⅜	12½	+ ⅛
Canuc o	6500	30	28	30	+ 2
Cara	1150	$11¾	11½	11½	
Cara A f	300	$11½	11½	11½	
Carl OK	42483	$15	14¾	14¾	— ¼
Carl A p	205	$23½	23½	23½	
Carl B p	z50	$28¾	28¾	28¾	
Carma A	35400	72	70	70	
Carolin o	33300	240	225	225	
Cartier o	3000	9	9	9	
Cascades	3000	$13	12⅝	13	+ ⅜
Celanese	1500	$7¾	7⅝	7¾	+ ⅛
Celanes 1 p	100	$10	10	10	— ⅛
Centenial	5100	400	385	385	
CFund A f	25650	$5⅜	5⅛	5⅛	— ¼
Centrl Tr	1920	$10⅞	10⅝	10⅝	— ½
Chateau A f	300	$15½	15½	15½	
Chvco A	1980	380	370	380	+15
Chieftan	550	$13½	13⅜	13⅜	
Chieftan B	z50	$50⅝	50⅝	50⅝	
Chieftan C	1100	$47¾	47½	47¾	
Chrysler	898	$46	45	45	— 1
CHUM	100	$39¾	39¾	39¾	— ¼
CHUM B f	1625	$40	39⅝	40	+ ⅛
Cineplex	13400	460	450	450	
Cineplex p	10840	$5⅛	5	5	
Circo Crft	32700	$9½	9⅛	9¼	
Coastal f	z20	$8⅝	8⅝	8⅝	
Coho A f	4450	235	225	235	+ 5
Cmplx	900	315	315	315	+ 5
Cmnc	121130	$15¾	15½	15½	+ ⅛
Cominco A	1400	$24¾	24¼	24¾	
Cmrcl OG	1000	173	173	173	+ 3
Cmplg	660	$18⅜	18¼	18⅜	+ ⅜
Cmp Inv o	46985	273	266	270	+ 5
Comtech	z50	$5¾	5¾	5¾	
Comterm	3750	170	160	165	+ 5
Coniagas o	500	$5	5	5	— ⅛
Con Bath A	2253	$18⅜	18¼	18⅜	
Con Bath B	z22	$18	18	18	
C Bath 575	1450	$56	55½	55½	
Con Bath p	240	$16¾	16¾	16¾	
C Norex	1570	230	225	230	
Cons Pipe	78371	$12	10	12	+ 2
Con Prof o	5275	105	101	101	
C Rexpar o	1000	19	19	19	+ 4
Consoltex	900	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
C Distb A	12500	$6¾	6½	6⅝	+ ⅛
CDistb B f	19600	$6½	6¼	6⅜	
Cons Gas	11898	$22¼	22	22⅛	
C Gas 13½	900	$30¾	30¾	30¾	+ ½
C Gas 9¼	2500	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
Cons Gas w	11300	$6½	6⅜	6½	
Con Glass	1300	$15	14⅞	14⅞	+ ⅛
CTL Bank	3620	$11½	11¼	11⅜	+ ⅛
CTL Bk 5¾	100	$16	16	16	
CTL A p	1700	$23¾	23½	23¾	+ ¼
Conventrs	1000	475	470	470	+20
Conwest A	100	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Conwst B f	9300	$8¾	8½	8½	+ ⅛
Conwst 12	400	$28½	28½	28½	
Cooper C	7100	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Co enerco A	13000	$5⅞	5¾	5¾	
Corby	3105	$34½	34¼	34¼	—1¼
Corby B f	700	$33½	33½	33½	
Cor Mark f	5455	$7⅝	7⅜	7⅜	+ ⅛
Core Mrk w	10350	245	225	236	+11
Corp Food	2800	$17¼	16¾	16¾	— ¾
C Falcon C	7950	$18⅜	18⅛	18¼	+ ¼
Corrido o	500	22	22	22	— 1
Corrido w	4000	2	2	2	
Coseka R	24020	274	265	265	—10
Coseka 7 p	1250	$6⅛	6	6	— ⅛
Costain Ltd	6309	$9¾	9½	9¾	+ ⅛
Craigmt	9500	125	125	125	
Crain RL f	2070	$16⅞	16⅝	16⅝	
Crestbrk	3800	$9½	9¼	9½	+ ¼
Cr Life Ap	8050	$25⅝	25½	25½	— ⅛
Crownx	2045	$17½	17⅛	17⅛	— ⅜
Crownx A f	1995	$17	16¾	17	+ ⅜
Crnx w	1850	370	370	370	+ 5
Czar Res	47350	175	170	170	
DRG A f	300	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
Dalmy C f	23960	$7⅝	7⅜	7⅜	— ¼
Daon D	158627	320	292	310	+10
Daon A	5500	300	300	300	—25
Daon 8¾ p	2300	490	490	490	+ 5
Daon 9½ p	500	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅜
Datatech o	3000	56	55	55	+ 1
Davidson o	11100	460	430	430	+ 5
Deiour o	9000	23	23	23	— 1
D Eldona o	2500	83	83	83	+ 3
Delhi Pac o	2000	11	11	11	
Denison A	16005	$15⅞	15⅜	15⅜	— ¼
Denison B	f54075	$14⅞	14⅜	14½	— ⅛
Denison p	6380	$25⅛	25	25	+ ⅛
Develcon	3500	$10⅛	10	10	— ¼
Dexleigh o	12300	125	113	125	+13
Dexligh w	11170	26	24	26	+ 4
Dicknsn A	f26900	$5¼	5	5⅛	
Dicknsn B	10100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Digitech	9276	47	46	47	
Discovry f	3500	150	149	150	+ 1
Dofasco A	7805	$28⅜	28	28	
Dfs 4¾	200	$50½	50½	50½	— 2
Dfs 235	600	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Dofasco wt	3010	$39	38⅞	38⅞	+ ½
Doman A	2127	275	270	275	+19
Doman B f	1346	215	200	215	+25
Dome Cda	13265	$6⅝	6⅝	6⅝	
Dome Mine	30895	$11¾	11⅜	11½	
Dome M w	12500	170	165	170	+12
D Pete	334072	335	320	325	+ 5
DPete A p	4970	$15	14¾	14¾	— ⅛
DPete B p	1701	$14¾	14½	14¾	
D Textie	2740	$11¼	11	11¼	+ ⅛
Domtar	3350	$39¼	38⅞	39	
Domtar 225	300	$25¾	25⅝	25¾	+ ⅛
Donohue	24600	$19¼	18¾	18¾	— ½
Dor Val o	z400	90	90	90	
Dorset o	10000	40	40	40	+ 1
Dover Ind	1500	$19	18½	18½	— ½
Dover pr	z71	$6	6	6	
Drm P	163500	34	28	30	+ 2
Dunde	666	14	14	14	— 1
Dunraine o	5200	31	31	31	
Du Pont A	250	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
Durham o f	44178	207	195	205	+ 6
Durham w	6544	80	79	80	+ 5
Dylex Ltd	180	$39½	39½	39½	+ 3
Dylex A	31282	$37¼	35½	37	+1⅜
Dynamar	34000	63	60	61	+ 1
Dynmr 105	1100	$7¾	7¾	7¾	
Dynamr w	z450	8	8	8	
Dynex A	1000	21	21	21	—1½

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	850	$32¼	31½	32¼	— ½
Eaglet o	3200	205	205	205	— 5
Echo Bay	37721	$13¼	13	13	
Echo 1986 w	150	$6⅛	6⅛	6⅛	
Echo 1987 w	550	$5¾	5⅝	5⅝	
Echo 1988 w	150	$6	6	6	+ ⅛
Echo 1989 w	450	$6½	6½	6½	+ ⅛
Ego Res o	3000	25	24	24	
Elcthom X	4300	$6	5¾	6	+ ¼
Elcthm Y f	22800	$6	5½	6	+ ½
Emco	400	$17½	17½	17½	— ¼
Empire A f	275	$14⅝	14⅝	14⅝	— ⅜
Enertec	2000	55	55	55	+ 6
Epitek	7500	52	52	52	
Equity Svr	54000	$7⅝	7¼	7¼	
Equity p	10575	$19⅝	19½	19⅝	+ ⅛
Erickson	4500	375	370	370	— 5
Evergren o	2250	46	46	46	— 4
Exall o	z25	75	75	75	
FCA Intl	4470	$21¼	21	21	
Fibrdg	42555	$94½	93½	93½	— 1
Fcnbrdg w	35610	$35⅝	35	35¼	— ¼
Fardy Res	z29	256	256	256	
Fathm Ocn	16980	230	215	215	—10
Fed Ind A	8100	$21¾	21½	21⅝	+ ⅛
Fed Ind II	16150	$31⅞	31⅝	31⅞	+ ⅛
Fidinam p	1000	$26¾	26¾	26¾	— ⅛
Fin Truco	2700	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Fin Trsco w	500	22	22	22	— 1
Finning A	3100	$11½	10⅞	11½	+ 1
Finning B f	2200	$11	10¾	11	
Firan	3800	95	90	92	— 8
F Calgary o	1500	85	85	85	— 1
F Calgry p	100	$7½	7½	7½	
F City Fin	10000	$12	11¾	11⅞	— ⅛
F Cty Tr A	100	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
F Cty Tr D	1700	$8¾	8⅜	8⅜	
F Marthon	14800	435	435	435	+10
Flanagan o	3306	60	60	60	+ 1
Fleet Aero	9530	$11⅞	11⅝	11⅞	
Ford Cnda	100	$140	140	140	+ 2
Franco o	53000	85	80	82	— 3
Fraser	220	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
Fruehauf	1100	$20½	20	20	
Futurtek o	63000	56	48	56	+ 9

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	5300	$6	5½	5½	— ¼
Galctic o	6600	$5½	5½	5½	
Galtaco	22900	$12⅛	11⅞	11⅞	+1⅛
Galtaco w	5600	$8½	7½	7⅞	+ ⅝
Gondalf	10862	$13½	12⅞	13	— ⅜
Gane	1000	34	34	34	
Gaz Metr	6325	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Gaz 15 p	200	$28¾	28¾	28¾	
Geac Comp	12131	$11¼	10¾	11	— ⅛
Gendis A	2113	$27½	27⅛	27½	+ ¼
G Lease o	200	$7	7	7	— ⅜
GMC	1162	$107⅜	106⅛	106⅛	— ⅜
Gnstar	177698	$31⅛	30½	30⅝	— ⅛
Gnstar 2.35	3300	$33⅜	33⅛	33⅛	+ ⅛
Genstr D p	5200	$28⅜	28⅛	28⅜	+ ⅛
Genstr E p	9200	$25⅜	25⅛	25⅛	
Geocrude	36690	245	240	245	+ 5
Giant Yk	1820	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
Gibraltar	1450	$10⅜	10⅛	10¼	+ ⅛
Glmis	117050	$6¼	6	6	
Glenayre	9800	$7	6⅞	7	
Goldale A f	56400	280	210	275	+65
Goldcorp f	38100	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Goldcrp w	16300	90	85	88	+ 3
Gld Kn	10280	295	295	295	
Gldn Rul o	2500	65	65	65	+ 5
G Sceptr o	10100	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Gldn Ter o	10000	32	32	32	— 3
Goldlund o	6700	46	45½	46	+ 3
Goldast o	501	115	115	115	+ 5
Goliath G o	11850	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ⅛
Goodyear	1800	$40	39½	40	+ ½
Gowganda o	31700	197	190	190	— 5
Grafton A f	21400	$30¼	29½	30¼	+1¼
Grondma	500	55	55	55	+ 1
Granges o	f34879	430	420	430	
GL Forest	606	$90	89	89	— 1
GL Nickl o	z400	40	40	40	
Gt Pacific	z75	$28⅛	28⅛	28⅛	
GW Steel A	3500	165	165	165	
G Goose	z20	$22⅜	22⅜	22⅜	
Greyhnd	1190	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Guar Tr p	300	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Guard Cap	100	$18½	18½	18½	
Gardn MS	f13600	$6⅞	6¾	6⅞	
Gard MS w	25500	90	78	89	+ 9
Gard PA f	5000	$8¼	8¼	8¼	
Gardn P w	5500	66	65	66	+ 1
Gulf Can	65786	$17¾	17½	17⅝	
Gulfstrm o	6000	67	67	67	
HCI A f	11000	51	49	50	+ 2
HCI Hldg B	2000	54	50	50	
Hale Res o	4000	22	21	21	— 2
Haley	4300	$11	10¾	10⅞	+ ½
Hmrsn C p	8300	$25¾	25⅝	25⅝	
Hardee	5940	153	145	153	+ 8
Hrding A f	6300	138	130	130	— 6
Hard Crp C	1000	125	120	125	+15
Harris A f	11100	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Hartco	100	435	435	435	+10
Hawker	2600	$22½	22	22	
Hayes D	11833	$25⅜	24⅝	25⅜	+ ¾
Hees Intl	6725	$22⅞	22⅝	22¾	— ⅛
Hees D p	400	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Hees Intl w	6050	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Helix	1500	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
Helix w	2500	440	435	435	
Heritage	z3	$23	23	23	
Heritag A f	800	$22½	22	22½	+ ¼
Highfield A	6100	30	30	30	+ 5
Highwod o	3800	275	265	265	—10
Hollinger	z32	$35½	35½	35½	
HBay Mn s	8935	$7½	7¼	7¼	— ⅛
HBay Mn w	12125	45	44	44	— 1
H Bay Co	3921	$18⅝	18⅜	18⅜	— ¼
HBC A p	10500	$16¾	16⅝	16⅝	
HBC B p	12510	$27⅝	27½	27½	+ ¼
Husky	107350	$11⅜	11⅛	11¼	
Husky 13 p	7640	$46	45⅛	45½	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ITL Ind	3500	155	155	155	— 5
ITT Can p	8800	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
IU Intl	3406	$25	24¾	24⅞	+ ⅜
Icor o	20000	65	65	65	
Imasco	25140	$55¾	54½	54½	— ⅜
Imasco A p	502	375	375	375	
Imp Life p	200	$27	27	27	+ ⅛
IOil A	142458	$48	47⅜	47⅝	+ ⅛
Imp Oil B	266	$47½	47½	47½	+ ½
Inco o	3500	210	204	205	— 2
Inco	97630	$18⅛	18	18	— ⅛
Inco 7.85	500	$19¾	19¾	19¾	
Inco 10	5800	$29	28¾	28¾	+ ¼
Inco wt	18645	350	320	320	—15
Indal	11705	$14¾	14⅛	14⅛	— ¼
Inland Gas	644	$16⅛	16	16	— ⅛
Inlnd G 10p	200	$26	26	26	
Innopac	21165	$14⅛	13⅞	14	+ ¼
Inter-City	36575	$12⅝	12⅜	12½	
Inter C A p	z50	$13½	13½	13½	
Intrmetco	700	$12	11⅞	12	+ ⅞
IBM	785	$180	178½	178½	— 1
Intl Thom	52700	$9⅛	9	9	
Intpr Pipe	3600	$34⅛	33⅞	33⅞	— ⅛
Inverness	2400	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Inverns 875	1200	$15½	15¼	15½	+ ⅜
Ipsco	98348	$17	16½	17	+ ½
Iron Bay T	z300	62	62	62	
Irwin Toy	1600	$7½	7⅜	7⅜	— ⅜
Irwin Toy f	5100	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
Island Tel	407	$24	24	24	
Ivaco A f	11907	$21	20¼	20⅞	+ ⅜
Ivaco B	400	$20½	20¼	20½	+ ⅛
Ivaco E p	15800	$29⅝	29¼	29⅝	+ ⅛
Ivaco F p	4700	$30	29¾	30	+ ¼
Ivaco w	10570	$7½	7¼	7½	+ ½
Jamie o	2501	43	40	40	— 4
Jannock	400	$12½	12½	12½	
Jannock B	232	$12⅞	12⅞	12⅞	
Janock wf 2	1376	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Joutel o	3000	29	28	28	—1½

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kam Kotia	2400	108	105	105	+ 3
Keg Rest	1300	395	395	395	+ 5
Keg A f	z7	310	310	310	
Kelsey H	100	$37¾	37¾	37¾	
Kerr Add	4819	$17½	17¼	17¼	+ ⅛
Kiena Gld	4400	$16½	16½	16½	
L A Varah	2900	425	420	425	
LAV w	17200	114	110	110	— 4
Labatt	16222	$25⅛	25⅛	25¼	+ ⅛
Loc Mnrls	20810	$28½	28¼	28¼	
Locana	5138	$10¾	10⅜	10¾	— ⅛
Lafarge	220	$12	12	12	+ ⅛
Laidlaw A	25601	$12⅝	12⅜	12⅝	
Laidlw B f	42800	$11⅞	11¾	11⅜	
LOnt Cem	2900	$11⅞	11⅝	11⅝	
L Shore	z23	$41¼	41¼	41¼	
Lambda o	600	280	265	280	+15
Lmbda A p	1800	240	240	240	— 9
Lariat OG	7000	89	85	89	+ 3
Lava Cap o	11100	80	75	75	
Leigh Inst	11500	370	360	360	—10
Lenora o	53500	72	50	72	+25
Leons Frn	900	$14½	14	14½	+ ½
Liberian	200	140	140	140	
Linear T	3380	$12⅞	12¾	12¾	
LL Lac	600	$30¼	30⅛	30¼	+ ¼
Loblaw Co	700	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Lob Co pr	z75	$27¼	27¼	27¼	
Lob 370 p	z20	$40¼	40¼	40¼	
Lochel A	f95500	72	68	71	+ 3
Lochiel B	5000	70	65	70	
Lumonics	45700	$18⅝	18¼	18½	+ ¼
Lynx Con o	11000	40½	40	40	— 1
Lytton M o	31700	130	122	125	— 3

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MDS H A	2400	$21½	21	21	+ ½
MDS B f	9476	$19⅛	19	19	
MICC	600	220	220	220	+10
MICC 8⅝	700	$6½	6⅜	6⅜	+ ⅛
Vid-one	7500	250	245	250	
MSR Exp	401	450	450	450	
Mcknz	17650	$13	12¾	12⅞	— ⅛
Mclan H X	14101	$26¾	26¼	26¾	+ ½
Mcln HY f	6500	$25½	25⅛	25½	+ ¼
Macmilan	23624	$26⅜	26	26⅛	— ⅜
Mcmiln 200	1335	$24½	24	24½	+ ⅜
Mcmiln 208	794	$24½	24	24½	+ ¼
Madeline	8002	38	37	38	+ 2
Mga A f	137450	$25⅛	24⅞	25	
Magna B	100	$24½	24½	24½	— ½
Magnetcs	14600	175	170	175	+10
Maistc Con	z25	315	315	315	
Manitoba p	3080	$26	25⅞	26	— ⅛
Man w	62080	98	91	95	
Manville	200	240	240	240	+ 5
Manridg o	6000	55	51	51	+ 1
M Lf Gard	z10	$49¼	49¼	49¼	
Mrtme El	1000	$29	29	29	+ ¼
Maritime f	1451	$41½	41⅛	41½	+ ¼
Markel F	500	400	400	400	+20
Mark Spnc	14100	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Mark Wrk	f28200	80	73	80	+ 7
Mar Dmc A	700	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Mascot G o	400	135	135	135	+ 5
Mass Fer	5365	380	375	380	+ 5
Mas F A	200	$11½	11½	11½	— ¼
Mas F B	2700	$11⅝	11½	11½	— ⅛
MF Init w	6500	80	78	78	— 1
MF Add w	1000	77	77	77	— 3
Maynard	371	300	300	300	—20
McFinley o	10800	295	276	276	—19
McGraw H	100	$22	22	22	— ¼
Mc Intyre	3800	$45¼	43¾	44¾	+ ¾
Melcor	50000	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Mentor	250	$6	6	6	
Mercantil	6235	$11	11	11	
Mercntl 2	2200	$26	25⅞	26	
Meridian	28400	405	390	405	— 5
Meridn 2 w	10000	50	50	50	—34
Merland E	7000	430	420	420	
Merland p	9500	$19⅛	19	19	— ⅛
Mex LP	z82	130	130	130	
Midcon	2000	425	420	425	
Mdind Dty	3958	$9⅝	9½	9½	— ⅛
Mikes Subs	600	$8	8	8	
Minrl Res	3500	330	325	325	— 5
Mitel	188707	$10⅝	10¼	10¼	
Mitel 200 p	11680	$19¼	18⅞	18⅞	— ⅜
Mobil Corp	100	$38	38	38	+1½
Moffat	2600	$12	12	12	+ ⅛
Molson A f	15450	$16⅞	16¾	16¾	— ⅛
Molson B	100	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Moneco A f	1618	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Moneta o	900	46	46	46	+ 1
M City 2625	200	$27	27	27	— ¼
M Trsco A	600	$15	15	15	
Moore	18834	$68¼	67½	67½	— ½
Morgan	20622	370	370	370	
Morgan 9½	4200	$33¼	33¼	33¼	
Morisn	29900	430	420	430	+10
Mothers	200	425	425	425	
Mun Fin p	1000	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Murphy	1180	$21¾	21¼	21¾	+ ½
Muscocho	9900	198	195	197	+ 2
NBU Mine	500	40	40	40	
NSR Res o	4800	14	14	14	+ 1
Nabisco L	15900	$26	26	26	
Nat Bk Con	18743	$16⅞	16⅝	16⅝	+ ⅛
Nat Bk cv	1600	$35½	35¼	35½	+ ¼
Nat Bk 15	200	$28½	28⅜	28½	
Nat Bsns	36196	$17⅜	16⅝	16¾	— ¼
Nat Sea A	300	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Nf Vg Trco	1601	$17¼	17	17	— ¼
Nearctic o	9000	65	65	65	
NB Tel	9599	$16⅜	16¼	16¼	
NB Tel 1.37	200	$15¼	15¼	15¼	— ¼
N QRagin o	1000	200	200	200	+17
Nfl CapA f	55670	$7⅜	6⅞	7⅜	+ ⅝
Nfld Cap B	27620	$7¼	7	7¼	+ ½
Nfld LP A	4450	$32¼	31½	32	+ ¼
Nfld Tel	33426	$16¼	15⅞	16⅛	+ ¼
Nfld Te 975	546	$20¾	20½	20¾	— ¼
Nfld Te 885	10000	$19	19	19	
Nfld T 1350	200	$23¼	23¼	23¼	
Newscop o	23800	274	260	265	— 7
Noma A f	4215	$21¾	20⅜	21¾	+1⅜
Noma B	400	$22	21½	22	+ ¾
Noranda	53782	$20⅜	19⅞	19⅞	— ⅛
Nor 9½	3641	$100¼	100	100	+ ⅛
Norbaska o	1000	10	10	10	
Norcen	2102	$14⅝	14⅜	14⅜	+ ⅛
Norcn ord f	16944	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Norcn 7¾	6950	$24	23⅞	23⅞	— ½
Normick P	800	$8	8	8	+ ½
NC Oils	316	$21	21	21	
Nor Ct 270p	z60	$29¼	29¼	29¼	
Nor Tel	174535	$55	53⅝	54	— 1
NTel 21875	3700	$25⅛	25½	25⅜	+ ¼
NTel 222	1200	$25⅝	25⅝	25⅝	+ ⅛
NTel 3 p	1000	$25½	25½	25½	
Northgat	7400	$5	485	5	+15
Nthgat w	3000	5	5	5	
Nthind Bk	4400	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Nthind O o	2500	14	13	13	— ½
Nthmber o	5000	20	20	20	
Nthws Drg	200	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Nva AltA f	49604	$7¼	7⅛	7¼	
Nova C p	320	$77	77	77	
Nova F p	250	$25⅝	25⅝	25⅝	+ ⅜
Nova H p	500	$20¾	20½	20¾	
Nova J p	200	$29¾	29¾	29¾	— ⅛
Nova K p	15700	$22⅛	21⅞	22	
Nova L p	1600	$29	28⅞	28⅞	— ⅛
Nova M p	8550	$32¼	32⅛	32¼	+ ¼
Nova N p	2200	$27	27	27	+ ¼
Nova O p	3300	$25⅛	25	25	— ⅛
N Beauc o	5000	31	30	30	— 2
Nowsco W	2100	$21¼	20⅞	21¼	+ ¾
Nu-West	9775	53	50	50	
NuWst sp A	15745	53	50	53	
NuWst sp B	21400	43½	42	43	
Nufort R o	1000	20	20	20	— 2
Numac	3700	$15¼	15⅛	15⅛	

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oakwood	7193	$5	495	495	
Oakwd A f	6379	385	380	385	+ 5
Oakwd pr	2100	$17⅞	17⅞	17⅞	
Okwd B p	3500	$26¼	26	26⅛	— ⅛
Oakwood w	5550	$20⅜	20	20	
Oakwd A w	z166	30	30	30	
Obrien o	3000	85	82	82	— 3
Ocelot B f	1000	390	390	390	—25
Omega	4400	$9¾	9⅝	9¾	
Omnibus o	7500	150	135	135	— 5
Omnibus w	1000	18	18	18	— 4
Onitap o	4000	25	25	25	
Orbit	1761	120	111	120	+ 8
Orbit r	78000	1	½	½	— ½
Orca o	13000	40	39	39	
Oshawa A f	6800	$25⅜	25¼	25¼	
Osisko o	7000	18	17	18	+ 3
PCL Indust	5900	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
PCL p	4000	212	212	212	+ 2
PCsar A o	500	201	201	201	+ 1
Pac TrOc o	12000	70	70	70	— 2
Pac W	21580	$12⅛	12	12	— ¼
PWstrn A p	3300	$25¼	25⅛	25¼	
Pgurin A f	45000	$13⅞	13⅜	13⅜	
Paloma P	2500	355	350	355	— 5
Pamour	4100	475	475	475	
PanCan P	1235	$28⅜	28¼	28⅜	+ ¼
Parkland	2300	$10	9⅞	9⅞	— ¼
Parkside	2000	70	70	70	
Parlake o	z333	45	45	45	
Parquet o	3500	14	14	14	
Paulin A	300	$7½	7⅜	7½	+ ½
Pe Ben O	1300	90	90	90	
Pegasus	17601	$8¾	8⅝	8⅝	+ ¼
Pembina	100	$18	18	18	— ½
Penn Wst o	4332	96	95	96	+ 1
Pennant o	2100	33	33	33	— ½
Penningtn	200	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
P Jewl	3000	$10⅛	10	10⅛	
PJw A f	293700	$8⅝	8½	8½	— ⅛
PC Prods B	175	$15	15	15	— ¼
Petro Sun o	1000	203	203	203	— 2
Phillips Cb	425	$14½	14	14½	+ ⅞
Phonix Oil	2500	$7¼	7	7¼	
Pine Point	40159	$27½	26½	26½	— 1
Place GO o	10220	114	108	114	
Placer	8385	$25⅜	25⅛	25⅛	— ¼
Placer w	7685	415	405	405	— 5
Plexus o	700	137	137	137	+ 2
Poco Pete	3400	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Pysr pr	700	$27⅞	27¾	27¾	
Pominex o	10500	36	33	33	— 3
Potash Co p	1100	$25¼	25⅛	25¼	+ ¼
Potter A f	z12	108	108	108	
Powr Cor f	43050	$29¾	29⅜	29⅜	— ⅛
Pow C 2.375	500	$36¼	36¼	36¼	+ ¼
Prado Ex o	2000	16	16	16	
Precamb	1200	495	490	490	— 5
Princpl A f	1200	$12½	11⅞	12½	+ ½
Provigo	1420	$18½	18¼	18½	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Sturg o	1300	355	350	355	+ 5
Quebcor	1050	$31½	31½	31½	+ ¾
Qstk w	500	40	40	40	
Quenstn o	2302	110	106	110	+ 4
Qintra B o	6325	36	34	34	— 3
Ram Pet	200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Rnchm A f	500	$6½	6½	6½	— ⅛
Rnchm B f	2200	$6¼	6⅛	6¼	+ ¼
Rnchmn p	500	$25	25	25	+ ⅛
Ranger	23392	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Rayrock f	2000	$8¼	8	8¼	
Rea Gld o	3200	109	102	102	— 7
Redlaw o	870	$6	5½	5½	+ ¼
Redpath	2890	$32⅜	32⅜	32⅜	+ ¼
Redstone o	19500	45	42	43	+ 1
R Sth A	33575	$21⅞	21½	21⅝	
Regional o	5000	480	475	480	
Reichhold	50145	$14⅝	14⅜	14⅝	+ ⅛
Reich 10½	3700	$10½	10½	10½	— ⅛
Reigate A o	8417	32	28	32	+ 4
Reigat 12 p	1400	410	410	410	
Reigat A w	10000	10	10	10	— 5
Reit A f	450	$16½	16¼	16¼	
Renisanc o	5905	$6⅛	6	6⅛	
Res Serv f	20600	182	177	180	
Res Serv w	5400	15	15	15	+ 3
Revistk A f	607	$5	5	5	— ⅛
Revistk B	140	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Revn Prp A	1145	105	105	105	
Revnu B f	1094	55	55	55	— 5
Rio Algom	10100	$23⅜	23¼	23¼	
Rio 580 pr	100	$62½	62½	62½	
Rio Alto o	17100	158	151	155	— 5
Rogers A	5340	$9⅝	9⅜	9⅝	+ ⅛
Rgs B f	256437	$10½	10¼	10¼	+ ⅛
Rolland A f	12600	$21	20	20	+ ½
Roman	1700	$12¾	12⅜	12⅜	+ ⅛
Rothman	900	$42¾	42	42¾	
Rothm 2p	1100	$14	14	14	— ⅜
Rxmk	6000	8½	8	8	
Roxy A	500	175	175	175	
Roxy B	5900	176	175	175	
Royal Bnk	40698	$31½	31	31	— ¼
Ry Bk 1.88	500	$21¾	21¾	21¾	
Ry Bk 2.75	12500	$33½	33⅜	33⅜	
Ry Bk 1.45	4350	$16⅞	16⅝	16¾	
Ry Bk w	4475	495	485	485	
RyTrco A f	8662	$18⅝	18⅛	18½	+ ¼
RyTrco C p	1000	$27⅜	27⅜	27⅜	
Ry Trco w	6164	$6⅜	6¼	6¼	+ ⅛
Royex	65057	305	293	300	+ 1
Royex p	4552	$5⅝	5½	5⅝	— ⅛
Ruprtind o	3063	12	10	12	+1½

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Systm	21979	$9	8⅞	9	+ ⅜
St Andrw o	1000	300	295	295	—10
SIL CemA f	z45	$29¾	29¾	29¾	
Sasko B o	1200	15	15	15	
Sceptre	18659	$6⅛	6	6	
Sceptre pr	4700	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
Scintilor o	3000	115	113	115	+ 3
Scintrex	1100	$8½	8½	8½	+ ½
Scot York	900	235	235	235	
Scotts f	2600	$19¼	19⅛	19¼	+ ¼
Scurry Rn	600	$18⅝	18⅜	18⅝	+ ¼
Seabrit A o	500	110	110	110	
Seagram	46637	$58⅝	57⅞	57⅞	— ¼
Sears Can	5579	$8⅛	8	8	
Seaway pr	1000	$5	5	5	
Seco 2.25 p	z98	$24⅞	24⅞	24⅞	
Selkirk A f	2200	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
Selkirk w	1000	$7¼	7¼	7¼	
Seniac o	2000	135	135	135	+ 5
Shaw Ind	1400	$13½	13½	13½	+ ½
Shell Can	48130	$24½	23¾	23¾	— ⅜
Sheltr OG p	200	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
Sheperd P	300	$9⅝	9⅜	9⅜	+ ⅛
Sherritt	28888	$8½	8⅛	8⅛	— ¼
Sienna o	4000	45	45	45	
Sigma	500	$8½	8½	8½	
Silcorp A f	5130	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅜
Silcorp B	1500	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Siltronic	7500	405	390	405	+15
Siltrnic w	2000	70	70	70	
Silver Lk o	5655	115	109	115	+ 2
Silvma o	3300	14	14	14	
Silversid o	1500	95	93	95	+ 7
Silverton o	800	182	180	182	+ 2
Simco Eri	500	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Slater A	1050	$12⅜	11¾	12⅛	+ ⅜
Slater B f	1800	$11½	10¾	11⅛	+ ⅜
Slat Steel p	300	$12½	12	12	
Sobeys A f	3200	$20⅜	20¼	20⅜	+ ¼
Sobeys 9 p	4210	$26	26	26	
S Louvem o	300	150	150	150	+ 3
Sogepet o	12300	140	120	120	—20
Sonor o	500	35	35	35	— 5
Sonora o	6800	480	480	480	—10
Sorrel o	5000	87	86	87	+ 1
Southm	100	$55½	55½	55½	— ½
Spar Aero f	86646	$27	26½	26½	+ ¼
Spar w	2201	$39¼	38½	38¾	+1¾
Sparton o	2857	18	16	16	— 3
Spooner	6000	28	28	28	
St Brodcst	700	$12¼	12¼	12¼	
Std Trstco	400	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
S Trstco p	200	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Stanford o	3000	20	17	20	+ 3
States Ex o	2000	46	45	45	
Steep R	3500	325	320	325	+10
Steinbg A f	400	$31	30⅝	31	+ ¼
Stinbg 195	200	$21	21	21	+ ¼
Stnbg 29375	200	$26¾	26¾	26¾	
Stelco A	48481	$23¼	22¾	22⅞	— ¼
Stelco B	z11	$22¾	22¾	22¾	
Stelco C p	9800	$24⅞	24⅝	24¾	+ ⅛
Stelco D p	600	$25⅝	25½	25½	
Stelco E p	840	$29¾	29⅝	29⅝	+ ⅛
Stelco w	7300	345	330	330	— 5
Strnd OG o	10500	430	420	420	—10
Strhcona	15343	77	74	74	+ 2
Sud Cont o	z50	150	150	150	
Sulivan	335	375	370	370	—10
Sulptro	1900	245	245	245	+ 3
Sunburst o	3000	34	32	32	— 1
Suncor pr	100	$24	24	24	+ ⅛
Sydney	216200	30	27	29	— 1
TIETel	3300	$12⅜	12⅛	12⅛	
Talcorp	11050	97	97	97	
Talcorp 300	10600	255	251	255	— 5
Tara	300	$18¾	18¾	18¾	— ⅛
Teck Cor A	1350	$12	11¾	11⅞	— ⅛
Teck B f	9432	$12	11⅝	11⅞	— ⅛
Teck e p	100	$26	26	26	— ⅛
Teledyne	500	$11	11	11	
Tembec A	1700	380	380	380	
Terra Mn o	4851	245	240	245	— 4
Terra o	12000	85	81	81	— 4
Teratech o	1500	15	15	15	— 2
Tex Can	1090	$33¾	33⅝	33⅝	
Thom N A	367	$53¾	53¾	53¾	
Timinco	1000	310	310	310	
Tintina o	2500	40	40	40	— 2
Tiverton o	15000	60	58	58	+ 7
Tombill A	z1	105	105	105	
Tombill B f	z3	115	115	115	
Toromont	300	$7⅝	7⅝	7⅝	
T-D Bk	106633	$19½	19¼	19¼	
TD Bk 1.835	200	$20⅝	20⅝	20⅝	— ⅛
TD Bk 2.375	1500	$25⅞	25½	25¾	— ⅛
TD Bk C	400	$26⅜	26⅜	26⅜	— ¼
Tor Sun	9827	$28	27	28	+1½
Torstar B f	3162	$19½	19¼	19½	+ ¼
Torstar 268	1000	$26⅞	26¾	26¾	
Torstar w	3300	260	255	260	+15
Total Pet	9800	$13⅞	13¾	13¾	
Total PA p	625	$33¾	33½	33½	— ½
Total P w	3600	99	96	96	+ 8
Traders A	f22470	$22½	22⅜	22⅜	
Tr 10¼	600	$10⅜	10⅜	10⅜	
Trade 7½ p	170	$38¾	38¾	38¾	+ ⅜
TrCan R A	16524	220	217	220	— 2
Trns Mt	2600	$7⅝	7⅜	7⅜	
TrAlt R pB	52300	$25⅛	25⅛	25⅛	
TrAlt R pC	3400	$25⅞	25⅝	25⅞	
TrAlt A	51648	$24	23¾	23⅞	+ ⅛
TrAlta 4	z25	$53⅜	53⅜	53⅜	
TrAlta 8¾	z23	$97½	97½	97½	
TrAlta 1.40	z106	$23½	23⅜	23½	
TrAlta 12	48800	$27⅞	27½	27½	+ ¼
TrAlt 14.25	4800	$29⅛	29	29	+ ⅛
TrAlt 12½	2100	$28¾	28⅝	28⅝	+ ⅛
TrAlt 9	5000	$25⅞	25⅝	25¾	+ ¼
TrAlt 8.40	3325	$25½	25	25½	+ ⅜
TrAlt w	12700	294	287	287	— 3
TrCan PL	12674	$23	22⅝	22⅝	— ¼
TrP 1st D	500	$51	51	51	
TrP 1st E	20050	$53½	53½	53½	— ⅛
TrP 1st F	480	$57¾	57¾	57¾	— ¼
Trpac Res o	15500	58	56	58	+ 3
Tresr Vly o	15855	90	80	80	—10
Trillium	8440	$10¾	10½	10⅝	
Trilogy	2000	90	90	90	
Trilon A	6745	$32¼	31¾	32¼	+ ½
Trilon Fin p	3800	$24½	24⅜	24⅜	+ ⅛
Trilon w	7000	$6¾	6⅝	6¾	+ ¼
Trimac	8958	445	435	435	— 5
Trpl Crn E	1800	380	380	380	
Trizec A f	5267	$25¼	25	25¼	+ ¼
Trizec B	3224	$25½	25¼	25½	+ ½
Trizec p	23330	$9¾	9½	9¾	
Tudor o	9300	450	430	440	—10
Turbo f	21200	53	51	51	
Turbo sp	2500	61	55	61	+10
Turbo 8¾	1300	175	165	175	+15
Turbo 10½	3100	165	145	164	+23

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Tut Ent o	7000	26	25½	25½	— ½
UAP A f	1400	$22½	22¼	22¼	
UAP w	100	$18	18	18	
ULS Cap p	1850	$25⅛	25	25	— ⅛
Ulster P o	25973	124	120	122	+ 5
Ultramar	2000	315	310	315	+ 5
Unican S	3000	$10⅜	10	10¼	+ ⅜
Unicorp A	f17647	$8⅛	8	8	
Unicorp B	218	$8⅛	8	8	— ½
Unicorp 10	200	$19¾	19¾	19¾	
Unicorp .80	5400	$8¼	8⅛	8¼	
UniRes A f	1638	135	130	130	
UniRes b	1338	130	130	130	
Un Carbid	150	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
U Ent	119726	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
U Gas 1438	800	$23½	23½	23½	
U Canso	16000	125	123	125	+ 5
Un Corp	778	$30	29½	30	
Un Corp p	z25	$14¾	14¾	14¾	
Un Corp 59	175	$14¾	14¾	14¾	
U Keno	21600	$9¼	8⅞	8⅞	+ ⅛
Un Tire	2300	100	100	100	
Un Wburn	100	$9¾	9¾	9¾	+ ½
VS Serv	134	$23¾	23¾	23¾	
Value Inv	3170	$8¾	8½	8½	— ¼
Value p	4300	$25⅜	25⅜	25⅜	
Value w	10270	230	210	210	—10
Verstl A f	15800	$8	7¾	7¾	
Verstl Cor p	600	$13⅛	12¾	12¾	— ¼
Verstl 2625	3100	$32¼	31⅞	32	+ ⅛
Vestgron	1500	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Vulcan Ind	16575	295	285	290	—10

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
WIC B f	38400	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
Wafrbord f	1015	360	360	360	
Waiax A	137	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Wlkr R	117001	$28¼	27½	27¾	+ ⅜
Walker 7½	22158	$26⅜	26⅛	26⅛	— ¼
Walker 9½	2080	$29½	29⅛	29⅛	— ⅛
Wlkr 14.16	200	$28⅝	28⅝	28⅝	+ ⅛
Walker w	24874	360	340	350	+15
Wlkr 1988 w	50409	370	350	360	+15
Walwyn	9700	360	345	350	—10
Walwyn w	24000	25	25	25	
Wrdair	101200	$13⅞	13½	13⅝	+ ⅛
Warn Can	800	$22½	22½	22½	
Warren o	7200	16½	16½	16½	— 1
Wrintn	1200	83	83	83	
Weldwod	300	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Westar A p	1500	$24⅝	24½	24⅝	+ ⅛
Wstburne	500	$14	14	14	+ ¼
Wcoast T	25867	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Wcost 8½ p	100	$49	49	49	— ⅞
Westfield	802	165	165	165	
Wstgr	5900	44	44	44	
Wstgro B p	900	420	415	415	— 5
Westnhse	100	$57	57	57	+ 2
Westley o	1300	70	70	70	+ 5
Westmill	3000	33	33	33	— 4
Wstmn	105000	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Westmin p	4950	$27⅜	27⅛	27⅛	— ¼
Weston	8460	$80	79½	80	— ¼
Wstn 6pr	z105	$66	64¾	64¾	
Wstwtr A of	100	325	325	325	
Wstwtr A w	z100	8	8	8	
Wharf	11000	375	365	365	— 5
Whonok A f	3021	470	445	470	+30
Wilanour o	1800	130	130	130	
Win-Eld o	5000	44	44	44	— 1
Woodwd A	3907	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
W Energy	139	$6	6	6	
WEqite A f	800	$8½	8¼	8¼	— ⅛
WEqute I w	25100	74	70	70	+ 5
WEqu II w	59900	170	165	165	— 5
Wr Harg	160	$6½	6½	6½	
Xerox	1512	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
Xerox w	4650	270	265	270	+ 5

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Yk Bear	1000	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Ykshire 185	100	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅜
Zavitz	7350	210	200	205	
Partially Paid Shares					
BrTel adr 5	575	$18⅝	18⅝	18⅝	
Partnership Units					
Trust Units					
BarickC u	5500	65	60	65	+ 4
C Perm un	2710	$9⅛	9	9	— ⅛
Traded In US Funds					
Alum B	900	$26½	26½	26½	
TSE A		vsvu	vbyl4b00		
Alum d pr	700	$25⅞	25¾	25¾	— ⅛
Bow Vly 200	1700	$25½	25	25¼	— ¼
C Bath 525	350	$54⅛	54⅛	54⅛	— ⅜
Mercntl 1	1200	$28	27½	28	+ ½
RyTrco D p	1100	$28¾	28¾	28¾	+ ¼
Stinbg 2875	2550	$27¼	27¼	27¼	

BENEFICES

Du Pont Canada; 12 mois terminés le 31 déc. 1984: $41,181,000 ou $2.60 l'action; au regard de $35,213,000 ou $2.22 l'action en 1983. Ventes 1984: $1,170,597,000; au regard de $1,116,444,000 en 1983

Fleet Aerospace Corp.: dernier trimestre: 1985, $186,000 ou 7 cents l'action; au regard de $393,000 ou 16 cents l'action en 1984. Ventes 1985: $7.4 millions; au regard de $9.1 millions en 1984.

NEW YORK

Forte activité à Wall St.

NEW YORK (AFP) — Tendance irrégulière et fort active, hier, à Wall Street où l'indice des valeurs industrielles est retombé au dessous de son record de 1,297.92 enregistré mercredi.

Cet indice a fluctué de part et d'autre de ce niveau et s'est établi à 1,287.88 en baisse de 10.04 points.

Quelque 140 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 821 contre 806. 408 titres ont été inchangés.

Les analystes ont estimé que la Bourse a évolué en fonction de considérations techniques car l'optimisme des milieux boursiers sur les perspectives économiques et les taux d'intérêt est intact.

Ils ont en effet noté qu'une réaction s'est opérée chaque fois que l'indice a passé le cap des 1,300 qui semble constituer un obstacle psychologique que le marché a du mal à surmonter.

Texas Instruments a chuté de 3 à 119 1-4. General Dynamics a perdu 1 3-4 à 81 1-4. Standard Oil Indiana a cédé 1 5-8 à 60 1-2. Walt Disney a progressé de 2 3-8 à 79. General Foods a monté de 3-4 à 59. Du Pont a gagné 3-4 à 53 3-4.

Parmi les canadiennes, Ashland Oil gagne 1-4 à $29 1-4; McIntyre Mines 7-8 à $33 3-8 et Hiram Walker Resources 1-2 à $20 7-8. Canadian Pacific Ltd perd 1-8 à $44 1-8; Dome Mines 1-8 à $8 1-2 et Northern Telecom 3-8 à $40 3-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Dow Jones Industriel	Dow Jones Transport	Services publics
1287,88	630,98	150,80
10,04	3,54	0,36
Variations des titres	**S & P 500**	**NASDAQ OTC**
806		0,03
408	182,39	288,35
821	0,96	

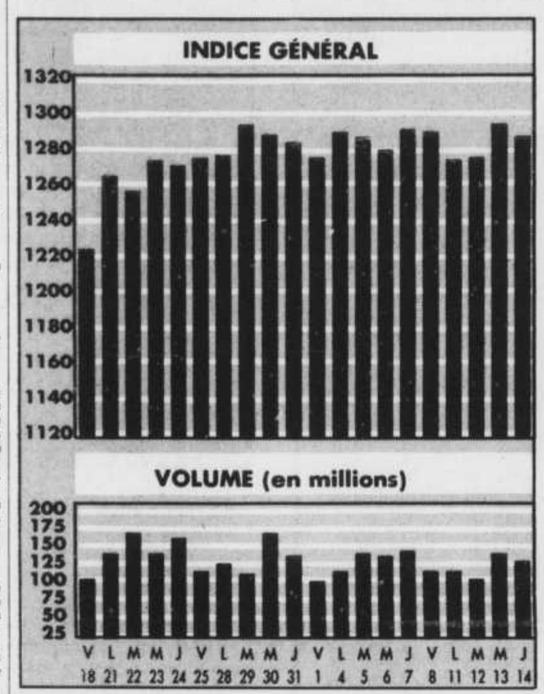

A B

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMF	36 810	16½	16⅛	16⅜	+ ¼
AMR	9 6677	39⅛	38⅜	38⅜	.....
AMR 2.18	.. 12	20⅛	19⅞	20	+ ⅛
ASA	.. 642	51⅜	50½	50⅝	— ⅜
AbtLab	15 4970	48¾	48⅛	48⅝	+ 1
Acme Cl	.. 134	18¾	18¼	18¾	+ ¼
Alcan	12 3624	31⅛	30¾	30⅞	.....
Alex Alx	.. 564	28½	28⅛	28⅛	— ⅛
Alg Int	.. 86	27½	27¼	27¼	.....
Allg Pw	8 659	29¼	29	29⅛	.....
AllenG b	11 166	19⅞	19½	19½	— ¼
Alld Cp	8 x2526	39⅜	38⅝	38¾	— ⅜
Allis C	.. 331	8⅝	8½	8½	— ⅛
Alcoa	12 5091	39⅛	38¾	38¾	— ⅜
Amax	.. 1637	18⅝	18	18¼	.....
AmHes	14 3327	28⅝	27¾	28	— ⅜
A Bdcst	10 2350	67½	66⅛	66¼	— ⅞
Am Can	11 1399	52⅛	51¾	51⅞	+ ⅛
A Cyan	12 1744	55	54⅜	54⅝	— ½
AEl Pw	8 2105	21⅛	20⅞	21	.....
AExp	15 5168	43½	42⅜	42⅜	— ⅛
AGn Cp	9 3361	30⅝	30⅜	30½	+ ¼
AHome	12 2314	57⅜	56⅞	57⅛	— ¼
AHosp	10 2414	32⅝	31¾	32⅛	+ ⅜
MRCTCH¾	— ⅛?¾⅞	U83⅜	82⅛	82	
Am Mo	.. 853	4⅛	3⅞	4	.....
Am Std	13 287	34⅛	33¾	33⅞	— ⅛
AT&T	17 25531	21¾	21⅛	21¼	— ¼
Ametek	14 139	28½	28	28	— ⅜
AMP	19 4747	35⅞	35¼	35¼	— ⅜
MRCEPS	⅞ ⅛—	⅛⅜⅝	15⅝	15⅝	
Apache	12 406	11¾	11¼	11⅜	— ⅛
Arms R	8 107	23	22½	22½	— ¼
Arm Win	10 2599	u38	37½	37¾	+ ⅛
Asarco	.. 458	22	21¾	21¾	— ⅛
Ashld O	.. 258	u29⅜	29	29¼	+ ¼
Atl Rich	22 16921	50⅛	47⅜	49¼	+1⅜
AtlasCp	.. 33	15¾	15¼	15¼	— ¼
Avco C	10 103	49¾	49¾	49¾	.....
Avon	11 3240	23	22½	22¾	+ ¼
BkrIntl	17 1398	18⅜	17⅞	17⅞	— ⅛
BaldwU	.. 781	1⅞	1¾	1¾	— ⅛
BaxtTr	69 5505	14⅝	14⅜	14½	.....
BeatCo	9 3805	30¾	30⅛	30⅜	.....
BelHow	10 968	29⅞	29½	29¾	+ ¼
Bell At	8 1106	84¼	83¼	83¾	— ⅜
BCE	.. 441	28	27¾	27¾	.....
BellSo	9 3015	37⅛	36⅝	36⅝	— ⅜
Bendx pf	.. x1	88¾	88¾	88¾	+ ¾
Benfl Cp	9 700	37⅜	36⅝	37¼	+ ⅜
Beth Stl	.. 1193	21	20	20⅜	— ⅜
Black D	13 2674	26¼	25	26⅛	— ⅛
Blck HR	13 155	50⅛	49½	50⅛	+ ⅛
Boeing	8 6155	66½	65½	65½	— ⅞
Bois Cas	19 2915	44¼	43	43⅛	— ⅞
Borden	10 523	69	67¼	68⅛	+ ⅜
Borg Wa	11 728	24¼	23¾	24	— ¼
Bowtr	9 1232	24⅜	24	24⅛	— ¼
BristM	16 3536	55½	54¾	54⅞	— ⅜
BritPt	6 529	25¼	25	25¼	.....
Brit T	.. 221	13⅞	13⅞	13⅞	.....
BrwnF	16 1597	42¾	42⅛	42⅝	+ ⅜
Brnswk	9 1118	u40½	40	40	.....
Bucy Er	37 235	15¼	15	15	.....
Burl Ind	21 802	28¼	27½	27½	— ½
Brl Nth	8 1781	58⅛	55½	56	—1⅝
Burndy	17 105	17⅞	17½	17⅝	+ ⅛
Burrgh	11 2750	62½	61½	61¾	— ⅛

C D

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CBI Ind	10 94	27¼	26⅞	26⅞	— ⅛
CBS	12 2261	80¼	79¼	79½	.....
CPC Int	10 1275	40⅞	40	40½	+ ¼
CSX	8 11052	26⅞	25½	25⅝	— ⅞
Callhn	89 102	16½	16	16	— ¼
CRLk	.. 564	19⅛	18½	18⅝	— ⅛
Camp Sp	11 2009	64⅞	64	64½	+ ¼
CdPac	.. 57	44⅜	44⅛	44⅛	— ⅛
CanPE	.. 38	21	20⅞	20⅞	+ ⅛
Caring	.. 242	11⅛	11	11	— ¼
Cart Wl	12 285	u34½	33¾	33⅞	— ⅛
CatrpT	.. 2499	32⅜	32¼	32¼	— ½
Cense	9 714	u93	92⅜	92⅝	+ ⅜
CessAir	40 450	23½	23	23¼	— ⅛
Chmpln	.. 3025	23⅜	23¼	23⅜	.....
Chase	6 1426	55⅝	54⅜	54⅝	— ⅜
Chevrn	8 4138	35	34⅜	34⅞	— ⅜
Chk Full	142 50	8¾	8½	8½	— ⅛
ChrisCr	.. 29	41⅞	41⅛	41⅛	— ⅛
Chryslr	5 8518	34⅛	33¼	33⅜	— ⅜
Citicrp	7 4589	u47⅛	46	46	— ⅜
ClevEl	5 691	19⅛	18⅞	19	.....
Clorox	10 1367	31¼	30⅜	31	+ ½
Cluett P	10 1995	u31⅜	30¼	30¼	+ ⅜
Coastal	7 784	31⅞	30⅝	30¾	.....
CocaCl	13 4886	61⅞	61¼	61⅝	+ ⅜
Coleco	.. 1154	14⅛	13⅜	13½	— ¼
ColgPal	11 3655	25⅜	24⅞	25	.....
Col Aik	8 390	44¼	43¾	43¾	— ¼
ColGas	9 128	33½	33⅛	33⅜	.....
CmbEn	12 1483	u37⅜	36½	37	+ ¾
CmwE	6 4395	28⅞	28½	28⅝	— ⅛
Cmsat	13 549	32⅛	31¾	31⅞	— ⅜
Comp S	8 443	16⅞	16¼	16⅜	— ⅜
Con Ed	7 1520	30⅞	30⅜	30¾	+ ⅜
ConFd	10 963	35¼	34½	34⅞	— ⅛
CnsFrt	12 1289	33⅜	32⅞	33	.....
Cns NG	8 247	43½	43⅛	43⅜	.....
CntlCp	6 2595	42¼	40⅝	42¼	+2⅛
Contlll	.. 997	10⅛	9⅞	9⅞	— ⅛
Contll rt	.. 3531	4¼	4	4	— ⅛
CtllHd n	.. 2224	1½	1⅜	1⅜	.....
CtDat	46 4209	37⅞	36¾	36⅞	— ⅛
Coopr	16 1556	u33⅞	32⅝	33¾	+ 1
CoopLb	3 327	16¼	15¾	15¾	— ⅜
Crane	11 35	35⅛	34⅞	34⅞	— ⅛
Crn Ck	14 64	50¼	49½	49¾	— ¼
CrwZel	13 1671	34⅛	33⅜	34⅛	+ ⅜
Curt Wr	10 27	35⅞	35⅜	35⅜	— ⅛
DartKr	10 749	90½	89¾	89⅞	— ⅛
Data G	16 11530	58⅝	56½	57⅞	+1⅛
Datpnt	19 1196	21¼	20⅞	20⅞	— ⅛
Deere	19 1625	30¾	30⅜	30½	— ⅛
DeltaA	7 3177	u46½	45	45	— ¼
DenMf	12 67	27⅞	27	27¼	— ⅜
DeSoto	10 58	u37¼	37	37⅛	+ ⅜
Dexter	13 1071	23⅜	22⅞	23	— ⅛
DiamS	11 1718	19⅝	18⅞	19	— ⅛
Digital	13 18671	117⅛	110⅜	110½	—6⅛
Disney	42 1906	u79¾	77½	79⅜	+3⅛
Divrsln	4 80	4¾	4⅝	4¾	+ ⅛
Dome	.. 1058	8¾	8½	8½	— ⅛
Dow Ch	10 5077	30	29½	29⅝	— ⅜
Dravo	.. 202	12⅜	12⅛	12¼	.....
Dresr	16 1331	21	20¼	20⅜	— ⅜
duPont	9 12063	54⅜	53½	53¾	+ ¾
Duq Lt	7 434	16	15¾	16	.....

E F

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EGG	20 390	38¾	38⅛	38⅛	— ¼
EastAir	.. 4236	5⅜	5⅛	5¼	— ⅛
Eas Kod	12 5973	70⅜	69⅝	69⅝	— ½
ElecAs	.. 150	5⅜	5⅛	5¼	— ⅛
EmrsEl	15 960	u78¼	76⅞	77⅝	+ ⅜
Emhart	10 452	32⅛	31⅝	31¾	+ ⅛
Equifax	14 26	36⅝	36¼	36½	+ ⅛
Ethyl	10 191	35⅛	35	35	— ⅛
ExCelo	10 362	41¼	40⅞	41	.....
Exxon	7 7598	48	47⅜	47¾	— ⅛
FMC Cp	55 681	67	65¾	66½	+ ⅜
FPL Gp	9 3247	22½	22⅛	22⅜	.....
Fairchd	11 279	19¾	19½	19¾	— ⅛
Feders	10 292	6¼	6	6	— ⅛
Firestn	10 817	18⅞	18½	18¾	.....
Fluor	1875 1308	19¼	18¾	18¾	— ½
FordM	3 13006	46¾	45⅞	45⅞	— ½
Fruehf	6 462	26¼	25⅜	25⅞	— ⅜

G H

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GCA	15 1925	32⅛	30¼	30⅞	— ⅞
GEO	.. 256	6¼	6	6	— ¼
GTE .08	8 3852	43⅛	42½	42⅝	.....
Gn Dyn	10 1524	83½	81⅛	81⅛	—1⅞
Gen El	13 6057	65⅛	63⅝	63½	—1¼
GnFd	10 1387	59⅛	58⅝	59	+ ¾
GnInst	21 2431	22⅜	21½	21⅝	— ⅛
GMot	6 13008	80⅝	78¾	78⅞	—1½
GPU	6 2245	u13	12¾	12⅞	+ ⅛
GnSignl	13 613	51⅞	50⅝	50⅞	— ½
Genst	.. 2902	23⅛	22¾	22⅞	— ⅛
Ga Pac	28 3652	27¼	26½	26⅞	— ⅛
Gillette	11 1812	u58¾	57⅝	58½	+ ¾
Goodrch	7 588	30	29¾	29¾	— ⅛
Goodyr	7 13809	29⅛	28⅝	28⅞	.....
Gould	66 949	26½	26⅛	26¼	— ⅛
Grace	10 1866	41¼	40¾	40⅞	— ⅛
Gt AP	9 2411	15⅜	15⅛	15⅛	+ ¼
GtWFin	10 2702	27⅛	26⅝	26⅞	+ ⅛
Greyhd	11 1159	28⅜	28	28⅛	— ⅜
Grum	8 131	29⅛	28⅜	28¾	— ⅜
Glf Wst	10 3643	33⅛	32½	32⅞	.....
GulfRs	7 284	15⅞	15½	15½	— ⅜
Gulton	15 263	u19⅜	18¾	19	— ⅛
Halbtn	11 1974	32¼	31⅜	31⅜	— ⅜
Hanna	28 176	20	19⅞	20	+ ⅛
HeclaM	36 390	16¼	15⅞	16	— ⅛
Heinz	12 1515	u46½	45¾	46¼	+ ¼
HeineC	28 157	17	16¾	16¾	.....
Hercul	10 3820	36⅜	36	36½	+ ⅛
Hershy	12 570	40¾	40	40⅛	+ ⅛
HewlPk	14 10715	38	37⅛	37¼	+ ⅛
Hilton	14 537	u60⅜	59⅝	60	+ ⅜
Holiday	14 2041	u52⅝	51⅞	52	— ¼
Hmstke	30 1721	24¼	23½	23½	— ⅞
Honwell	13 1902	64⅜	63½	64	+ ¼
HousInt	9 1541	36⅜	36¼	36¼	+ ⅛
HouInd	6 2555	22¾	22⅜	22⅝	+ ⅛

I J

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IC Ind	12 1769	34¼	33½	33⅞	+ ¾
ICN	56 657	10⅛	9¾	10	— ⅛
CNpf2.70	.. 11	26½	26¼	26½	— ¼
INA In	.. 42	16⅝	16⅜	16¾	— ⅛
ITT Cp	9 5671	34¼	33¼	33½	— ¾
INCO	.. 1335	13⅛	13⅛	13½	— ⅛
IngerR	18 x192	49⅛	48⅜	48⅝	.....
InldStl	.. 1338	25⅜	25	25	— ⅜
Interco	12 262	64⅞	64⅜	64⅜	+ ¼
IBM	12 13428	134⅜	132	132⅛	—1⅜
IntFlav	15 1361	u29½	28¾	28¾	.....
IntHarv	.. 3449	10½	10¼	10⅜	— ⅛
IntMin	12 424	41¾	41⅛	41⅛	— ⅜
IntMult	9 96	28⅛	28	28½	+ ¾
Int Pap	28 2836	54⅛	53⅝	52¾	—1¼
IpcoCp	11 76	12½	12⅜	12⅜	— ⅛
JohnJn	16 8436	u40⅛	39¼	39⅝	+ ⅜
JoyMfg	15 866	27⅛	26¾	27⅛	+ ⅜

K L

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KLM s	12 10992	u15¼	14½	14½	.....
K Mart	9 7275	37⅛	36⅜	36⅞	— ⅜
KaisAl	.. 539	16¼	16	16	— ¼
KaufBr	6 790	18⅛	17¾	17¾	— ½
Kellogg	13 1002	45	44¼	44⅞	+ ½
KerrM	27 2396	33	32	32⅜	— ⅜
KimbCl	10 1649	51	49¾	50	— 1
Kopers	25 1312	20⅛	19¾	19⅞	+ ⅛
LTV	.. 4329	13	12⅞	12⅞	— ⅛
LTVA .43t	.. 1	19	19	19	+ ½
LTV pf	.. 4	49¾	49½	49¾	+ ¼
Lamaur	16 137	u18⅞	18¼	18¼	+ ¼
LeeEnt	16 31	32½	32⅛	32¼	.....
LeviSt	30 2974	32½	32⅛	32¼	.....
Levitz	9 2522	u38¼	38⅛	38⅜	+ ⅜
Lilly	11 1707	74⅛	73¼	73¼	— ⅛
Litton	10 1037	73⅞	73⅜	73¾	+ ⅞
Lockhd	10 4131	u53½	52½	52¾	.....
Loews	10 414	u134½	130	130	—2½
Loral	19 638	32⅛	31⅞	32¼	+ ⅛
LLand	11 2715	u37	36⅛	36⅛	— ½
Lukens	197 390	u16	15½	15¾	+ ⅛

M N

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MCA	23 1239	u49	48⅛	49	+ ⅜
MGM UA	27 1551	13⅜	13⅛	13½	+ ⅛
MacMil	15 76	51	49⅜	50¼	— ⅛
Macy	11 2961	47⅜	45⅞	46¾	+1⅛
Mad Re	.. 584	14⅜	13½	14	+ ½
Manvl	4 432	8½	8⅛	8⅛	— ⅛
MarMid	8 317	34	33⅜	33⅜	.....
MrshM	40 1718	u65¼	64⅜	64⅞	+ ⅜
MartM	.. 2804	u53⅞	51½	53½	+2¼
Mary K	17 1067	13¼	12⅞	12⅞	— ¼
Masco	16 759	32⅜	31	32¼	+1⅜
MaseyF	.. 194	2⅞	2⅜	2⅜	— ⅛
MasCp	.. 11	26¼	26⅛	26¼	+ ⅛
Mattel	.. 2306	13⅜	13⅛	13⅛	— ⅛
Maxam	7 103	13¾	13⅜	13⅜	— ⅜
McDnld	14 1895	u61¾	61	61¼	+ ⅜
McDnD	10 1096	u81⅜	80¼	80¼	— ⅜
McGEd	14 202	u42⅜	41⅝	42	+ ¼
McInt	.. 51	33⅜	32⅜	33⅜	+ ⅜
Mead	9 1422	39½	38½	39⅜	+ ⅜
Mesrux	17 516	u24⅝	24	24½	+ ⅜
Melvill	13 2600	45½	44⅜	44⅜	— ⅜
Merck	15 2609	u98⅜	97½	98¼	+ ¼
Merr Ly	34 11080	35⅞	34¾	35	—1¼
Mid Ros	20 464	19¾	19	19⅛	— ⅛
MoPSv	7 28	20½	20¼	20¼	— ⅛
Mitel	.. 1549	7⅞	7⅜	7½	— ⅛
Mobil	9 6688	29	28⅛	28¼	— ⅜
viMobl	.. 668	1¼	1	1¼	+5-16
Mhwk D	.. 681	11¾	11¼	11½	— ⅛
Monsn	9 4185	46¾	46	46½	+ ⅛
Morton	13 1228	29½	29⅛	29⅜	.....
Motrola	11 7140	37½	36	36½	—1⅛
NBI	12 561	18⅝	18¼	18⅜	— ⅛
NCR	9 3925	30¼	29¾	29¾	— ⅛
NL Ind	.. 1950	12	11⅝	11⅞	— ⅛
NWA	10 912	46	44½	44½	— ½
NabscB	11 1846	54⅛	53⅜	54⅛	+ ¼
Nat Can	8 394	35	34⅜	34⅞	— ¼
Nat Dist	17 521	24⅞	24½	24¾	— ¼
Nat Gyp	6 635	44⅜	44⅛	44⅛	— ⅜
NII	21 556	31⅜	30⅞	31	.....
NMedE	15 2780	u28½	27⅜	28¼	+ ⅜
Nt Sem	13 8570	13½	12¾	13	— ¼
Newmt	31 x1552	44¼	43⅜	43⅝	— ⅛
NiaMP	6 3401	17⅞	17⅜	17¾	— ⅛
NorTel	.. 5538	41⅛	40	40⅜	— ⅜
Nthgate	.. 69	3¾	3⅝	3¾	+ ⅛
NYNX	8 1028	u80⅜	79¾	79¾	.....

O P

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Occ Pet	9 1324	28¾	28	28	— ½
Ohio Ed	6 1212	14⅜	14¼	14⅜	.....
Olin	9 382	36¼	35¾	35⅞	— ¼
OutbM	10 48	30	29	29	—1⅛
Owen Cn	9 616	36⅞	36⅛	36⅜	.....
PacG	7 1343	17⅛	17	17⅛	+ ⅛
Pac Ltg	12 674	41⅛	40½	41	+ ⅜
PacTele	9 804	73	72½	72⅝	— ⅛
PanAm	.. 1943	4⅜	4¼	4¼	— ⅛
PanhEC	10 3413	37⅝	37⅜	37⅜	— ⅛
Penney	8 6983	50⅛	49⅜	49¾	+ ½
Pennzol	20 1045	46¼	45⅜	45⅝	— ⅜
PeopEn	7 481	16⅛	15½	15¾	— ⅜
PepsiCo	21 2974	48¼	47¾	47¾	— ⅛
Pfizer	13 8095	40⅛	39⅜	39¾	— ¼
PhelpD	.. 1551	19⅞	19⅜	19½	+ ⅛
PhibS	12 11384	41	38¾	38¾	—2⅜
Phila El	6 1627	u16⅜	15¼	16¼	.....
PhilMr	12 2339	90⅜	88¾	89⅞	— ⅜
Phil Pet	9 17670	49⅞	49⅛	49⅛	— ⅜
Polarid	31 4560	26	25⅜	26	+ ⅛
Pondr	8 304	13⅞	13⅜	13⅞	+ ⅛
Portec	67 56	18⅛	18	18	— ⅛
PortGE	6 301	17⅞	17⅜	17¾	+ ⅛
ProctG	12 4181	57⅜	56½	56⅞	.....
PSv EG	7 7418	26¾	26¼	26⅜	— ⅛

Q R

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QkO1.24	12 896	39¾	38¾	39¼	+ ¾
RCA	12 4935	u41½	40½	40½	— ¼
Rals Pur	13 1999	36⅜	36	36	— ¼
RangrO	.. 451	5⅛	5	5	.....
Raythn	18 4417	48¾	48⅛	48¼	+ ⅛
ReichC	10 68	u37½	36⅞	37½	+ ¼
Rever	.. 90	13¾	13½	13¾	+ ¼
Revlon	11 1421	35	34¼	34⅜	— ½
Rexnrd	11 1127	14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
Reynln	10 2663	u79	78¼	78⅝	+ ⅜
ReyMtl	6 1694	40⅞	39⅞	40	— ½
Rch Vck	9 251	29⅜	28⅞	28⅞	— ⅛
RiteA	17 2539	29¼	28¼	28¾	+ ½
Rockwl	10 2500	36⅞	36¼	36¼	— ⅜
Ronson	.. 35	3	2¾	2¾	— ¼
RoylD	5 8512	u55½	54⅝	54⅞	+ ⅜

S T

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SCM	13 167	u49⅜	48½	48¾	— ⅜
Safewy	10 6170	31¾	31⅛	31¼	— ⅛
SFeSoP	11 5222	30	29⅝	29¾	+ ⅛
Schr Plo	11 1630	39¼	38¾	38⅞	.....
Schlmb	10 6256	43⅜	42¼	42¼	—1⅛
Scott P	10 2547	u39¾	38⅞	39⅝	+ ⅞
Seacnt .42	7 374	43⅜	40¾	41½	—1¾
Seagrm	10 715	u43½	42⅞	42⅞	— ⅜
Sears	9 11732	35½	34⅞	34⅞	— ½
Shakle	32 533	15⅜	15	15¼	— ⅛
Shell Oil	10 175	56	55½	55⅞	— ¼
Shell T	5 1965	34¾	34⅜	34⅜	+ ⅜
Signal	14 4042	34⅛	33½	33¾	— ¼
Singer	11 688	38⅛	37½	38	+ ¼
Smithln	24 562	13⅜	13½	13⅝	— ⅛
SmkB	10 2621	u61¾	60⅝	61	+ ¼
SnapOnT	14 651	u41⅜	40	41⅛	+1¼
SonyCp	13 18840	17	16⅜	16¾	+ ½
SCalEd	7 7602	22½	22⅛	22⅜	.....
South Co	6 6681	18⅞	18⅝	18¾	— ⅛
SoRy	.. 1	24¼	24¼	24¼	+ ¼
Soutind	9 2624	30½	29½	29⅞	— ⅜
SwBell	8 1201	75½	74½	74⅝	— ⅜
Sperry	10 3187	48⅜	47¼	47¼	— ½
Squibb	15 2519	52⅜	51¼	52⅛	+ ¾
StOInd	8 6378	62⅛	60⅜	61	—1⅛
StdOOh	7 3195	45⅜	44⅜	44¾	— ⅜
Sterl Dg	12 2488	28⅜	27⅜	27¾	— ⅜
StwWr	19 65	29¾	29⅜	29¾	+ ⅛
SunCo	11 903	50¼	49½	50	— ½
SunMn	14 469	9⅛	8⅞	9⅛	+ ¼
Syntex	14 1963	u54⅞	54⅛	54½	+1¼
TRE Cp	17 88	25⅛	24¼	24¼	— ⅜
TRW	11 1024	80⅜	79⅜	79¾	+ ⅜
Taft Brd	12 314	61	60	60⅝	— ⅜
Tandy	13 6334	33⅛	31¼	31⅜	—1½
Tndyctt	12 34	14⅜	14	14⅛	+ ⅛
Tektrn	9 1192	66¾	65¾	65¾	+ ¼
Telex	14 1034	46¼	45	45½	— ½
Tenneco	10 4069	40¼	39⅜	39½	— ½
Texaco	35 5299	36⅛	35⅜	35⅜	.....
Tex OGs	13 4201	21½	20½	21⅛	.....
Textron	14 1851	43	42½	42¾	+ ¼
TigerIn	.. 3098	8⅝	8⅛	8⅛	— ¼
Time I	15 1216	51½	50⅛	50⅛	— ⅛
Timkn	13 415	51	49⅞	50¼	+ ¾
Tonka	.. 246	62⅞	60	61	+1¾
Transm	11 2971	u30¼	29⅜	30⅛	+ ⅜
Transco	10 129	52⅞	52⅛	52⅝	+ ⅛
Transcn	6 389	13	12½	12⅝	+ ⅛
Tranwy I	10 63	36⅛	36	36	.....
Trico	18 62	7⅛	6⅞	6⅞	— ⅛
TritEng	20 185	17⅜	16⅝	17	+ ¼

U V

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAL	7 5616	47⅛	46¼	46½	— ⅛
UNC Re	.. 68	9½	9¼	9⅜	— ⅛
USG .36	6 1314	69½	67⅜	68	—1⅛
UniNV	9 74	91⅜	91	91	.....
Un Carb	8 1887	40	39⅛	39¼	— ⅜
UnPac	12 2382	u49½	48⅜	49	— ¼
UnBrnd	17 151	14¼	13⅞	13⅞	— ⅜
UtdMM	7 686	15⅛	14⅝	14⅝	— ⅜
US Steel	10 6350	28½	28⅛	28⅛	— ⅛
USWst	8 996	u75	74¼	74¼	.....
UnTch	9 4670	u45	43⅞	44¼	+ ⅞
UnoCal	12 21183	48⅜	47	48½	+ ½
Valero	.. 1549	9⅝	9⅜	9½	— ¼
Varco	.. 41	3⅛	3	3	— ⅛
Vornad	13 2	35⅜	35¼	35¼	— ⅛

W X

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wainoc	142 115	8½	8¼	8½	.....
WkHRs	.. 215	u21⅜	20½	20⅞	+ ½
WrnCm	.. 3353	25	24½	24¾	— ¼
WarnL	13 1017	37⅜	36⅝	36⅞	— ⅜
Wn Air	.. 4175	u 5⅞	5½	5¾	+ ⅛
WUnion	.. 1403	9⅝	9⅜	9⅜	— ⅛
Westg El	11 4085	32⅞	32	32⅜	— ⅛
Weyerh	21 2095	32½	31¾	32⅛	.....
WhelPit	.. 450	14½	13¾	14½	+ ⅜
Whit C	9 357	31⅜	30¾	31	— ⅞
William	6 2227	28	27⅜	27⅜	— ⅜
Winnbg	19 1861	u20⅞	20½	20½	.....
Witco	9 451	39⅜	38¼	38⅜	— ⅜
Wolwth	10 805	42⅜	41½	41½	— ⅜
Xerox	18 6946	u46¼	45	45¼	+ ⅜
ZenithE	8 2866	25	24⅛	24½	+ ½
Zurnin	11 647	30⅜	29⅞	30	.....

OPTIONS
TRANS-CANADA TRANSIGÉES

A B

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Agnic E	Ag	10 p	5	12	45	$13½
Alcan	Fb	35	34	148	$6⅞	$41¼
Alcan	Fb	37½	20	20	410	$41¼
Alcan	Fb	40	235	524	125	$41¼
Alcan	Fb	40 p	10	800	1	$41¼
Alcan	Fb	42½	70	226	10	$41¼
Alcan	My	35	9	824	$7¼	$41¼
Alcan	My	35 p	50	876	25	$41¼
Alcan	My	37½	30	799	485	$41¼
Alcan	My	37½p	10	526	45	$41¼
Alcan	My	40	100	2313	290	$41¼
Alcan	My	40 p	70	1450	110	$41¼
Alcan	My	42½	353	1385	160	$41¼
Alcan	Ag	35 p	10	59	50	$41¼
Alcan	Ag	40	26	651	400	$41¼
Alcan	Ag	40 p	12	59	175	$41¼
Alcan	Ag	42½	1	416	280	$41¼
Alt Enr	Mr	20 p	50	139	35	$20
Alt Enr	Jn	20	5	706	125	$20
Alt Enr	Jn	20 p	30	69	75	$20
Asama	Ap	10	217	2485	110	$10⅝
Asama	Jy	9	20	30	225	$10⅝
Asama	Jy	12½p	10	31	210	$10⅝
BCE	Fb	35	119	4726	225	$37⅛
BCE	Fb	37½	30	431	15	$37⅛
BCE	Fb	37½p	14	431	30	$37⅛
BCE	My	32½	8	830	$5⅛	$37⅛
BCE	My	35	98	1988	280	$37⅛
BCE	My	37½	51	1983	120	$37⅛
BCE	My	37½p	116	359	120	$37⅛
BCE	My	40	110	353	50	$37⅛
BCE	Ag	35	50	1224	315	$37⅛
BCE	Ag	37½	89	926	175	$37⅛
BCE	Ag	37½p	2	83	155	$37⅛
BCE	Ag	40	18	306	80	$37⅛
Bk B C	Ag	7½	50	2592	20	$5⅞
Bk Mtl	Fb	25	2	555	250	$27⅜
Bk Mtl	Fb	27½	2	363	30	$27⅜
Bk Mtl	My	25	5	876	300	$27⅜
Bk Mtl	My	27½	614	1649	95	$27⅜
Bk Mtl	My	27½p	5	107	95	$27⅜
Bk Mtl	My	30	155	586	30	$27⅜
Bk Mtl	Ag	25 p	10	551	50	$27⅜
Bk Mtl	Ag	27½	61	2086	150	$27⅜
Bk Mtl	Ag	27½p	5	143	110	$27⅜
Bk Mtl	Ag	30	20	231	60	$27⅜
Bk Mtl	Ag	30 p	13	31	275	$27⅜
Bk NS	Mr	12½	10	1822	165	$14
Bk NS	Mr	15	80	802	15	$14
Bk NS	Jn	15	20	1588	45	$14
Bow Val	Ap	15	17	344	225	$17
Bow Val	Ap	17½	40	2926	65	$17
Bow Val	Ap	17½p	10	283	45	$17
Bow Val	Ap	20	30	2293	25	$17
Bow Val	Jy	17½	80	450	135	$17
Bow Val	Oc	20	5	27	100	$17
Brscn A	Ap	30	1	113	$6⅜	$35½
Brscn A	Ap	32½	5	534	400	$35½
Brscn A	Ap	35	45	275	190	$35½
Brscn A	Jy	30	5	40	$6¾	$35½
Brscn A	Oc	32½p	5	11	70	$35½

C D

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
C Im B	Mr	27½	10	776	425	$31¾
C Im B	Mr	30	50	392	200	$31¾
C Im B	Mr	32½	5	229	50	$31¾
C Im B	Jn	30	206	918	250	$31¾
C Im B	Jn	32½	1	1120	100	$31¾
C Marc	Fb	20	23	413	175	$21⅝
C Marc	My	20	25	191	250	$21⅝
C Marc	My	22½	42	461	125	$21⅝
C Marc	My	22½p	10	185	150	$21⅝
C Marc	Ag	20	7	64	325	$21⅝
C Marc	Ag	22½	15	163	212	$21⅝
C Marc	Ag	25	5	30	100	$21⅝
C Ocidl	Ag	27½	5	5	200	$27⅛
CanP E	Fb	25	83	1026	300	$28
CanP E	My	22½	16	73	$5⅝	$28
CanP E	My	25	30	1929	337	$28
CanP E	My	27½	51	1192	145	$28
CanP E	My	30	10	65	50	$28
CanP E	Ag	25	5	262	375	$28
CanP E	Ag	27½	348	605	212	$28
CanP E	Ag	30	11	125	115	$28
Carl OK	Fb	15	509	611	5	$14¾
Carl OK	My	17½	530	1150	10	$14¾
Carl OK	My	17½p	1	1	245	$14¾
Carl OK	Ag	12½	15	15	300	$14¾
Carl OK	Ag	12½p	13	33	25	$14¾
Carl OK	Ag	15	15	470	140	$14¾
Carl OK	Ag	15 p	10	70	105	$14¾
Carl OK	Ag	17½	5	214	50	$14¾
Cmnc	Mr	15	62	634	80	$15½
Cmnc	Mr	15 p	16	118	30	$15½
Cmnc	Mr	17½	50	558	5	$15½
Cmnc	Jn	12½	20	750	340	$15½
Cmnc	Jn	15	17	719	160	$15½
Cmnc	Jn	17½	40	1240	45	$15½
Cmnc	Sp	15	12	240	205	$15½
CP Ltd	Fb	50	31	1777	$9¼	$59¼
CP Ltd	Fb	55	12	156	425	$59¼
CP Ltd	Fb	60	20	80	10	$59¼
CP Ltd	Fb	60 p	20	70	85	$59¼
CP Ltd	My	50	9	809	$10½	$59¼
CP Ltd	My	55	38	924	$6½	$59¼
CP Ltd	My	55 p	41	467	75	$59¼
CP Ltd	My	60	105	396	310	$59¼
CP Ltd	Ag	50	45	72	30	$59¼
CP Ltd	Ag	55	7	396	$7	$59¼
CP Ltd	Ag	55 p	30	207	125	$59¼
CP Ltd	Ag	60	45	483	430	$59¼
CRL	Mr	20 p	20	1043	10	$25
CRL	Mr	22½p	20	1879	25	$25
CRL	Mr	25	70	1752	145	$25
CRL	Mr	25 p	67	802	110	$25
CRL	Mr	27½	60	993	35	$25
CRL	Mr	30	10	563	10	$25
CRL	Mr	32½	50	1183	5	$25
CRL	Mr	35	2	360	4	$25
CRL	Jn	22½	21	323	425	$25
CRL	Jn	22½p	18	538	100	$25
CRL	Jn	25	35	342	275	$25
CRL	Jn	25 p	17	688	205	$25
CRL	Jn	27½	18	533	170	$25
CRL	Jn	27½p	10	189	325	$25
CRL	Jn	30	5	212	95	$25
CRL	Sp	22½	30	48	55	$25
CRL	Sp	25	5	112	385	$25
CRL	Sp	27½p	30	30	365	$25
CTr A f	Mr	10	3	614	75	$10⅝
CTr A f	Jn	12½	15	111	30	$10⅝
CTr A f	Sp	7½	10	33	387	$10⅝
CTr A f	Sp	10 p	10	15	50	$10⅝
CTr A f	Sp	12½	5	270	75	$10⅝
Den B f	Ap	12½	20	71	210	$14½
Den B f	Ap	12½p	5	138	30	$14½
Den B f	Ap	15	10	413	50	$14½
Den B f	Jy	15 p	10	44	120	$14½
Dfs A	Mr	25	20	170	325	$28⅛
Dfs A	Jn	27½	5	79	225	$28⅛
Dfs A	Jn	27½p	5	10	115	$28⅛
Dfs A	Sp	30	5	14	125	$28⅛
Dom M	Ap	10	35	481	210	$11½
Dom M	Ap	12½	39	524	65	$11½
Dom M	Jy	7½	10	58	435	$11½
Dom M	Jy	9	40	65	330	$11½
Dom M	Jy	10	29	806	260	$11½
Dom M	Jy	10 p	16	101	55	$11½
Dom M	Jy	12½	55	1371	115	$11½
Dom M	Jy	15	42	568	50	$11½
Dom M	Oc	10	5	67	295	$11½
Dom M	Oc	12½	50	450	160	$11½
Dom M	Oc	12½p	10	10	190	$11½
Echo	Ap	10 p	10	70	15	$13
Echo	Ap	12½	2	114	115	$13
Echo	Ap	12½p	16	72	50	$13
Echo	Jy	10	2	68	350	$13
Echo	Jy	15	10	25	70	$13

G H

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Gnstar	Ap	27½	14	2060	365	$30⅝
Gnstar	Ap	30	168	717	170	$30⅝
Gnstar	Ap	32½	10	249	115	$30⅝
Gnstar	Jy	32½	20	347	150	$30⅝
Gnstar	Oc	30	10	32	375	$30⅝
Gulf C	Fb	15	112	429	250	$17⅝
Gulf C	Fb	15 p	10	234	1	$17⅝
Gulf C	Fb	17½	148	3984	10	$17⅝
Gulf C	Fb	17½p	15	1096	5	$17⅝
Gulf C	Fb	20 p	1	1	237	$17⅝
Gulf C	My	17½	115	5325	100	$17⅝
Gulf C	My	17½p	5	855	65	$17⅝
Gulf C	My	20	170	4836	35	$17⅝
Gulf C	Ag	17½	107	803	160	$17⅝
Gulf C	Ag	17½p	3	59	80	$17⅝
Gulf C	Ag	20	99	2148	80	$17⅝
Husky	Ap	10	39	787	150	$11¼
Husky	Ap	12½	20	4104	25	$11¼
Husky	Jy	10	6	729	155	$11¼
Husky	Jy	12½	25	811	50	$11¼
Husky	Oc	10	20	82	210	$11¼
Husky	Oc	12½	34	1774	75	$11¼

I J

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
I-City	Sp	12½	47	233	120	$12½
I-City	Sp	15	15	90	35	$12½
Imsco	Ap	45	10	469	$10¼	$54½
Imsco	Ap	50	9	122	$6¾	$54½
Imsco	Ap	55	34	201	225	$54½
Imsco	Jy	50	10	72	$8	$54½
Imsco	Jy	55	5	53	475	$54½
Imsco	Oc	55	10	10	$7	$54½
Inco	Fb	15	33	239	325	$18
Inco	Fb	17½	2	347	115	$18
Inco	My	15 p	18	211	25	$18
Inco	My	17½	25	1813	185	$18
Inco	My	20	11	756	70	$18
Inco	Ag	15	3	876	400	$18
Inco	Ag	17½	1	330	245	$18
Inco	Ag	17½p	10	323	75	$18
Inco	Ag	20	73	730	115	$18
IOil A	Fb	40	18	1170	$7⅞	$47⅝
IOil A	Fb	45	208	1288	300	$47⅝
IOil A	Fb	50	41	122	1	$47⅝
IOil A	My	40	10	336	$8½	$47⅝
IOil A	My	42½	25	356	$6	$47⅝
IOil A	My	42½p	29	232	30	$47⅝
IOil A	My	45	85	1008	400	$47⅝
IOil A	My	45 p	55	342	80	$47⅝
IOil A	My	47½	178	625	245	$47⅝
IOil A	My	47½p	35	101	155	$47⅝
IOil A	My	50	9	300	125	$47⅝
IOil A	My	50 p	25	53	275	$47⅝
IOil A	Ag	42½	2	17	$6⅜	$47⅝
IOil A	Ag	45	6	928	475	$47⅝
IOil A	Ag	45 p	3	195	115	$47⅝
IOil A	Ag	47½	25	25	355	$47⅝
IOil A	Ag	47½p	13	12	200	$47⅝
IOil A	Ag	50	16	106	210	$47⅝

K L

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
L Mnr	Mr	27½	15	110	150	$28¼
L Mnr	Mr	30	5	172	50	$28¼
L Mnr	Jn	30	10	52	150	$28¼
L Mnr	Jn	30 p	9	30	250	$28¼

M N

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Mitel	Mr	7½	14	805	280	$10¼
Mitel	Mr	7½p	10	570	5	$10¼
Mitel	Mr	10	96	2025	60	$10¼
Mitel	Mr	12½	50	178	25	$10¼
Mitel	Jn	7½	7	378	335	$10¼
Mitel	Jn	9	20	580	230	$10¼
Mitel	Jn	10	1073	3239	155	$10¼
Mitel	Jn	10 p	15	177	85	$10¼
Mitel	Jn	12½	50	142	60	$10¼
Mitel	Sp	5	5	25	$5¾	$10¼
Mitel	Sp	10	30	246	210	$10¼
Mitel	Sp	12½	12	80	125	$10¼
Moore	Fb	55	1	68	$13	$67½
Moore	Fb	60	5	353	$7⅝	$67½
Moore	Fb	65	5	121	325	$67½
Moore	My	70	20	48	250	$67½
Moore	Ag	70 p	4	4	450	$67½
Nat Bk	Fb	12½	1	198	437	$16⅝
Nat Bk	Fb	15	123	1058	165	$16⅝
Nat Bk	My	15	11	886	200	$16⅝
Nat Bk	My	15 p	10	78	40	$16⅝
Nat Bk	My	17½	34	1084	55	$16⅝
Nat Bk	My	17½p	10	65	120	$16⅝
Nat Bk	Ag	15	26	986	225	$16⅝
Nat Bk	Ag	17½	60	1454	90	$16⅝
Nat Bk	Ag	17½p	50	84	140	$16⅝
Nor Tel	Ap	42½p	10	478	15	$54
Nor Tel	Ap	45	55	1025	$9⅝	$54
Nor Tel	Ap	47½	137	755	$7⅜	$54
Nor Tel	Ap	47½p	45	886	35	$54
Nor Tel	Ap	50	492	3059	$5⅝	$54
Nor Tel	Ap	50 p	446	3023	90	$54
Nor Tel	Ap	55	591	2506	220	$54
Nor Tel	Ap	55 p	314	716	300	$54
Nor Tel	Ap	60	5	5	80	$54
Nor Tel	Jy	42½p	10	93	30	$54
Nor Tel	Jy	45	6	338	$11⅛	$54
Nor Tel	Jy	45 p	50	222	45	$54
Nor Tel	Jy	47½	10	225	$9⅛	$54
Nor Tel	Jy	50	67	1688	$7⅛	$54
Nor Tel	Jy	50 p	18	884	170	$54
Nor Tel	Jy	55	192	1132	415	$54
Nor Tel	Jy	55 p	38	174	355	$54
Nor Tel	Jy	60	12	12	200	$54
Nor Tel	Oc	50	10	79	$7⅝	$54
Nor Tel	Oc	50 p	5	66	220	$54
Nor Tel	Oc	55	45	224	$5⅜	$54
Nor Tel	Oc	55 p	4	52	385	$54
Nor Tel	Oc	60	2	5	370	$54
Noran	Fb	17½	2	495	250	$19⅞
Noran	Fb	20	61	885	10	$19⅞
Noran	Fb	20 p	5	295	15	$19⅞
Noran	Fb	22½	20	612	1	$19⅞
Noran	My	17½	40	926	325	$19⅞
Noran	My	20	266	889	125	$19⅞
Noran	My	20 p	5	264	105	$19⅞
Noran	My	22½	283	2083	55	$19⅞
Noran	Ag	17½	5	112	375	$19⅞
Noran	Ag	20	303	835	190	$19⅞
Noran	Ag	22½	38	563	100	$19⅞
Numac	My	15	5	24	125	$15⅛
Nva A f	Fb	7½p	10	43	25	$7¼
Nva A f	My	5	10	90	225	$7¼
Nva A f	My	7½	595	7086	25	$7¼
Nva A f	My	8	20	657	10	$7¼
Nva A f	Ag	7½	70	3629	40	$7¼

O P

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Obo 01	Mr	82½	4	292	312	$85¾
Obo 01	Mr	82½p	40	963	15	$85¾
Obo 01	Mr	85	280	1021	115	$85¾
Obo 01	Mr	85 p	174	1029	80	$85¾
Obo 01	Mr	87½	10	1612	20	$85¾
Obo 01	Mr	87½p	81	275	225	$85¾
Obo 01	Jn	82½	2	284	362	$85¾
Obo 01	Jn	82½p	145	734	90	$85¾
Obo 01	Jn	85	27	389	200	$85¾
Obo 01	Jn	85 p	57	811	190	$85¾
Obo 01	Jn	87½p	20	483	375	$85¾
Obo 01	Jn	90 p	40	143	487	$85¾
Obo 01	Sp	85	1	364	250	$85¾
Obo 01	Sp	85 p	9	195	262	$85¾

Suite à la page 16

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Baisse quasi-générale

MONTREAL (PC) — Cinq des six compartiments du marché ont retraité, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général a clôturé en baisse de 0.40 point, à 132.27. Les échanges ont porté sur 2,730,883 actions, contre 2,547,592 la veille.

Les industrielles perdent 2.64 à 120.34, les mines 1.02 à 127.16, les pétroles 0.81 à 125.38, les forestières 0.80 à 156.55 et les services publics 0.13 à 125.16, tandis que les banques montent de 0.08 à 126.36.

Banque de Montréal avance de 1-8 à $27 1-2 dans un volume de 157,381 actions.

Northern Telecom perd 7-8 à $54, Inco 1-2 à $18, Shell Canada 1-2 à $23 3-4, Noranda Inc 3-8 à $19 7-8 et Denison Mines B 1-4 à $14 1-2. A l'opposé, Hiram Walker gagne 5-8 à $27 7-8, Long Lac Minerals 3-8 à $28 1-2, Bell Canada Enterprises 1-4 à $37 1-8 et Echo Bay Mines 1-8 à $13 1-8. Denison Mines PA est inchangé à $25, Gulf Canada à $17 5-8, Banque nationale à $16 5-8 et Stelco A à $23.

Au total 141 titres sont en hausse, 84 en baisse et 122 inchangés.

Dans les juniors: Rouyn Resources est inchangé à 55 cents, Bateman gagne 0.5 cent à 17 cents, et Barexor Inc. gagne cinq cents à 65 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM MARCHÉ	XCO HYDRO-CARBURE	XCB BANCAIRE
132,27	125,38	126,36
0,40	0,81	0,08

VARIATIONS DES TITRES	XCF PRODUITS FORESTIERS	XCM MINES ET MÉTAUX
141 / 122 / 84	156,55	127,16
	0,80	1,02

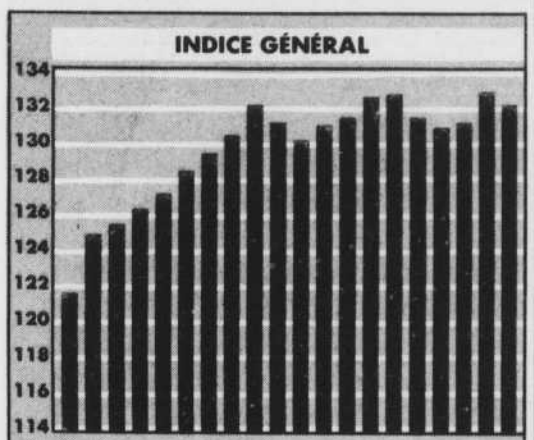

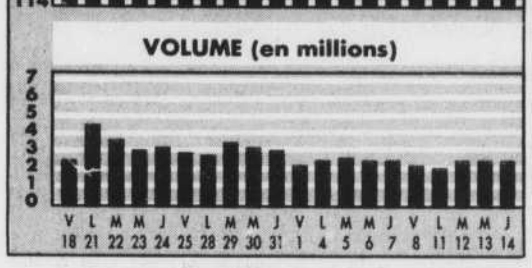

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	1112	$8½	8½	8½	
Agnico E	2100	$13⅝	13½	13½	— ⅛
Aiguebelle	2500	485	475	475	—15
Alta energ	656	$20¼	20	20	
Alta en pa	100	$28⅞	28⅞	28⅞	+ ⅜
Alta N Gs	28200	$15½	15½	15½	+1½
Alcan Alu	24790	$41¾	41⅛	41¼	
Alcan Wt	7685	$11	10¾	10⅞	
Algoma St	21600	$22½	22½	22½	— ½
Algma2.00	100	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Aligro	2110	$6½	6⅛	6½	+ ¼
Alum 2.312	300	$25⅞	25¾	25¾	
AMCA int	30800	$17½	16⅞	16⅞	—3⅜
Amusecor	2200	110	105	110	+5
Argcen	1060	$18	17¾	17¾	+ ¼
Asamera	3400	$10⅞	10½	10⅝	— ⅛
fAstral A	z50	$5	5	5	+10
BCE	121039	$37½	37⅛	37⅛	+ ¼
BCE 1.80p	45329	$25	25	25	+ ⅛
BCE 1.96p	100	$44¾	44¾	44¾	+ ¾
BCE 2.70p	15775	$38	37⅞	37⅞	+ ⅛
B C Forst	7963	$12	11¾	12	+ ⅛
BGRpMt.A	600	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
BC Phone	2560	$22	21⅞	21⅞	
BP Can	825	$27	27	27	+ ⅜
Bank NS	30917	$14⅛	13⅞	14	+ ⅛
Bque Cont	1140	$11⅛	11⅛	11¼	
Bq Mercn	1950	$11⅛	11	11	
Bque Mtl	157381	$27⅞	27⅜	27½	+ ⅛
BMO 2.85	1800	$33⅜	33½	33½	+ ⅛
BMO $2.50	300	$30⅝	30½	30⅝	+ ⅛
BMO Sr3	200	$24⅞	24⅞	24⅞	
BMO Wts	5900	400	390	390	—5
Bq Eparg	6325	$19¾	19½	19⅝	— ⅛
Bque Nat	108284	$16⅞	16⅝	16⅝	
BqNat 2.94	2600	$35½	35¼	35⅜	
Bq Nat B	300	$28⅜	28⅜	28⅜	— ¼
B.Na.O	2000	$62¼	62¼	62¼	+ ¼
Bq Royale	38374	$31⅜	31	31	— ¼
Bq Ry Wt	5250	490	485	485	—5
BqRy 1.45	2100	$16⅞	16⅝	16⅝	— ⅛
BqRy 1.88	600	$21½	21⅜	21½	— ⅛
BqRy 2.75	700	$33½	33⅜	33½	+ ⅛
Barrick R.	11000	140	135	140	+4
Baxter Tc	2000	30	30	30	
Berl.pr	18810	$5⅛	475	5⅛	+27
Biotech	35500	$7⅛	6⅞	7	+ ¼
fBomb A	8428	$23½	22¾	23¼	+ ¼
fBomb B	8130	$23½	22⅞	23½	+ ¾
Bow Val	4720	$17¾	17⅛	17¼	— ½
Bow V Rs	500	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
Brascade	1121	$40⅜	40⅜	40⅜	— ⅛
Brascan A	15500	$35¾	35½	35½	+ ⅛
Brcan 812	100	$25	25	25	— ⅛
Brcan prF	100	$26¼	26¼	26¼	
Brinco	1000	180	180	180	+5
Brunswick	400	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ¼
C D					
CAE Ind	15795	$17⅛	16⅞	17	
CDC Life	500	$17	16¾	16¾	— ⅛
CB Pak	4295	$14⅞	14½	14¾	+ ¼
CB Pak.wt	950	395	380	390	+5
CIIT Inc	z70	450	450	450	
CIIT Sp	z4	$35	35	35	
CIL	10100	$29	29	29	— ⅛
Cad Frvw	3325	$15¼	15	15¼	+ ¼
Cad Fw a	4000	$8⅝	8⅝	8⅝	
Cad.Fw.wt	800	$8¼	8⅛	8⅛	
Cambridge	100	$17⅝	17⅝	17⅝	+ ¼
Cmpbel.Sp	100	$18¾	18¾	18¾	
fCampeau	2700	$25¼	25	25	
CmpeauWt	850	$5½	5⅜	5⅜	
fCDC	316	$8½	8⅜	8½	
CDC Pr B	68	$101¾	101¾	101¾	+ ½
CDC 1980	2410	$16	15⅞	16	
C Trust	100	$32⅞	32⅞	32⅞	+1½
C Imp Bk	21362	$31¾	31⅝	31¾	
CIBq 2.50	500	$25¾	25¾	25¾	
CIBq 2.05	625	$25¾	25¾	25¾	+ ⅜
CIBQ 3.562	300	$29	29	29	
CP Ltee	17780	$59⅝	59⅛	59¼	— ⅛
Cdn Tire	300	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
fC Tire A	5320	$10⅞	10⅝	10⅝	— ⅛
fC Utilit A	2345	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
C.Util SrH	850	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅛
C Util wtb	300	290	290	290	+8
Cdn World	z50	395	395	395	—205
fCmnac.A	2200	$11	10⅝	10⅞	— ⅛
Canron A	1150	$12¾	12½	12½	
Carl Ok	20875	$15	14¾	14¾	— ¼
Cascades	16191	$13	12⅞	12⅞	+ ⅜
Celanese	903	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Cent Dyn	14620	108	103	103	—2
Charan	10150	$5⅜	5	5	— ¼
Charan.wt	6325	270	245	250	—10
fChateau	450	$15¾	15½	15½	— ⅛
Chrysler	3200	$45¾	44¾	44¾	—1½
Circo Crft	12361	$9½	9¼	9¼	+ ⅛
CimL PrE	684	$12¼	12	12¼	+ ⅛
Cim L 1.17	1855	$16	15¾	16	
fCoho R.A	z25	215	215	215	—15
Cominco	9735	$15⅝	15½	15⅝	+ ¼
Cancom	2400	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Cmp Inv	1400	270	267	267	+2
Comterm	39525	170	160	168	+10
C Bath A	1600	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
Cons Gas	300	$22⅛	22⅛	22⅛	
Coseka Rs	1000	274	274	274	+4
Cosek 7p	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Daon Dvlp	13314	310	292	305	+7
Datagram	6420	270	250	270	+10
Denison.A	1000	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅛
fDensB	13750	$14⅝	14½	14½	— ¼
Den9.75	2300	$25	25	25	
Dofasco A	6400	$28⅜	28⅛	28⅛	+ ⅛
Dofasc Wt	2760	$39	38⅜	38⅜	+1¾
Domco Lte	2100	$10¼	10	10¼	
Dome Cda	4706	$6⅝	6½	6½	
Dome Mns	3100	$11¾	11⅜	11½	
Dome Pet	19693	335	320	320	+5
Domtex	1948	$11⅛	11	11	— ⅛
Domtar	1389	$39⅛	39	39⅛	+ ⅛
Donohue	5175	$19¼	18½	18½	— ⅞
DuPont A	z30	$17¼	17¼	17¼	— ¼
fDylex Ltd	3600	$37½	36	37½	+2
E F					
Dynamar	3000	65	61	61	+2
Echo Bay	3000	$13¼	13⅛	13⅛	+ ⅛
Entrep CP	22569	$28⅛	27⅞	28	
Epitek Int	9900	52	52	52	
FCA Inter	500	$21¼	21	21	
Falcn Cop	400	$18¼	18⅛	18⅛	+ ⅛
FalLtee	151	$93¾	93¾	93¾	—1
Forex	5000	103	100	100	
G H					
GBC 2.625	z35	$24⅝	24⅝	24⅝	+ ⅛
Gaz Metr	9195	$9	8⅞	8⅞	
Gaz 5.5 pr	100	$95	95	95	
Gaz 15	2230	$28⅞	28¾	28¾	
Gen Motrs	3000	$107¾	107⅛	107⅛	+ ⅞
Genstar	30169	$31⅛	30¾	30¾	+ ⅛
Genstar c	z50	$33	33	33	+ ¼
Geocrude	1500	245	240	245	+7
Goodfellw	1100	380	380	380	
Grma Lee	z200	57	57	57	+4
Gr.T.GTC	9630	$8¼	8	8¼	+ ¼
Gulf Can	87715	$17¾	17½	17⅝	
Hartco	3600	435	430	435	
Hawker	1300	$22½	22	22	
Hees.Int	400	$22⅞	22⅝	22⅝	— ⅜
Hees.wt	2800	$7	6¾	6¾	— ⅛
Helix.Circ	7100	$9⅝	9½	9⅝	+ ¼
HelxWt	2000	440	440	440	+5
Hir Walkr	59519	$28¼	27½	27⅞	+ ⅝
H Wlkr D	1750	$26½	26¼	26¼	— ⅛
H Wlkr E	250	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅛
H Wlkr f	15300	$28⅞	28¾	28⅞	+ ¼
Wlkr Wts	5000	355	340	345	+10
H.Wlkwt88	9650	370	355	355	+10
H Bay Co	500	$18½	18½	18½	
Husky Oil	10425	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Husky 13	1800	$45½	45¼	45½	+ ¼
I J					
Imasco ltd	16189	$55¾	54½	54¾	— ½
Imp Oil A	19307	$48	47⅝	47⅝	+ ⅛
Imp Oil B	z1	$48	48	48	+6
Inco Ltd	102826	$18½	18	18	— ½
Inco Wts	5600	350	315	315	—10
Indal	500	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Innopac	1600	$14	13⅞	14	+ ⅜
IBM	141	$180	178½	178½	+ ¼
Int Paper	z10	$73	73	73	+2
Inter Pipe	12500	$34¼	34	34	
Invern8.75	100	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅜
fInv GrpA	z8	$46⅞	46⅞	46⅞	+1⅞
Irwin Toy	700	$7¾	7½	7½	— ¼
Island Tel	100	$24	24	24	+ ½
fIvaco A	850	$20½	20½	20½	+ ⅛
Ivaco E p	1550	$29⅝	29¼	29⅝	+ ⅜
Ivaco F p	800	$29⅜	29¼	29¼	
Janock	200	$12½	12½	12½	
K L					
Kiena	100	$16½	16½	16½	— ⅛
Lobatt	500	$25¼	25⅛	25¼	
LafargeCo	100	$12	12	12	
Laidlaw A	300	$12⅝	12⅝	12⅝	+ ¼
fLaidlw B	1200	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
fLaVrdy a	500	295	295	295	+30
Loblaw	1000	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Louvem	3000	145	145	145	
Louv.p	2000	285	285	285	—15
M N					
MICC Inv	1900	220	220	220	
McM Bldl	1567	$26⅜	26⅛	26⅛	— ⅜
Mntoba wt	1000	95	95	95	+5
C Marconi	9400	$22⅛	21⅝	21⅝	— ¼
fMarit Tel	1775	$41⅝	41¼	41⅜	+ ¼
Mrt pr C	462	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Mark Spen	11000	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Mar dmc.a	300	$8	8	8	— ¼
Mass Fer	z110	375	370	370	
Mcintyre	738	$44¾	43¾	44¾	+ ¾
McNeil M	5000	315	305	315	+15
Merland	1400	430	425	430	+10
Merland a	100	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
fMeston	1000	120	120	120	
Min Lac	1300	$28½	28¼	28½	+ ⅜
Mitel Corp	6778	$10⅝	10⅛	10¼	
fMolson A	233	$16¾	16¾	16¾	
fMonenc a	406	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
MTrustc A	2550	$15⅛	15	15	
Moore	7848	$68⅛	67½	67½	
fMorgn T	500	400	400	400	—5
Mscoch	18000	197	197	197	
Nabisco L	1500	$26⅛	26	26	+ ⅛
NB Tel	830	$16⅜	16¼	16¼	
NfldCap	z25	$7½	7½	7½	— ⅛
NfldL 9p	1000	$9	9	9	
Nfld 1414	1200	$11⅝	11⅝	11⅝	
Nfld Tel	2674	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Noranda	145626	$20¼	19⅞	19⅞	— ⅜
Noran pA	150	$100	99⅞	100	
Norcen.En	431	$14⅝	14⅜	14½	+ ½
fNoreNv	24831	$13¼	13¼	13¼	
Normick	1444	$8	8	8	
Nor Tel	106167	$55	53½	54	— ⅞
fNova Alt	33238	$7¼	7¼	7¼	
Nova 612	450	$22⅛	22	22	
Nova 12	1450	$32¼	32⅛	32¼	
Nova 11.24	100	$27	27	27	— ¼
O P					
Oakwood	500	$5	5	5	+10
OakwoodA	500	385	385	385	+5
fOcelot B	400	400	400	400	—15
fOsha A	100	$24⅞	24⅞	24⅞	— ½
Perkns	19838	$6⅛	5½	6	+ ½
Pet Sun	500	209	209	209	
Pet Sun.U	700	330	325	325	—5
Placer Dv	40900	$25⅜	25⅛	25¼	— ⅛
PlacerDwt	z50	410	410	410	
fPowr Cr	17505	$29⅝	29½	29½	
Power Fin	300	$26	26	26	
Prooptic	500	245	245	245	—10
Provigo	3326	$18½	18¼	18½	
Q R					
Que Tel	437	$34¼	34¼	34¼	
Quebecor	1300	$31¼	31⅛	31¼	
Reed Sten	300	$21¾	21¾	21¾	+ ⅜
Reichold	8900	$14⅝	14⅝	14⅝	+ ⅛
Reitman	300	$16¼	16¼	16¼	— ¾
fReitmn A	1700	$16½	16¼	16¼	— ⅛
Rio Algom	574	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
RogersC A	2800	$9¾	9½	9⅝	+ ⅜
fRogerC B	2015	$10½	10¼	10⅜	+ ¼
fRolind A	3500	$20¾	20	20⅛	+ ⅜
Rolland B	500	$20	20	20	+1
Ro—no.pr.1	5100	$10⅝	10⅝	10⅝	
Ro—no.pr.2	300	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ¼
Rothman	1600	$42½	42	42	—1
Ry Trco A	30250	$18½	18½	18½	+ ⅛
Rovex Gld	545	300	300	300	
S T					
SHL Syst	4060	$9	8⅝	9	+ ⅜
fSI CemA	1435	$30½	30¼	30¼	
Sceptre	2700	$6	6	6	— ⅛
Scept 7p	100	$16½	16½	16½	— ⅜
Scot Paper	z50	$15	15	15	
Seagram	5070	$58¼	57½	57½	— ¼
Sears Can	15525	$8⅛	8	8⅛	+ ¼
fSelkirk A	140	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
Selkirk Wt	700	$7¼	7¼	7¼	+ ½
Shell Can	104950	$24⅛	23¾	23¾	— ½
SEEvid'or	185	235	235	235	—5
fSpar Aer	3450	$27	26½	26¾	+ ⅜
fSparCap	14000	50	43	48	+6
fSteinb A	825	$31	30⅝	31	+ ⅜
Stnbrg 514	z20	$65	65	65	+10
Stelco A	56776	$23⅛	22¾	23	
Stelco Wts	2000	340	335	335	+10
Stel 1.94	375	$24⅞	24¾	24¾	— ⅛
Stelc 3.625	10000	$29½	29½	29½	
Sullvn.Min	700	370	370	370	—10
Teck A	200	$12	12	12	+ ⅛
fTeck B	500	$12	12	12	
fTele—Cap	25080	$6⅝	6½	6⅝	
fTel Mt B	1100	$25½	25¼	25¼	— ½
Tembec.A	1900	380	375	375	—5
Tembec.wt	800	60	60	60	—5
Texaco	2168	$33⅞	33¾	33¾	— ⅛
Thomsn A	1200	$53¾	53¾	53¾	+ ⅛
TIE teleco	1400	$12⅝	12¼	12⅝	+ ⅛
Tor Dm Bk	27749	$19½	19¼	19⅜	+ ⅛
TrDm 2.37	500	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Total.P.wt	500	98	98	98	+8
Tot Pet pr	500	$34	33¾	33¾	— ⅜
TAIRs.prB	1800	$25¼	25⅛	25⅛	
TrAlta A	2000	$23⅞	23¾	23⅞	+ ¼
TrAlta B	209	$23⅜	23⅜	23⅜	+3⅛
TrCan Pl	5755	$22⅞	22⅜	22⅝	
TrCan 5.0	100	$51	51	51	
Trs mount	684	$7⅜	7⅜	7⅜	
Trilon Fin	1150	$32	31¾	32	+ ⅜
Trilon.f.wt	1525	$6¾	6⅜	6⅜	+ ⅛
Trimac	5400	445	440	440	—10
fTrizec A	698	$25½	25¼	25¼	+ ¾
Trust Gen	560	$25½	25	25	— ½
fTurbo Rs	1100	53	53	53	+1
U V					
fUAP InA	841	$22½	22¼	22¼	
UAP Wt	742	$18	18	18	
Ultrmar	7500	315	310	315	+10
Unipes A	z32	290	290	290	—20
fUnips B	533	225	225	225	—4
UnigesprA	2650	$5½	5½	5½	
Un Carbid	400	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Union.Ent	7890	$12¼	12¼	12¼	
Velcro Ind	100	$50¼	50¼	50¼	—1½
fVIICIA	1300	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
W X					
Westburne	600	$14⅛	14	14⅛	+ ⅜
Wcst Trn	1300	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Westmin	1200	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
WrldEa	4600	$8½	8¼	8¼	
Wrld wt.A	z200	70	70	70	+8
Xerox Cn	100	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
Junior Mines Oils					
Abcourt	4500	80	80	80	+7
Bakerlalc	z200	60	60	60	—2
Barexor	37000	65	61	65	+5
Bateman	49500	17	16½	17	+ ½
Belchasse	2500	41	38	41	+3
Boralex.A	5000	40	40	40	—5
Brominco	1500	215	210	215	+5
Brosnan	5750	27	26	26	
Bruneau	3500	25	25	25	+2½
Cartier Re	10000	9	9	9	
C.Imp. 10	1700	210	210	210	+10
D'Or Val	4078	86	80	80	
Dumagmi	551	450	440	450	—30
DumWt	3100	60	60	60	
G Knight	1000	295	295	295	
Gold Tigr	6000	61	55	61	+1
Kew Gold	z12	36	36	36	—1
Laduboro	3000	34½	30	30	—1½
Lynx Exp	500	40	40	40	
Maufort	2000	38	38	38	+3
Midep.Int	875	190	190	190	+10
N.Pascalis	1400	160	155	160	+5
Oakw Intl	15000	5	5	5	
PerronGld	z198	43	43	43	—2
Queenstn	5000	115	105	110	
Rouyn.Rs	54400	55	50	55	
Vior	2000	69	67	67	+2
Vior.wt	4000	13	13	13	+1
Talisman	8000	25	25	25	
Yorbeau	1916	85	85	85	
Yorb.w	6000	5	5	5	

Total market: 2,727,383. . . . .

Traded in US Funds

Chrys	3500	$34¾	33¼	33¼	— ¼

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	500	6.36	6.36	6.36

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.;US$—1,000bd.ft.							
235.50	211.60	MR			217.00		21
243.00	222.50	MY	226.60	226.00	225.00		1
248.40	229.60	JY	230.20	230.00	229.60		1
239.30	235.00	SP	236.00	235.00	240.00		0

Estimate Sales:.....8... ... ...
Total open interest: ...23 ... ...

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	10	325	362		10
Agnic E	Fb	10 p		15		10
Agnic E	Fb	12½	75	110	115	14
Agnic E	Fb	12½p		25		27
Agnic E	Fb	15		15		71
Agnic E	Fb	15 p	135	165		22
Agnic E	Fb	17½		5		71
Agnic E	Fb	17½p	387	425		10
Agnic E	My	10	375	400		3
Agnic E	My	10 p	5	25		
Agnic E	My	12½	160	190	170	115
Agnic E	My	12½p	45	65		90
Agnic E	My	15	60	80		53
Agnic E	My	15 p	185	212		10
Agnic E	My	17½		25		43
Agnic E	My	17½p	400	437		
Agnic E	Ag	10	412	437		15
Agnic E	Ag	12½	225	250	212	84
Agnic E	Ag	12½p	70	90		72
Agnic E	Ag	15	105	125		29
Agnic E	Ag	15 p	212	237		
Alcan	Fb	30	$11⅛	$11⅜	$9⅞	10
Alcan	Fb	30 p		5	25	35
Alcan	Fb	32½	$8⅝	$8⅞	$8	2
Alcan	Fb	32½p		5	1	294
Alcan	Fb	35 p		2	5	2138
Alcan	Fb	37½p		5	15	510
Alcan	Fb	42½p	125	150	165	85
Alcan	My	32½	$9⅛	$9⅝	$8½	74
Alcan	My	32½p	5	20	20	286
Alcan	My	42½p	225	255	240	69
Alcan	Ag	32½	$9¾	$10	$9⅛	
Alcan	Ag	32½p	30	50	75	23
Alcan	Ag	35	$7⅝	$7⅞	$7½	39
Alcan	Ag	37½	$5⅛	$5⅞	$5⅝	61
Alcan	Ag	37½p	90	110	110	36
Alcan	Ag	42½p	310	335	345	47
Alt Enr	Mr	17½	262	287	362	81
Alt Enr	Mr	17½p		25		
Alt Enr	Mr	20	60	90	55	135
Alt Enr	Mr	22½	5	15	15	502
Alt Enr	Mr	22½p	225	250	262	15
Alt Enr	Mr	25		10	30	20
Alt Enr	Mr	25 p	475	$5		
Alt Enr	Jn	17½	312	337	387	20
Alt Enr	Jn	17½p	10	35		
Alt Enr	Jn	22½	35	60	60	214
Alt Enr	Jn	22½p	237	262	300	
Alt Enr	Jn	25	5	25	15	49
Alt Enr	Jn	25 p	487	$5⅛		
Alt Enr	Sp	17½	337	362	325	1
Alt Enr	Sp	17½p	20	45		
Alt Enr	Sp	20	175	200	175	67
Alt Enr	Sp	20 p	80	105	100	20
Alt Enr	Sp	22½	75	100	75	32
Alt Enr	Sp	22½p	250	275		
Asamo	Ap	7½	310	330	345	79
Asamo	Ap	7½p		10	15	110
Asamo	Ap	9	185	200	125	14
Asamo	Ap	9 p	5	20		
Asamo	Ap	10 p	20	40	15	318
Asamo	Ap	12½	20	30	25	359
Asamo	Ap	12½p	190	210	220	48
Asamo	Ap	15	3	10	10	140
Asamo	Ap	15 p	435	460	450	3
Asamo	Jy	7½	330	340	320	131
Asamo	Jy	7½p	5	10		
Asamo	Jy	9 p	20	40		
Asamo	Jy	10	155	170	165	1088
Asamo	Jy	10 p	55	70	65	339
Asamo	Jy	12½	55	65	75	990
Asamo	Oc	9	250	270	220	16
Asamo	Oc	9 p	35	55		
Asamo	Oc	10	190	210	215	42
Asamo	Oc	10 p	80	90	90	218
Asamo	Oc	12½	90	100	105	197
Asamo	Oc	12½p	210	230		
BC Tel	Ap	17½	437	462		
BC Tel	Ap	17½p		10		
BC Tel	Ap	20	190	212	250	109
BC Tel	Ap	20 p		10		
BC Tel	Ap	22½	20	30	70	275
BC Tel	Ap	22½p	65	90	30	9
BC Tel	Ap	25		25		
BC Tel	Ap	25 p	300	325		
BC Tel	Jy	17½	450	475		
BC Tel	Jy	17½p		10		
BC Tel	Jy	20	200	225	262	5
BC Tel	Jy	20 p	5	20	30	18
BC Tel	Jy	22½	40	65	100	780
BC Tel	Jy	22½p	85	110	45	188
BC Tel	Jy	25	10	30		
BC Tel	Jy	25 p	312	337		
BC Tel	Oc	20	212	237		
BC Tel	Oc	20 p	10	25		
BC Tel	Oc	22½	65	90	95	50
BC Tel	Oc	22½p	110	135		
BC Tel	Oc	25	20	45	40	100
BC Tel	Oc	25 p	325	350		
BCE	Fb	27½	$9½	$9⅞	$7⅛	
BCE	Fb	27½p		2	10	20
BCE	Fb	30	$7	$7⅜	$6⅝	1882
BCE	Fb	30 p		2	10	241
BCE	Fb	32½	460	485	460	1202
BCE	Fb	32½p		2	5	765
BCE	Fb	35 p		1	1	4808
BCE	Fb	40		5	10	22
BCE	Fb	40 p	265	300	225	
BCE	My	30	$7⅛	$7½	$7	45
BCE	My	30 p		10	30	5
BCE	My	32½p	1	20	15	884
BCE	My	35 p	40	50	50	1422
BCE	My	40 p	300	335	350	1
BCE	Ag	32½	$5	$5⅜	475	606
BCE	Ag	32½p	15	35	50	50
BCE	Ag	35 p	55	75	70	141
BCE	Ag	40 p	315	350	360	15
Bk B C	Fb	5	70	95		
Bk B C	Fb	5 p		20		
Bk B C	Fb	7½		20		
Bk B C	Fb	7½p	150	175		
Bk B C	Fb	10		20		
Bk B C	Fb	10 p	387	412		
Bk B C	My	5	90	115	125	8
Bk B C	My	5 p		25		
Bk B C	My	7½		20	40	50
Bk B C	My	7½p	165	190		
Bk B C	My	10		20		
Bk B C	My	10 p	400	425		
Bk B C	Ag	5	115	140	150	124
Bk B C	Ag	5 p	10	35	15	140
Bk B C	Ag	7½p	185	212		
Bk B C	Ag	10	5	20	20	60
Bk B C	Ag	10 p	412	437		
Bk Mtl	Fb	20	$7¼	$7⅝	$7	3
Bk Mtl	Fb	20 p		5		21
Bk Mtl	Fb	22½	475	$5⅛		19
Bk Mtl	Fb	22½p		5		604
Bk Mtl	Fb	25 p		5		460
Bk Mtl	Fb	27½p	5	10	60	98
Bk Mtl	My	22½	487	$5¼		63
Bk Mtl	My	22½p	5	15		240
Bk Mtl	My	25 p	20	30	25	524
Bk Mtl	My	30 p	262	287		10
Bk Mtl	Ag	22½	$5	$5⅜	$5¼	95
Bk Mtl	Ag	22½p	10	20		10
Bk Mtl	Ag	25	312	337	300	201
Bk NS	Mr	10	385	410	425	86
Bk NS	Mr	10 p		5	10	28
Bk NS	Mr	12½p	2	10	10	403
Bk NS	Mr	15 p	100	125	85	19
Bk NS	Jn	10	385	425	415	22
Bk NS	Jn	10 p		5		
Bk NS	Jn	12½	165	185	200	154
Bk NS	Jn	12½p	20	40	40	93
Bk NS	Jn	15 p	115	140	220	10
Bk NS	Sp	12½	190	210	160	82
Bk NS	Sp	12½p	40	55	50	10
Bk NS	Sp	15	55	75	60	40
Bk NS	Sp	15 p	130	155	150	36
Bow Val	Ap	15 p	5	20	10	72
Bow Val	Ap	20 p	285	310	465	13
Bow Val	Ap	22½	1	10	5	616
Bow Val	Ap	22½p	$5⅜	$5¾	400	
Bow Val	Ap	25	1	5	5	332
Bow Val	Ap	25 p	$7⅝	$8⅛	$7⅛	
Bow Val	Jy	15	280	305	325	33
Bow Val	Jy	15 p	30	50	85	7
Bow Val	Jy	17½p	100	125	85	82
Bow Val	Jy	20	45	65	65	139
Bow Val	Jy	20 p	295	320	320	33
Bow Val	Jy	22½	10	25	25	27
Bow Val	Jy	22½p	$5⅜	$5¾		
Bow Val	Oc	15	340	365	375	3
Bow Val	Oc	15 p	50	75	90	4
Bow Val	Oc	17½	175	190	190	89
Bow Val	Oc	17½p	130	155	130	7
Bow Val	Oc	20 p	310	340		
Brscn A	Ap	27½	$8⅜	$8⅝		1
Brscn A	Ap	27½p	1	15		8
Brscn A	Ap	30 p	1	25	25	93
Brscn A	Ap	32½p	15	35		419
Brscn A	Ap	35 p	75	100		13
Brscn A	Jy	27½	$8¾	$9		11
Brscn A	Jy	27½p	1	25		12
Brscn A	Jy	30 p	15	40		15
Brscn A	Jy	32½	437	462		145
Brscn A	Jy	32½p	45	70		67
Brscn A	Jy	35	275	300	300	83
Brscn A	Jy	35 p	125	150		20
Brscn A	Oc	30	$7	$7¼		
Brscn A	Oc	30 p	30	55		5
Brscn A	Oc	32½	$5⅛	$5⅜		14
Brscn A	Oc	35	350	375		16
Brscn A	Oc	35 p	155	180		20
C D						
C Im B	Mr	22½	$9	$9¼	$9	45
C Im B	Mr	22½p		10	25	96
C Im B	Mr	25	$6½	$6¾	$7	474
C Im B	Mr	25 p		10	15	224
C Im B	Mr	27½p		10	10	440
C Im B	Mr	30 p	10	30	45	325
C Im B	Mr	32½p	80	105	125	30
C Im B	Jn	25	$6⅝	$6⅞	$6¼	70
C Im B	Jn	25 p		10	50	15
C Im B	Jn	27½	425	450	437	162
C Im B	Jn	27½p	5	25	35	85
C Im B	Jn	30 p	40	65	65	175
C Im B	Jn	32½p	135	160	150	10
C Im B	Sp	27½	462	487		
C Im B	Sp	27½p	15	35	50	10
C Im B	Sp	30	275	300	250	90
C Im B	Sp	30 p	60	80	100	102
C Im B	Sp	32½	140	160	150	964
C Im B	Sp	32½p	155	180	212	
C Marc	Fb	20 p		20		306
C Marc	Fb	22½	1	15		264
C Marc	Fb	22½p	65	95	85	87
C Marc	Fb	25		5		138
C Marc	Fb	25 p	300	350		25
C Marc	Fb	27½		5		86
C Marc	Fb	27½p	$5½	$6		
C Marc	Fb	30		10		
C Marc	Fb	30 p	$7⅞	$8⅜		
C Marc	My	17½	450	475		81
C Marc	My	17½p	1	20		68
C Marc	My	20 p	25	50		85
C Marc	My	25	45	65		287
C Marc	My	25 p	325	350		
C Marc	My	27½	10	30		286
C Marc	My	27½p	$5¾	$6⅛		
C Marc	Ag	17½	462	$5		18
C Marc	Ag	17½p	10	35		20
C Marc	Ag	20 p	65	90		119
C Marc	Ag	22½p	185	212		25
C Marc	Ag	25 p	337	362		
C Ocidl	Fb	22½	450	$5	250	20
C Ocidl	Fb	22½p	1	20	20	20
C Ocidl	Fb	25	200	250	135	200
C Ocidl	Fb	25 p	5	30	50	60
C Ocidl	Fb	27½	5	30	25	20
C Ocidl	Fb	27½p	25	65		
C Ocidl	My	22½	$5⅛	$5⅝		
C Ocidl	My	22½p	10	35		
C Ocidl	My	25	290	315	200	25
C Ocidl	My	25 p	20	45	85	8
C Ocidl	My	27½	100	125	90	13
C Ocidl	My	27½p	75	100		
C Ocidl	Ag	22½	$5½	$6		
C Ocidl	Ag	22½p	20	45	55	30
C Ocidl	Ag	25	345	380	300	3
C Ocidl	Ag	25 p	40	65	130	6
C Ocidl	Ag	27½p	100	125	195	3
CanP E	Fb	17½	$9¾	$10¾		10
CanP E	Fb	17½p		5		
CanP E	Fb	20	$7¾	$8⅛	$8	94
CanP E	Fb	20 p		5		100
CanP E	Fb	22½	$5¼	$5⅝	$5⅝	306
CanP E	Fb	22½p		5		346
CanP E	Fb	25 p		10		227
CanP E	My	20	$7¾	$8⅛		34
CanP E	My	20 p		15		5
CanP E	My	22½p	1	20		29
CanP E	My	25 p	10	25		1110
CanP E	My	27½p	70	95	85	78
CanP E	My	30 p	237	262		
CanP E	Ag	22½	$5½	$5⅞		39
CanP E	Ag	22½p	5	30		27
CanP E	Ag	25 p	25	50	35	58
CanP E	Ag	27½p	115	140		39
CanP E	Ag	30 p	262	287		
Carl OK	Fb	12½	225	250	275	
Carl OK	Fb	12½p		20		
Carl OK	Fb	15 p	20	40	20	123
Carl OK	Fb	17½		2	5	511
Carl OK	Fb	17½p	245	275	230	
Carl OK	Fb	20		4	5	210
Carl OK	Fb	20 p	490	$5¼		
Carl OK	My	12½	250	275	320	33
Carl OK	My	12½p	1	20		
Carl OK	My	15	85	95	95	1474
Carl OK	My	15 p	55	75	75	40
Carl OK	My	20	1	15	15	10
Carl OK	My	20 p	490	$5¼		
Carl OK	Ag	17½p	255	285	265	1
CBth A	Ap	12½	$5⅝	$6		2
CBth A	Ap	12½p		15		20
CBth A	Ap	13¾	437	475		2
CBth A	Ap	13¾p		20		32
CBth A	Ap	15	312	337		25
CBth A	Ap	15 p		25		150
CBth A	Ap	17½	110	125		160
CBth A	Ap	17½p	50	75		
CBth A	Ap	20	10	35		10
CBth A	Ap	20 p	190	212		
CBth A	Jy	12½	$5⅝	$6		
CBth A	Jy	12½p	1	25		
CBth A	Jy	15	337	362		10
CBth A	Jy	15 p	25	50		5
CBth A	Jy	17½	150	170	170	68
CBth A	Jy	17½p	80	105	95	31
CBth A	Jy	20	40	60		15
CBth A	Jy	20 p	212	237		
CBth A	Oc	15	362	387		
CBth A	Oc	15 p	50	75		5
CBth A	Oc	17½	175	200		93
CBth A	Oc	17½p	105	130		
CBth A	Oc	20	65	90		
CBth A	Oc	20 p	237	262		
Cmnc	Mr	10	$5⅝	$5⅝	450	18
Cmnc	Mr	10 p	1	10		
Cmnc	Mr	12½	295	310	285	340
Cmnc	Mr	12½p	1	10	15	125
Cmnc	Mr	17½p	200	225	375	150
Cmnc	Jn	10	$5¾	$6⅛	275	10
Cmnc	Jn	10 p	1	15	20	30
Cmnc	Jn	12½p	5	20	20	40
Cmnc	Jn	15 p	40	65	300	50
Cmnc	Jn	17½p	210	235	315	256
Cmnc	Sp	10	$6	$6¼	335	1
Cmnc	Sp	10 p	1	25		
Cmnc	Sp	12½	360	390	260	5
Cmnc	Sp	12½p	15	40	55	35
Cmnc	Sp	15 p	80	90	210	30
Cmnc	Sp	17½	70	80		
Cmnc	Sp	17½p	235	260		
CP Ltd	Fb	35	$24	$24½	$15¼	109
CP Ltd	Fb	35 p	*	5	5	126
CP Ltd	Fb	40	$19	$19½	$19¼	40
CP Ltd	Fb	40 p		5	20	60
CP Ltd	Fb	45	$14	$14½	$14⅛	429
CP Ltd	Fb	45 p		5	5	214
CP Ltd	Fb	47½	$11½	$12	$7	30
CP Ltd	Fb	47½p		5	85	30
CP Ltd	Fb	50 p		1	1	1373
CP Ltd	Fb	55 p	1	5	15	254
CP Ltd	My	45	$14½	$15	$12¾	208
CP Ltd	My	45 p	1	15	40	82
CP Ltd	My	47½	$12⅛	$12⅝	$6	10
CP Ltd	My	47½p	10	20		
CP Ltd	My	50 p	20	30	25	574
CP Ltd	My	60 p	250	280	250	36
CP Ltd	Ag	45	$15	$15½	$13½	1
CP Ltd	Ag	45 p	5	20	120	15
CP Ltd	Ag	47½	$12⅝	$13⅛	490	11
CP Ltd	Ag	47½p	10	35	45	6
CP Ltd	Ag	50	$10¾	$11⅛	$10⅜	207
CP Ltd	Ag	60 p	310	340	335	10
CRL	Mr	20	480	$5⅛	$5⅛	483
CRL	Mr	22½	295	310	345	1524
CRL	Mr	27½p	300	325	250	436
CRL	Mr	30 p	$5	$5½	495	41
CRL	Mr	32½p	$7⅜	$7¾	$9¼	13
CRL	Mr	35 p	$9⅞	$10⅜	$10½	
CRL	Jn	20	$5⅛	$5½	$6	162
CRL	Jn	20 p	45	60	70	555
CRL	Jn	30 p	$5¼	$5⅝	$6¾	29
CRL	Jn	32½	35	40	50	544
CRL	Jn	32½p	$7⅜	$7¾	$9¼	122
CRL	Sp	20	$5⅝	$6	$5½	21
CRL	Sp	20 p	85	95	85	483
CRL	Sp	22½p	140	150	210	313
CRL	Sp	25 p	225	250	250	127
CRL	Sp	27½	250	270	255	57
Crslr U	Fb	30	312	350		8
Crslr U	Fb	30 p		15		
Crslr U	Fb	32½	75	100		13
Crslr U	Fb	32½p		25		
Crslr U	My	30	425	450		5
Crslr U	My	30 p	50	75		
Crslr U	My	32½	262	287		2
Crslr U	My	32½p	130	155		
Crslr U	My	35	150	175		106
Crslr U	My	35 p	262	287		5
Crslr U	Ag	30	$5	$5⅜		13
Crslr U	Ag	30 p	115	140		1
Crslr U	Ag	32½	350	375		5
Crslr U	Ag	32½p	200	225		
Crslr U	Ag	35	250	275		
Crslr U	Ag	35 p	325	350		10
CTr A f	Mr	7½	300	325		201
CTr A f	Mr	7½p	1	10		
CTr A f	Mr	10 p	10	25		1247
CTr A f	Mr	12½		5		539
CTr A f	Mr	12½p	200	225		2
CTr A f	Jn	7½	325	350		17
CTr A f	Jn	7½p	5	25		
CTr A f	Jn	10	100	120	115	604
CTr A f	Jn	10 p	30	45	45	158
CTr A f	Jn	12½p	212	237		
CTr A f	Sp	7½p	15	40		2
CTr A f	Sp	10	130	155		137
CTr A f	Sp	12½p	225	250		
Den B f	Ap	15 p	95	120	100	95
Den B f	Ap	17½		25	20	46
Den B f	Ap	17½p	300	325	325	17
Den B f	Ap	20		25	20	30
Den B f	Ap	20 p	$5⅛	$5⅝		
Den B f	Jy	12½	200	225	225	62
Den B f	Jy	12½p	50	75	65	96
Den B f	Jy	15	80	105	110	519
Den B f	Jy	17½	5	30	35	122
Den B f	Jy	17½p	325	350	300	5
Den B f	Oc	12½	225	250	275	25
Den B f	Oc	12½p	60	85		
Den B f	Oc	15	95	120	110	84
Den B f	Oc	15 p	130	155	190	2
Dfs A	Mr	17½	$10⅝	$10¾		456
Dfs A	Mr	17½p		10		150
Dfs A	Mr	20	$7⅞	$8¼		88
Dfs A	Mr	20 p		10		10
Dfs A	Mr	22½	$5⅝	$5¾		75
Dfs A	Mr	22½p		10		62
Dfs A	Mr	25 p		20		116
Dfs A	Jn	22½	$5⅝	$6		413
Dfs A	Jn	22½p	5	15		10
Dfs A	Jn	25	350	375		94
Dfs A	Jn	25 p	20	40		49
Dfs A	Jn	30	100	125		114
Dfs A	Jn	30 p	225	250		
Dfs A	Sp	22½	$5⅞	$6¼	$6	72
Dfs A	Sp	22½p	5	25		5
Dfs A	Sp	25	400	425		46
Dfs A	Sp	25 p	50	70		25
Dfs A	Sp	27½	262	287		34
Dfs A	Sp	27½p	140	165		
Dfs A	Sp	30 p	262	287		
Dom M	Ap	7½	415	435	410	34
Dom M	Ap	7½p	5	15	20	72
Dom M	Ap	9	275	295		
Dom M	Ap	9 p	15	30		
Dom M	Ap	10 p	30	40	60	105
Dom M	Ap	12½p	140	155	170	175
Dom M	Ap	15	5	15	10	477
Dom M	Ap	15 p	345	370	435	71
Dom M	Jy	7½p	10	20	25	73
Dom M	Jy	9 p	35	50	80	4
Dom M	Jy	12½p	155	170	180	354
Dom M	Jy	15 p	350	375	385	2
Dom M	Oc	9	340	360	295	5
Dom M	Oc	9 p	50	65		
Dom M	Oc	10 p	75	90	90	27
E F						
Echo	Ap	10	312	337	312	27
Echo	Ap	15	20	40	30	30
Echo	Ap	15 p	200	225	237	3
Echo	Jy	10 p	20	45	60	15
Echo	Jy	12½	150	160	155	77
Echo	Jy	12½p	60	85	125	120
Echo	Jy	15 p	212	237		
Echo	Oc	10	350	375	362	5
Echo	Oc	10 p	30	55		
Echo	Oc	12½	190	212	155	4
Echo	Oc	12½p	85	110	160	10
Echo	Oc	15	80	105		
Echo	Oc	15 p	225	250		
G H						
Gnstar	Ap	20	$10½	$11	$10	3
Gnstar	Ap	20 p		15	25	4
Gnstar	Ap	22½	$8	$8½	$8¼	60
Gnstar	Ap	22½p		20	75	12
Gnstar	Ap	25	$5½	$6	$6	163
Gnstar	Ap	25 p	1	20	10	55
Gnstar	Ap	27½p	10	25	35	341
Gnstar	Ap	30 p	60	80	100	228
Gnstar	Ap	32½p	220	240	230	
Gnstar	Jy	25	$5¾	$6¼	$6⅝	20
Gnstar	Jy	25 p	10	35	25	33
Gnstar	Jy	27½	430	460	415	192
Gnstar	Jy	27½p	25	45	40	108
Gnstar	Jy	30	270	295	275	337
Gnstar	Jy	30 p	110	135	135	57
Gnstar	Jy	32½p	250	275	275	9
Gnstar	Oc	27½	475	$5	495	26
Gnstar	Oc	27½p	50	75	100	5
Gnstar	Oc	30 p	155	180		
Gnstar	Oc	32½	210	235	205	335
Gnstar	Oc	32½p	265	295		
Gulf C	Fb	12½	487	$5¼		6
Gulf C	Fb	12½p		5		
Gulf C	Fb	20		1	1	3926
Gulf C	My	15	287	312	312	1513
Gulf C	My	15 p	5	20	10	228
Gulf C	My	20 p	237	262		23
Gulf C	Ag	15	325	350		434
Gulf C	Ag	15 p	20	40		191
Gulf C	Ag	20 p	250	275		
Husky	Ap	7½	375	400	330	12
Husky	Ap	7½p				
Husky	Ap	10 p	5	20	15	531
Husky	Ap	12½p	125	145	215	32
Husky	Ap	15	5	15	15	204
Husky	Ap	15 p	365	395	410	
Husky	Jy	10 p	20	40	40	183
Husky	Jy	12½p	130	155	190	20
Husky	Jy	15	10	25	10	54
Husky	Jy	15 p	370	405		
Husky	Oc	10 p	30	50		
Husky	Oc	12½p	140	165	200	
I J						
I-City	Mr	7½	490	$5¼		
I-City	Mr	7½p		5		
I-City	Mr	10	245	275	250	1829
I-City	Mr	10 p		6	75	2
I-City	Mr	12½	30	50	25	125
I-City	Mr	12½p	5	30	45	10
I-City	Mr	15	1	20		
I-City	Mr	15 p	225	275		
I-City	Jn	7½	490	$5⅝	287	5
I-City	Jn	7½p		10		
I-City	Jn	10	250	275	250	1137
I-City	Jn	10 p	1	15	75	
I-City	Jn	12½	70	80	80	776
I-City	Jn	12½p	25	50	50	25
I-City	Jn	15	10	35		
I-City	Jn	15 p	230	280		
I-City	Sp	7½	490	$5⅜		
I-City	Sp	7½p		15		
I-City	Sp	10	265	305	175	28
I-City	Sp	10 p	5	25		
I-City	Sp	12½p	55	80		
I-City	Sp	15 p	235	275		
Imsco	Ap	35	$19¼	$20		
Imsco	Ap	35 p	1	5		93
Imsco	Ap	40	$14⅜	$14⅞		10
Imsco	Ap	40 p	1	20		81
Imsco	Ap	45 p	1	25		211
Imsco	Ap	47½	$7⅝	$8		2
Imsco	Ap	47½p	1	25		
Imsco	Ap	50 p	25	50		12
Imsco	Ap	55 p	250	275		30
Imsco	Jy	40	$14¾	$15½		398
Imsco	Jy	40 p	1	25		10
Imsco	Jy	45	$10⅞	$11⅛		40
Imsco	Jy	45 p	10	35		37
Imsco	Jy	47½	$8¾	$9⅛		10
Imsco	Jy	47½p	30	55		15
Imsco	Jy	50 p	105	130		23
Imsco	Jy	55 p	325	350		15
Imsco	Oc	47½	$9¾	$10¼		
Imsco	Oc	47½p	75	100		22
Imsco	Oc	50	$7⅞	$8¼		24
Imsco	Oc	50 p	150	175		50
Imsco	Oc	55 p	375	400		
Inco	Fb	10	$7⅞	$8¼	$6⅛	
Inco	Fb	10 p		3		
Inco	Fb	12½	$5⅜	$5¾	$5¾	133
Inco	Fb	12½p		3	5	310
Inco	Fb	15 p		3	5	1316
Inco	Fb	17½p		15	10	112
Inco	Fb	20		10	20	55
Inco	Fb	20 p	180	205	205	15
Inco	My	12½	$5¾	$6¼	$6	16
Inco	My	12½p	1	15	20	195
Inco	My	15	335	360	375	1046
Inco	My	17½p	45	65	65	435
Inco	My	20 p	200	225	215	46
Inco	Ag	12½	$5⅞	$6⅜	$6¼	90
Inco	Ag	12½p	5	25		
Inco	Ag	15 p	35	55	105	25
Inco	Ag	20 p	220	245	205	130
IOil A	Fb	32½	$15⅛	$15½	$11⅞	
IOil A	Fb	32½p		2	35	60
IOil A	Fb	35	$12⅝	$13	$10⅝	38
IOil A	Fb	35 p		3	1	58
IOil A	Fb	40 p		1	1	883
IOil A	Fb	42½	$5⅛	$5½	430	820
IOil A	Fb	42½p		5	30	663
IOil A	Fb	45 p		6	5	581
IOil A	Fb	50 p	210	235	285	
IOil A	My	35	$13	$13½	$12⅞	26
IOil A	My	35 p	1	15	25	148
IOil A	My	40 p	2	5	5	442
IOil A	Ag	40	$8⅝	$9⅛	$8⅝	35
IOil A	Ag	40 p	25	45	45	196
IOil A	Ag	42½p	50	75	75	100
IOil A	Ag	50 p	310	335		
K L						
L Mnr	Mr	22½	$6	$6¼	$5⅞	18
L Mnr	Mr	22½p	5	30	40	57
L Mnr	Mr	25	355	375	270	69
L Mnr	Mr	25 p	10	30	55	270
L Mnr	Mr	27½p	60	70	60	76
L Mnr	Mr	30 p	185	210	200	72
L Mnr	Mr	32½	10	25	5	74
L Mnr	Mr	32½p	400	425	480	30
L Mnr	Mr	35	1	20	1	110
L Mnr	Mr	35 p	$6½	$6⅞	$8⅝	5
L Mnr	Jn	22½	$6½	$6⅞	$6	4
L Mnr	Jn	22½p	20	40	200	
L Mnr	Jn	25	450	470	450	23
L Mnr	Jn	25 p	60	80	70	79
L Mnr	Jn	27½	280	300	245	30
L Mnr	Jn	27½p	135	155	180	55
L Mnr	Jn	32½	75	95	80	173
L Mnr	Jn	32½p	425	450		
L Mnr	Jn	35	35	50	237	44
L Mnr	Jn	35 p	$6½	$6⅞	$8	10
L Mnr	Sp	22½	$7⅛	$7½		
L Mnr	Sp	22½p	35	55		
L Mnr	Sp	25	$5¼	$5⅝	480	10
L Mnr	Sp	25 p	90	100	135	19
L Mnr	Sp	27½	365	385	285	21
L Mnr	Sp	27½p	170	190	220	5
L Mnr	Sp	30	240	260	220	1
L Mnr	Sp	30 p	285	305	335	15
M N						
Mitel	Mr	5	$5⅛	$5½	$5⅝	66
Mitel	Mr	5 p		10	5	80
Mitel	Mr	9	135	160	110	59
Mitel	Mr	9 p	5	30	25	30
Mitel	Mr	10 p	45	60	65	205
Mitel	Mr	12½p	200	220		
Mitel	Jn	5	$5¼	$5⅝	$5½	28
Mitel	Jn	5 p	1	15		
Mitel	Jn	7½p	15	20	20	312
Mitel	Jn	9 p	40	50	50	53
Mitel	Jn	12½p	210	235	255	10
Mitel	Sp	5 p	10	35		
Mitel	Sp	7½	350	380	350	206
Mitel	Sp	7½p	25	50	40	40
Mitel	Sp	9	260	285	225	25
Mitel	Sp	9 p	60	85	90	30
Mitel	Sp	10 p	90	115	150	62
Mitel	Sp	12½p	220	245		
Moore	Fb	50	$17¼	$18	$17⅞	41
Moore	Fb	50 p		5	3	123
Moore	Fb	55 p		5	15	140
Moore	Fb	60 p		7	140	8
Moore	Fb	65 p		9	10	71
Moore	Fb	70		30		
Moore	Fb	70 p	200	275		
Moore	My	50	$17⅜	$18⅛	$9¾	2
Moore	My	50 p		10		
Moore	My	55	$12½	$13½	$13⅝	300
Moore	My	55 p	1	20	45	12
Moore	My	60	$8¼	$9	$8¾	90
Moore	My	60 p	35	55	55	55
Moore	My	65	450	$5¼	425	47
Moore	My	65 p	140	210	170	5
Moore	My	70 p	325	$5	400	1
Moore	Ag	55	$12¾	$14	$9¼	2
Moore	Ag	55 p	5	35		
Moore	Ag	60	$8¾	$9¾	$9	204
Moore	Ag	60 p	50	100		
Moore	Ag	65	$5⅜	$6⅜	$5¾	14
Moore	Ag	65 p	210	300	200	9
Moore	Ag	70	375	400		
Nat Bk	Fb	10	$6½	$6⅞		11
Nat Bk	Fb	10 p		5		76
Nat Bk	Fb	12½p		5		93
Nat Bk	Fb	15 p		15		125
Nat Bk	My	10	$6⅝	$7		105
Nat Bk	My	10 p		10		20
Nat Bk	My	12½	425	450	437	1059
Nat Bk	My	12½p		15		95
Nat Bk	Ag	12½	450	475		1320
Nat Bk	Ag	12½p		20		230
Nat Bk	Ag	15 p	40	60		90
Nor Tel	Ap	40	$14¼	$14¾	$15	196
Nor Tel	Ap	40 p	5	15	10	477
Nor Tel	Ap	42½	$11¾	$12¼	$13¼	247
Nor Tel	Ap	45 p	20	25	30	1142
Nor Tel	Ap	60 p	$6⅛	$6⅝		
Nor Tel	Jy	40	$15⅛	$15⅝	$15⅛	27
Nor Tel	Jy	40 p	25	35	25	48
Nor Tel	Jy	42½	$12⅞	$13⅜	$13¼	40
Nor Tel	Jy	47½p	75	95	110	290
Nor Tel	Jy	60 p	$6¼	$6⅝		
Nor Tel	Oc	42½	$13⅜	$13⅞	$14⅛	2
Nor Tel	Oc	42½p	35	50	100	8
Nor Tel	Oc	45	$11⅜	$11⅞	$9½	23
Nor Tel	Oc	45 p	70	90		
Nor Tel	Oc	47½	$9¾	$9⅞	$9¾	26
Nor Tel	Oc	47½p	120	140	170	25
Nor Tel	Oc	60 p	$6¼	$6¾		
Noran	Fb	15	475	$5¼		127
Noran	Fb	15 p		1		16
Noran	Fb	17½p		5		559
Noran	Fb	22½p	250	287		125
Noran	My	17½p	15	40		112
Noran	My	22½p	262	287		52
Noran	Ag	17½p	25	50		49
Noran	Ag	20 p	125	150		259
Noran	Ag	22½p	275	300		30
Numac	Fb	12½	262	287		
Numac	Fb	12½p		25	15	20
Numac	Fb	15	10	35		
Numac	Fb	15 p		25		
Numac	Fb	17½		15		
Numac	Fb	17½p	212	237		
Numac	My	12½	300	325		
Numac	My	12½p	10	35		
Numac	My	15 p	45	70		
Numac	My	17½	20	45		
Numac	My	17½p	237	262		
Numac	Ag	12½	312	337	250	9
Numac	Ag	12½p	30	55		
Numac	Ag	15	160	185	150	22
Numac	Ag	15 p	70	95		
Numac	Ag	17½	70	95	75	22
Numac	Ag	17½p	250	275		
Nva A f	Fb	5	210	235	220	57
Nva A f	Fb	5 p		1		
Nva A f	Fb	7½		1	1	11130
Nva A f	Fb	8		1	1	500
Nva A f	Fb	8 p	60	85		
Nva A f	Fb	10		1	1	121
Nva A f	Fb	10 p	260	295	212	
Nva A f	My	5 p		10		
Nva A f	My	7½p	35	45	40	157
Nva A f	My	8 p	70	90	75	42
Nva A f	My	10		10	1	238
Nva A f	My	10 p	260	295	250	
Nva A f	Ag	5	230	260	270	14
Nva A f	Ag	5 p		5		
Nva A f	Ag	7½p	55	60	55	63
Nva A f	Ag	8	20	25	20	1234
Nva A f	Ag	8 p	75	100		
O P						
Oba 01	Mr	70	$15⅜	$15⅞		
Oba 01	Mr	70 p		5		3
Oba 01	Mr	72½	$12⅞	$13⅜		1
Oba 01	Mr	72½p		5		35
Oba 01	Mr	75	$10⅜	$10⅞		36
Oba 01	Mr	75 p		5		253
Oba 01	Mr	77½	$7⅞	$8⅜	$7½	28
Oba 01	Mr	77½p		15		312
Oba 01	Mr	80	$5⅜	$5⅞		184
Oba 01	Mr	80 p		20		513
Oba 01	Jn	77½	$7⅞	$8⅜	$7⅜	20
Oba 01	Jn	77½p	20	45		89
Oba 01	Jn	80	$5⅜	$6⅛		27
Oba 01	Jn	80 p	50	70		347
Oba 01	Jn	87½	90	110	70	931
Oba 01	Jn	90	40	60	40	623
Oba 01	Sp	87½	135	160	125	509
Oba 01	Sp	87½p	375	400	425	348
Oba 01	Sp	90	75	100		160
Obc 03	Mr	87½				
Obc 03	Mr	87½p				
Obc 03	Mr	90				
Obc 03	Mr	90 p			$5½	1
Obc 03	Mr	92½				
Obc 03	Mr	92½p				
Obc 03	Mr	95				
Obc 03	Mr	95 p				
Obc 03	Mr	97½				
Obc 03	Mr	97½p				
Obc 03	Mr	100				
Obc 03	Mr	100 p				
Obc 03	Jn	92½				
Obc 03	Jn	92½p				
Obc 03	Jn	95				
Obc 03	Jn	95 p				
Obc 03	Jn	97½				
Obc 03	Jn	97½p				
Obc 03	Jn	100				
Obc 03	Jn	100 p				
Obc 03	Sp	97½				
Obc 03	Sp	97½p				
Obc 03	Sp	100				
Obd 04	Mr	75	$14½	$15		
Obd 04	Mr	75 p		5		22
Obd 04	Mr	77½	$12	$12½		
Obd 04	Mr	77½p		10		5
Obd 04	Mr	80	$9½	$10		17
Obd 04	Mr	80 p		15		148
Obd 04	Mr	82½	$7	$7½		24
Obd 04	Mr	82½p		20		44
Obd 04	Mr	85	450	$5		2
Obd 04	Mr	85 p		25		142
Obd 04	Mr	87½p	15	40	50	43
Obd 04	Mr	90	60	75	55	250
Obd 04	Mr	90 p	95	120		122
Obd 04	Mr	92½	20	35		279
Obd 04	Mr	92½p	300	325		228
Obd 04	Jn	82½	$7	$7½		20
Obd 04	Jn	82½p	30	55		529
Obd 04	Jn	85	475	$5¼		21
Obd 04	Jn	85 p	70	85	100	178
Obd 04	Jn	87½	300	325		42
Obd 04	Jn	90	145	170	145	172
Obd 04	Jn	90 p	262	287		115
Obd 04	Jn	92½	60	85		158
Obd 04	Jn	92½p	375	400		50
Obd 04	Sp	87½	350	375		11
Obd 04	Sp	87½p	200	225		33
Obd 04	Sp	90	200	225		206
Obd 04	Sp	90 p	312	337		179
Obd 04	Sp	92½	100	125		75
Obd 04	Sp	92½p	425	450		92
Placer	Mr	17½	$7⅜	$7⅝	460	11
Placer	Mr	17½p	1	15	25	18
Placer	Mr	20	490	$5⅛	$5½	377
Placer	Mr	20 p	20	25	55	356
Placer	Mr	22½	265	290	310	1100
Placer	Mr	22½p	30	35	25	816
Placer	Mr	25	110	115	120	790
Placer	Mr	25 p	100	105	75	352
Placer	Mr	27½	5	20	25	416
Placer	Mr	27½p	245	270	250	29
Placer	Jn	20	$5⅛	$5½	290	10
Placer	Jn	20 p	15	40	85	48
Placer	Jn	22½	305	325	325	248
Placer	Jn	22½p	30	50	35	377
Placer	Jn	25 p	140	155	145	213
Placer	Jn	27½	65	90	75	47
Placer	Jn	27½p	255	280	270	1
Placer	Sp	20	$5½	$5⅞		
Placer	Sp	20 p	20	45		
Placer	Sp	22½	395	430	425	410
Placer	Sp	22½p	85	95	80	240
Placer	Sp	25	245	280	225	7
Placer	Sp	25 p	155	180		
Placer	Sp	27½	135	150	150	113
Placer	Sp	27½p	265	295		
Powr f	Fb	17½	$11¾	$12½		505
Powr f	Fb	17½p		10		13
Powr f	Fb	20	$9¼	$9¾		6
Powr f	Fb	20 p		5		25
Powr f	Fb	22½	$6¾	$7⅛		57
Powr f	Fb	22½p		5		25
Powr f	Fb	25	450	475		115
Powr f	Fb	25 p		5		37
Powr f	Fb	27½	200	225		103
Powr f	Fb	27½p		5		5
Powr f	Fb	30		20		30
Powr f	Fb	30 p	40	65		8
Powr f	My	20	$9¼	$9¾		1008
Powr f	My	20 p		20		5
Powr f	My	22½	$6¾	$7⅛		206
Powr f	My	22½p		25		25
Powr f	My	25	$5	$5⅜		146
Powr f	My	25 p		25		11
Powr f	My	27½p	15	40		54
Powr f	My	30 p	85	110		20
Powr f	Ag	22½	$6⅞	$7¼		
Powr f	Ag	22½p		25		
Powr f	Ag	25	$5¼	$5½		22
Powr f	Ag	25 p		25		12
Powr f	Ag	27½p	40	65		15
Powr f	Ag	30 p	115	140		27
Q R						
Rang	Ap	5	180	200	185	468
Rang	Ap	5 p	1	10	20	412
Rang	Ap	6 p	10	35		
Rang	Ap	12½	2	5	10	167
Rang	Ap	12½p	$5⅝	$6		
Rang	Jy	5 p	5	20	20	45
Rang	Jy	6	130	150	160	215
Rang	Jy	6 p	15	35	30	335
Rang	Jy	7½p	85	110	90	214
Rang	Jy	10 p	310	335	285	5
Rang	Oc	5	250	260	255	45
Rang	Oc	5 p	15	30		
Rang	Oc	6 p	25	50		
Rang	Oc	7	110	125	125	259
Rang	Oc	7 p	75	95	75	22
Rang	Oc	8	65	75	70	49
Rang	Oc	8 p	125	150		
Roy Bk	Ap	25 p		4	40	257
Roy Bk	Ap	27½p	10	20	20	673
Roy Bk	Ap	32½p	165	180	200	208
Roy Bk	Jy	27½	405	440	400	104
Roy Bk	Jy	27½p	15	35	30	124
Roy Bk	Jy	30 p	70	90	80	55
Roy Bk	Jy	32½p	190	215	200	12
Roy Bk	Oc	27½p	25	50		
Roy Bk	Oc	30	300	305	295	110
Roy Bk	Oc	30 p	95	120	115	10
Roy Bk	Oc	32½p	210	250		
S T						
Segrm	Ap	35	$22½	$23	$16	
Segrm	Ap	35 p		10		
Segrm	Ap	40	$17½	$18	$11⅝	2
Segrm	Ap	40 p		10	5	44
Segrm	Ap	45	$12½	$13	$12¾	82
Segrm	Ap	45 p	1	15	30	44
Segrm	Ap	47½	$10¼	$10¾	$6¾	347
Segrm	Ap	47½p	1	20	15	58
Segrm	Ap	50	$7¾	$8¼	$8⅝	980
Segrm	Ap	50 p	5	20	10	537
Segrm	Ap	55 p	60	80	60	305
Segrm	Jy	45	$13⅝	$14⅛	$8⅝	3
Segrm	Jy	45 p		20	10	23
Segrm	Jy	47½	$11¼	$11⅝	$5⅞	3
Segrm	Jy	47½p	10	35	120	25
Segrm	Jy	50	$9	$9¾	$8½	60
Segrm	Jy	50 p	25	50	70	36
Segrm	Jy	55	480	$5	$5¼	106
Segrm	Jy	55 p	105	130	125	35
Segrm	Jy	60 p	360	410	400	14
Segrm	Oc	47½	$12	$12⅝		
Segrm	Oc	47½p	20	45	180	3
Segrm	Oc	50	$9¾	$10⅛	$9	31
Segrm	Oc	50 p	55	80	80	21
Segrm	Oc	55 p	150	175		
Shell C	Fb	17½	$6	$6½	485	10
Shell C	Fb	17½p		20	5	10
Shell C	Fb	20	370	400	375	78
Shell C	Fb	20 p		20	30	48
Shell C	Fb	22½p	1	15	15	413
Shell C	Fb	25 p	110	135	125	11
Shell C	Fb	27½		1	3	751
Shell C	Fb	27½p	355	380	190	
Shell C	My	20	420	450	445	72
Shell C	My	20 p	10	25	20	70
Shell C	My	22½p	40	60	40	706
Shell C	My	25 p	165	190	195	34
Shell C	My	27½	25	35	40	549
Shell C	My	27½p	365	400	$5⅝	0
Shell C	Ag	20	475	$5	$5⅝	66
Shell C	Ag	20 p	25	40	25	17
Shell C	Ag	22½p	65	75	80	73
Shell C	Ag	25 p	210	230	215	28
Spar f	Ap	22½	405	425	400	3
Spar f	Ap	22½p	5	20	50	10
Spar f	Ap	25 p	35	55	50	24
Spar f	Ap	27½	50	75	65	856
Spar f	Ap	27½p	140	165	120	16
Spar f	Ap	30	5	25		
Spar f	Ap	30 p	325	350	400	5
Spar f	Jy	22½	$5	$5¼	455	2
Spar f	Jy	22½p	30	50		
Spar f	Jy	25	305	330	350	19
Spar f	Jy	25 p	60	80		
Spar f	Jy	27½p	165	190	160	37
Spar f	Jy	30 p	335	365		
Spar f	Oc	22½	$5½	$5⅞		
Spar f	Oc	22½p	35	60		
Spar f	Oc	25	375	410	325	5
Spar f	Oc	25 p	85	105		
Spar f	Oc	27½	230	260	280	10
Spar f	Oc	27½p	175	200		
Spar f	Oc	30	130	155	175	1
Spar f	Oc	30 p	350	400		
Stlco A	Fb	17½	$5¼	$5¾	400	20
Stlco A	Fb	17½p		10		
Stlco A	Fb	20 p		15	5	670
Stlco A	Fb	22½p		25	10	247
Stlco A	Fb	25 p	200	235	180	50
Stlco A	My	17½	$5½	$6	$6¼	122
Stlco A	My	17½p		25	55	215
Stlco A	My	20 p	10	35	40	85
Stlco A	My	22½p	60	80	75	171
Stlco A	My	25 p	210	235	205	11
Stlco A	Ag	17½	$5⅞	$6⅜	$6½	876
Stlco A	Ag	17½p	1	25	25	3
Stlco A	Ag	20	355	390	350	259
Stlco A	Ag	20 p	20	45	25	35
Stlco A	Ag	22½p	80	105	100	74
Stlco A	Ag	25 p	225	260	215	5
T-D Bk	Mr	12½	$6¾	$7⅛	475	86
T-D Bk	Mr	12½p		5		61
T-D Bk	Mr	15	430	460	365	493
T-D Bk	Mr	15 p		10	10	124
T-D Bk	Mr	17½p	1	20	30	170
T-D Bk	Mr	20	20	35	25	159
T-D Bk	Jn	15	435	465	420	60
T-D Bk	Jn	15 p	1	15	40	5
T-D Bk	Jn	17½p	20	45	40	12
T-D Bk	Sp	17½	255	280	250	245
T-D Bk	Sp	17½p	35	50	60	25
T-D Bk	Sp	20	130	150	115	262
TIX	Fb	115	$16	$16¼	$9¾	14
TIX	Fb	115 p		5	10	199
TIX	Fb	120	$11	$11¼	$11	
TIX	Fb	120 p	3	20	5	210
TIX	Fb	125	$6	$6¼	$5⅝	
TIX	Fb	135		15	15	
TIX	Mr	115	$16⅛	$16½	$9⅞	20
TIX	Mr	115 p	1	15	5	227
TIX	Mr	120	$11⅛	$11½	$11¼	
TIX	Ap	120 p	25	40	45	56
Total P	Ap	10	375	400	375	5
Total P	Ap	10 p	1	20		
Total P	Ap	12½	165	180	160	1048
Total P	Ap	12½p	10	25	25	80
Total P	Ap	15	55	65	55	720
Total P	Ap	15 p	125	150		
Total P	Jy	10	385	410	400	30
Total P	Jy	10 p	5	30		
Total P	Jy	12½	175	200	180	105
Total P	Jy	12½p	25	50	60	41
Total P	Jy	15 p	135	160		
Total P	Oc	10	400	415	425	25
Total P	Oc	10 p	10	35		
Total P	Oc	12½	185	210	195	50
Total P	Oc	12½p	45	60		
Total P	Oc	15	95	105	100	4
Total P	Oc	15 p	150	175	210	20
TrAlt A	Fb	17½	$6⅛	$6⅝		
TrAlt A	Fb	17½p		5		
TrAlt A	Fb	20	365	415	175	
TrAlt A	Fb	20 p		10	25	
TrAlt A	Fb	22½	125	150	115	1215
TrAlt A	Fb	22½p	1	25	5	143
TrAlt A	Fb	25		20	50	160
TrAlt A	Fb	25 p	125	150		110
TrAlt A	My	20	380	430		
TrAlt A	My	20 p	1	20		
TrAlt A	My	22½	135	160	180	185
TrAlt A	My	22½p	5	30	25	10
TrAlt A	My	25	15	40	30	145
TrAlt A	My	25 p	150	175		
TrAlt A	Ag	22½	165	190	185	122
TrAlt A	Ag	22½p	25	50	60	10
TrAlt A	Ag	25	25	50	50	710
TrAlt A	Ag	25 p	175	200	150	6
TrC PL	Fb	12½	$10⅛	$10⅝	$5	
TrC PL	Fb	12½p		10		
TrC PL	Fb	15	$7⅝	$7⅞	$6¼	435
TrC PL	Fb	15 p		10		
TrC PL	Fb	17½	$5⅛	$5⅜	$5⅛	95
TrC PL	Fb	17½p		10	1	225
TrC PL	Fb	20	262	287	275	175
TrC PL	Fb	20 p		15	10	60
TrC PL	Fb	22½p	5	30		
TrC PL	My	15	$7⅝	$7⅞	$7⅝	18
TrC PL	My	15 p		10		
TrC PL	My	17½p	5	20	15	50
TrC PL	My	20 p	10	30	65	64
TrC PL	My	22½p	40	65	150	30
TrC PL	My	25	35	45		
TrC PL	My	25 p	225	250		
TrC PL	Ag	17½	$5¼	$5½	462	200
TrC PL	Ag	17½p	5	25	10	20
TrC PL	Ag	20	325	350	325	295
TrC PL	Ag	20 p	25	50	85	21
TrC PL	Ag	22½	160	180	160	513
TrC PL	Ag	22½p	75	100	80	110
TrC PL	Ag	25	55	75		
TrC PL	Ag	25 p	250	275		
Trlon A	Fb	27½	462	$5		
Trlon A	Fb	27½p		20		
Trlon A	Fb	30	212	237		
Trlon A	Fb	30 p		15	45	20
Trlon A	Fb	32½		25		
Trlon A	Fb	32½p	10	35		
Trlon A	Fb	35		25		
Trlon A	Fb	35 p	250	287		
Trlon A	My	27½	$5⅛	$5⅜		
Trlon A	My	27½p		25		
Trlon A	My	30	300	325		
Trlon A	My	30 p	30	55		
Trlon A	My	32½	145	170	100	10
Trlon A	My	32½p	115	140		
Trlon A	My	35	55	80		
Trlon A	My	35 p	262	287		
Trlon A	Ag	27½	$5½	$5¾		
Trlon A	Ag	27½p	10	35		
Trlon A	Ag	30	362	387		
Trlon A	Ag	30 p	55	80		
Trlon A	Ag	32½	212	237		
Trlon A	Ag	32½p	145	175	262	
Trlon A	Ag	35	110	135	100	8
Trlon A	Ag	35 p	287	312		
W X						
Wcoast	Mr	12½	215	265	275	40
Wcoast	Mr	12½p		10		
Wcoast	Mr	15	1	25	35	240
Wcoast	Mr	15 p	20	40	25	50
Wcoast	Mr	17½		10		
Wcoast	Mr	17½p	235	285		
Wcoast	Jn	12½	225	275	275	30
Wcoast	Jn	12½p	1	15		
Wcoast	Jn	15	45	65	45	1644
Wcoast	Jn	15 p	30	55	60	50
Wcoast	Jn	17½		15	5	8
Wcoast	Jn	17½p	245	295		
Wcoast	Sp	12½	240	290	285	
Wcoast	Sp	12½p	3	25		
Wcoast	Sp	15	65	90	85	
Wcoast	Sp	15 p	40	65		
Wcoast	Sp	17½	5	25		
Wcoast	Sp	17½p	255	305		
Wlkr R	Mr	20	$7⅝	$8	$7	88
Wlkr R	Mr	20 p				20
Wlkr R	Mr	22½	$5⅛	$5½		311
Wlkr R	Mr	22½p	1	15		435
Wlkr R	Jn	22½	$5¼	$5⅝		205
Wlkr R	Jn	22½p	5	25		205
Wlkr R	Jn	25 p	20	45	40	276
Wlkr R	Jn	27½p	70	95	115	100
Wlkr R	Sp	22½	$5¼	$5⅝		49
Wlkr R	Sp	22½p	15	35		25
Wlkr R	Sp	25 p	40	65		60
Wlkr R	Sp	27½p	95	120		7
XCB	Fb	110	$8⅛	$8⅝		
XCB	Fb	110 p		10		5
XCB	Fb	115	$8⅛	$8⅝	312	
XCB	Fb	115 p		15		110
XCB	Fb	120	$6⅜	$6⅞		11
XCB	Fb	120 p		20		
XCB	Mr	115	462	487	437	5
XCB	Mr	115 p	5	25		170
XCB	Mr	120	$6⅞	$7⅜		6
XCB	Mr	120 p	15	45		11
XCB	Mr	125	300	350		6
XCB	Mr	125 p	110	160		98
XCB	Mr	130	65	95		
XCB	Mr	130 p	400	450		
XCB	Ap	120	$7⅜	$7⅞		
XCB	Ap	120 p	50	90		
XCB	Ap	125	400	462		5
XCB	Ap	125 p	212	262		3
XCB	Ap	130	155	185		
XCB	Ap	130 p	450	$5		
XXM	Fb	115	$5¼	$5⅝	$5½	1
XXM	Fb	115 p		10		38
XXM	Fb	120	$12	$13		
XXM	Fb	120 p		10		110
XXM	Fb	125	$7	$7¾		
XXM	Fb	125 p		10		75
XXM	Mr	115	$5⅞	$6¼		
XXM	Mr	115 p	1	25		10
XXM	Mr	120	$12	$13		
XXM	Mr	120 p	1	25		20
XXM	Mr	125	$7	$7¾		
XXM	Ap	120	$12⅛	$13⅛		
XXM	Ap	120 p	10	35		5
XXM	Ap	125	$6⅞	$7⅝		6
XXM	Ap	125 p	75	125	100	67
XXM	Ap	130	337	387		8
XXM	Ap	130 p	237	287		40
XXM	Ap	135 p	487	$5⅝		

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 0,03 / 74,62 CENTS US

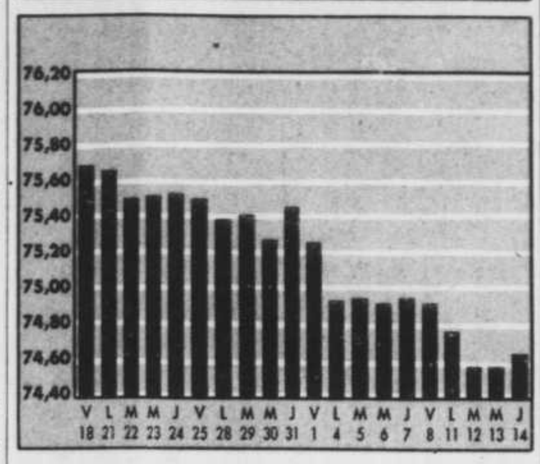

TAUX D'INTÉRÊT

INSTITUTIONS	DÉPÔT À TERME 30-59	1 an	3 ans	5 ans	PRÊT HYPOTHÉCAIRE 1 an	5 ans	PRÊT PERSONNEL 1 à 5 ans
Fid. du Québec	8.50	10.12	11.00	11.37	11.25	13.00	—
Trust Royal	8.25	10.00	10.75	11.25	10.75	12.25	12.50
Trust Général	8.50	10.18	11.00	11.50	11.00	12.75	—
Crédit Foncier	8.37	10.12	11.00	11.50	11.00	12.75	—
Morguard	8.75	10.25	11.00	11.25	11.25	12.50	—
Montréal Trust	8.25	10.25	10.75	11.50	11.00	12.75	—
Fid. Prêt. Rev.	8.75	10.00	11.00	11.50	11.00	12.75	12.50
Fiduciaires	8.62	10.00	11.12	11.50	11.25	12.75	—
Le Permanent	8.25	9.75	10.75	11.50	11.00	12.75	13.25
Morgan Trust	8.00	9.87	10.75	11.25	11.00	13.00	—
Soc. Nat. Fid.	8.75	10.00	10.50	11.00	11.00	12.75	—
Nat. Victo.-Grey	8.25	10.00	10.75	11.25	11.00	12.75	13.00
First City	8.75	10.00	10.87	11.50	—	—	—
Guaranty Trust	8.25	10.00	10.75	11.62	11.00	12.75	—
B. Mercantile	9.00	9.50	9.50	10.00	—	—	—
B. Nationale	8.00	9.00	9.50	10.00	11.25	13.00	12.75
B. d'Épargne	8.00	9.75	10.50	11.37	11.25	12.75	12.25
B. Royale	8.00	9.25	9.50	10.25	11.00	12.75	—
B. Commerce	8.00	9.00	9.50	10.25	11.00	12.75	12.75
B. de N.-Écosse	8.00	9.00	9.50	10.00	11.00	12.75	13.50
B. Continentale	8.50	9.50	1-.00	10.25	—	—	—
B. de Montréal	8.00	9.00	9.50	10.25	10.75	12.75	12.50
B. T.-Dominion	8.00	9.00	9.50	9.75	11.00	12.75	—
T. Financial	9.12	10.25	10.75	11.62	—	—	—
B. Com. Italiana	9.00	10.00	10.75	10.75	11.00	12.75	—
B. Com. du Cda	9.00	10.25	11.00	11.25	—	—	—
B. Cent. du Cda	8.30	9.75	—	—	11.25	12.50	—

Compilation LE DEVOIR, 14 février

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES 0,95 / 304,15 EN $ US

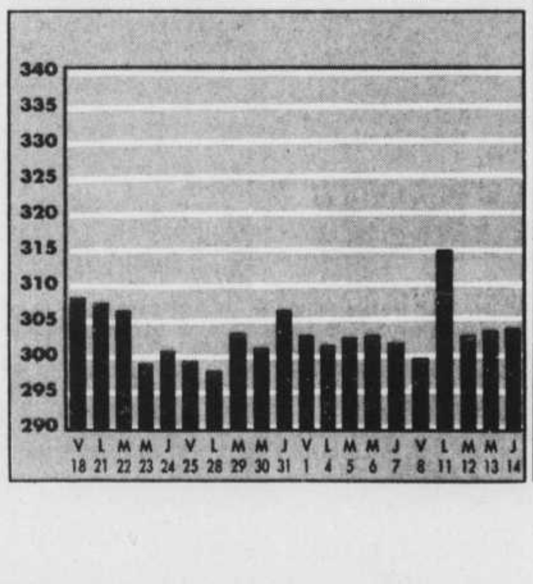

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES 0,080 / 6,297 EN $ US

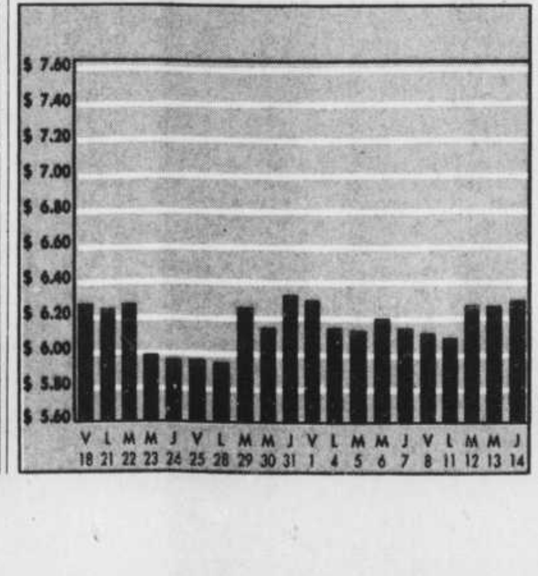

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Tendance à la hausse

VANCOUVER (PC) — La tendance était à la hausse, hier, à la Bourse de Vancouver et 10,750,004 actions ont été traitées.

On a dénombré 204 titres gagnants, 152 perdants et 419 stables.

L'indice global a fini à 905.87, un gain de 14.04 points.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
14,04	1,1	204
905,87	10,8	419
		152

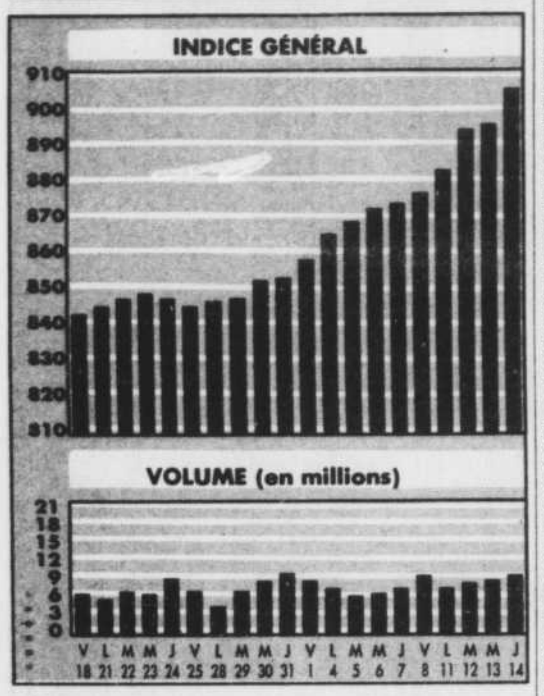

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aabco	1500	6	6	6	
Aby inv a	25500	50	39	39	−6
Aby inv b	15000	50	41	41	−12
Abitibi	4000	18	17	17	
Abuoil	264000	91	65	85	+21
Accgph	6000	75	75	75	
Accg wt	8000	3	3	3	
Achats	2000	22	22	22	−3
Achils	6333	35	34	35	+12
Acorn	2000	21	21	21	
Acaest	3500	56	53	56	+5
Adams	3000	65	65	65	
Adapt tc	12300	100	95	100	−2
Adnarn	47500	69	63	69	+6
Adriatc	500	26	26	26	+1
Aegis rs	1000	33	33	33	−2
Aerolift	4000	38	36	38	
Agio	1000	14	14	14	
Ajax	8500	41	40	40	
Alaska	6000	125	125	125	+5
Alclare	z250	9	9	9	
All Star	1000	18	18	18	
Alpha	2500	30	30	30	
A mng w	58500	32	26	26	−6
Amazn	4000	37	36	36	−2
Amble	170000	46	34	46	+12
Amble w	546000	12	6	11	+5
Amco	z100	42	42	42	
Amer bd	11500	13	11	11	−1
Am mcr	3000	15	14	14	−2
Amer a	253800	270	245	270	+25
Amer tel	2500	300	295	295	+5
Amhwk	16000	34	32	33	−1
Amir	2000	45	45	45	
Amstar	776950	48	39	42	+4
Amstr w	143300	15	10	10	
Anglo	3500	56	56	56	+1
Anglo Bo	9150	100	90	100	+5
Angus rs	11500	34	33	34	+6
Ansco rs	15500	44	40	42	−2
Applied	41200	230	210	230	+20
Aaarus	18500	8	8	8	
Arbsa	1000	20	20	20	
Arch dev	2000	5	5	5	
Artc Red	3000	26	26	26	
Argo dev	600	14	14	14	
Arcana	34500	28	26	28	+2
Aries	1508	255	250	255	
Arivac	5200	170	170	170	
Arizona	2700	310	300	300	+7
Ashbrt	500	10	10	10	
Asitka	30000	80	78	80	+1
Augsts	2000	15	15	15	
Austra	4000	32	32	32	
Avalon	5000	32	31	32	
Avaln w	20000	4	4	4	
Axiom	4000	60	60	60	+5
Averok	5900	4	4	4	
Ba res	5000	14	14	14	
BC res	6535	265	258	260	+4
Baha res	25000	43	40	42	
Bahma	19000	50	44	50	
Banbry	4500	39	39	39	
Banco rs	1000	73	73	73	
Bnk BC	1080	$6	5⅞	6	
Bankit	1500	27	27	27	−2
Bar	1500	60	50	50	
Baraqu	6000	35	34	35	
Basn pet	1000	12	12	12	
Battle	3000	20	19	20	+1
Baz res	15875	150	140	147	+2
Bdc ind	5400	46	44	46	
Belair	4000	18	18	18	−2
Belabn	2000	25	25	25	
Belmnt	11700	115	108	112	
Blmori	12000	90	90	90	+3
Berl res	134200	60	50	52	−6
Better	10000	20	20	20	
Bgs mnr	7000	32	30	30	
Billikin	1000	20	20	20	
Bishop	5000	95	85	95	+10
Blk Dmd	6300	21	21	21	
Blac sw	4500	52	52	52	−3
Blk thdr	12500	36	35	36	−4
Blkdme	500	225	225	225	
Boise cr	13000	45	42	45	+5
Bouldr	13500	21	18	21	+3
Bpi res	33300	155	145	151	+13
Brace	7500	40	40	40	−1
Bradsu	7000	16	16	16	
Brama	2000	38	38	38	
Bras d or	1000	55	55	55	
Brkwtr	10300	$5⅜	5⅛	5⅜	+⅛
Brigde	z200	50	50	50	
Brit pac	7000	40	37	40	+3
Bro res	3000	16	16	16	
Bronco	5000	4	4	4	+1
Brower	7000	33	33	33	
Br slbk b	7000	50	50	50	+1
Brx min	2500	14	14	14	−1
Bullet en	3500	40	40	40	−6
Butler	5000	63	58	63	+6

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	10000	32	30	32	−2
Calavrs	5000	8	8	8	
Calif slv	1700	$5	5	5	
Callex	9200	255	240	255	
Calyps	2500	15	14	15	+2
Can am	z250	15	15	15	
Canex	500	22	22	22	+2
Canmx	4500	40	40	40	
Cnartic	3000	80	76	80	
Canfic	5000	9	9	9	
Canova	7600	120	110	112	−13
Cnreo	2000	35	35	35	
Canuc	7000	45	45	45	+5
Capilno	12300	148	143	148	+2
Cpricrn	5500	17	14	17	+4
Caprk e	1500	30	30	30	−3
Cap cons	15000	17	15	15	+2
Caribe	1550	16	15	16	
Carl crk	5500	12	12	12	
Carlson	3000	24	19	24	
Carnes	1500	59	55	55	+5
Casa grn	5500	10	10	10	
Cascda	9000	42	40	40	−2
Casino	3500	17	17	17	
Casia pt	121000	35	32	34	+4
Catear a	500	15	15	15	
Caulfld	2000	17	17	17	+1
Cdn arct	3000	35	35	35	+5
Cdn cntl	z300	5	5	5	
Cdn ferit	2300	35	32	32	−6
Cdn pwn	13600	82	80	82	+2
Cdn prm	3500	51	50	50	
Cdn untd	6500	65	62	62	−1
Cdn ut w	20000	11	10	11	
Celbrty	5000	20	20	20	
Chalice	6833	115	115	115	−5
Chapel	183100	192	170	186	+20
Chrimg	500	25	25	25	
Charltn	3900	9	9	9	
Chariot	1000	29	25	25	
Chatwd	5000	38	38	38	−1
Chavin	1000	10	10	10	
Chckmt	4000	41	40	40	−2
Cheryl	1328	30	30	30	
Cheyen	z13	28	28	28	
Chutine	5000	21	20	20	
Cline	2000	18	18	18	−2
Cold Lk	500	22	22	22	
Colfax	13500	40	35	40	
Cloniai	500	120	120	120	
Colony	1600	160	159	160	+1
Colossl	1000	76	75	75	−7
Concert	12500	69	65	65	
Concrd	1500	12	12	12	
C ascot	2000	10	10	10	
C barier	800	80	80	80	
C Bound	5000	18	18	18	
Cons col	4000	46	45	46	+5
C Cinola	7500	225	225	225	+4
C Five St	3500	75	70	75	
Cons pay	z200	47	47	47	
C Reactr	z100	11	11	11	
C rio plat	1579	9	9	9	
C S Butte	500	17	17	17	
Conscot	5900	13	11	13	
Consort	17500	30	22	25	
Contct	1300	68	68	68	−5
Contnd	1500	37	37	37	
Con Sv	12000	115	110	115	+5
Cop yrkq	22500	4	4	4	
Cop Lak	14550	64	58	60	
Coralta	27000	20	18	18	−2
Corin	3000	30	29	29	−1
Cornad	1000	41	41	41	+1
Corprte	10000	5	5	5	
Corvet	1000	13	13	13	−5
Cosmos	9500	26	25	26	
Cous crk	9657	42	40	40	
Cove	50000	39	35	39	+6
Crack	500	21	21	21	
Cream	2000	23	23	23	
Cruiser	12500	55	50	55	+3
Crystal	6500	64	62	64	
Cumbr	1000	25	25	25	
Curator	6500	12	12	12	
Currie	500	55	55	55	+5
Custom	3400	15	15	15	
Cutlass	1000	185	183	185	
Cymric	1750	40	40	40	−3
Cyrano	19500	90	90	90	
Dor val	2500	85	85	85	+3
Dafrey	1000	13	13	13	
Dakota	1850	13	12	13	+1
Dalls e h	500	145	145	145	
Dankoe	z300	15	15	15	
Dash lke	4000	12	12	12	+1
Dasher	z210	13	13	13	
Dass gld	4000	42	42	42	
Davnpt	z12	9	9	9	
Dav kys	550	15	15	15	
Dawsn	3200	110	110	110	
De baca	2000	40	38	38	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
D south	153000	40	36	40	
Deex res	2000	11	11	11	−2
Del nort	2000	15	15	15	
Denar	5000	25	25	25	
Dentlo	z100	21	21	21	
Desert	3000	13	13	13	
Dia met	2500	45	45	45	
Dimnd	7200	135	130	130	
Dibl res	6500	60	55	60	
Dpimat	6000	51	51	51	
Dolphin	91500	57	52	55	+5
Doman	500	280	280	280	
Dompo	10000	8	8	8	
Dora	500	8	8	8	
Dragon	2500	95	90	91	+1
Draw rs	77600	224	200	217	+22
Drc res	2600	40	40	40	
Duwel	14000	35	31	35	+3
Dual res	2000	196	195	196	
Dunoil a	100	150	150	150	
Durat	3500	8	8	8	
Dusty M	1050	120	115	115	
Dnomc	4000	55	50	55	+8

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle R	5000	15	15	15	
East wst	2000	77	77	77	
Estr lits	5000	25	25	25	−1
Epemt	15000	40	36	39	+2
El dordo	14500	125	116	120	−3
E paras	18500	20	15	20	
Electra	2500	58	58	58	
Electra	20100	82	77	77	−8
Elite res	4000	39	39	39	+9
Emerik	6125	116	115	115	
Emir oil	3000	12	12	12	−3
Endlc	22000	27	27	27	
Energx	69400	95	88	90	−2
Enrx w a	2000	30	30	30	
Enfield	2000	68	68	68	
Epoch	1000	45	45	45	
Equine	2000	17	17	17	
Ericsn	3000	370	365	370	+5
Esprnz	5000	70	70	70	
Eureka	2000	70	70	70	
Euro pet	1500	125	125	125	−5
Evrest	20300	109	105	105	
Expo oil	10000	6	6	6	
Extotal	2000	62	62	62	+1
Field	5000	15	15	15	
Fiftha	4000	46	40	46	
Frst dvn	2000	50	50	50	
Frst wst	4700	105	100	105	
Fleck	3500	26	26	26	
Fletwd	5000	59	59	59	−1
Flin flon	3500	18	18	18	+1
Flow res	14900	48	41	48	+7
Folkstn	2000	55	50	50	
Force	44500	85	70	70	−15
Forms	14000	15	13	15	
Frt knox	1000	23	23	23	−1
Frtn Isl	3000	16	16	16	
Forum	1000	11	11	11	
Frnkin	500	38	38	38	
Freewy	2000	31	31	31	
Futurtk	16000	55	47	55	+9

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	3500	$5½	5⅜	5½	+⅛
Galiln	4500	20	20	20	
Galahd	800	70	70	70	
Gallant	2000	35	35	35	
Gamin	18500	45	42	44	−1
Gaslite	4500	10	8	10	
Gator rs	9000	22	19	22	+3
Gen syst	9500	94	85	89	
Genex	2000	23	23	23	
Genove	7600	36	35	36	+1
Gint bay	500	221	221	221	+1
Gnt pipr	11000	90	84	84	
Gnt Reef	500	310	310	310	
Gigi oil	13500	15	13	15	
Glamis	36600	$6	6	6	+⅛
Gil tech	8500	22	22	22	
Gold pnt	10000	36	36	36	−4
Gld seek	9500	20	19	20	+1
Gld st	4000	54	54	54	−1
Gold pan	3000	28	28	28	
Goldblt	1500	77	75	77	+1
Gldn ber	6000	80	65	80	+18
Gldn cad	17100	380	350	380	+40
Gl cncrd	1000	45	45	45	
Gldn crn	7000	75	71	71	−1
Gldn eve	2000	21	21	21	
Gldn key	2500	95	95	95	+4
G knight	6500	299	295	299	+4
Gldn lion	20900	232	220	232	+7
Gld nws	4000	24	24	24	
Gld nrth	800	81	81	81	
Gld seal	5000	19	19	19	+3
Gldnbel	10500	94	90	94	
Goldra	2266	100	100	100	
Goldex	2000	26	26	26	
Gldfevr	70000	65	46	65	+19
Gldhvn	2500	66	66	66	
Gldhrst	2000	25	25	25	
Goldrh	50500	47	40	45	+5
Gldsil	4000	75	75	75	+1
Goldstk	9700	69	66	69	
Gldstn	5000	70	70	70	
Gldslm	12000	110	90	95	+25
Goldwn	16900	45	36	37	−5
Goliath	2500	$6⅛	6	6	+⅛
Gossan	3000	6	6	6	−2
Grancp	500	35	35	35	
G canyn	2000	14	14	14	
Grnd frk	1500	20	20	20	
Grnde tk	1000	45	45	45	
Grndv	4400	201	200	200	
Grangr	2000	29	29	29	
Granvil	3000	28	28	28	−1
Grenwl	5900	52	45	45	−4
Grit res	500	95	95	95	+5
Grndst	z123	21	21	21	
Grt cmr	500	10	10	10	
G Centrl	2000	23	23	23	
Grt Pac	1300	78	78	78	
G w pete	5500	27	27	27	
Gulf fltn	4300	160	155	160	+5
Htr ind	600	340	330	340	
Hallmk	14000	52	47	51	−1
Hambr	1500	32	32	32	+1
Hardy	3000	29	29	29	
Hargor	6000	25	20	25	
Harlin	2000	48	48	48	−2
Haultin	4500	11	10	11	
Hector	500	125	125	125	
Helix	19600	165	163	163	−7
Helix w a	14500	60	58	60	−1
Hellenc	2000	20	20	20	
Hemgl	7000	18	18	18	−2
Hemlo	500	23	23	23	+1
Henesy	20800	30	28	29	+1
Herdis	1500	30	30	30	−3
Heritge	1000	30	30	30	
Heron	16500	23	22	23	
Hi tech	5000	40	35	40	+5
High rsr	3000	40	40	40	
Hllnd Cr	z118	38	38	38	
Himac	1500	20	20	20	
Homstd	2000	50	50	50	
Homstc	1000	16	16	16	
Horton	4000	45	45	45	
Hot res	1000	50	50	50	
Hudson	4000	15	15	15	
Hmbolt	1000	15	15	15	+2

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican	3000	60	60	60	
Ice Stn	1000	18	18	18	
Impala	11000	22	20	20	+1
Imprial	4800	80	80	80	
Indescr	2000	30	30	30	
Indian	10250	145	140	140	−2
Infsv sys	7500	5	3	4	
Ingot res	5500	80	78	80	+1
Irecov	13000	105	101	101	−7
Inland w	16000	5	3	3	−4
Inlet res	19000	80	62	80	+30
I ocean	5000	55	55	55	−3
Intactn	z125	18	18	18	
Intr dta	3000	120	120	120	
Intrike	2000	94	90	93	+3
Istrt res	7000	52	50	52	
Intl belv	1833	40	36	40	
Itl Brmc	500	24	24	24	
I camero	3000	109	109	109	+4
I chroke	17000	39	37	38	+2
Intl crna	11050	$8	7½	8	+⅛
Intl dom	8000	50	45	50	+1
Intl fiver	10500	26	24	26	
Intl hrs	2100	350	315	350	+85
Intl knrg	z250	28	28	28	
Intl Pete	5200	220	220	220	
Intl phsr	99000	69	57	69	+15
Int phnx	6500	13	13	13	
I rhodes	7300	32	31	32	
Intl ryln	37800	55	50	51	+1
Ishasta	1000	18	18	18	−1
I Stndrd	8500	68	63	64	+1
Intl tillx	31400	200	170	200	+30
Intl trbn	19900	93	90	93	+4
Intl vric	26800	294	280	285	+4
I wstwrd	z175	8	8	8	
Int widct	9833	25	16	24	
Irvco	500	25	25	25	
Is canyn	1667	14	14	14	
Island M	2500	30	30	30	
Ivory oil	500	25	25	25	+5
Jack crs	400	775	775	775	
Jacksn	19500	140	135	140	+5
Jaina	7000	30	30	30	+5
Javelin	7472	120	115	120	+5
Jetta res	11500	48	45	45	−3
June	2000	25	25	25	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaba	1500	40	40	40	
Kamad	3000	37	37	37	−1
Kangld	1800	90	90	90	
Kerf pet	1000	14	14	14	
Kerry	33500	59	55	59	+4
Kettle	700	105	100	105	+5
Kidd res	33832	44	40	41	−4
Killick	1500	34	34	34	
Kng slm	6885	250	240	250	+5
Kngdm	2000	6	6	6	
King Kin	1000	60	60	60	
Knie	2500	22	22	22	
La Teko	5000	105	100	102	+2
Lancstr	1500	135	135	135	−3
Lansco	2000	38	38	38	
Laredo	20500	45	35	45	+10
Lathwl	18000	15	14	15	
Lazrus	4500	20	20	20	
Lear oil	35000	105	94	95	−2
Lev	2100	230	226	230	
Levngd	3500	65	65	65	
Levon	1000	245	245	245	−5
Librt bel	4500	30	30	30	−1
Lincoln	5167	125	120	121	+1
Lockwd	7500	55	45	45	−10
Lode res	1000	60	60	60	
Lodi mtl	514500	39	20	37	+17
Logan	38000	75	70	71	−1
Logan w	75000	16	14	15	
Logo res	2000	46	46	46	
Lone str	500	6	6	6	−2
Longbt	38000	33	27	31	+4
Loredi	8500	20	20	20	
Lornex	890	$35	34½	34½	−½
Lost lak	500	163	163	163	
Loyalst	6000	35	35	35	
Lcky stk	12500	18	17	17	−1
Lunar	4700	25	25	25	+1

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Macfie	500	13	13	13	
Mcmin e	2700	31	31	31	−4
Maggie	13000	13	13	13	
Magna	2500	285	280	280	
Magnm	3200	23	22	22	
Magns	1500	61	61	61	
Mhgny	7500	91	90	91	+1
Majore	5000	12	11	11	
Mairt	7500	65	60	60	−5
Martic	2100	$12	12	12	
Mmoth	2500	10	8	10	+2
Mnchst	500	35	35	35	
Mandr	51300	88	83	85	−8
Maple	1500	27	27	27	
Marig	40000	136	124	125	−7
Marig w	500	70	70	70	
March	8000	15	15	15	
Marco	1900	200	190	200	+15
Marlin	500	20	20	20	
Marnr	500	25	25	25	
Mariat	1000	55	52	55	+5
Masive	2400	340	335	335	−5
Mvrick	11000	50	45	48	+4
Maxim	21000	60	49	55	+5
Mayan	19000	12	9	12	
Maymc	11430	240	230	230	
Mayc	26100	30	25	25	
Megain	2500	5	5	5	
Meirse	1500	30	30	30	
Menika	3500	29	29	29	
Merlin	7000	45	45	45	
Merit rs	3600	210	200	205	
Metoil	41500	40	39	40	+2
Michl rs	z200	15	15	15	
Michm	4000	33	33	33	
Micron	300	275	270	270	
Midlgat	12000	37	35	37	+1
Midlnd	31000	68	65	66	−2
Midnpr	13000	45	41	41	−3
Migt wt a	500	15	15	15	
Migent	6100	181	175	180	
Mindy	500	110	110	110	
Minerx	4900	100	98	100	
Mneta	39000	19	18	19	+1
Mintek	1000	15	15	15	
Mirm en	6000	24	24	24	
Mistral	5500	20	20	20	
M video	3200	250	245	245	
Monalt	2000	40	40	40	
Mono	11500	19	17	19	
M christ	175900	129	118	126	−2
Mosaic	2000	28	28	28	−1
Mosprt	700	200	200	200	
Mosato	2500	31	31	31	+3
Moss	5000	17	16	17	
Mountn	52300	37	35	37	+2
Mt clvry	5500	50	50	50	
Mndee	20500	65	58	65	+1
Murgld	1000	24	24	24	
Musing	2000	60	56	60	−10
Musto E	30000	340	330	330	−5
Nakusp	1000	20	20	20	+1
Nalos	116000	65	56	63	+6
NCA Mrl	100	226	226	226	
Netl tec	12050	$7½	7⅜	7½	
Nevcal	18000	14	12	14	
N arcdia	z125	57	57	57	
New beg	11700	86	82	82	+1
New frn	5500	110	100	110	+10
New pen	2000	80	80	80	
New rid	14000	45	40	40	−8
New sbn	500	41	41	41	
Newcn	z125	10	10	10	
Newfld	1500	115	115	115	−3
Newlin	2000	11	11	11	
Newtec	21000	76	70	70	−4
Nexus	600	410	410	410	
Ni Cal	3400	$5⅜	5	5⅛	−¼
N hawk	16100	310	290	290	−20
Nor con	3500	60	60	60	
Nrman	6500	21	20	21	+1
Normn	500	47	47	47	
Norsat	2760	430	425	425	
Norsmt	1000	55	55	55	
Nortek	13200	35	30	35	+9
No powr	10000	36	35	36	+2
Nth Sth	4000	40	40	40	+5
Nthair	2800	176	165	176	+16
N Hrzon	1000	10	10	10	
Nw sport	z30	435	435	435	
NRD Mn	1000	70	70	70	−5
N dynsty	4000	100	100	100	
N eagle	87000	35	25	35	+7
Ntn engy	2000	15	15	15	
Nupac	102100	125	105	120	+15
Nu lady g	500	11	11	11	+3
Nu start	7000	28	25	27	−1
Nunsco	5050	106	100	106	−1
Nuspar	3000	42	42	42	−1

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Op res	53500	63	56	56	
Odysey	2500	35	35	35	
Ohio	z100	27	27	27	
Omni	7000	22	22	22	+3
Oscar rs	9500	6	5	5	
Osler res	5500	33	31	31	−2
Outlnd	2000	46	46	46	+1
P cypres	4000	10	10	10	
Pac rdge	5000	18	15	18	−2
Packrd	2000	27	25	27	+2
Palace	7000	20	20	20	
Palrmo	4100	89	84	88	+8
Paliser	1500	30	28	30	
Pan am	2000	174	174	174	
Panthr	3500	30	30	30	
Paragn	14000	25	25	25	
Parkin	4500	42	40	40	−2
Parlor	2500	40	40	40	
Psdna	1700	450	450	450	+10
Pecos	36600	190	175	185	
Penisla	20400	80	70	70	−10
Perron	6500	47	45	46	+1
Ptrsfld	1200	115	115	115	−5
Petrocl	4000	23	20	23	
Petrlac	33000	9	8	8	−1
Petrom	5000	115	114	115	
Ptroan	2500	19	18	19	
Petrotx	1000	5	5	5	.....
Pezaric	29500	300	260	295	+35
Philip rs	5000	15	15	15	
Pinto	4400	415	400	405	+5
Pipestn	17000	105	103	105	
Plains	z100	50	50	50	−2
Pm ind	2000	60	60	60	
Polaris	5000	41	40	41	−4
Poney	4710	14	12	14	+2
Prtavid	3000	69	65	65	
Potntil	1500	20	20	20	−1
Potter B	z10	101	101	101	
Pwrgm	40000	49	46	49	+4
Primrs	74500	70	67	67	−5
Princtn	8500	115	110	115	+5
Princt w	3000	1	1	1	
Prism	3000	17	16	16	−4
Pryme	6500	47	47	47	−2
Pulsar	9500	15	15	15	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quants	4100	45	45	45	
Qued res	5000	33	33	33	−3
Quintel	1000	17	17	17	
Quinto	2000	45	45	45	
R c i res	500	33	33	33	−3
Robbit	12000	17	17	17	
Rafael	500	26	26	26	
Rainex	3000	36	35	36	
Ralegh	10000	55	50	50	−7
Ramcr	700	40	40	40	
Ramm	4500	94	92	92	−3
Ramrd	4000	15	15	15	−5
Rea gold	1000	105	105	105	−5
Reako	8500	22	20	22	+2
Reba res	18700	114	100	104	+9
Red dmn	5276	27	27	27	
Red hill	1500	63	62	63	
Regnl	1000	475	475	475	
Reguls	8000	39	39	39	+1
Repadr	1000	35	35	35	
Rexpir	4080	98	95	98	+8
Rhyolit	12000	50	48	48	
Richprt	6200	187	180	180	
Rideau	10000	15	15	15	+1
Ridcrst	z400	18	18	18	
Rmacn	2000	18	18	18	
Rio sier	3000	40	40	40	+2
Rocestr	4500	75	75	75	
Rocrdg	7500	44	42	43	+1
Rckspn	17000	15	15	15	
Rococc	55000	23	20	22	+2
Rococo r	11000	16	15	16	+1
Roddy rs	14550	43	42	43	+4
Rodeo	30500	27	26	27	
Romx	8000	22	21	22	+2
Rthchd	8000	16	13	16	
Ruskin	4000	50	50	50	+4
Ryan	4500	30	28	28	−2

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sands M	2000	100	100	100	
Santa S	1000	35	35	35	
Sasko b	7000	17	17	17	
Solurn	20600	240	210	235	+23
Saxton	3500	400	370	370	−20
Scotia	3000	24	20	24	
Scottie	2800	100	96	96	−4
Sea gold	20500	12	12	12	+1
Searay	21000	16	13	13	−1
Seastr	26000	26	25	26	+1
Seastr w	24000	6	6	6	
Seatac	62000	40	30	40	+18
Seawnd	2000	6	6	6	
Snsrstt	1000	35	35	35	
Sentry	6000	18	17	18	
Shakwk	4000	45	35	45	
Shallow	22200	135	115	135	
Shandn	1000	15	15	15	
Shiloh	1500	15	15	15	
Sibola	20000	10	9	10	
Sienna	500	43	43	43	−4
Sigma	29450	195	175	195	+23
Signl hil	2000	65	65	65	−1
Signet rs	129720	90	84	87	−2
Sigent r	179667	28	23	28	+3
Silnt cnv	9000	40	38	39	−1
Silvr cup	17000	59	57	58	+1
Slv hrt a	4450	220	215	220	+5
Silvr hill	2000	24	24	24	+1
Slvrdo	9500	195	185	195	+20
Slvrif	800	90	90	90	−5
Silvrsd	800	100	99	100	
Simpat	24000	61	59	59	−1
Skelly rs	3500	52	52	52	
Skylark	17500	45	44	45	+3
Skyline	1000	75	71	75	
Skyrckt	2500	15	15	15	
So lumnr	1700	65	65	65	
Sohio ex	18500	30	28	29	−1
Sthn star	17100	155	151	153	+1
Sthw tec	11500	70	68	70	
Sovrgn	4000	18	18	18	
Sprngb	20500	88	75	80	
St georg	1000	28	28	28	
Stabell	3500	70	68	70	
Stallion	1500	23	23	23	−2
Strbrst	1000	13	13	13	−2
Starfire	18150	102	97	102	+4
Stan gld	7500	26	25	25	
Stray hr	1000	50	50	50	
Sun god	22000	25	24	24	−1
Suncst	2000	23	23	23	+3
Sundan	16000	10	10	10	
Sun msk	1400	28	26	28	
Suprem	4500	40	40	40	
Surinm	16000	18	18	18	
Suthrld	1000	21	21	21	
Sutton	11500	53	50	50	+4
Sydney	1500	28	28	28	
Tamra	1500	20	20	20	
Tandm	8500	47	45	47	
Tappit	1500	26	26	26	−2
Tashta	3000	65	65	65	
Tay Rvr	2000	16	16	16	
Tegra	3500	55	42	42	−8
Telstar	10125	61	60	61	−1
Templr	63000	16	14	15	
Tenain	1000	24	24	24	
Tenore	107500	34	20	34	+15
Terato	2000	21	21	21	
Terlton	1000	35	35	35	+1
Terrm	17000	88	81	81	−8
Texpez	180500	37	25	35	+10
Thndr ex	2900	105	100	100	−5
Tiara	1000	17	17	17	
Tiburn	z200	77	77	77	
Tms sq	5500	30	30	30	
Tonph	9500	22	20	20	−2
Topaz ex	1500	35	35	35	−2
Totem	500	30	30	30	
Torngn	1000	72	72	72	+2
Tracon	5000	5	5	5	
Tracer	15000	15	15	15	
Tradr rs	500	54	54	54	
Tc Pipe	5700	$22⅞	22¾	22¾	
Tri basin	900	85	85	85	
Tri Star	5827	86	86	86	−4
Tri state	13500	89	81	85	−3
Tri west	8500	12	12	12	−1
Trident	2500	35	35	35	
Tripon	5000	30	27	27	−7
Trojan	1000	6	6	6	
Tundra	12800	26	25	26	
Turner	4000	29	29	29	+4
Tye expl	149800	370	340	365	+30
Tyix res	5000	70	70	70	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Unicrn	6500	45	45	45	+4
UCbrge	500	31	31	31	
U Gunn	500	12	12	12	
U Herne	9600	190	185	185	
Utd librt	2000	58	58	58	
Utd mng	800	155	140	140	−5
Utd rdfr	z400	99	99	99	
U Wstld	2300	40	38	40	+4
Us precs	1500	300	290	290	−10
Valciar	7500	66	66	66	+1
Valhala	2500	50	50	50	
Vndrx	3000	10	10	10	−5
Vantex	1500	8	8	8	
Vanwin	6000	39	35	39	+1
Velvet	6000	35	32	35	
Ventex	5000	10	10	10	
Veronx	7600	$6½	6¼	6¼	−⅛
Viceroy	3000	30	30	30	+4
Vilebon	12400	16	15	15	−1
Vip dyn	150500	17	12	17	+5
Viscont	12500	37	30	37	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Warlor	34500	95	90	90	
Warstr	5000	28	28	28	−2
Waybo	6700	12	12	12	
Weaco r	3800	85	82	82	−3
Wlcm N	9500	60	60	60	+1
West mr	10250	80	70	75	
West nrs	2100	440	435	440	+5
Westm	33000	48	41	45	−3
Westat	28350	210	200	210	+13
Wstbnk	1000	440	440	440	+10
W alinbe	z95	40	40	40	
West pac	15750	50	48	50	
W trinity	15000	29	29	29	
W Warnr	500	25	25	25	
Wstlke	2000	62	62	62	−3
Westly	2100	75	70	70	+4
Westrx	9500	18	18	18	
Wstunit	27000	26	25	26	+1
Wildfir	46000	45	41	43	+1
Wimbly	5000	3	3	3	
Windra	8200	69	66	66	
Windsr	3000	22	20	22	
Winstn	4500	40	37	40	+6
Wrld c	1000	21	21	21	
Wrld wid	z200	38	38	38	
Xenex	6000	16	16	16	−1
Xing hai	500	20	20	20	

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
York	100	450	450	450	
Young	1500	25	22	22	−3
Zenco	23500	48	45	48	−1
Zone	4000	71	70	70	
Zurich	2750	32	32	32	+1
Zytec	35100	255	240	245	−1
20th Cen	16500	15	14	15	+2

TABLEAU DE BORD

			Mois préc.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	nov.	410.75	408.25	4.07
Revenu du travail (millions $)	nov.	20,001.9	20,004.3	6.86
Personnes occupées (en millions)	jan.	10.68	10.97	2.3
Chômeurs	jan.	1,483,000	1,316,000	0.7
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	nov.	3,945.8	3,942.2	2.36
Appartenant aux fabricants (millions $)	nov.	32,862.5	32,916.3	7.84
Nouvelles commandes (millions $)	nov.	19,856.5	20,278.2	8.01
Commandes en carnet (millions $)	nov.	22,183.8	22,223.0	9.15
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	déc.	124.1	124.0	3.8
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	déc.	94.7	94.5	−0.1
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	déc.	221.9	221.7	4.52
sans charbon, pétrole Brut gaz naturel	déc.	156.5	156.4	1.43
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	déc.	313.9	313.4	3.63
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	nov.	1,140.3	14,021.6	3.61
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	déc.	8,792	110,874	−17.4
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	nov.	5,212	52,362	29.3
Production d'électricité (TW/h)	nov.	37.5	383.6	8.33
Production de gaz (millions de mètres cubes)	oct.	8,591.7	81,139.6	6.8
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	oct.	6.9	72.6	1.6
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	déc.	8,999	112,511	23.9
Importations, base balance des paiements (millions $)	déc.	−6,905	−91,682	25.4
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	déc.	18.7	264.4	15.8
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	nov.	1,192.7	13,465.5	15.4
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	nov.	1,254.7	9,666.7	5.08
Livraisons des fabricants (millions $)	nov.	19,895.8	207,942.6	13.7
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	déc.	1,072.6	15,679.8	28.6
Ventes au détail (millions $)	nov.	10,462.9	103,039.0	9.0

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 14

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Oba 01	Sp	90 p	1	7	$5¼	$85¾
Obd 04	Mr	87½	20	104	250	$89⅞
Obd 04	Jn	87½p	1	119	150	$89⅞
Placer	Jn	25	3	482	180	$25⅛
Powr f	My	27½	20	45	287	$29½
Powr f	My	30	5	236	135	$29½
Powr f	Ag	27½	10	217	387	$29½
Powr f	Ag	30	23	126	200	$29½
Q R						
Rang	Ap	6	10	556	100	$6¾
Rang	Ap	7½	60	4545	30	$6¾
Rang	Ap	7½p	67	384	85	$6¾
Rang	Ap	10	8	2835	5	$6¾
Rang	Ap	10 p	5		310	$6¾
Rang	Jy	5	3	2578	220	$6¾
Rang	Jy	7½	85	2405	60	$6¾
Rang	Jy	10	6	317	15	$6¾
Rang	Oc	6	5	70	185	$6¾
Roy Bk	Ap	25	100	703	$6½	$31
Roy Bk	Ap	27½	12	812	375	$31
Roy Bk	Ap	30	20	3013	175	$31
Roy Bk	Ap	30 p	2	405	45	$31
Roy Bk	Ap	32½	19	1137	35	$31
Roy Bk	Jy	30	15	384	230	$31
Roy Bk	Jy	32½	58	674	115	$31
Roy Bk	Oc	27½	7	30	485	$31
Roy Bk	Oc	32½	4	147	145	$31
S T						
Segrm	Ap	55	16	677	375	$57⅞
Segrm	Ap	60	63	232	110	$57⅞
Segrm	Ap	60 p	10	10	255	$57⅞
Segrm	Jy	60	5	65	235	$57⅞
Segrm	Oc	55	7	74	$6½	$57⅞
Segrm	Oc	60	17	187	355	$57⅞
Segrm	Oc	60 p	5	103	420	$57⅞
Shell C	Fb	22½	7	1112	135	$23¾
Shell C	Fb	25	10	1011	1	$23¾
Shell C	My	22½	12	1506	245	$23¾
Shell C	My	25	318	1192	80	$23¾
Shell C	Ag	22½	2	138	290	$23¾
Shell C	Ag	25	3	198	175	$23¾
Spar f	Ap	25	2	174	250	$26½
Spar f	Jy	27½	10	109	160	$26½
Spar f	Jy	30	10	30	80	$26½
Stlco A	Fb	20	22	763	290	$22⅞
Stlco A	Fb	22½	90	530	55	$22⅞
Stlco A	Fb	25	15	780	2	$22⅞
Stlco A	My	20	85	1761	330	$22⅞
Stlco A	My	22½	63	1145	160	$22⅞
Stlco A	My	25	119	456	60	$22⅞
Stlco A	Ag	22½	35	528	220	$22⅞
Stlco A	Ag	25	30	375	100	$22⅞
T-D Bk	Mr	17½	10	1451	195	$19¼
T-D Bk	Mr	20 p	10	19	90	$19¼
T-D Bk	Jn	17½	59	1892	215	$19¼
T-D Bk	Jn	20	10	725	85	$19¼
T-D Bk	Jn	20 p	1	10	100	$19¼
T-D Bk	Sp	20 p	2	14	115	$19¼
TIX	Fb	125 p	3	439	1	131⅛
TIX	Fb	130	339	255	120	131⅛
TIX	Fb	130 p	28	388	20	131⅛
TIX	Fb	135 p	40	62	375	131⅛
TIX	Mr	120 p	10	88	15	131⅛
TIX	Mr	125	49	168	$6½	131⅛
TIX	Mr	125 p	45	418	50	131⅛
TIX	Mr	130	154	446	250	131⅛
TIX	Mr	130 p	286	423	190	131⅛
TIX	Mr	135	128	378	100	131⅛
TIX	Mr	135 p	9	9	495	131⅛
TIX	Ap	120	132	10	$11¾	131⅛
TIX	Ap	125	14	234	$6¾	131⅛
TIX	Ap	125 p	10	128	85	131⅛
TIX	Ap	130	5	374	370	131⅛
TIX	Ap	130 p	16	234	250	131⅛
TIX	Ap	135	160	922	140	131⅛
TIX	Ap	135 p	20	101	495	131⅛
Total P	Jy	15	15	45	75	$13¾
TrC PL	Fb	22½	5	20	50	$22¾
TrC PL	My	17½	40	624	$5¼	$22¾
TrC PL	My	20	5	537	312	$22¾
TrC PL	My	22½	10	289	125	$22¾
W X						
Wlkr R	Mr	25	111	2172	300	$27⅝
Wlkr R	Mr	25 p	9	795	10	$27⅝
Wlkr R	Mr	27½	508	790	85	$27⅝
Wlkr R	Mr	27½p	15	345	55	$27⅝
Wlkr R	Jn	25	23	813	312	$27⅝
Wlkr R	Jn	27½	114	479	135	$27⅝
Wlkr R	Sp	25	3	234	337	$27⅝
Wlkr R	Sp	27½	28	335	175	$27⅝
XXM	Mr	125 p	70	109	65	132⅝
XXM	Mr	130	61	155	337	132⅝
XXM	Mr	130 p	64	137	175	132⅝
XXM	Mr	135	31	21	100	132⅝
XXM	Mr	135 p	14	14	375	132⅝
XXM	Ap	135	30	30	212	132⅝

Total volume 20537.
Total open interest 398560.

FONDS MUTUELS

MEMBERS	
Aetna-Midland	
MMF 9.70	10.00
Fix Inc	9.83
Div	9.79
Rsces Can	9.92
AGF Group	
Amer Gth	18.68
Cdn Gas Egy	6.66
Cdn Sec Gth	6.67
Cdn Trusteed	4.33
Corp Inv	10.53
Corp Inv Stk	5.94
Grth Eqty	6.84
HiTech	9.15
Japan	8.15
nMMF 9.63	10.00
Optn Eqty	4.44
Special	10.63
Pfd Inc	9.90
Assoc Inv	5.87
Bolton Tremblay	
Cda Cum	13.10
Income Fd	10.84
Intern'tl	15.81
Mny Fd 9.47	1.00
Pld Rsces	12.71
Taurus	5.46
Calvin Bullock	
Acrold	2.04
Banner Fd	5.55
CIF	7.07
CIF Inc Fd.	8.20
Central Group	
yCompound	12.80
yDividend	13.28
yFund 4000	6.15
yIn'tl Gth	8.49
yNat Res Gth	5.42
yNorthn Egy	4.79
yRevenue Gth	3.79
yUnivest	6.41
CSA Mgmt Group	
Goldfund	3.81
Goldtrust	4.50
Confed Group	
Dolphin Eqty	7.62
yDolph Mtge	5.22
Cundill Group	
ySecurity	11.71
Value	11.63
Dynamic Group	
ynDyAm Cdn	9.32
ynDy.Am US	6.98
ynDy.Cdn Fd	16.64
ynDyGrd Gold	3.76
ynDy Inc	5.59
ynProspector	.79
ynSavgs 8.75	10.00
Eaton Bay Group	
Cmmnwlth	9.14
Dividend	6.58
Growth	11.64
Income	3.83
Internt'l	13.15
MMF 9.14	10.00
yMtge	10.29
Viking	12.64
E-P Mny 10.09	1.00
Guaranty Trust	
yninv Eq	18.89
yninv Inc	4.28
ynMtge	10.73
Guardian Group	
Canadn	5.93
Enterprise	1.44
Grth Fd	22.54
North Amer	6.73
STMny 9.13	10.12
World Eq	6.16
Imperial Group	
yMtge	10.08
yRealty Gth	10.00
InvestorsGroupt	
yBond	4.09
yDividend	8.49
yGrowth	8.57
yIndex Stk	5.13
yIntern'tl	13.35
yJapan	19.72
yMtge	5.02
yMutual	7.67
yProvdnt Stk	10.46
yReal Prop	4.99
yRetiremnt	16.83
Jones Heward Gr.	
ynJH Fund	6.26
ynJH Amer	6.26
McLeod Yng Weir	
nCan Bk 9.07	1.00
nGovt 9.02	1.00
Mer Group	
Eqty	12.77
Growth	12.38
MMF 9.34	10.00
ynMKW Lotus	11.11
Montreal Trust	
ynEqty	25.46
ynIncome	7.37
ynIntern'tl	15.19
ynMtge	10.20
Mutual Group	
nMMF 8.69	1.00
Diversifd 25	10.30
Diversifd 40	10.52
Diversifd 55	10.51
Equifund	10.84
Ont. Teachers Gr.	
ynAggressv	34.06
ynDiversifd	35.43
ynFixed 10.4	10.00
ynMtge	26.20
Principal Group	
yBond	2.71
yCollective	17.01
nEqty USF	6.41
yGrowth	6.99
Venture	9.224
yWorld US	6.60
Prudential Group	
Growth	8.80
Income	5.06
Put Hlth Sci	9.93
ynReal Gth	10.87
Roylund Group	
nRoyFd	14.72
nRoyfd Inc.	4.68
Sagit Group	
yCam Gth	7.33
yInt'l Egy	2.92
yIntl Inc	4.67
yTrans A	6.27
yTrans B	81.20
yTrans C	13.10
ySask Dev Fd	5.39
Sterling Group	
Equity	6.08
yMtge	5.00
Templeton Group	
Temp Gth	13.90
Tem Cdn	4.57
Trimark Group	
Trimark	9.67
Trimark Cdn	8.74
Universal Group	
Amer	7.60
Eqty	7.43
Income	4.40
Japan	6.09
Resce	5.77
ynWaltaine	43.43
NON-MEMBERS	
ynAltamira Fd	6.33
Beaubran Group	
yHypo	10.33
Inc	7.22
yOblig	9.47
ynCan-Anaes	9.43
Capital Gth	8.69
nCapstone	5.32
Co-Op Trust Gr.	
ynCT Mut	16.85
ynGth	9.97
ynIncome	8.82
Desjardins Gr.	
yActions	17.34
yHypo	4.52
yIntern'tl	15.94
yOblig	4.43
Dixon, Krog Gr.	
D K Trust	12.54
D K Int'l	16.16
Heritage	3.56
yDomequity	10.66
yFstCdn Mtg	11.22
yFiscon Fd	7.30
Harvard	13.94
Industrial Group	
CS Mgt 9.19	10.00
Indust Am	5.89
Indust Div	8.40
Indust Eq	14.46
Indust Gth	10.14
Indust Inc	8.64
Indust Pens	4.34
Mack Eq	1.97
Mack Mtg	1.03
yMaritime Eq	4.24
Marlborough	10.17
yMD Growth	9.67
nAtrusco	28.65
NW Group	
Canadian	7.33
Equity	13.12
yNW Trust Eq	16.02
Pemberton Group	
Pac Gth	7.66
Pac Ret	5.62
Pac US Gth	4.81
PHN Group	
yBond	8.53
yCanadian	14.72
yDiv Inc	12.25
yFund	26.69
yPooled	40.28
yRRSP	36.51
PMF Mngmnt Ltd.	
nPension	9.85
nXanadu Fd.	8.49
Pret et Revenue	
yAmer	20.88
yCanadian	10.01
yFonds H	5.18
yRetraite	15.36
Syncrovest	6.45
yTradex	6.51
Trust General	
ynActions	19.99
ynOblig Hypo	8.68
ynHypo	10.45
ynVal Amer	10.13
United Group	
Accum	8.38
Accum R.	9.19
Amer	4.90
Cont. Mtg	5.23
Security	4.14
Venture	8.36
Venture Ret	9.96
Western Gth	3.75
U.S. FUNDS	
Dreyfus Group	
Dreyfus Fd.	12.09
Neuberger Berm:	
Manht	7.32

MARCHÉ À TERME

Marché des valeurs à terme (Transactions combinées Toronto-Montréal) Par la PRESSE CANADIENNE

Bons du trésor du Canada, 91 jours, $1 million, multiples de $0.005.

	Haut	Bas	Cours Régl.	Var.	Cont Vig.
Mar 85	89.55	89.40	89.50	.22	296
Jun 85	89.15	88.95	88.95	.07	281
Sep 85	—	—	88.70	—	46
Déc 85	—	—	90.05	—	0

Ventes: hier 117.
Contrats en vigueur: mercredi 623.
Limite de fluctuation quotidienne: $0.150 plus ou moins cours de règlement.

Obligations du Canada, 18 ans, 9 %, quantité $100,000, base $100 (décimales à 1-32e)

	Haut	Bas	Cours Régl.	Var.	Cont Vig.
Mar 85	76-30	76-18	76-30	20	337
Jun 85	—	—	75-30	04	2672
Sep 85	—	—	75-06	04	2667
Déc 85	—	—	74-28	—	75
Mar 86	—	—	74-12	—	75
Jun 86	—	—	73-12	—	75

Ventes: hier 51.
Contrats en vigueur: jeudi 5,901.
Limite de fluctuation quotidienne: 64-32 plus ou moins dernier cours de règlement.

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
feb 280	2	17	26.00	26.00	26.00
May 280	102	100	31.00	30.00	30.00
May 280p	175	454	2.50	2.50	2.50
Aug 280p	50	569	5.10	5.00	5.10
Feb 300	18	233	5.50	4.00	5.50
Feb 300p	31	790	1.30	.11	.30
May 300	26	981	16.00	15.50	15.50
May 300p	12	865	8.00	8.00	8.00
Aug 300p	91	1103	11.00	10.50	10.50
Aug 320	2	508	14.00	14.00	14.00
Feb 325p	8	214	22.00	20.00	20.00
Mai 325	33	1062	5.20	4.70	5.00
Mai 325p	2	786	20.00	20.00	20.00
Aug 340	32	496	6.50	6.50	6.50
Mai 350	3	711	2.20	2.20	2.20
Aug 360	190	628	3.50	3.50	3.50

Total volume: 777

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
feb 280p	482	0.00	.40
Aug 280	28	36.00	39.00
Aug 300	178	22.00	24.00
Aug 320p	854	0.00	0.00
Fb 325	613	0.00	.11
Aug 340p	11	35.00	38.00
Feb 350	1321	0.00	.11
Feb 350p	12	45.00	49.00
Mai 350p	17	45.00	49.00
Aug 360p	0	54.00	59.00
Feb 375	1850	0.00	.11
Feb 375p	7	69.00	70.00
Mai 375	896	1.00	1.50
Mai 375p	1	69.00	74.00
Aug 380	197	1.80	2.80
Aug 380p	0	74.00	79.00
Feb 400	2616	0.00	.11
Feb 400p	0	94.00	99.00

Total open interest: 18600

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	0.7128
Afrique franco	Franc CFA	0.002666
Allemagne-Ouest	Mark	0.4076
Antilles Angl.	Dollar	0.4972
Australie	Dollar	0.9941
Autriche	Schilling	0.05804
Bahamas	Dollar	1.3431
Belgique	Franc	0.02030
Danemark	Couronne	0.1138
Espagne	Peseta	0.007376
États-Unis	Dollar	1.3398
Finlande	Mark	0.1957
France	Franc	0.1333
Grèce	Drachme	0.01004
Hollande	Florin	0.3599
Hong Kong	Dollar	0.1719
Inde	Roupie	0.1035
Israël	Sheqels	0.001897
Italie	Lire	0.000661
Jamaïque	Dollar	0.2820
Japon	Yen	0.005141
Liban	Livre	0.09924
Mexique	Peso	0.005756
Norvège	Couronne	0.1420
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6085
Portugal	Escudo	0.007485
Royaume-Uni	Sterling	1.4635
Suède	Couronne	0.1439
Suisse	Franc	0.4784
Venezuela	Bolivar	0.1004

BÉNÉFICES

Carling O'Keefe Ltd, neuf mois clos le 31 déc.: 1984, $18,871,000 soit 80 cents par action; 1983, $49,338,000 soit $2.20.

Goodyear Canada Inc., exercice clos 31 déc.: 1984, $19,450,000 soit $7.53; 1983, $12,263,000 soit $4.74.

Galtaco Inc.: trimestre: 1985, $770,000 ou 86 cents l'action; au regard de $962,000 ou $1.08 l'action en 1984. Ventes 1985: $24,677,000; au regard de $19,004,000 en 1984.

The Investors Group, exercice financier: 1984, $100,961,000 ou $7.36 l'action; au regard de $83,303,000 ou $5.50 l'action en 1983. Ventes 1984: $696.3 millions; au regard de $623.8 millions.

Meridian Technologies Inc., neuf mois terminés le 31 déc.: 1984, $488,286 ou 8 cents l'action; au regard de $45,137 ou 1 cent l'action en 1983. Revenus 1984: $21,272,289; au regard de $7,512,619.

Parkland Industries Inc.: semestre terminé le 31 déc.: 1984, $1,948,000 ou 97 cents l'action; au regard de $1,295,000 ou 65 cents l'action en 1983. Ventes 1984: $34.6 millions; au regard de $20.8 millions en 1983.

Redlaw Industries Inc.: trimestre: 1985, $1,090,000 ou 23 cents l'action; au regard d'une perte de $118,00 ou de 3 cents l'action en 1984. Ventes 1985: $19,431,000; au regard de $14,913,000 en 1984.

Sears Canada Inc.: exercice financier terminé le 31 déc.: 1984, $37,316,000 ou 43 cents l'action; au regard de $34,586,000 ou 40 cents l'action en 1983. Ventes 1984: $3,433,686,000; au regard de $3,314,113,000 en 1983.

Sun Life of Canada, exercice financier 1984: $118 millions ou $5.98 l'action.

Westinghouse Canada Inc.: exercice financier: 1984, $16 millions ou $5.98 l'action; au regard de $14 millions ou $5.23 l'action en 1983. Ventes 1984: $578.2 millions; au regard de $515.8 millions en 1983.

LE DOLLAR CANADIEN

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 1-20 et cotait $1.3401 contre la devise canadienne. La livre sterling a monté de 89-100 à $1.4701.

Le dollar canadien a gagné 1-50 à $0.7462 et la livre 7-10 à $1.0970.

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes McIntosh, Spartan et Empire: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant, $12.50, au grossiste, $8.94; 8x5 lb, au détaillant, $13.00, au grossiste, $11.38; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, $16.00, au grossiste, $14.00; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, $14.00, au grossiste $12.25; 4x4 pintes, au détaillant, $9.00, au grossiste, $7.88; minot en vrac, au détaillant, $9.50, au grossiste, $8.31.

Pommes Lobo et Cortland: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant $11.50, au grossiste $10.06; 8x5 lb, au détaillant $12.00, au grossiste, $10.50; Cell pack, grosseur 120, au détaillant $15.00, au grossiste $13.13; Cell pack, grosseur 140, au détaillant $13.00, au grossiste $11.38; 4x4 pintes, au détaillant $8.00 au grossiste $7.00; minot (envrac) au détaillant, $8.50, au grossiste, $7.44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Betteraves: moyennes, $2.50 à $3.00 le sac de 25 lb; $4.00 le sac de 12 sachets de 2 lb.

Carottes: $2.00 à $2.50 le sac de 25 lb; $5.50 à $6.50 le sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; grosses, $5.00 à $5.50 la caisse de 50 lb.

Choux de Savoie: $6.50 à $7.00 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: $6.50 à $7.00 la caisse de 12 unités.

Choux verts: $7.00 à $8.00 la caisse de 40 lb; moyens, $7.00 à $8.00 le sac de 50 lb; gros, $7.00 à $8.00 le sac de 50 lb.

Echalotes françaises: $7.00 à $7.50 la boîte de 10 lb; $6.00 à $6.50 la caisse de 12 sachets de 250 gr.

Endives, en caisse de 5 lb, $8.00 à $8.50.

Laitue: Boston, de serre, $7.50 à $8.00 la caisse de 12 ou 16 unités.

Oignons jaunes: gros, $5.50 à $6.00 le sac de 50 lb; moyens, $4.50 à $5.00 le sac de 50 lb; moyens, $2.50 à $2.75 le sac de 25 lb; oignons jaunes moyens, le sac de 10 lb, $1.25 à $1.50; oignons jaunes moyens, sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, $6.00 à $6.50; oignons jaunes petits, $0.75 à $0.85 le sac de 10 lb.

Oignons rouges, $8.00 à $9.00 le sac de 50 lb; $7.50 pour 12 sachets de 2 lb. Panais: en 12 sachets de 2 lb, $7.00; le sac de 20 lb, $6.00.

Poireaux: $5.00 à $6.00 la botte de 12 unités.

Pommes de terre: 10 sachets de 5 lb, $6.00; la caisse de 50 lb, (lavées) $5.00 à $5.50; le sac de 50 lb $3.00 à $3.25; le sac de de 20 lb (lavées) $1.35 à $1.50; le sac de 10 lbs (lavées) $0.75 à $0.90; la grosse, le sac de 50 lb, $4.00; rouges, le sac de 50 lb, $3.00 à $3.25; la caisse de 50 lb (lavées) $5.50 à $6.50; pommes de terre rouges, 10 sachets de 5 lb, $6.25. Arrivages: 60,000 lb.

Rutabaga: moyens $5.50 à $6.00 le sac de 50 lb; gros, $2.50 à $3.00 le sac de 50 lb; moyens, sac de 25 lb, $2.50 à $2.75.

BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Le total des arrivages cette semaine au marché aux bestiaux de Montréal comprenait 969 bovins, 820 veaux et 23 porcs.

Les prix s'établissaient ainsi:

Génisses: commercial: $50-60.

Vaches: D1,D2: $54-56.75; D3: $48-54.75; D5: $40-50.

Taureaux: $57.75-64.75.

Veaux de choix: $100-115; bons animaux: $85-100; moyens et communs: $60-85.

Bons veaux de remplacement: $85-116; moyens et communs: $75-84.

Truies: $50-52.

Prix moyen du porc ontarien, lundi: $78.82; mardi: $75.45; mercredi: $73.21.

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Quelque 185,000 tonnes de grains ont fait l'objet de transactions, hier, au marché de Winnipeg.

Le colza est en baisse de $3.40 et en hausse de 50 cents, mars à $386.50.

Le lin est inchangé et en hausse de 30 cents, mars à $355.30.

L'orge de Thunder Bay perd 40 à 60 cents, mars à $136.80. L'orge d'Alberta finit stationnaire, février à $145.00.

L'avoine est stable et en recul de 20 cents, mars à $135.70.

Le blé fourrager est inchangé et en baisse de 70 cents, mars à $164.70.

Le seigle est inchangé et en hausse de 10 cents, mars à $130.10.

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.76 le kg; No 93, $4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.869; coloré: $4.876.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.851 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.103; petit lait en poudre comestible, $0.474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.352 le kg; lait de beurre, $1.947 le kilo.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.30 7-10; A-gros, $1.29 5-10; A-moyens, $1.26 4-10; A-petits, $0.89 1-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.27; A-gros, $1.26; A-moyens, $1.23; A-petits, $0.86; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, nouvelles: $0.80 à $0.85 le 10 lb; $1.30 à $1.40 le 20 lb; $3.25 à $3.40 le 50 lb; lavées, en boîte de 50 lb, $5.00 à $5.50; Ile du Prince-Edouard: $0.85 à $0.90 le 10 lb, $1.70 à $1.80 le 20 lb, $3.50 à $3.75 le 50 lb.

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.

Amca International Ltd, 8.8 pc priv. 1ère série:, 55.25 cents; payable le 29 mars aux inscrits le 1er mars.

Black Photo Corp. Ltd: 25 cents (semestriel); 29 mars, 8 mars.

Canadian Utilities Ltd, 4.25 pc priv.: $1.0625; 15 mai, 22 avr.

Canron Inc., $6.00 priv. 1974: $1.50; 1er avr., 11 mars.

Goodyear Canada Inc.: 35 cents; 29 mars, 8 mars.

The Louisana Land Exploration Co.: 25 cents US; 15 mars, 1er mars.

Slater Steel Industries Ltd, A et B: 10 cents; 30 avr., 31 mars.

Teck Corporation, 9.25 pc priv. E: 57.8125 cents; 1er avr., 15 mars.

Avez-vous 2 minutes?

C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSÉES DU **DEVOIR**

286-1200

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le Japon exporte massivement ses capitaux aux USA

R.-P. PARINGAUX
du Monde

TOKYO — Le Japon regorge d'argent à ne plus savoir qu'en faire. La politique d'austérité salariale et la dette monumentale de l'État pourraient laisser penser le contraire, mais les banquiers et les statistiques viennent le confirmer : les balances, les réserves, les achats de dollars, les investissements à l'étranger, l'épargne des petits et les profits des grands se portent bien. Selon la banque Mitsui, le Japon serait même devenu en 1984, et pour la première fois, le principal créancier de l'économie mondiale.

Sous la poussée d'exportations records en direction de l'Amérique, la balance des comptes courants enregistre provisoirement, pour 1984, un surplus de $ 35 milliards. Son précédent record — $ 20 milliards — datait de 1983 et avait déjà fait pousser pas mal de cris aux États-Unis. La balance commerciale, elle, a été globalement excédentaire de $ 44.5 milliards : plus de 33 avec les États-Unis (le quart de leur déficit annuel) et 10 avec la CEE. Le taux d'accroissement des exportations a été le double de celui des importations. Cela n'est pas nouveau, mais Américains, Européens et Asiatiques continuent de s'en plaindre.

Pour compenser leur déficit avec Tokyo, nombre de gouvernements étrangers ont invité les Japonais à investir chez eux. Certains rapports internes à l'administration nippone ont également conseillé d'utiliser les excédents et l'épargne pour aider à « revitaliser l'économie mondiale ». Les statistiques montrent que le secteur privé a, en effet, pas mal investi ces dernières années dans certains pays, tout spécialement aux États-Unis, dans l'industrie et les services. Cette tendance s'explique par le souci d'être présent sur les grands marchés industrialisés mais souvent aussi par celui de devancer des décisions protectionnistes.

En 1983, les investissements directs cumulés des Japonais à l'étranger avaient atteint $ 32 millions. Ils semblent avoir augmenté, en 1984, de plus de $ 6 milliards. Par comparaison, le total cumulé des investissements étrangers directs au Japon n'atteint même pas $ 4.5 milliards en 1983.

Le plus remarquable, l'an dernier, aura été l'importance des flux financiers vers les États-Unis. Le ministère des Finances estime que les sorties de capitaux ont approché $ 60 milliards, contre 32 en 1983. En revanche, les entrées de capitaux étrangers ont baissé de moitié, revenant de $ 14.5 milliards à $ 7 milliards.

Ce phénomène, dû principalement à la différence des taux d'intérêt entre les deux pays et à la spéculation sur le dollar, a provoqué une augmentation record des actifs extérieurs nets (actifs moins dettes extérieures) détenus par les agents économiques nippons. La balance était fin 1983 de $ 37 milliards : 12 pour le secteur privé et 25 pour le secteur public (réserves en devises). Elle atteindrait aujourd'hui $ 70 milliards, dépassant pour la première fois celle des États-Unis, déficitaire depuis l'année dernière. La composante principale de ce phénomène consiste en l'achat de bons du Trésor américain. Les entreprises en auraient acquis pour plus de $ 25 milliards en 1984 — une augmentation de 90 % par rapport à 1983.

Tous ne se réjouissent pas de cette situation. Certains s'inquiètent d'une tendance qui ne profite guère dans l'immédiat à l'industrie japonaise. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, de récentes enquêtes ont montré que les équipements industriels étaient, en moyenne, plus vieux que ceux des États-Unis. D'autre part, alors que, selon l'expression d'un banquier, l'« establishment industriel et financier nage dans l'argent », les ménages souffrent d'une politique d'austérité gouvernementale et patronale prolongée depuis cinq ans. Et cela malgré une croissance du PNB supérieure à 5 %.

« Les banques étrangères sont venues ici initialement pour prêter de l'argent aux Japonais. Mais aujourd'hui il y a tellement d'argent au Japon que notre rôle consiste surtout à les conseiller dans leurs placements », avoue un banquier français. « Cette manne, ajoute-t-il, ressemble à celle des pays pétroliers arabes. Comme eux, les Japonais sont conservateurs. Ils investissent dans l'or, les bons du Trésor américain, les valeurs boursières et l'immobilier aux États-Unis. Certains se risquent à des participations industrielles à l'étranger. Mais, au fond, ce sont les ménages, contraints à épargner pour assurer l'après-retraite, qui financent le déficit budgétaire américain et les emprunts français sur le marché des capitaux de Tokyo. »

Pour M. Mijuni, conseiller financier et ancien membre de l'Institut de recherches Nomura, la quantité d'argent dont dispose le Japon est énorme, mais trop peu est investi sur place. Beaucoup part à l'étranger alors que le Japon devrait développer de nouveaux secteurs industriels et sociaux, jouer le jeu du marché. « Mais, ajoute ce spécialiste, le système est tellement centralisé et contrôlé par le ministère des Finances et les grandes banques que certaines entreprises en ont assez du dirigisme. Pendant des années, elles se sont développées sans bénéfices, soutenues par les banques dont elles dépendent. Quand elles ont des profits, elles sont tentées d'investir à l'étranger, loin des contrôles intérieurs. Le Japon est riche mais la situation est malsaine. Il n'est pas bon que nous soyons devenus la vache à lait financière des États-Unis. Le Japon ne peut pas continuer sans risques intérieurs et extérieurs à accumuler des surplus, à spéculer, à encourager l'épargne et à décourager la consommation ... »

Les sociétés d'État chinoises pourront négocier librement avec l'étranger

PÉKIN (AFP) — Les 5,000 plus grandes entreprises d'État chinoises bénéficieront en 1985 d'une large autonomie administrative et pourront négocier et signer elles-mêmes des contrats avec des sociétés étrangères, a annoncé à Pékin le ministre de la Commission d'État à l'économie, Lu Dong.

Ces entreprises pourront directement négocier et signer des accords avec des sociétés étrangères pour l'importation de technologie, la création de sociétés mixtes, la coproduction et les échanges commerciaux compensatoires, a précisé Lu Dong, cité par l'agence Chine-Nouvelle.

Ces 5,000 entreprises, qui représentent 47 % de la production industrielle totale du pays, pourront librement importer leurs équipements et les pièces détachées nécessaires à leur fonctionnement, a assuré M. Lu à l'occasion d'une conférence sur l'économie nationale.

Les entreprises exportatrices, a-t-il précisé, pourront même décider de leurs importations de matières premières et de leurs exportations et, après approbation des autorités centrales, établir à l'étranger des bureaux de marketing.

Libéralisation

Lu Dong a, d'autre part, annoncé l'accélération de la mise en place des mesures accordant aux chefs d'entreprises une liberté totale en matière de gestion et autorisant l'emploi d'experts étrangers et l'introduction pour les ouvriers d'un système de salaires lié au rendement.

M. Lu a également souligné que les entreprises chinoises dans leur ensemble pourraient mettre sur pied leurs propres centres commerciaux pour vendre pour leur seul profit leur production, une fois les quotas de production de l'État atteints, et entreprendre la production de produits compétitifs en fonction de la demande du marché.

Le ministre a affirmé, selon l'agence de presse chinoise, que les 5,837 entreprises les plus importantes (2 % du nombre total des entreprises chinoises) pratiquaient déjà une comptabilité autonome.

Lu Dong a, par ailleurs, indiqué que l'ouverture de 14 ports chinois au commerce avec l'étranger avait d'ores et déjà stimulé l'économie du pays. 220 entreprises associées avec des intérêts étrangers, comprenant les sociétés mixtes et celles pratiquant des échanges compensatoires, ont été créées dans ces 14 ports et plus de 800 entreprises vétustes ont été modernisées grâce à la technologie étrangère, a-t-il poursuivi.

Investissements

Quelque $10.8 milliards, a ajouté le ministre, ont été dépensés par le gouvernement chinois en 1984 pour la modernisation des entreprises dont les équipements sont vétustes, soit 11.4 % de plus qu'en 1983.

Le processus de réforme de l'économie, engagé en 1978 dans les campagnes sous la houlette de Deng Xiaoping, a enregistré une accélération spectaculaire en octobre dernier lors du 3ème plenum du Parti communiste chinois, qui a notamment décidé l'application de ces réformes dans les zones urbaines.

Ces nouvelles réformes, dont beaucoup sont en rupture complète avec les théories maoïstes et avec le modèle soviétique.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
ARTHUR CUSSON & GESNER ST-THOMAS Bar Discothèque Casablanca Enr 3604, bd St-Laurent Montréal	1 Bar danse et spectacles	3604, bd St-Laurent Montréal
135907 CANADA INC. Les Cuisines du Goutillon Carré Lapinière 6400, bd Taschereau Brossard	Épicerie	6400, bd Taschereau Brossard
RESTAURANT LA FONTAINE DE JOUVENCE INC. La Fontaine de Jouvence & Le Fanal 5810-5820-5824, bd Gouin Ouest Montréal	Changement de capacité de 1 Restaurant	5810-5820-5824, bd Gouin Ouest Montréal
STAMATIOS STRONGYLOS & EFTIMOS KATHIS P.A.T. Restaurant Pizzeria 14775, rue Notre-Dame Montréal	1 Restaurant	14775, rue Notre-Dame Montréal
CORBO, Jacques Bar La Terrasse Mont-Royal Enr. 30, rue Mont-Royal Ouest Montréal	1 Bar danse, spectacle et films 1 Bar terrasse	30, rue Mont-Royal Ouest Montréal
LA GRATINÉE LTÉE La Gratinée Ltée 1150, rue St-Laurent Ouest Longueuil	Changement de capacité de 1 Restaurant	1150, rue St-Laurent Ouest Longueuil
139105 CANADA INC. Café Shoh-Bar Danse 940, rue Cherrier Montréal	1 Restaurant spectacles et films 1 Bar danse	3699 A et B, bd St-Laurent Montréal
CAFÉ SHIBUMI INC. Café Shibumi Inc. 5345, ave du Parc Montréal	1 Bar danse et spectacles	5345, ave du Parc Montréal
FORCIER, Jean-Guy J.G. Forcier Fruits & Légumes Charcuterie 407, bd Chapleau Bois-des-Filions	1 Épicerie	407, bd Chapleau Bois-des-Filions
2169 9186 QUÉBEC INC. Restaurant et Bar aux Beaux Visages 2140, rue de la Montagne Montréal	Autorisation de spectacles dans 1 Restaurant	2140, rue de la Montagne Montréal
NGUYEN, THI BACH TUYET Café Saigon 1280, rue St-André Montréal	1 Restaurant Danse, spectacles et films	1280, rue St-André Montréal
135771 CANADA INC. 2140, rue Guy Montréal	1 Restaurant	2140 rue Guy Montréal
GAD PAK & MARTINA VUKSINIK Badget Etc... Le Déjeuner sur la Main de Cookie 4320, bd St-Laurent Montréal	1 Restaurant	4320, bd St-Laurent Montréal

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafiamme, avocat

Québec

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — "Fast forward" 7 h 15, 9 h 15.
ASTRE II: — "Gremlins" 6 h, 9 h 45— "Académie de police" 8 h.
ASTRE III: — "Indiana Jones et le temple maudit" 9 h 10— "Fauteuil pour deux" 7 h.
ASTRE IV: — "The mean season" 7 h, 9 h.
BERRI I: (288-2115) — "Voici l'Amérique interdit" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 10
BERRI II: — "La guerre des tuques" 12 h, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 20, 7 h 10, 9 h.
BERRI III: "La fille en rouge" 1 h , 2 h 50, 4 h 40, 6 h 30, 8 h 20, 10 h.
BERRI IV: — "La dame en couleurs" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
BERRI V: — "Kaos" 1 h 15, 4 h, 6 h 40, 9 h 20
BONAVENTURE I: (861-2725) —"Mean season" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE II: —"Heaven help us" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD I: (465-5906) — "Mean season" 7 h 15, 9 h.15
BROSSARD II: (465-5906) — "Les Ripoux" 7 h , 9 h
BROSSARD III: "La fille en rouge" 7 h 30, 9 h 30.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— "Paris Texas" 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "Amadeus" 7 h ,9 h 50
CHAMPLAIN I: (524-1685) — "L'aube rouge" 9 h 10— "Casse-cou en liberté" 7 h 30
CHAMPLAIN II: — "S.O.S. fantômes" 7 h 15, 9 h 40
CINÉMA ONF: 200 o. Dorchester (283-8229)—"Storytelling" "Pies" "The street" "The sweater" 19 h, 21h.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — "Fast forward" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 ven. dern. spect. 11 h 15
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) "Ballet down the highway" 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 20 h, 21 h 45
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— "Les camisards" 18 h 35— "Rude journée pour la reine" 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Places in the heart" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX II: — "Pinocchio" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX III: — "Choose me" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX IV: — "Missing in action' 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX V: — "Crimes of passion" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX VI: — "Le bal" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX VII: — "Stranger than paradise" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX VIII: — "The cotton club" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15
CINÉPLEX IX: — "A soldier's story" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "Gremlins" 1 h 15, 5 h 10, 9 h 05— "L'académie de police" 3 h 20, 7 h 15
CINÉMA MONTRÉAL II: — "Les yeux du mal" 2 h 55, 6 h 25, 9 h 55— "Le démon dans l'île" 1 h 05, 4 h 35, 8 h 05
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— "Il était une fois un homosexuel" 12 h 15, 13 h 35, 14 h 55, 16 h 15, 17 h 35, 18 h 55, 20 h 15, 21 h 35
COMPLEXE DESJARDINS II: — "L'esprit du vent" 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 40, 20 h 50
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Vacances érotiques au Portugal" 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20— "Masseuses de Hong Kong" 13 h 25, 16 h 10, 18 h 55, 21 h 40
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "La geisha" 12 h 20, 15 h, 17 h 40, 20 h 20
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)— "Le carosse d'or" 19 h.— "French cancan" 21 h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — 'Les Ripoux" 7 h 15, 9 h 30
DAUPHIN I: (721-6060) — "Amadeus" 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50
DAUPHIN II: "Mario" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
DORVAL I: (631-8587) — "The killing fields" 6 h 20, 9 h.
DORVAL II: "Vision quest' 7 h 25, 9 h 30
DORVAL III: "Mrs Soffel" 7 h 20, 9 h 40
DÉCARIE I: (341-3190) — "Heaven helps us" 7 h 35, 9 h 35
DÉCARIE II: — "Breakfast club" 7 h 05, 9 h 05
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "La rose blanche" 7 h 05, 9 h 25
ÉLYSÉE II: — "Un dimanche à la campagne" 7 h 30, 9 h 30
ESPACE 9:(272-1080-)—"Prince, Purple Rain" 7 h.— "Led Zeppelin" 9 h 15
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Beverley hill cop" 7 h 05, 9 h 05
FAIRVIEW II: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.
GREENFIELD 1: (671-6129) — "La vengence du serpent à plumes" 7 h 20, 9 h 30.
GREENFIELD 2: — "Attention les dégâts" 7 h 30, 9 h 30
GREENFIELD 3: — "Beverly Hills cop" 7 h 15, 9 h 15
IMPÉRIAL: (288-7102) — "2010" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20
JEAN-TALON:(725-7000) — "L'aube rouge" 9 h 10— "Casse-cou en liberté" 7 h 30
KENT I:(489-9707) — "Mischeif" 6 h, 7 h 50, 9 h 40
KENT II:— "Beverly hill cop" 7 h, 9 h
CINÉMA DU PARC 1:(844-9470) — "Vision quest" 7 h 25, 9 h 30
CINÉMA DU PARC 11:— "Beverly Hills cop" 7 h, 9 h.
CINÉMA DU PARC III: — "Mischeif" 6 h, 7 h 50, 9 h 40
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — "Vive la sociale" 7 h— "La publicité ça c'est du cinéma" 7 h 15— "Rencontres avec des hommes remarquables" 9 h 15— "La publicité, ça c'est du cinéma" 9 h 30
LAVAL I:(688-7776) — "Witness" 7 h 20, 9 h 30
LAVAL II:— "Attention les dégâts" 7 h 05, 9 h 10
LAVAL III: — "Le p'tit con" 6 h, 7 h 50, 9 h 40
LAVAL IV:— "La vengence du serpent à plumes" 7 h 20, 9 h 30
LAVAL V:— "Beverly Hills cop" 7 h 25, 9 h 35.
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)—"La fille en rouge" 7 h 45, 9 h 30
LAVAL-ODÉON II:— "Fast forward" 7 h 15, 9 h 15
LOEW'S I:(861-7437) — "Witness" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
LOEW'S II:— "Vision quest" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
LOEW'S III:— "Mischeif" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h , 7 h 50, 9 h 40
LOEW'S IV:— "Flamingo kid" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
LOEW'S V:— "Protocol" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15
MERCIER:(255-6224)— "Les compères" 6 h 10— "La chèvre" 7 h 45— "Le jumeau" 9 h 35
OUIMETOSCOPE:(525-860 0) — "Yentl" 7 h , 9 h 30 —"La femme de l'hôtel" 7 h 15, 9 h 15.
OUTREMONT:(277-4145)— "El Norte" 6 h 45— "Eraserhead' 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — "Dune" 11 h 30, 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 35
PALACE II:— "The killing fields" 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h.
PALACE III:— "The perils of Gwendoline in the land of the Yik Yak" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PALACE IV:— "Beverly Hills cop" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PALACE V:— "Beverly Hills cop" 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30
PALACE VI:— "Beverly Hills cop" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PARADIS I:(866-6991) — "L'aube rouge" 9 h— "Projet Brainstorm" 7 h
PARADIS II:— "S.O.S. fantômes" 6 h 10, 9 h 55.—"L'homme à femmes" 8 h.
PARADIS III:— "Gremlins" 6 h , 9 h 30— "Académie de police" 7 h 50
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— "C'est comme une peine d'amour" 19 h 30, 21 h. (4 au 28 fév.)
PARISIEN I:(866-3856) — "L'étincelle" 12 h 45, 2 h 35, 4 h 25, 6 h 15, 8 h 05, 9 h 55
PARISIEN II:— "Attention les dégâts" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
PARISIEN III:— "Le p'tit con" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
PARISIEN IV:— "La vengence du serpent à plumes" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
PARISIEN V:— "Indiana Jones et le temple maudit" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — "La chèvre" 6 h.— "Les compères" 7 h 40— "Le jumeau" 9 h 15
PLACE LONGUEUIL II:— "L'aube rouge" 9 h 10— "Casse-cou en liberté" 7 h 30
PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689) — "Mrs Soffel" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
PLACE VILLE-MARIE II:— "Micki and Maude" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — "A passage to India" 12 h 30, 3 h 45, 7 h, 9 h 55
PLACE ALEXIS NIHON II:— "Breakfast club" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON III:— "The falcon and the snowman" 7 h, 9 h 30
PLACE DU CANADA:(861-4595) — "Amadeus" 7 h, 9 h 50
SAINT-DENIS II:(845-3222) — "Les mutants de la 2e humanité" 14 h, 17 h 35, 21 h 10— "Bar du téléphone" 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25
SAINT-DENIS III:— "Gremlins" 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
VERDUN:(768-2092)— "Pinocchio" 7 h, 9 h 10— "Le Noël de Mickey" 8 h 40, 10 h 45
VERSAILLES I:(353-7880) — "La vengence du serpent à plumes" 7 h 20, 9 h 30
VERSAILLES II:— "Attention les dégâts" 7 h 15, 9 h 10
VERSAILLES III:— "L'étincelle" 6 h 15, 8 h 05, 9 h 55
VILLERAY:(388-5577) — "Les compères" 6 h 10— "La chèvre" 7 h 45— "Le jumeau" 9 h 35
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — "1984" 7 h 05, 9 h 10
YORK:(937-8978) — "Starman" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.

ÉCHOS

Marie Laberge et Gilbert Turp seront réunis au Centre d'essai de l'UdM dans un spectacle intitulé « Le Serin et le hibou », un court sketche de Turp et « Profession, je l'aime » de Marie Laberge. Une production du Théâtre de l'UdM les 22, 23 et 24 février. Renseignements: 343-6524.

■

Au cours de l'exercice financier 1984-1985, le ministère des Affaires culturelles a versé plus de $19 millions pour le développement des bibliothèques publiques.

■

Le Conseil d'administration des Musées nationaux du Canada a annoncé récemment que des musées et établissement connexes de tout le pays recevront 46 subventions s'élevant à $3,970,700 au total. Au Québec, cette somme d'argent est répartie ainsi: $117,000 au Musée d'art contemporain, $197,000 au Musée des beaux-arts, $150,000 au Musée McCord. En appui financier pour les activités spéciales, le MBA se verra allouer $48,000 pour produire l'exposition itinérante James Wilson Morrice, le Musée de l'île Sainte-Hélène, $8,000 pour l'élaboration d'un modèle didactique d'utilisation des musées, le Château Dufresne, $7,500 pour réaliser une étude de planification destinée à l'amélioration des conditions ambiantes du Musée des arts décoratifs.

SUR SCÈNE

ADAIR HALL: 24 ave Maple, Ste-Anne-de-Bellevue— L'Ensemble Arion, en concert le 15 fév. 20h.15
AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert tous les jours de 10h. à 17h.
ATELIER CONTINU: 1200 est Laurier (270-1175)— La Rallonge présente « Les ailes ou la maison cassée » texte de Anne Legault, m. en s. Lorraine Pintal, du 6 au 25 fév. 20h.30
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808)— Yves Raymond chante Brel, 15-16 fév. 21h.30 et 23h.30
CAFÉ-BAR LE BRUIT COURT: 4295 St-Denis, Mtl— « Traquen'art » jazz, en spectacle le 15 fév. à 21h.30
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620)— Concert de Michelle Gingras et Lorraine Prieur, 15-16 fév, 21h.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « La manoeuvre » de Lewis John Carlino, version française de Jean Leclerc, m. en s. Daniel Roussel, du 9 janv. au 23 fév. lun. au sam. 20h.30
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384)— Le Théâtre XX1 présente des lectures publiques, du 6 fév. au 1 mars: « En réalité » de Nicole Leriche, mise en lecture Josiane Goffoy, avec Jean-Jacques Desjardins et Francine Beaudry, 15 fév. à 17h.— « Le clown et le Bondieu » de Pierre Shea, 13 fév. au 3 mars, mer. au dim. 20h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— « Watch What's Happening » jazz quartet, 15-16 fév. 21h.
LA CAVE À MOUSSE: 121 est rue Duluth (842-5524)— Les ven. et sam. en spectacle, Rémi Perreau, ainsi que Martin Lavoie, avec Mousse, animatrice, à 21h.30
CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine (523-3239)— Les Traiteurs Hélium présentent « Audience » texte et m. en s. Ghislain Gagnon et Michel Hudon, du 24 janv. au 17 fév. du jeu. au sam. 24h., dim. 20h.30
LE CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848)— Pierre Verville en spectacle 14 au 17 fév. 21h.
L'ESKABEL: 1235 Sanguinet, Mtl (849-7164)— « Joe Bocan » en spectacle du 14 au 17 fév. 20h.30
ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Mtl (521-4191)— Omnibus présente « La dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil » de Sébastien Japrisot, du 24 janv. au 17 fév. mar. au sam. 21h., dim. 15h.
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955)— Le Bateau Ivre: « Arôma » latin funk, 15-16 fév.
HABITAT SAINT-CAMILLE: 11025 ave Alfred, Mtl-Nord (321-9000)— « Eva » en spectacle, 15 fév. 20h.30
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Chris Medina, lun. mar. 21h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 21h.— Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
HÔTEL REINE ÉLIZABETH: Café Baroque, Salle Arthur (861-3511)— La Vie Parisienne de Jacques Offenbach en prolongation jusqu'au 24 fév.
HÔTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: Goldie Alexander quartette, mar. au dim. de 20h. à 03h.— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00.00— Diner-dansant avec pianiste Gerry Pucci
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Marie-Andrée Ostiguy, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Happy Hour 4 à 7 du mar. au ven.— Bob Mover Ensemble, 12 au 16 fév.
L'ENTRE-TEMPS: 1201 o. Dorchester, Mtl (878-2000)— Le groupe Kathy Buda Plus, jusqu'au 2 mars, à 21h.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Eddie Prophete pianiste-animateur, du lun. au sam.
PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques ouest, (872-4530)— « Cap sur soleil » pèlerinage aux sources de l'énergie de notre étoile, du 9 janv. au 3 mars, spectacles français: mar. au ven. 13 h 30, 20 h 30, sam. 14 h 15, 16 h 30, 20 h 30, dim. 13 h., 15 h 30, 16 h 30, 20 h 30
RESTAURANT BUTCH BOUCHARD: 881 est Boul. de Maisonneuve (527-1221)— Spectacle de Janusz Wolny et de Magdalena Kowalewska, les ven. et sam. 19h.30 et le dim. 18h.30
RESTAURANT LE COMMENSAL: 680 ouest Ste-Catherine (871-1480)— Du jeu. au dim. concerts de luth et de guitare classique de 18h.30 à 22h.30
RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent (843-4166)— Les Productions du Chariot présentent « Cendres » de David Rudkins, à compter du 9 janv. du mar. au dim. 20h.30
LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275)— John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. de 22h. à 01h.— Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h. à 01h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— Big Moose Walker Blues Band, 13 au 17 fév.
SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « Birdbath (le valentin » de Léonard Melfi, traduction Johanne Seymour, du 7 fév. au 2 mars
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Mtl— Concert CBF-FM, Debra Parker, soprano, James Manson, piano, 15 fév. 20h.
SALLE GABRIEL CUSSON: 100 est Notre-Dame (873-4031)— Récital de violon, classe de Raymond Dessaints, 15 fév. 20h.
SALLE GERMAINE MALÉPART: 100 est Notre-Dame (873-4031)— Concert-midi, récital de piano, classe de Raoul Sosa, 15 fév. 12h.
SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA (842-2112)— Les Grands Ballets Canadiens, 14 au 16 fév. 20h.
TANGENTE: 3655 St-Laurent, ste 303 (842-3532)— « Inside/Outside, ou ce n'est pas la danse, le théâtre fut sa mère » performance danse/théâtre d'Ellen Pierce, 14 au 17 fév. 20h.30
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau (523-1211)— « Duo pour voix obstinées » de Maryse Pelletier, m. en s. François Barbeau, jusqu'au 16 fév., mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161)— « Master Harold...and the boys » d'Athol Fugard, m. en s. Maurice Podbrey, du 31 janv. au 17 mars, mar. au ven. 20h, sam. 14h., dim. 19h.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « Le tourniquet » de Victor Lanoux, les ven. et sam. à 20h.30, du 24 janv. au 2 mars
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Désir sous les ormes » d'Eugène O'Neill, m. en s. Michel Dumont et Marc Grégoire, à compter du 12 fév. sem. 20h., sam. 17h. et 21h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins,Mtl (845-7277)— « Théorème 1985 » création danse-théâtre de Daniel Léveillé et Denis Marleau, du 15 janv. au 17 fév., mar. au sam. 20h., dim. 15h.
UNIVERSITÉ CONCORDIA: Galerie du pavillon des arts visuels, 1395 ouest Dorchester, Mtl— Concert de musique électroacoustique sur bande, du 14 au 17 fév. le 14 fév. de 17h. à 19h. et 20h.15 à 22h.30
THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: 611 rang de la Carrière, Upton (514-549-4617)— « La petite bougraisse » de Christian Bédard, en prolongation du 11 janv. au 23 fév., les ven. et sam. à 21h.
THÉÂTRE LE PIGEONNIER: 138 Wellington nord, Sherbrooke (819-564-2060)— Le Théâtre de la Poursuite présente le spectacle « Houdini » du 6 au 23 fév. mer. au sam. 20h.30
RÉPERTOIRE CANADIEN DU CINÉMA: Archives Publiques, 395 Wellington, Ottawa (232-8769)— Films: « Our man in Havana » 7 h 30— « The comedians » 9 h 30 le ven. 15 fév.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Opéra: Concert Pop de l'OCNA, 15 fév. 20h.30—Salle Studio: Le Théâtre français du CNA présente « Avant la nuit...Offenbach » 12 au 16 fév. 20h.

TÉLÉVISION

2 CBFT

10.00	Émission spéciale Conférence fédérale-provinciale sur l'économie
13.30	Première édition
13.40	La météo
13.45	Allô Bou Bou
14.45	Au jour le jour
15.45	Émission spéciale Conférence fédérale-provinciale sur l'économie
18.00	Ce soir
18.06	Conférence de presse du premier ministre Brian Mulroney
19.03	Avis de recherche
19.30	Vivre à trois
20.00	Hors-Série « Marco Polo » (3e partie)
21.00	Déjà 20 ans
22.00	Le téléjournal
22.27	Le Point
23.00	La météo
23.04	Les nouvelles du sport
23.16	Télex arts
23.24	Vivre en forme
23.30	Cinéma « Génération Proteus » amér. 77 avec Julie Christie, Fritz Weaver et Gerrit Graham

10 CFTM

12.00	Le dix vous informe
12.15	Ciné Quiz « Le dernier locataire » amér. 78 avec Tony Lo Bianco, Lee Strasberg, Christine Lahti et Julie Boxasso
14.30	Forum
15.30	Drôle de monde
16.00	La bande animée
16.30	Les satellipopettes
17.00	Montréal en direct
18.00	Le 18 heures
18.30	Odyssée
19.00	Cinéma du vendredi « Pied-plat sur le Nil » it. 79 avec Bud Spencer, Enzo Cannavale, Karl Otto Alberty et Robert Loggia
21.00	La parole est à vous
22.00	Video clip
22.45	Tirages de Loto-Québec
23.00	Les nouvelles TVA
23.25	Le dix vous informe
23.30	Les sports et la couleur du temps
23.45	Cinéma de fin de soirée « Le continent des hommes-poissons » it. 78 avec Barbara Bach, Claudio Cassinelli et Richard Johnson
01.45	Cinéma de fin de soirée « Un enfant dans la foule » fr. 76 avec César Chauveau, Annie Kovacs, Claire Treille et Jean Bertal

17 RADIO-QUÉBEC

18.00	Passe-Partout
18.30	Téléservice plus
19.27	Tirage de la Quotidienne
19.30	Retraite-Action
20.00	Droit de parole
21.00	C'est congé aujourd'hui
21.30	Incursion
22.00	Des gens que je connais: John Pitt
22.30	Images perdues
23.00	Téléservice plus

99 TVFQ (Câble)

12.30	Bonjour bon appétit
13.00	Platine 45
13.30	Emmenez-moi au théâtre: Mademoiselle Julie
15.10	L'invité Pic
15.35	Le théâtre de Bouvard
16.30	Le village dans les nuages
16.50	L'académie des neuf
17.30	Le Journal
18.00	La bouteille à la mer
18.30	Des chiffres et des lettres
18.50	Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse d'Albray
19.00	Aujourd'hui la vie
20.00	Bonjour, bon appétit
20.30	Platine 45
21.00	Le petit théâtre: dépêche de nuit
21.30	Festival de Pau: récital Alexis Weissenberg
22.15	Intermède
22.30	L'invité Pic
23.00	Le Théâtre de Bouvard
23.15	Cocoricocoboy
23.30	Le Journal

6 CBMT

12.00	Midday
12.57	Program Highlights
13.00	All my children
14.00	Dallas
15.00	Coronation street
15.30	All in the family
16.00	Do it for yourself
16.30	Zigzags
16.59	Newswatch update
17.00	Video hits
17.29	Newswatch update
17.30	Three's company
18.00	Newswatch
19.00	Murder she wrote
20.00	Tommy Hunter show
21.00	Dallas
22.00	The National
22.25	The Journal
23.00	Newswatch
23.20	The national update
23.27	Good rockin' tonight
00.57	Good rockin' tonight

12 CFCF

12.30	Pulse
13.00	The Don Harron Show
14.00	Another world
15.00	General hospital
16.00	Music Vision
16.30	Take a break with Matthew Cope
16.37	Family Feud
17.00	The price is right
18.00	Pulse
19.00	Entertainment tonight
19.30	NHL hockey Edmonton Oilers -New York Rangers
22.30	Matt Houston
23.00	CTV National news
23.21	Pulse
00.00	Nite Life
01.00	Potpourri
02.00	Cinema 12 « Living free » 1972 avec Susan Hampshire, Nigel Devenport et Geoffrey Keen
03.45	Hart to hart

LES ANNONCES CLASSÉES
286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Ameublement

MEUBLE ANTIQUE LOUIS XVI, set de salon avec table à café, contemporain et italien et tables pour lampe. TV couleur 19". Divan-lit Caméo. Set à thé — étain, porcelaine, verres, etc... Peintures, bureau et chaise. 487-4376. 18-2-85

■ Animaux

DACHSHUND, adorables chiots, enregistrés, vaccinés, vermifugés. — 433-3532. 16-2-85

■ Antiquités

TAPIS KERMAN 12½ x 16½, rouge, très bon état. 5 400$. 989-9473. 18-2-85

TABLE RÉFECTOIRE pin, 6 chaises Chambly chêne, authentiques, excellente condition. 2 500 $ ferme. Acheteur sérieux seulement. Soir: 677-5734. 18-2-85

ANTIQUITÉS québécoises de valeur à vendre, cause départ. — 430-3609. 18-2-85

■ App./Logements

OUTREMONT, haut duplex, grand 5½, chauffé, très propre, ensoleillé, jardin, taxes incluses, 720 $/mois. Libre mai. 271-2646. 18-2-85

6½ CHAUFFÉ, 2 s.b., duplex, 2e étage, 650 $/mois. Libre 1er mars — 842-7690, après 19h30. 18-2-85

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances. 288-4194. 1-3-85

À LOUER MARS, 4½, chauffé plus commodités, 370 $. 341-3649, 521-2677. 16-2-85

OUTREMONT, rue tranquille, beau 6½, dans duplex rénové, ensoleillé, foyer, chauffage électrique, 770 $. 739-9616. 18-2-85

OUTREMONT, Willowdale avenue, 4½, beau, tous services. Libre 1er juillet. 738-2028, 733-0632. 18-2-85

■ App./Logements

C.D.N. 3½-4½, Van Horne près Decelles, près U. de M., hôpitaux, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, eau chaude. — 733-5114, 273-7432. 18-2-85

C.D.N. 3½-5½, Van Horne près Wilderton, proximité U. de M., hôpitaux, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, eau chaude. — 523-1610, 273-7432. 18-2-85

■ Autos à vendre

RENAULT 5 GTL 82, 4 portes, AM-FM cassettes, 63 000 km, 3 900$. — 288-4424 jour seulement. S. Bilodeau. 16-02-85

AUDI 1982, 5000 S, 95 000 km, très bonne condition. Couleur sable. 430-5265 après 18h. 18-2-85

■ Bureaux à louer

Pour professionnels, rue Sherbrooke est à côté Poly Clinique Papineau, 500 p.c., — 524-9701. 19-02-85

276 ST-JACQUES, 2525 p.c., suite de bureaux pour professionnels, bonne finition, sous-location jusqu'en février 1987. Renseignements Doris Bouchard 849-7037. 9-03-85

■ Chalets à louer

PETIT CHALET à louer, semaine/week-end, 3 c.c., à 2 min. pentes ski Mont Glen. Cantons de l'Est. Jour: 483-4955 ou 482-0735 soir, week-end: 486-3828. 20-2-85

■ Commerces à vendre

CHAMBLY, vendre ou céder en concession Bar-Terrasse. Rive du Richelieu, opération durant saison touristique. Financement minimum requis: 20 000$. 658-1514. 18-2-85

■Condominiums à vendre

OUTREMONT
vous attend
1425 ouest, Bernard
app. 3

Magnifiques 5 1/2
rénovés à neuf
site enchanteur
64 600$ à 78 000$
Visite mer. au dim. incl.
1 hre à 5 hres P.M.

352-4496

11-2-8 5

OUTREMONT, 1425 ouest, Bernard, app. 3, magnifiques 5½ rénovés à neuf, site enchanteur, 64 000$ à 78 000$, visite mer. au dim. incl. 1 hre à 5 hres P.M. — 352-4496. 15-2-85

■ Déménagement

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagments de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

■ Divers

ARGENT À PRÊTER, 1ère ou 2ème hypothèque, résidentiel ou commercial, J. Collins, courtier. 931-3184. 14-3-85

À VENDRE: verrerie cristal Val St-Lambert, modèle Vienna. Semaine: 276-2703. 18-2-85

■ Maisons de campagne à vendre

INCROYABLE! 30 min. de Montréal, 95 arpents boisés. L'hiver: ski de fond, raquette. L'été: petit lac privé. Maison toutes commodités, intérieure tout bois, taxes 800$. 1-(514) 436-4172. 18-2-85

■ Hypothèque

ARGENT À PRÊTER, 1ère ou 2ème hypothèque, résidentiel ou commercial. J. Collins, courtier, 931-3184. 14-3-85

■ Logements demandés

RETRAITÉE cherche logement 3½ propre, chauffage électrique. Quartier Villeray, Crémazie ou Ahuntsic. 382-7239. 16-2-85

■ Oeuvres d'art

ÉVALUATION oeuvres d'art, POUR FINS ASSURANCE. Service à domicile. Galerie Claude Lafitte 288-7718. 16-3-85

■ Offres d'emplois

GÉRANT DES VENTES. Nous sommes un des plus importants manufacturiers de meuble au Canada. Le poste: développer, organiser et diriger le marketing/vente de nouvelle division. Le postulant doit être intelligent, énergique, agressif, hautement motivé et parfaitement bilingue. L'expérience en marketing/administration est un prérequis indispensable. Faire parvenir votre C.V. en toute confiance à: Dossier 188, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, Qc H2Y 3S6. 16-02-85

SECRÉTAIRE juridique bilingue pour bureau d'avocats centre ville. Connaissance du traitement de textes ou wang, un avantage. Travail à temps partiel régulier pourrait être acceptable. C.V. à: Unterberg, Labelle & Ass., 1980 ouest, Sherbrooke, # 700, Montréal, H3H 1E8. 16-2-85

SECRÉTAIRE réceptionniste bilingue, bureau de dentistes, secteur Côte des Neiges. Occupation immédiate. 733-6764. 18-2-85

PERSONNE LIBRE avec de très bonnes références, recherchée pour prendre charge d'un foyer (mère absente avec 2 enfants 10-12 ans). Logement indépendant à disposition. Salaire, congé à convenir. Écrire à: Dossier 190, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6. 18-2-85

■ Offres de services

TRADUCTION, adaptation ou rédaction. Français, anglais, espagnol. 10 ans d'expérience, tarifs raisonnables. Aussi service de présentation graphique et de reproduction de vos textes. 845-4419. 19-2-85

■ Offres de services

RELATIONNISTE

Bachelier en communications, 6 ans d'expérience, relations média, conception — rédaction — production de publications, promotion.

Inf.: **482-2042**
1-258-2517

18-2-85

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

CORRECTION, disposition et dactylographie de textes, rapports, C.V., etc. 1.50$ la page. 376-4646. 18-2-85

■ On demande

CHERCHONS grand duplex à louer les 2 étages: 1er étage pour bureaux, 2e pour logement ou local équivalent à OUTREMONT ou proche, pour 1er juillet. Jour: 483-4955 ou 482-0735 soir, week-end: 486-3828. 20-2-85

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT pour connaisseurs, copropriété, rez-de-chaussée, entièrement rénové, 3 chambres, sous-sol, jardin beaucoup d'extra, 87 000 $. Pour rendez-vous: 274-0574. 18-2-85

ST-CHARLES, bord du Richelieu, 8 grandes pièces, garage double, terrain 31 506 p.c., 125 000$, 464-2698. 18-2-85

WESTMOUNT, maison 8 pièces, jardin, 99 000$. 487-5256. 18-2-85

BELOEIL, québécoise 8 pièces, grand garage double, terrain 13 734 p.c. près services, 125 000$. 464-7982. 18-2-85

PARC LAFONTAINE, en face, 3 logis de 7 pièces, 1-libre, vente rapide, comptant 20 000$. S. Alasseur 374-2215, 523-2045, St-Marc, courtier. 18-2-85

SUTTON: Belle résidence Victorienne, rénovation récente, boiseries en chêne, 8 pces, 4 c.c., cuisine moderne, foyer, chauffage huile/bois. 5 minutes du Mont Sutton. Mireille Lemaître, 1-263-1550/1-263-7711. Royal Lepage, courtier. 16-2-85

RÉGION MAGOG-ORFORD, chalet sur le lac, chalet de ski, terre à bois, petite ferme, terrains ou terre sur le lac Memphrémagog. Louise Gadbois (819) 838-5654. Royal LePage, courtier. 16-2-85

■ Propriétés à vendre

L'IMMOBILIER...
AU DEVOIR

Pour renseignements,

communiquez avec

Louise Lacas

844-3361

■ Propriétés à vendre

Ville Mont-Royal

Cottage détaché, pierre & brique, 3 c.c., sous-sol fini, foyer, magnifique jardin.

159 000$

731-2454
Vente privée

16-2-85

■ Perdu/Trouvé

GROS CHIEN NOIR, poil court, Labrador mâle perdu vendredi 18 janvier près Université Montréal, Côte des Neiges. Récompense. 731-9085, 735-4796. 20-2-85

■ Rénovation

À bas prix, réparations générales. Menuiserie, plomberie, électricité, céramique, etc... 845-7647. 18-02-85

■ Société/Loisirs

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Cherchez-vous une personne distinguée, cultivée, de même niveau que vous? Fuyez la solitude. Appelez-nous La Vie à Deux, 287-9759 — 288-4727. 15-3-85

■ Voyages

MEXIQUE, avion, auberge, 14 repas, 459$ — 1 semaine, départ dimanche. 843-8723 (permis du Québec). 11-03-85

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une dépression située à l'est de la baie de James continuera son lent déplacement vers le nord tout en maintenant du temps généralement nuageux avec de la faible neige sur les régions de l'est et des chutes de neige dispersées sur les régions de l'ouest. Les températures seront près ou légèrement au-dessus des normales saisonnières. Samedi, une légère amélioration des conditions est prévue sur les régions les plus à l'ouest, tandis qu'il y aura peu de changements dans les autres régions.

MONTRÉAL

Nuageux avec quelques chutes de neige et vents modérés par moments. Max.: −2. Précipitations: 60 %. Samedi: dégagement partiel.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 56
COUCHER: 17 h 20

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: neige. Accumulation: près de 5 cm. Max.: −10. Samedi: nuageux avec quelques flocons de neige.

Outaouais, Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: nuageux avec quelques chutes de neige et vents modérés par moments. Max.: −2. Précipitations: 60 %. Samedi: dégagement partiel.

Trois-Rivières, Drummondville, Estrie: nuageux avec quelques chutes de neige et vents modérés par moments. Max.: −2. Précipitations: 60 %. Samedi: dégagement partiel.

Québec, Rivière-du-Loup et La Malbaie. Beauce: faible neige. Vents modérés par moments. Max.: −4. Précipitations: 90 %. Samedi: quelques chutes de neige.

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: neige. Accumulation: près de 5 cm. Max.: −6. Samedi: quelques chutes de neige.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: faible neige. Vents modérés par moments. Max.: −2. Précipitations: 90 %. Samedi: quelques chutes de neige.

Baie-Comeau: neige. Max.: −2. Précipitations: 90 %. Samedi: quelques chutes de neige.

Sept-Îles, Basse Côte nord-Anticosti, sauf secteur de Blanc-Sablon: nuageux avec neige passagère. Accumulation: près de 5 cm à Sept-Îles. Max.: −2. Précipitations: 90 %. Samedi: quelques chutes de neige.

Secteur de Blanc-Sablon: nuageux avec faible neige. Max.: −2. Précipitations: 90 5. Samedi: quelques chutes de neige.

LE BRIDGE

Ce roi doit sauvegarder la manche

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

Nord
♠ 9 3
♥ R 5 3
♦ R 5 2
♣ V 9 8 4 2

Ouest	Est
♠ D 8 7	♠ R V 10 6 5 4
♥ D 7 4	♥ 10
♦ D V 10	♦ 9 8 7 4
♣ R D 7 6	♣ 5 3

Sud
♠ A 2
♥ A V 9 8 6 2
♦ A 6 3
♣ A 10

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	passe	2 ♥	passe
4 ♥	passe	passe	passe

Entame: la Dame de carreau par Ouest.

Il est un fait indéniable qu'une foule de jeux se réalisent par les levées affranchies d'une longue suite. Encore faut-il que le déclarant en voit la possibilité dès les premières cartes.

Voici un cas qui se rencontre au point de se généraliser par l'axiome suivant: Gardez toujours dans la main du mort le plus grand nombre d'entrées possibles surtout lorsque celui-ci contient une longue suite qu'il faut nécessairement établir pour la réussite du contrat.

Dans cette donne le déclarant qui placera l'avenir de son contrat au hasard de voir tomber les 4 atouts adverses sur l'As et le Roi de coeur aura la déception malheureuse de subir la défaite.

Le travail ardu pour l'accomplissement de ce contrat de 4 coeurs réside dans l'exploitation de la couleur trèfle. L'As doit gagner une levée, le 10 et le Valet seront perdus aux Roi et Dame du joueur Ouest et la couleur sera affranchie pour l'élimination des perdantes que comporte le jeu du déclarant. Tout ceci envers et contre la texture des mains et le nombre d'atouts que possèdent les adversaires.

Analysons comment sera jouée chacune des cartes et observons le minutage habile auquel le déclarant doit se soumettre. L'entame de la Dame de carreau est prise de l'As de Sud. Il joue son As de coeur pour avoir une vague idée de la distribution des atouts. Et tout de suite il pense à affranchir 2 levées avec les trèfles. Jouant l'As, il le fait suivre du 10; Ouest s'en empare et joue un deuxième carreau dont le mort s'empare avec le Roi pour jouer le Valet de trèfle et écarter un carreau perdant dans sa main. Ouest après s'être emparé de cette levée retournera le 10 de carreau et Sud coupera cette carte, il jouera tout vers l'entrée importante qu'est le Roi du mort. Ce qui lui permettra de jouer le 9 de trèfle pour écarter son pique perdant et la Dame de coeur maîtresse prendra une levée au bon vouloir de son possesseur.

Si nous supposons au troisième trèfle joué, une coupe de la part de Est, Sud surcoupera et la Dame d'atout restant seule sera prise par le Roi. Et si la coupe était de la Dame, Sud écartera une perdante comme le 3 de pique. Cette main demande une bonne manipulation de chacune des couleurs pour être menée au succès.

C'est une main-leçon qui mérite d'être jouée cartes sur tables.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

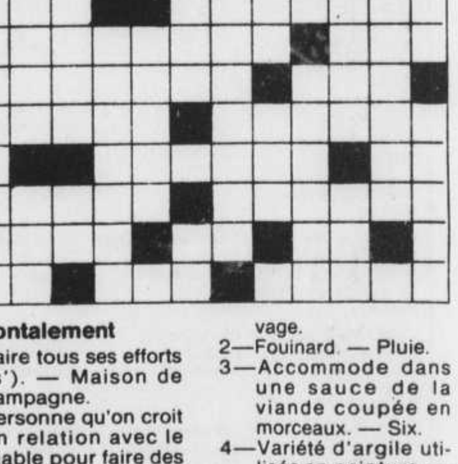

Horizontalement

1—Faire tous ses efforts (s'). — Maison de campagne.
2—Personne qu'on croit en relation avec le diable pour faire des maléfices. — Tranchant d'un instrument.
3—Préparer les aliments par le moyen du feu. — Teindre en couleur d'azur.
4—Qui est privé de son emploi. — Triage.
5—Recueil de bons mots. — Se dit d'une espèce de serpentine facile à tailler.
6—Sac membraneux semblable à une petite vessie. — Grand fleuve d'Afrique.
7—Sévère. — Vaste étendue d'eau salée.
8—Garnis un voilier, un mât, de ses voiles, poulies, cordages, etc. — Il bêle.
9—Travail pénible. — Nickel.
10—Punir sévèrement. — Un peu sotte.
11—Servait à pétrir et à conserver le pain. — Astate. — Mesure chinoise.
12—Obtenu. — À nous. — Un nombre.

Verticalement

1—Système social fondé sur l'esclavage.
2—Fouinard. — Pluie.
3—Accommode dans une sauce de la viande coupée en morceaux. — Six.
4—Variété d'argile utilisée en peinture. — D'Italie.
5—Peu de chose. — Homme d'État romain.
6—Cérium. — Espace clos de murs ou de bâtiments. — Le meilleur en son genre.
7—Renversement de la paupière.
8—Ardeur. — Affirmation.
9—Parcouru des yeux. — Qui croit sur les murs.
10—Oiseau. — Trois.
11—Nous poserons sur l'eau.
12—Relatif à une série. — Fille du frère.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	L	A	D	R	O	I	T	E	■	G
2	U	R	I	N	O	I	R	■	A	P	R	E
3	C	E	P	E	■	V	A	U	R	I	E	N
4	I	T	A	L	I	E	N	N	E	■	N	S
5	L	E	S	■	R	U	G	I	R	A	I	■
6	A	■	E	V	A	S	E	R	■	B	E	C
7	G	E	■	A	D	E	R	■	C	E	■	O
8	I	S	O	L	E	■	A	E	R	I	E	N
9	N	O	U	S	■	A	I	R	E	L	L	E
10	E	N	T	E	N	T	E	■	E	L	U	■
11	U	■	R	U	E	R	■	C	R	E	D	O
12	X	■	E	R	S	E	A	U	■	S	E	N

Première victoire du Suisse Alpiger

BAD KLEINKIRCHHEIM (AFP) — Le Suisse Karl Alpiger, 23 ans, originaire de Wildhaus, près de Saint-Gall, a remporté sa première victoire en Coupe du Monde de ski alpin, hier, dans la descente de Bad Kleinkirchheim (Autriche), épreuve de reprise après les Championnats du Monde de Bormio.

Écarté de la sélection suisse en Italie où les places étaient très choyées, le jeune espoir helvétique a pris, par la même occasion, une belle revanche sur le sort, lors de la dernière descente du circuit européen.

Alpiger, déjà en tête aux deux pointages intermédiaires, a réalisé une course sans-faute, laissant derrière lui les meilleurs descendeurs mondiaux.

Il a ainsi confirmé les bonnes performances réalisées, mercredi, à l'entraînement, où il avait toujours réussi l'un des deux meilleurs temps dans les séances d'entraînement chronométrées.

Le jeune espoir suisse, fou de joie, répondait aux journalistes avec un grand sourire: « Pourvu que ça continue ».

« Je savais que je pouvais obtenir une place parmi les cinq premiers mais je ne pensais pas pouvoir gagner. Je suis très, très heureux. J'ai fait de toutes petites fautes mais rien de grave. J'ai surtout bien skié dans le seconde partie du parcours. Je n'ai qu'un désir: continuer comme cela. »

Autre discours chez son compatriote Peter Mueller, encore une fois deuxième, comme à Bormio (Italie) et à Garmisch (RFA). Mueller n'était pas content du tout. Il n'apprécie pas tellement son rôle d'éternel second.

« Ce qui m'intéresse, c'est de gagner », a dit Mueller, lapidaire.

Le chef de file des descendeurs suisses, Pirmin Zurbriggen, champion du monde de la spécialité, meilleur temps à l'entraînement, était déjà battu lors du premier pointage intermédiaire, où il passait en sixième position. Les choses n'allaient pas s'arranger par la suite.

Déséquilibré en passant sur une bosse, il évitait la chute de justesse. Mais il perdait un bâton et terminait finalement à la huitième place.

La surprise est venu du jeune Autrichien Stefan Niederseer, 22 ans, parti avec le dossard 23, qui prenait la troisiée place.

Par ailleurs, le Suisse Peter Luescher, victime d'une chute hier, souffre d'une fracture compliquée de la jambe droite.

Luescher a été évacué par hélicoptère sur l'hôpital de Klagenfurt (Autriche) et il sera transféré, cet après-midi, à Saint-Gall, en Suisse.

Classement

1. Karl Alpiger (Sui) 1:56.04
2. Peter Mueller (Sui) 1:56.43
3. Stefln Niederseer (Aut) 1:57.01
4. Anton Steiner (Aut) 1:57.19
5. Daniel Mahrer (Sui) 1:57.50
6. Franz Heinzer (Sui) 1:57.69
7. Bruno Kernen (Sui) 1:58.08
8. Pirmin Zurbriggen (Sui) 1:58.09
9. Michael Mair (Ita) 1:58.12
10. Franz Klammer (Aut) 1:58.13
11. Giacomo Erlacher (Ita) 1:58.17
12. Mauro Cornaz (Ita) 1:58.28
13. Helmut Hoeflehner (Aut) 1:58.30
14. Alberto Ghidoni (Ita) 1:58.37
15. Koradin Cathomen (Sui) 1:58.43
16. Steven Lee (Aus) 1:58.47
17. Billy Johnson (E-U) 1:58.66
18. Todd Brooker (Can) 1:58.84
19. Peter Wirnsberger (Aut) 1:58.85
20. Frederic Ancey (Fra) 1:58.94

Caractéristiques de la course
Départ: 1,905 m.
Arrivée: 1.065 m
Dénivellation: 840 m
Longueur de la piste: 3,250 m
Portes: 32
Traceur: Rupprechter (Aut)
Temps couvert — bonne visibilité — température: moins 12 au départ, moins 6 à l'arrivée. Neige dure. 65 concurrents au départ — 65 classés.

Pour la première fois en huit ans

Les Canadiens sont blanchis en Europe

BAD KLEINKIRCHEIM (PC) — Les descendeurs canadiens n'ont pas remporté de victoires de Coupe du Monde en Europe pour la première fois en huit ans. La prochaine compétition au calendrier aura lieu à Furano, au Japon, le 2 mars. Puis, le cirque blanc se transportera en Amérique du Nord.

Todd Brooker a été le meilleur Canadien, hier à Bad Kleinkircheim, et il a dû se contenter du 18e rang.

« Le parcours était facile, certainement l'un des plus faciles de la tournée, a commenté Brooker, déçu de sa performance. Je ne sais pas ce qui a pu arriver. Il fallait bien skier, car lorsqu'on a jeté un coup d'oeil au tableau indicateur, on n'a pas aperçu le nom des favoris parmi les cinq premiers.

« Ce genre de parcours permettait à bien des skieurs méconnus de s'affirmer et ils l'ont fait », a-t-il ajouté.

Comme ce fut le cas à son dernier entraînement chronométré, où il s'est classé 30e, Brooker a commis une erreur dans un tournant de la première moitié de la piste.

« Il y avait un seul tournant difficile à maîtriser et j'ai éprouvé des ennuis à cet endroit, comme lors de l'entraînement, a-t-il expliqué. Le reste de la piste était relativement plat. Il fallait absolument arriver dans cette partie à pleine vitesse, ce que n'ai pu faire en raison de mon hésitation dans le tournant. »

Brooker et ses coéquipiers de l'équipe nationale reviendront au Canada avant de poursuivre leur saison en Coupe du Monde. Tous les membres de l'équipe espèrent que ce changement d'air les revitalisera en vue d'une fin de saison plus productive. Ils participeront toutefois au championnat canadien, à Whistler, en Colombie Britannique.

« Je vais peut-être commencer à mieux skier au Canada, a mentionné Brooker. L'autre jour, nous avons discuté des avantages que peut apporter le fait de skier dans notre propre pays. Je crois qu'après avoir passé plusieurs mois en Europe et avoir célébré la Noël loin de ma famille, je commence à ressentir le phénomène de l'éloignement.

« Je suis donc convaincu que les choses iront beaucoup mieux après que nous serons rentrés chez nous », a-t-il ajouté.

Felix Belczyk a été deuxième canadien, hier, en terminant au 35e rang. Les résultats des autres Canadiens sont les suivants: Chris McIver (36e); Don Stevens (40e); et Paul Boivin (43e).

Épreuves de Kranjska Gora

Marc Girardelli, l'homme à battre

KRANJSKA GORA (AFP) — Géantistes et slalomeurs, l'Austro-Luxembourgeois Marc Girardelli et le Suisse Pirmin Zurbriggen en tête, se retrouvent aujourd'hui et demain à Kranjska Gora, dans le nord de la Yougoslavie, pour leur premier rendez-vous de l'après-Bormio.

Marc Girardelli tentera de profiter de ces deux épreuves techniques, dans lesquelles il excelle, pour conforter sa position en tête du classement de la Coupe du Monde masculine de ski alpin. Une victoire finale est devenue pour lui un objectif presque impératif, après son demi-échec des championnats du monde au cours desquels il n'a pu s'imposer (bronze en slalom géant, argent en slalom). L'Austro-Luxembourgeois devra cependant se méfier, avant tout, aujourd'hui en géant, du double champion du monde Pirmin Zurbriggen, bien décidé à combler le retard accumulé pendant la dernière quinzaine de janvier lorsqu'une blessure au ménisque l'avait écarté des compétitions de la Coupe du monde.

Leur rivaux, encouragés par la belle performance de l'outsider ouest-allemand Markus Wasmaier, devenu champion du monde de slalom géant, s'efforceront d'arbitrer le duel entre les deux hommes. Parmi eux, l'Italien Roberto Erlacher, vainqueur à Puy-Saint-Vincent (France), le Suisse Thomas Buergler, victorieux à Schladming (Autriche), l'Autrichien Hans Enn, premier à Adelboden (Suisse), et le représentant du Liechtenstein, Andreas Wenzel, le grand battu de Bormio.

En slalom samedi, Girardelli sera encore l'homme à battre. Malgré ses quatre victoires sur les sept slaloms courus cette saison en Coupe du Monde, il a montré à Bormio qu'il n'était pas invincible. Là aussi, Zurbriggen, vainqueur à Sestrieres (Italie), constituera pour lui une grande menace.

Si le Suédois Ingemar Stenmark semble bien avoir amorcé un déclin irréversible, son compatriote, le jeune Jonas Nilsson, surprenant champion du monde de la spécialité, tentera de confirmer son titre.

Andreas Wenzel, victorieux à La Mongie (France), et le Yougoslave Bojan Krizaj, vainqueur à Madonna di Campiglio (Italie), chercheront, pour oublier Bormio, à prendre une place sur le podium. Mais il faudra compter aussi avec les Italiens Oswald Totsch et Paolo de Chiesa, ainsi qu'avec la révélation autrichienne de la saison, Robert Zoller, médaille de bronze à Bormio.

Ces compétitions mettront un terme à l'étape européenne de la tournée du cirque blanc qui, après une courte trêve, rejoindra, début mars, à Furano, au Japon. Programmées fin janvier à Totdnau (RFA), ces deux épreuves avaient été déplacées, en raison des mauvaises conditions atmosphériques, à Kranjska Gora où deux courses prévues à la mi-décembre avaient été annulées pour manque de neige et disputées à Sestrières (Ilalie). Le slalom, notamment, a connu une histoire particulièrement bouleversée: prévu initialement à Baqueira-Beret (Espagne), il avait été reporté une première fois à La Mongie (France), puis à Todtnau (RFA). Mais, cette fois, il aura bien lieu: neige et soleil sont au rendez-vous dans la station yougoslave.

☆☆☆

Les classements de la Coupe du monde masculine de ski alpin à l'issue de la descente de Bad Kleinkirchheim, remportée hier par le Suisse Karl Alpiger, sont les suivants:

Classement général

1. Marc Girardelli (Lux) 215 points
2. Pirmin Zurbriggen (Sui) 187
3. Andreas Wenzel (Lie) 172
4. Franz Heinzer (Sui) 132
5. Peter Mueller (Sui) 128
6. Helmut Hoeflehner (Aut) 113
7. Peter Wirnsberger (Aut) 111
8. Thomas Buergler (Sui) 106
9. Martin Hangl (Sui) 93
10. Peter Luescher (Sui) 92
11. Ingemar Stenmark (Sue) 91
12. Bojan Krizaj (You) 90
13. Max Julen (Sui) 82
14. Oswald Totsch (Ita) 82
15. Markus Wasmaier (RFA) 73

Classement descente
1. Helmut Hoeflehner (Aut) 107 points
2. Peter Wirnsberger (Aut) 80
3. Peter Mueller (Sui) 77
4. Franz Heinzer (Sui) 68
5. Pirmin Zurbriggen (Sui) 67
6. Karl Alpiger (Sui) 58
7. Anton Steiner (Aut) 54
8. Konradin Cathomen (Sui) 50
9. Peter Luescher (Sui) 41
10. Michael Mair (Ita) 41

La FISA poursuit Ken Tyrrell

PARIS (AFP) — La Fédération internationale du sport automobile (FISA) a décidé de poursuivre le constructeur britannique de Formule Un Ken Tyrrell en justice pour abus de confiance, a annoncé hier Yvon Léon, secrétaire général de la FISA.

Ken Tyrrell avait été exclu du championnat du monde 1984 de Formule Un pour fraude sur le poids de ses voitures après le Grand Prix de Detroit. En décembre dernier, il avait obtenu en référé la suspension de cette mesure, mais, la cour d'Appel de Paris a, mercredi dernier, annulé cette ordonnance.

Léon a expliqué hier, lors d'une conférence de presse, que les instances dirigeantes de la Fédération internationale automobile (FIA) et de la FISA, qui en est l'émanation sportive, contre-attaquaient et décidaient de poursuivre Ken Tyrrell car il n'est pas tolérable d'avoir en championnat du monde quelqu'un qui ne respecte pas ses engagements.

« Ken Tyrrell nous a abusé par deux fois: quand il a signé son engagement et quand il s'est engagé à respecter les procédures en cours contre lui. Ce qu'il n'a pas fait, puisqu'il nous a traînés en justice », a ajouté M. Léon.

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 janvier 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MICROMONDE/MICRO WORLD a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5e jour de février 1985, sous le numéro 3554301. Ce 12e jour de février 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

DBM SALES LIMITED

PRENEZ AVIS que la compagnie DBM SALES LIMITED corporation légalement constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social à Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de Québec, la permission d'abandonner sa charte, selon les dispotions de la Loi sur les compagnies.
Daté à Montréal, Québec
le 11 février 1985
LES PROCUREURS
DE LA COMPAGNIE
CLARKSON, TÉTRAULT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

Tribunal de la Jeunesse

NUMÉRO: 505-41-000158-842
ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC

A: MONSIEUR RÉJEAN GIASSON
Considérant la demande formulée par la requête en date du 13 février 1985 dans le présent dossier, la Cour ordonne à Monsieur RÉJEAN GIASSON de comparaître au greffe du Tribunal de la jeunesse situé au 201 Place Charles-Lemoyne, à Longueuil, dans un délai de cinq (5) jours, à compter de la publication de la présente ordonnance, pour être informé de la déclaration en protection concernant son enfant, dans le dossier portant le numéro 505-41-000158-842, dont le Tribunal de la jeunesse est saisi et afin de prendre copie de ladite procédure laissée à son intention au greffe du tribunal.
PATRICK PLANTE, greffier.

COMPAGNIE D'ASSURANCES BÉLAIR

AUX ACTIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES BÉLAIR

Prenez avis, par les présentes, que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurances Bélair sera tenue au 5455, rue St-André, Montréal, province de Québec, Canada, le mardi 5 mars 1985 à 16:00 heures, heure normale de l'est, aux fins de:

— recevoir et d'étudier le rapport annuel, le bilan et les états financiers de la compagnie pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1984 ainsi que le rapport des vérificateurs de la compagnie;
— procéder à l'élection des administrateurs et à la nomination des vérificateurs;
— ratifier les règlements, résolutions et actes posés par les administrateurs et dirigeants de la compagnie depuis la dernière assemblée générale annuelle;
— discuter toute autre question qui pourra être soumise à l'assemblée ou à tout ajournement de celle-ci.

Montréal, le 8e jour de février 1985

Par ordre du conseil d'administration

Le secrétaire,
Jean Robin

DÉCÈS

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

HALL, Thomas Joseph. — Le 12 février 1985 est décédé à l'Hôpital Général Lakeshore, dans sa 96e année, Thomas Joseph Hall époux bien-aimé de May Mc Millan, cher père de T. Norman (Ethel W. Smith), J. Robert (Gisèle Crête), Marguerite (Bernard Sarrazin), Thomas Jr. (Mary Bélisle) et Richard H. (Madeleine Turcot) sera tristement regretté de ses douze petits-enfants. Repose à la Maison Funéraire Collins, Clark, Mac Gillivray, White, 5610 rue Sherbrooke ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 février à 1 heures P.M. en l'église Ascension of our Lord, angle avenue Clark et Sherbrooke ouest, Westmount. Au lieu de fleurs, une contribution à une oeuvre de charité de votre choix serait appréciée.

SCOTT, Frank. — À Montréal, le 31 janvier 1985 à l'âge de 85 ans, est décédé, M. Frank Scott époux de Marian Scott outre son épouse il laisse dans le deuil son fils Peter (époux de Mary) et ses petits-enfants Catherine, Thomas et John Daniel. Un service commémoratif aura lieu le lundi 18 février à 2 heures à McGill University Redpath Hall (rue McTavish).

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 janvier 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 94469 CANADA INC., faisant affaire seul sous la raison sociale de "STUDIO SONSCRIPT" a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 11e jour de janvier 1985, sous le numéro 3547664. Ce 7e jour de février 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-140582-853

DAME KIMALANZI TUMBA, domiciliée et résidant au 7152, 16e Avenue, à Rosemont, district de Montréal,
Requérante
-c-
M. LEROY CESAR, d'adresse inconnue,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à l'intimé, M. LEROY CESAR, de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la publication du présent avis et l'intimé est par les présentes avisé qu'une copie de la requête en divorce a été laissée pour lui au Greffe des Divorces, au Palais de Justice de Montréal.
De plus, l'intimé, M. LEROY CESAR, est requis par les présentes de se présenter à la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal, au 10 est, rue St-Antoine, en salle 2.17, à 9:15 heures de l'avant-midi, le 20 mars 1985, afin de répondre à une requête pour mesures provisoires.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et produire votre coparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, au jugement de divorce.
MONTRÉAL, le 12 février 1985.
GIRARD & TRIQUET, avocats
333 est, rue St-Antoine
Suie 202
Montréal, H2X 1R9

AVIS

PRENEZ AVIS QUE, la requérante, LAIDLAW TRANSPORT LIMITED, détentrice du permis M-301790 s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial, d'une durée de trois mois à compter du 25 février 1985, suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT —
De la frontière Québec/Ontario, (port d'entrée: Rivière Beaudette), à Montréal et à tous les endroits situés dans un rayon de 1000 kilomètre de ceite localité, pour le transport de panneaux de gypse originant des installations de Canadian Gypsum Company Limited à Hagersville, Ontario.
CONDITION:
Ce permis devra être opéré conjointement avec le permis complémentaire requis de l'Ontario Highway Transport Board, lequel devra être déposé à la Commission.
La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique.
NOTE:
Une demande de permis permanent fut déposée à la Commission en date du 8 juin 1984 pour le compte de la même expéditrice en vue d'une décision prochaine.
Tout intéressé peut introduire une oppostion ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publication: le 15 février 1985
2ième publication: le 16 février 1985
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
Me Adrien R. Paquette, C.R.
Procureur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
SUPÉRIEURE
Greffier adjoint du District de Montréal

NO: 500-05-014080-848

MABEL GAISFORD, agent d'immeubles, de la ville de Pointe-Claire, District de Montréal, domicilié et résidant à 295 Inglewood,
Partie demanderesse
-vs-
HIMATLAL GORDHANDAS KANTARIA, et
NATVRLAL GORDHANDAS KANTARIA, et
MANHARLAL JMNADAS KANTARIA, et
CHANDULAL NANALAL KANTARIA, et
RAJNIKANT NANALAL KANTARIA, et
RASIKLAL CHHOTALAL KANTARIA, et
RAMESHCHAMDRA JAMNADAS KANTARIA, et
SDHANTILAL CHATRABHUJ RUPARELIA, et
ARUNKUMAR CHHOTALAL KANTARIA, et
CHHOOTALAL DHARAMSHI KANTARIA, et
(collectivement appelés "les défendeurs de l'Inde") toutes domiciliés et résident dans la municipalité de Rajkot-1, État du Gujarat, en Inde, et als,
Parties défenderesses

AVIS

PAR ORDONNANCE DE LA COUR, les défendeurs, collectivement appelés "les défendeurs de l'Inde" sont par les présentes appelés à comparaître dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis. Copies du bref d'assignation ont été laissées à leur attention au greffe de la cour, 10 est, rue St-Antoine, à Montréal. De plus, soyez avisé qu'à défaut de comparaître dans ledit délai, un jugement par défaut sera obtenu contre vous par la demanderesse, sans autre avis ni délai.
MONTRÉAL, le 8 février 1985.
GISÈLE de MADDELEIN, P.A.
Mes RAPPAPORT, WHELAN, BESSNER FELDMAN & ROSS
1080 Côte Beaver Hall, suite 1800
Montréal, Québec
H2Z 1G3
Procureurs de la demanderesse

AMPUMATIC LTÉE

PRENEZ AVIS que la compagnie AMPUMATIC LTÉE/AMPUMATIC LTD., corporation légalement constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social à Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, selon les disposition de la Loi sur les compagnies.
Daté à Montréal, Québec, le 11 février 1985.
LES PROCUREURS DE LA COMPAGNIE
CLARKSON, TETRAULT

PRENEZ AVIS qu'un avis sera donné à la Commission des Transports du Québec que WHITE PASS TRANSPORTATION LIMITED se propose d'acquérir de sa compagnie-mère, THE WHITE PASS AND YUKON CORPORATION LIMITED, toutes les actions que celle-ci détient dans Canadian Motorways Limited, laquelle détient la totalité des actions de Motorways (1980) Limited, détentrice du permis M-306107, de Motorways (Québec) Limited, détentrice du permis M-300766, et de Déménagement Hill Sécurité Inc., détentrice du permis M-300133, le tout conformément à l'article 44 de la Loi sur les Transports et à l'article 31 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec.
La requérante demande de plus, conformément à l'article 85 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
JOCELYN H. LECLERC,
MARTINEAU, WALKER
Procureurs de la requérante
1ère parution: 15 février 1985
2ème parution: 16 février 1985

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-122718-830

STELLA BARBERI,
Requérante-Intimée
-c-
JOHN KOURATZOLOU,
Intimé
-et-
PIERRE MONDOR, PIERRE LABELLE, JACQUES FOURNIER,
Requérants

AVIS DE PRÉSENTATION

A: Dame Stella Barberi
Elefheriou Venizelou 158
Kallithea - Athens
Grèce

MADAME,
PRENEZ AVIS que vos procureurs, MES MONDOR, LABELLE, & FOURNIER, présenteront le 28 mars 1985 à 9:30 A.M. en salle 2.13 du palais de justice de Montréal, une requête afin d'obtenir la permission de cesser de vous représenter dans le présent dossier.
Montréal, le 4 février 1985.
MONDOR, LABELLE, FOURNIER
Requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-002471-857

BELL CANADA,
Demanderesse
-c-
ROBERT DROUIN, résidant et domicilié au 219, rue Montréal, à Sherbrooke, district de Sherbrooke et maintenant d'adresse inconnue,
-et-
LINDA HEAD, résidant et domiciliée au 471, rue Québec, à Sherbrooke, district de Sherbrooke et maintenant d'adresse inconnue,
Défendeurs

— ORDONNANCE —
Il est ordonné aux défendeurs Robeert Drouin et Linda Head de comparaître au grefe de cette Cour dans le mois à compter de l'insertion des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à leurs intentions.
MONTRÉAL, le 8 février 1985.
Gisèle De Maddelein
Protonotaire-adjoint, C.P.M.
BUIST, APRIL & PLOUFFE
Marc Décarie, (514) 870-3094
1050, Beaver Hall Hill
Suite 1600
Montréal (Québec)
H2Z 1S4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-012033-842

JEAN-FRANÇOIS HAMEL,
Demandeur en garantie
-c-
GAÉTAN OUZILLEAU,
Défendeur en garantie

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur en garantie, Gaétan Ouzilleau, est par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal à son intention.
De plus, prenez avis qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur en garantie procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'il sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Ronald Chassé,
Protonotaire-adjoint
Me Jacques Laurin, Avocat
1816 Sherbrooke, est
Montréal, Qc, H2K 1B3
TÉL.: 524-3591
Procureur du demandeur en garantie

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 novembre 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à HYDRA RESOURCES LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5e jour de février 1985, sous le numéro 3554302. Ce 12e jour de février 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 décembre 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M.M. CANADIAN MIDDLE EAST IMPORT-EXPORT LTD/M.M. IMPORT-EXPORT CANADIEN MOYEN ORIENT LTÉE, FAISANT AFFAIRE SOUS LA RAISON SOCIAL DE AMIRA ET DESIGN a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 22ième jour de janvier 1985, sous le numéro 3550200. Ce 11ième jour de février 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS D'APPLICATION POUR PERMISSION D'ABANDONNER LA CHARTE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE NATIONAL BEEF INC., une corporation dûment incorporée en vertu de la loi des compagnies de Québec qui a son bureau principal dans la Cité et district de Montréal, demandera la permission d'abandonner sa charte en vertu de la loi des compagnies de Québec.
DATÉE à Montréal, le 11ième jour de février, 1985.

Prenez avis que RÉJEAN JALBERT 6 rue Principale, St-Gabriel, Rimouski, G0K 1M0 titulaire du (des) permis de camionnage en vrac numéro(s) Q-501439-001 pour la région 01 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son (ses) permis, en faveur de BERTRAND BEAULIEU 36 rue Principale, st-Médard (Rimouski) G0L 3V0.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.
BEAUDET PIUZE Avocats,
2030 Père Lelièvre, suite 374,
Duberger, G1P 2X1
1ère publication: 14 février 1985.
2ème publication: 15 février 1985.

Prenez avis que Les Dist. Produits Laitiers Jean Bernier Inc., 8625 Pierre-Boucher, St-François, Laval, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant: De Montréal à Laval et Ste-Anne des Plaines pour le transport de denrées alimentaires à destination des centres correctionnels desdites villes. Durée: 364 jours. Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les 5 jours de la deuxième publication de cet avis.
1ère parution: 15 février 1985
2e parution: 16 février 1985

AVIS

Entreprises d'Électricité S.L. Enrg./124550 Canada Inc. par acte daté le 17 décembre 1984, et enregistré le 4 février 1985 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3553991 a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltée/International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE LTÉE/INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Benoît, Hébert, Beaudoin et Associés Inc., dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Caisse Populaire Place Desjardins à titre de garantie, par acte portant la date du onzième jour du mois de janvier 1985 le vingt-cinquième jour du mois de janvier 1985 sous le numéro 3551318.
Daté à Montréal ce vingt-huitième jour du mois de janvier 1985.
LA CAISSE POPUPAIRE PLACE DESJARDINS

Prenez avis que NORMICK PERRON INC. a déposé à la Commission des Transports du Québec au 505 Sherbrooke est Montréal dix accords tarifaires pour le transport de copeaux en provenance de La Sarre Senneterre Beattyville pour être livrés à Amos Témiscamingue-Sud et Masson.
Toute personne désirant s'opposer à l'acceptation de ces accords par la Commission doit s'adresser à la Commission à l'adresse ci-haut indiquée dans les cinq (5) jours suivants la deuxième publication du présent avis.
1ère publication: le jeudi 14 fév. 1985.
2ième publication: le vendredi 15 fév. 1985.

AVIS est par les présentes donné que Transport Réfrigéré Omstead Ltée/Omstead Refrigerated Transportation Ltd., filiale dont cent pour cent (100%) des actions sont détenues par Omstead Foods Limited, entend s'adresser à la Commission des transports du Québec pour demander le maintien de ses permis de transport numéros M301128-001, M201128-002 et M301128-003 suite à la vente, au transfert et à l'achat par John Labatt Limitée de toutes les actions émises de Omstead Foods Limites, le tout en conformité avec l'article 44 de la Loi sur les transports, L.R.Q., chap. T12.
1e parution: 15 février 1985
2e parution: 16 février 1985
LAVERY, O'BRIEN
PROCUREURS

AVIS DE CESSION DE COMPTES À RECEVOIR

AVIS est donné, conforme à l'Article 1571(D) du Code Civil du Québec, que TRIPLE 5 INC. (la "compagnie"), par contrat intitulé "General Assignment of Book Debts" exécuté entre la Compagnie et Banque de Crédit et de Commerce (Canada) le 20 décembre 1984 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 21 décembre 1984 sous le numéro 3543917, a cédé et transporté à Banque de Crédit et de Commerce (Canada) toutes dettes, comptes à recevoirs, demandes et "choses in action", présents ou futurs, dûs ou à être dûs à la Compagnie.
DATÉE À MONTRÉAL, ce 12 février 1985.
BANQUE DE CRÉDIT
ET DE COMMERCE (CANADA)

la fierté a une ville

montréal

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

1er AVIS

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

À sa séance du 23 janvier 1985, le Comité exécutif a approuvé la description de la ruelle suivante afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu des dispositions de l'article 36a de sa charte:

« la ruelle située au nord-ouest de la rue L.-O. David, entre la rue des Écores et l'avenue Louis-Hébert, et composée du lot 476-504 du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet. »

Le droit à une indemnité eu égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 14 février 1985

Maurice Brunet
Greffier de la Ville

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

2e AVIS

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

À sa séance du 9 janvier 1985, le Comité exécutif a approuvé la description des rues et ruelle suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu des dispositions de l'article 36a de sa charte:

1) une partie du lot 881 (rue Bisson) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), bornée vers le nord-ouest par une partie du lot 882 (rue Bisson), vers le nord-est par la rue Bisson (sans désignation cadastrale), vers le sud-est par une partie du lot 879 (rue Bisson) et vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot 881;

2) la partie de la rue Tellier comprise entre la rue Joffre et le boulevard Pierre Bernard, et formée des lots 400-782, 401-4 et 403-93 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, division d'enregistrement de Montréal;

3) La ruelle est-ouest située à l'ouest de la 83e Avenue, à Rivière-des-Prairies, au nord du boulevard Maurice-Duplessis, étant le lot 33-357 (ruelle) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la Paroisse Rivière-des-Prairies, division d'enregistrement de Montréal;

4) les parties ci-après mentionnées de la rue Parent:

a) une partie dulot 177-188 (rue) cadastre de la Paroisse de la Pointe-aux-Trembles, bornée vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot 177-188, vers le nord-est par une partie du lot 177-189 (rue), vers le sud-est par le lot 177-147 (rue Parent) et vers le sud-ouest par une partie du lot 177 (13e Avenue); mesurant 10 pieds de profondeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par une largeur de 29 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est; contenant en superficie 290 pieds carrés, mesures anglaises;

b) une partie du lot 177-189 (rue) du cadastre de la Paroisse de la Pointe-aux-Trembles, bornée vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot 177- 189, vers le nord-est par une partie du lot 177-190 (rue), vers le sud-est par le lot 177-147 (rue Parent) et vers le sud-ouest par une partie du lot 177-188 (rue); mesurant 10 pieds de profondeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par une largeur de 28 pieds et dans ses lignes nord-ouest et sud-est; contenant en superficie 280 pieds carrés, mesures anglaises.

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

Hôtel de Ville
Montréal, le 7 février 1985

Maurice Brunet
Greffier de la Ville

SPORTS

Un voyage de trois parties qui commence mal

Les Nordiques perdent au Spectrum

GUY ROBILLARD

PHILADELPHIE (PC) — Les Nordiques ont mal entrepris leur série de trois matches à l'étranger en subissant un échec de 6-3, hier à Philadelphie.

Tim Kerr a réussi deux autres buts pour les vainqueurs, ses 44e et 45e de la saison, et ses 32e et 33e à domicile. Il a ajouté une passe, tandis que Brian Propp apportait une contribution d'un but et trois mentions d'assistance. Alain Lemieux, Peter Stastny et Jean-François Sauvé ont réussi les buts des Nordiques en avantage numérique. Le Tchécoslovaque a ajouté deux passes. Les Québécois ne jouent que pour une moyenne de .500 (7-7-2) depuis leurs 16 derniers matches.

Ils ont entrepris le match en catouillant dans leur zone et Tim Kerr n'a pas tardé à faire mouche une première fois, à la cinquième minute.

Les Fleurdelysés ont ensuite profité d'un avantage numérique, au cours duquel ils n'ont obtenu qu'un seul tir au but sans conséquence. Michel Goulet s'est plus tard présenté seul devant Pelle Lindbergh, après avoir reçu une passe d'Alain Lemieux. Mais il n'avait pas un bon angle.

Devant l'inertie des siens, Michel Bergeron a choisi d'essayer différents trios et de réunir les trois frères Stastny, mais rien n'y fit, et les Flyers ont ajouté à leur avance grâce au 30e but de Brian Propp, réussi à l'aide d'un revers précis. Un joueur des Flyers se trouvait dans la cage de Daniel Bouchard, mais il y avait été entraîné par Mark Kumpel.

Preuve de la domination des Flyers au cours de cette première période: ils ont lancé 14 fois sur Bouchard et limité les Nordiques à six tirs au but.

Ceux-ci sont cependant revenus dans le match au deuxième tiers en marquant deux fois lors de jeux de puissance. Alain Lemieux a d'abord obtenu son premier but dans l'uniforme québécois en complétant une manoeuvre de Brent Ashton. Lindbergh a semblé pousser la rondelle avec son bâton en tombant sur la glace après avoir effectué l'arrêt. Marian Stastny s'est ensuite échappé seul grâce à une belle passe de Brad Maxwell. Il a bien glissé la rondelle entre les jambes de Lindbergh mais celle-ci a passé à côté du filet. Son frère Peter s'est chargé de créer l'égalité quelques instants plus tard en profitant de la générosité du gardien des Flyers, qui a laissé filer entre les jambières un tir frappé anodin.

Ron Sutter a redonné l'avantage aux Flyers avant la fin de la période en faisant dévier un lancer frappé de Propp.

Peter Stastny s'est fait voler un but par Lindbergh sur un autre jeu de puissance au début de la troisième période.

Les Flyers ont mis la victoire hors de portée des Nordiques quelques minutes plus tard quand Tim Kerr et Ilka Sinisalo ont marqué à 28 secondes d'intervalle. C'est Anton Stastny qui a poussé la rondelle tout juste derrière la ligne sur le but accordé à Kerr.

Les Nordiques n'ont jamais lâché et Sauvé a réussi un troisième but en avantage numérique. Les Fleurdelysés ont profité de six jeux de puissance contre seulement deux pour les Flyers lors de ce match dénué de rudesse.

Murray Craven a complété le pointage.

Les Nordiques étaient privés des services de Wilfrid Paiement, qui s'est cependant entraîné hier matin et pourrait revenir au jeu demain à Pittsburgh. En l'absence de Mario Marois, c'est Dale Hunter qui a agi comme capitaine.

Flyers 6, Nordiques 3

Première période

1—PHILADELPHIE: Kerr 44 (Propp, Poulin) 4:06
2—PHILADELPHIE: Propp 30 (Kerr, Howe) 17:18
Pénalités — Zezel P 5:17, Maxwell Q 7:41.

Deuxième période

3—QUÉBEC: Lemieux 5 (Ashton, P. Stastny) 3:09
4—QUÉBEC: P. Stastny 24 ..... 12:37
5—PHILADELPHIE: Sutter 9 (Propp, Smith) 14:55
Pénalités — Price Q 00:18, Eriksson P 1:34, Brown P 11:34, Marsh P 19:48.

Troisième période

6—PHILADELPHIE: Kerr 45 (Propp, Young) 4:30
7—PHILADELPHIE: Sinisalo 24 (Howe) 5:18
8—QUÉBEC: Sauvé 8 (A. Stastny, P. Stastny) 13:37
9—PHILADELPHIE: Craven 17 (Brown, Crossman) 16:41
Pénalité — Young P 13:19.

Tirs au but

Québec	6	6	10	—22
Philadelphie	14	6	14	—34

Gardiens — Québec, Bouchard; Philadelphie, Lindbergh. A.— 16,925.

Le Canadien voit Gingras à l'aile !

BERNARD CYR

(PC) — Si le défenseur Gaston Gingras offre de bonnes performances avec les Canadiens de Sherbrooke, Jacques Lemaire n'hésitera pas à la rappeler pour le faire évoluer au poste d'ailier.

C'est ce que Lemaire a déclaré hier au sujet du joueur de 26 ans que le Canadien a réacquis des Maple Leafs de Toronto, mercredi soir.

« S'il joue bien, je n'attendrai pas très longtemps avant de le rappeler, a dit Lemaire. Nous l'avons d'abord acquis pour aider la brigade défensive des Canadiens de Sherbrooke, mais c'est un bon patineur qui possède un bon tir. Et comme plusieurs de nos attaquants sont présentement blessés, il pourrait nous donner un coup de main à cette position. A Ste. Catharines, il a joué autant en attaque qu'en défensive. »

On a toujours reproché à Gingras, surnommé Gaston Lagaffe à Montréal, ses lacunes défensives, mais personne n'a jamais mis en doute ses qualités offensives. Gingras est surtout bien servi par un puissant tir.

« Il possède un des bons tirs du hockey, a souligné le directeur général Serge Savard. Pour nous, Gingras pourrait devenir une police d'assurance, mais nous l'avons d'abord acquis pour solidifier la défensive des Canadiens de Sherbrooke.

« Nous comptons de jeunes défenseurs dans l'organisation, mais ils ne sont pas prêts à jouer dans la Ligue nationale, a ajouté Savard. Ric Natress, lui, n'a certes pas démontré qu'il était meilleur que les six que nous possédons, lorsque nous avons fait appel à lui. De plus, je pense que la présence de Jean Hamel à Sherbrooke aidera Gingras. »

Serge Boisvert, nouvellement arrivé chez le Canadien, dit avoir joué deux fois contre Gingras cette saison. Il n'y a pas de doute dans son esprit que Gingras peut encore évoluer dans la Ligue nationale.

« Il est ressorti du groupe lors de chacun de ces matches. Il déplace bien la rondelle et c'est un excellent patineur, a noté Boisvert. Je suis bien content de savoir que le Canadien en a fait son acquisition. »

Si jamais Gingras se retrouvait de nouveau avec le Canadien, il constituerait un beau défi pour Jacques Lemaire.

Gingras n'a jamais atteint la limite de son potentiel parce qu'il manquait de confiance en lui, a-t-on souvent répété. Et Lemaire est justement reconnu comme un pilote qui sait donner confiance à ses joueurs.

Lafleur ira à Buffalo

Pour clore une fin de semaine bien remplie, Guy Lafleur se rendra lundi à Buffalo pour représenter le Canadien lors d'une cérémonie organisée par les Sabres en l'honneur de Scotty Bowman.

On sait que le pilote des Sabres est récemment devenu l'instructeur qui a remporté le plus de victoires dans l'histoire de la LNH et les Sabres entendent souligner l'exploit en invitant un membre de chacune des équipes qu'il a dirigées.

Lafleur sera ainsi accompagné d'Al Arbour, pilote des Islanders de New York et ancien joueur des Blues de St. Louis du temps où Bowman pilotait cette équipe, et de Gilbert Perreault, le capitaine de Bowman à Buffalo.

Le président de la Ligue nationale, John Ziegler, sera également sur les lieux. Les opposants des Sabres, ce soir-là, seront les Oilers d'Edmonton.

Bowman totalise maintenant 707 victoires, soit 17 de plus que Dick Irvin père, le meneur jusqu'à ce que Bowman prenne la tête.

Pour revenir à Lafleur, disons que les festivités en son honneur commenceront aujourd'hui avec un dîner aux spaghettis auquel pourront assister les partisans, sur la glace du Forum.

Demain soir, au Forum, avant le match Canadien-Sabres, Lafleur sera fêté. Le dossard no 10 sera alors retiré et il faut s'attendre à ce que Lafleur se présente sur la glace en uniforme, comme on l'a fait récemment avec les membres de l'équipe de rêve et l'an dernier avec ceux qui ont remporté cinq fois la coupe Stanley à la fin des années 50.

Il semble par ailleurs que la direction du Canadien lui fera cadeau d'une toile.

On invitera pour la circonstance l'épouse de Lafleur et son fils aîné, ainsi que ses parents. On demandera aussi à Lafleur de faire un petit discours.

« La cérémonie durera environ une vingtaine de minutes, a indiqué le directeur du marketing, François Seigneur. Ce sera une cérémonie fort simple, comme le désirait Guy. »

EN BREF...

■ *Bassett éliminée*

DELRAY BEACH (AFP) — L'Américaine Martina Navratilova, faisant valoir sa plus grande expérience et son jeu plus élaboré, s'est qualifiée avec une relative facilité pour la finale des championnats Internationaux de Delray Beach, comptant à la fois pour le Nabisco Grand Prix et le circuit féminin, et doté globalement de $ 1,800,000, en battant hier la Torontoise Carling Bassett 6-3, 6-3. Cette partie, d'un très bon niveau technique, a été suivie par quelque 6,000 spectateurs pour la plupart acquis à la cause de la jeune Canadienne âgée de 17 ans, mais domiciliée la plupart du temps en Floride.

En fait, Bassett n'a pas tellement déçu ses supporters en prenant quand même six jeux à la championne du monde, se permettant même le luxe de ravir une fois le service de Navratilova dans le deuxième set. D'ailleurs, en cinq confrontations entre ces deux joueuses toutes à l'avantage de l'Américaine — c'est la première fois que Bassett réussit à prendre plus de quatre jeux à sa rivale.

Dans le premier set, l'unique bris a été réalisé par Navratilova dans le huitième jeu, après que Bassett ait mené 30-15 sur son service, mais Navratilova signait trois retours gagnants. Dans la seconde manche, Bassett réussit des ponts époustouflants, notamment grâce à ses revers à deux mains et elle se porta au commandement (3-0). Alors qu'on pensait que la Canadienne allait désormais renverser la situation, ce fut exactement le contraire qui se produisit. Passant à la vitesse supérieure, Navratilova attaqua à son tour et remonta facilement le courant en débordant sa rivale, lui prenant deux fois son service, dans le cinquième puis dans le neuvième jeu.

■ *Hesketh sous contrat*

(PC) — Les Expos ont mis sous contrat les lanceurs Joe Hesketh et Dick Grapenthin en vue de la prochaine saison et ils ont annoncé que Ron Piché avait été promu au poste de gérant de la promotion de la vente des billets. Piché, un ancien lanceur des ligues majeures, est avec les Expos depuis leurs débuts dans la Ligue nationale de baseball. Tout récemment, il était dépisteur-chef pour le Canada. Quant à Hesketh et Grapenthin, ils ont été rappelés en septembre dernier par les Expos après avoir connu de bonnes saisons dans la classe AAA à Indianapolis.

Hesketh, choisi le lanceur par excellence dans l'Association américaine, a conservé une fiche de 12-3 avec une moyenne de points mérités de 3.05 à Indianapolis. Avec les Expos, son dossier s'est établi à 2-2 et sa moyenne de point mérité à 1.80. Quant à Grapenthin, il a remporté six victoires, subi sept défaites et protégé 18 gains à Indianapolis en présentant une moyenne de points mérités de 3.07. Avec les Expos, il a conservé un dossier de 1-2 avec deux victoires sauvegardées et une moyenne de points mérités de 3.52.

■ *Alain Laroche sixième*

LASAUZE, France (PC) — Les Allemands de l'Ouest Richard Schable et Hermann Reitbeger ont poursuivi leur domination au ballet devant les Canadiens, hier, en prenant les deux premières place de cette épreuve comptant pour la Coupe du Monde de ski acrobatique. Schable a inscrit 27,2 points pour l'emporter. Reitbeger le suivait avec 26,8 points, contre 25,7 points pour le Canadien Chris Simboli, d'Ottawa. Simboli a été étonné de sa performance qui lui a permis de décrocher la médaille de bronze. Le Québécois Alain Laroche, du Lac Beauport, a terminé sixième avec 24,6 points. L'Albertain Murray Cluff a fini septième et le Montréalais Jacques Dumaine le suivait en huitième place. Reitbeger domine le classement général à la suite des cinq premières épreuves de ballet de la Coupe du Monde. Il totalise 123 points, deux de plus que Schable. Simboli vient au troisième rang, avec 103 points.

Chez les femmes, la Française Christine Rossi a eu le meilleur sur l'Américaine Jan Bucher, six fois championne mondiale de cette épreuve. Avec 26,1 points Rossi a devancé Bucher par un dixième. La Suissesse Conny Kissling et la Québécoise Lucie Barma suivaient dans l'ordre, inscrivant respectivement 25,4 et 25,2 points. La Coupe du Monde de ski acrobatique se poursuit aujourd'hui avec les épreuves de sauts.

■ *Victoire de Stemmle*

COPPER MOUNTAIN, Colorado (AP) — Le Canadien Brian Stemmle a devancé de justesse l'Américain Steve Hegg, hier, pour remporter la descente masculine des champions de ski alpin des Etats-Unis. Stemmle, qui n'est âgé que de 18 ans et qui vient d'Aurora en Ontario, était un des favoris de la compétition puisqu'il avait remporté la veille la descente de la série Nor-Am. Parti de la 48e place, Stemmle n'était que quatrième à la mi-course, mais s'est ressaisi en fin de parcours pour l'emporter en une minute, 53.55 secondes. Hegg, qui est parti huitième, a réalisé un temps de 1:53.59.

HOCKEY

Ligue Nationale

Mercredi

Winnipeg 5, Washington 3

Hier

Philadelphie 6, Québec 3
Hartford 4, New Jersey 0
Minnesota 5, Detroit 5
St-Louis 5, Toronto 3
Chicago 5, Pittsburgh 4
Washington à Calgary
Boston à Los Angeles

Ce soir

Montréal à Buffalo
Edmonton à Rangers

Les meneurs
(Flames-Caps, Kings-Bruins non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	54	100	154
Kurri, Edm	52	52	104
Bossy, Isl	45	50	95
Hawerchuk, Wp	36	59	95
Dionne, LA	33	55	88
B. Sutter, Isl	34	49	83
MacLean, Win	31	49	80
Nicholls, LA	37	40	77
Nilsson, Cal	28	48	76
Coffey, Edm	21	55	76
Kerr, Phi	45	30	75
Gartner, Wash	35	40	75
Federko, St-L	22	53	75
D. Savard, Chi	29	45	74
Tonelli, Isl	29	45	74
Ogrodnick, Det	37	36	73
Carpenter, Was	42	30	72
P. Stastny, Qué	24	48	72
Krushelnyski, E	36	33	69
Taylor, LA	31	37	68
Fox, LA	23	45	68
Yzerman, Det	21	46	67

Ligue Majeure du Québec

Mercredi

Drummondville 8, Verdun 5
Hull 7, Shawinigan 6
Chicoutimi 5, Québec 3
T.-Rivières 9, St-Jean 5

Ce soir

Québec à St-Jean
Laval à Chicoutimi
T.-Rivières à Drum'ville
Verdun à Granby
Longueuil à Shawinigan

Les meneurs

	b	a	pts
Robitaille, H	51	73	124
Rouleau, Lon	56	66	122
Damp'sse, Sha	52	69	121
Momesso, Sha	45	70	115
Mongeau, Lav	47	67	114
Foglietta, H	42	66	108
Émond, Chi	44	61	105
Benoit, Drum	46	58	104
Provencher, Q	38	65	103
Gosselin, Q	42	58	100

Ligue Collégiale

Ce soir

St-Jérôme à St-Laurent
Sherbrooke à St-Hyacinthe
Victoriaville à Thetford
Lévis à St-Georges

Les meneurs

	b	a	pts
Mats Naslund	31	28	59
Pierre Mondou	15	34	49
Mario Tremblay	20	26	46
Chris Chelios	5	38	43
G. Carbonneau	15	22	37
Bobby Smith	11	25	36
Larry Robinson	8	24	32
Tom Kurvers	9	23	32
Ryan Walter	15	12	27
Chris Nilan	14	11	25
Mike McPhee	10	15	25
Mark Hunter	16	8	24
Petr Svoboda	3	18	21
Bob Gainey	12	7	19
Ron Flockhart	6	13	19
Alfie Turcotte	5	14	19
Rick Green	1	15	16
Craig Ludwig	4	10	14
Lucien Deblois	8	3	11
John Newberry	0	5	5
Kent Carlson	1	1	2
Steve Penney	0	1	1

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Penney	2279	120	1	3.16
Soetaert	1145	63	0	3.30

(Quatre buts dans un filet désert)

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BUFFALO	54	27	15	12	202	152	66
MONTRÉAL	**56**	**27**	**19**	**10**	**214**	**187**	**64**
QUÉBEC	56	26	22	8	223	199	60
BOSTON	56	25	24	7	209	199	57
HARTFORD	53	17	30	6	180	241	40

Section Lester Patrick

WASHINGTON	57	34	15	8	240	168	76
PHILADELPHIE	54	31	16	7	227	170	69
ISLANDERS NY	55	30	22	3	253	215	63
RANGERS NY	55	17	29	9	191	227	43
PITTSBURGH	52	18	29	5	186	238	41
NEW JERSEY	53	17	29	7	183	218	41

Division Clarence Campbell

Section James Norris

ST-LOUIS	54	25	19	10	208	201	60
CHICAGO	56	25	28	3	218	215	53
MINNESOTA	55	16	29	10	187	223	42
DETROIT	56	16	31	9	203	255	41
TORONTO	55	13	35	7	171	237	33

Section Connie Smythe

EDMONTON	56	40	10	6	283	185	86
WINNIPEG	58	29	23	6	251	252	64
CALGARY	56	28	21	7	256	220	63
LOS ANGELES	56	24	22	10	250	237	58
VANCOUVER	57	16	33	8	194	291	40

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
VERDUN (3)	54	29	23	2	284	252	63
HULL (3)	57	27	29	1	301	300	58
ST-JEAN (4)	54	26	28	0	275	266	56
LAVAL (2)	56	23	32	1	255	284	49
LONGUEUIL (6)	56	16	38	2	232	293	40

Section Frank Dilio

SHAWINIGAN (1)	55	39	15	1	306	202	80
CHICOUTIMI (3)	53	31	19	4	253	225	69
DRUMMONDVILLE	54	29	21	4	284	258	62
QUÉBEC (1)	56	27	26	3	252	300	58
T.-RIVIÈRES(4)	56	26	29	1	259	257	57
GRANBY (1)	54	20	33	1	263	323	42

N.B: Le chiffre entre parenthèse représente les points bonis obtenus à la suite d'une défaite en prolongation.

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
x-VICTORIAVILLE	38	30	4	4	227	130	64
LÉVIS-LAUZON	38	20	17	1	185	174	41
ST-GEORGES	38	19	19	0	184	176	38
ST-JÉRÔME	38	18	18	2	168	167	38
ST-HYACINTHE	38	18	19	1	133	177	37
ST-LAURENT	38	15	20	3	149	184	33
THETFORD	38	15	22	1	147	179	31
SHERBROOKE	38	11	27	0	150	207	22

x-Champion

SOMMAIRES

Whalers 4, Devils 0

Première période

—Aucun but.
Pénalités — Muller NJ 1:08, Neufeld H 5:41, Malone H 13:53, Fusco H 15:09.

Deuxième période

1—HARTFORD: Dineen 13 (Malone, Robertson) 6:31
Pénalités — Verbeek NJ 2:12, Bridgman NJ 6:06, Samuelson H 7:28.

Troisième période

2—HARTFORD: Malone 13 (Dineen, Turgeon) 9:09
3—HARTFORD: Howe 1 ..... 11:14
4—HARTFORD: Tippett 15 ..... 19:44
Pénalités — Ferraro H 4:53, Verbeek NJ 7:37.

Tirs au but

Hartford	6	14	9	—29
New Jersey	4	7	8	—19

Gardiens — Hartford, Weeks; New Jersey, Resch. A—10,123.

Wings 5, North Stars 5

Première période

1—DETROIT: Boldirev 17 (Ladouceur) 4:10
2—DETROIT: Duguay 21 (Sittler, Ogrodnick) 8:07
3—DETROIT: Ogrodnick 37 (Park, Ladouceur) 17:25
4—MINNESOTA: Giles 3 (Ciccarelli, McCarthy) 19:40
Pénalités — Snepsts M, Gare D 2:55, Hirsch M 9:22, Plett M, Smith D 12:56, Snepsts M, Gallant D 17:28, Ladouceur D 18:47, Plett M, inconduite, inconduite de match, Ciccarelli M inconduite de match, Snepsts M inconduite de match, Minnesota banc (purgée par Trimper), Smith D inconduite, inconduite de match, Gare D inconduite de match, Gallant D inconduite de match, Detroit banc (purgée par Boldirev) 20:00.

Deuxième période

5—MINNESOTA: Acton 14 (Payne, Roberts) 1:02
6—DETROIT: Trader 2 (Duguay, Barrett) 14:44
Pénalités — Williams D 8:58, Barrett D 17:48.

Troisième période

7—MINNESOTA: Bellows 20 (Graham, Broten) 8:48
8—DETROIT: Duguay 22 (Larson, Micalef) 11:45
9—MINNESOTA: Roberts 4 (Maruk, Sherven) 14:27
10—MINNESOTA: Bellows 21 (Broten, Payne) 15:19
Pénalités — Park D 0:55, Robert M, Williams D majeure 6:22, Yzerman D 8:22.

Prolongation

—Aucun but.
Pénalités — Giles M, Foster D 4:36.

Tirs au but

Minnesota	7	12	14	1—34
Detroit	9	4	9	1—23

Gardiens — Minnesota, Meloche; Detroit, Micalef. A.— 15,466.

Hawks 5, Penguins 4

Première période

1—PITTSBURGH: Young 32 (Lemieux, McCarthy) 6:07
2—CHICAGO: Yaremchuk 9 (D.Wilson, Lysiak) 8:39
3—PITTSBURGH: Lemieux 23 (McCarthy, Young) 15:41
4—CHICAGO: Frawley 3 (B.Murray, Ludzik) 18:15
Pénalité — Rissling P 7:13.

Deuxième période

5—PITTSBURGH: Lemieux 24 (Buskas, Young) 5:05
6—CHICAGO: Frawley 4 (Ludzik) 15:43
7—CHICAGO: T. Murray 19 (Fraser) 19:46
Pénalités — Bodger P 6:38, O'Callahan C 11:16.

Troisième période

8—CHICAGO: O'Callahan 4 (Olczyk, Fraser) 0:29
9—PITTSBURGH: Chabot 9 (Shedden) 17:57
Pénalité — Chicago (au banc purgée par Savard) 11:12.

Tirs au but

Pittsburgh	14	10	4	—28
Chicago	15	10	14	—39

Gardiens — Pittsburgh, Romano; Chicago, Bannerman. A.— 15,638.

Blues 5, Maple Leafs 3

Première période

1—ST.LOUIS: Sutter 29 (Gilmour, Paslawski) 1:10
2—TORONTO: Ihnacak 17 (Leeman, Frycer) 1:51
Pénalités — McGill T 6:51, Sutter StL 14:03.

Deuxième période

3—ST.LOUIS: Gilmour 15 (Ramage) ..... :11
4—ST.LOUIS: Pettersson 18 (Mullen, Federko) 6:16
5—ST.LOUIS: Pettersson 19 (Reeds, Wickenheiser) 8:17
6—ST.LOUIS: Pettersson 20 (Wickenheiser) 12:13
7—TORONTO: Vaive 28 (Daoust, Benning) 18:35
Pénalités — Stewart T 6:08, Dufour StL, Kitchen, T 12:10, Ramage StL, Vaive T 12:59.

Troisième période

8—TORONTO: Frycer 24 (Leeman, Nylund) 19:54
Pénalité — Federko StL 12:06.

Tirs au but

Toronto	10	7	7	—24
St.Louis	9	19	6	—34
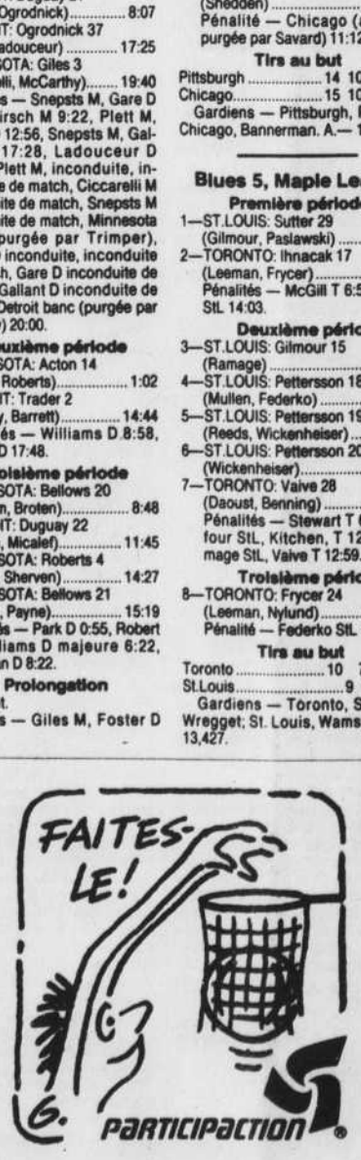
Gardiens — Toronto, St. Croix, Wregget; St. Louis, Wamsley. A.— 13,427.